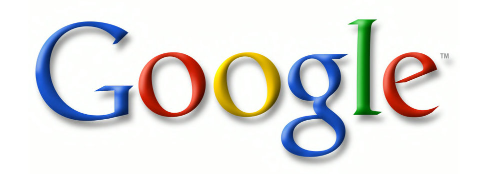


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

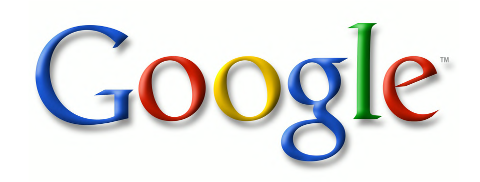
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/




**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

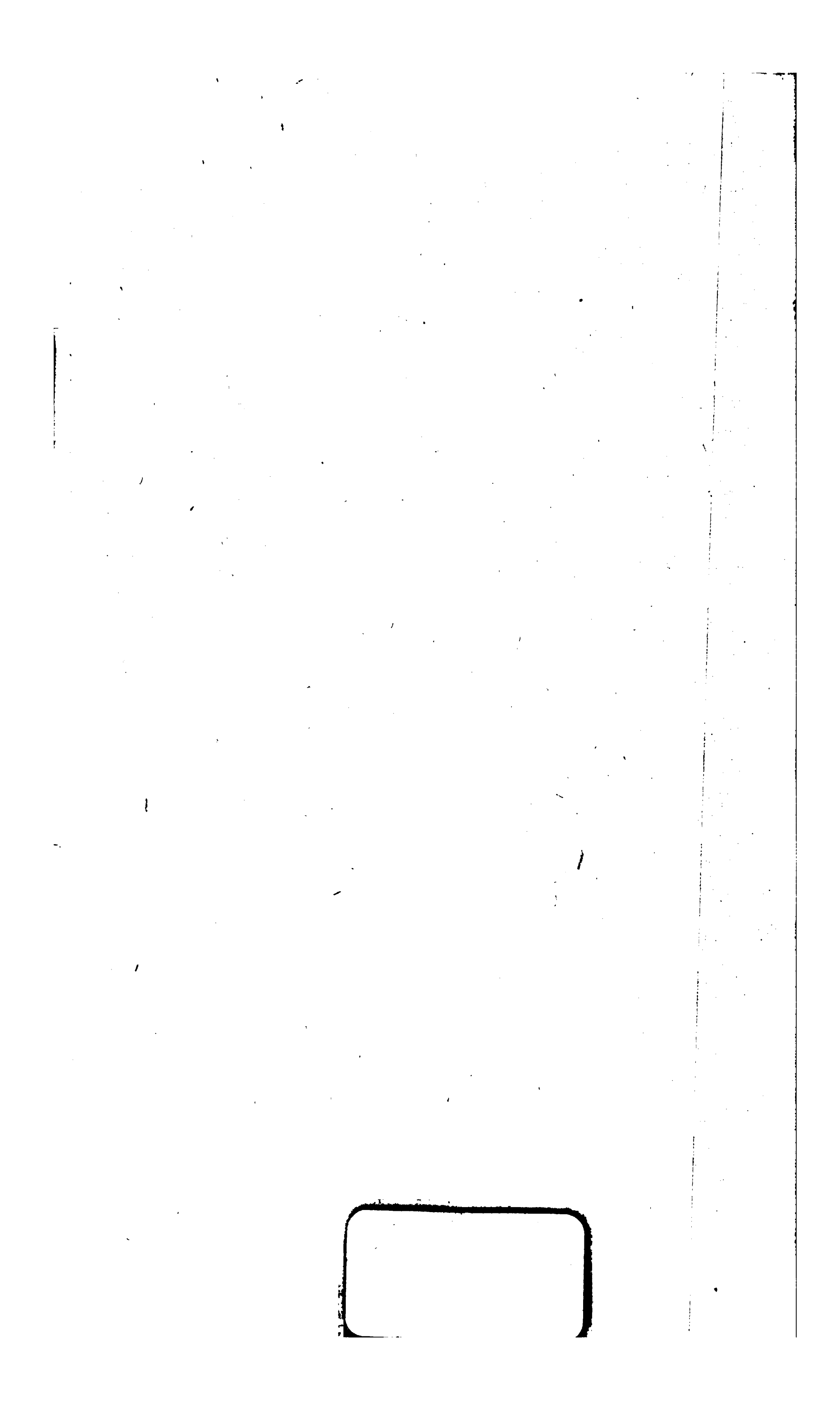
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08157922 3



Circuit

BX1

# HISTOIRE

DES

# MORES MUDEJARES

# ET DES MORISQUES.

1.

Paris. — Imprimerie de G.-A. DENTU, rue de Bussi, nº 17.

Spain - Hist. 711 - 1614

# HISTOIRE

DES

# MORES MUDEJARES ET DES MORISQUES,

OU DES

# ARABES D'ESPAGNE

SOUS LA DOMINATION DES CHRÉTIENS.

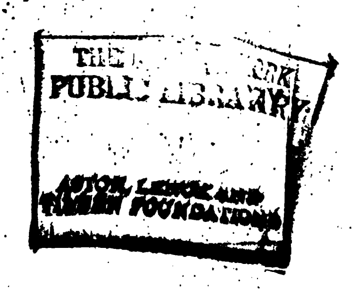
Par M. le comte Albert de Circourt.

TOME PREMIER.

Paris,

CHEZ G.-A. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue de Bussi, nº 17;
ET PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, Nº 13.

1846.


PUBLIC LIBRARY

# INTRODUCTION.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES MOZARABES,
OU DES CHRÉTIENS ESPAGNOLS SOUS LA DOMINATION MUSULMANE.

## CHAPITRE PREMIER.

### Invasion des Arabes en Espagne.

TROIS siècles de domination et de repos, dans un pays qui ne ressemblait guère aux rudes steppes du Nord, avaient corrompu les Wisigoths. Dans la langue du moyen-âge, abondance se nomma *vice;* sans doute les Espagnols, en changeant ainsi l'acception d'un terme qui a repris aujourd'hui son ancienne valeur, se rappelaient la cruelle expérience que leurs pères avaient faite de l'inconvénient des richesses. Ces guerriers sauvages, qui ébranlèrent l'empire romain avant de lui ravir deux grandes et belles provinces, s'énervèrent dans les jouissances de la victoire. A mesure que l'esprit belliqueux s'éteignit chez eux, l'esprit de faction et le despotisme se développèrent : la condition des esclaves devint intolérable;

celle des Juifs, qui formaient une portion notable de la population de l'empire wisigoth, était peut-être pire que l'esclavage. Des usurpations successives avaient créé de nombreux partis, d'autant plus dangereux qu'ils étaient irréconciliables et n'avaient pas le courage de paraître tels. Les excès de Roderick, ce triste usurpateur que la poésie a trop célébré, ne s'arrêtaient pas même au seuil du palais des grands. Il n'existait plus en Espagne de lien national, et des passions vindicatives brûlaient dans tous les cœurs, lorsque Tharik-ben-Zeyad débarqua sous le rocher de Calpé le 28 avril de l'an 711 (1).

Il amenait avec lui des Arabes et des Maures musulmans, des Berbères idolâtres, et des chrétiens tirés des garnisons gothiques de l'Afrique. Son armée se grossit de Juifs espagnols et de chrétiens mécontens, qui vinrent le rejoindre de toutes parts. Il mit en fuite le prince Théodemir, gouverneur de l'Andalousie; et après avoir reçu des renforts, qui portèrent à vingt cinq ou vingt-huit mille le chiffre de ses troupes, il alla camper au bord du Guadalete, vis-à-vis du roi Roderick, qui arrivait avec quatre-vingt-dix mille hommes. Les deux ailes de l'armée de Roderick

(1) Nous donnons cette date sauf correction. La chronologie de l'Espagne, depuis le huitième jusqu'au treizième siècle, est peut-être ce qu'il y a de plus controversé en histoire; nous ne pouvons nous arrêter à discuter ses problèmes, surtout lorsque leur solution n'importe en rien à notre objet.

étaient sous les ordres de Sizebuth et d'Eba, deux fils de Witiza, le dernier roi dépossédé. Tharik n'avait peut-être pas annoncé l'intention de conquérir et de garder l'Espagne pour son maître, le calife Walid ; les fils de Witiza croyaient d'ailleurs qu'il n'en aurait pas le pouvoir ; ils virent en lui un instrument utile pour leurs prétentions, et lui firent des ouvertures que Tharik accepta. Depuis un dimanche, 19 juillet, les deux armées combattaient chaque jour avec des chances à peu près égales ; le mercredi, Eba et Sizebuth passèrent à l'ennemi. Roderick, néanmoins, soutint encore le faix des batailles jusqu'au dimanche suivant ; il disparut alors, tué peut-être, peut-être fugitif, car son sort est resté inconnu : les Goths se dispersèrent.

Les uns s'enfuirent à Ecija, où ils capitulèrent bientôt ; les autres allèrent répandre par toute l'Espagne la nouvelle de ce désastre ; quelques-uns, ralliés par le prince Théodemir, se jetèrent dans les montagnes du sud-est, aux pays de Grenade et Murcie. La route de Tolède était ouverte à Tharik ; le général arabe la suivit, en détachant sur Cordoue un corps d'armée aux ordres de Mogeïth-al-Roumi. Cordoue fut prise d'assaut, mais traitée comme si elle avait ouvert ses portes, car la soumission et le bon vouloir des habitans importaient pour réduire la tour d'une église où le gouverneur se défendit pendant trois mois. Toutes les autres villes s'étaient rendues à composition, à l'exception de Mentesa et

d'Illiberis (Elvira), dont les ruines fournirent les matériaux pour la construction de Jaen et de Grenade. Tolède reçut Tharik après avoir fait une honorable capitulation; Guadalajara,* Medina-Celi, Amaya tombèrent ensuite au pouvoir des Arabes vainqueurs.

Pendant ce temps, le gouverneur de l'Afrique, Mousa-ben-Noseïr, dont Tharik n'était que le lieutenant, débarqua lui-même en Espagne. Il enleva rapidement Medina-Sidonia, Carmona et Séville, où il laissa une très-faible garnison. Les places des Algarves le retinrent peu. Merida lui résista longtemps et lui coûta beaucoup de monde, mais l'offre d'une capitulation avantageuse décida enfin les habitans à ouvrir leurs portes. Merida était alors la ville la plus considérable des provinces occidentales; sa chute détermina la soumission de tout le pays environnant. Une révolte des chrétiens de Séville, qui massacrèrent la garnison laissée par Mousa, fut promptement étouffée dans le sang; elle n'empêcha pas le gouverneur de l'Afrique de continuer sa marche triomphante.

A Talavera, il fut reçu par son lieutenant, et tous deux alors se portèrent sur Saragosse. Cette ville résista glorieusement, mais elle devait tomber. Mousa, dans les intervalles du siége, établit des garnisons dans les places fortes des pays de Léon et de Castille jusqu'à Gijon, sur le bord de l'Océan, au milieu de la plage des Asturies.

Abdelaziz, fils de Mousa, poursuivait le prince Théodemir. Celui-ci se fit d'abord traquer dans les Alpuxares, qu'il abandonna enfin pour se retirer à Orihuela. Les habitans des Alpuxares ne furent réduits qu'un à un. C'est à cette glorieuse défense que la chaîne de montagnes située au midi de Grenade dut son nom, à ce que prétend Luis del Marmol Carvajal, auteur instruit et grave, qui traduit *Albucharra* par *la querelleuse*. Nous lui laissons la responsabilité de la traduction et de l'étymologie. Théodemir, si l'on doit croire les relations poétiques de ce temps, masqua la faiblesse de ses ressources en montrant, sur les remparts d'Orihuela, des femmes revêtues d'armures : il obtint par ce moyen des conditions excellentes, car Abdelaziz lui laissa, en l'assujétissant seulement à payer le tribut de vassal, toute une principauté qui comprenait le royaume actuel de Murcie et une partie de celui de Valence. Lorsque la ruse fut découverte, le jeune prince musulman y applaudit le premier et confirma le traité de capitulation, qne le calife confirma lui-même plus tard. Tout ce pays garda long-temps le nom de *terre de Tadmir*.

La conquête du midi de l'Espagne étant achevée, les généraux réunirent toutes leurs troupes et les poussèrent du côté de la Gothie gauloise. C'était par le Roussillon qu'ils voulaient pénétrer dans cette riche province. Rien ne leur résista plus, et les chrétiens qui ne voulurent pas se soumettre furent rejetés dans les incultes ravins des Pyrénées, où ils pu-

rent se maintenir comme les bêtes fauves se maintiennent dans les forêts. En moins de trois ans, tout était fini; les Arabes occupaient l'Espagne entière, à l'exception d'un petit coin vers les sources de l'Ebre.

Pourquoi négligèrent-ils de s'établir dans ce canton montueux où couva, bien peu de temps avant de briller d'un sublime éclat, la flamme qui devait les dévorer? Il est probable que, ne connaissant pas la topographie des montagnes, ils attachèrent peu d'importance à la possession d'un territoire sauvage, perdu sous les neiges pendant une moitié de l'année, et, pendant l'autre, dérobé derrière ses âpres rochers. Peut-être crurent-ils l'avoir bloqué entièrement; et les traîtres, qui jusqu'alors les avaient si bien guidés, leur faillirent en cette occurrence. Dans les vastes plans de Mousa, qui ne comprenaient pas moins que la conquête des Gaules, de l'Allemagne et de l'empire d'Orient, la Cantabrie ne pouvait pas compter ni arrêter les regards d'un chef qui avait reconnu dans la vallée de Figuières la route militaire de Damas; mais la Providence se servit, pour rompre ces effrayans projets, du même instrument qui avait servi à les accomplir en partie. L'émulation de Tharik et Mousa était la cause des rapides progrès de leurs armes, cette émulation les brouilla au moment où ils allaient franchir les Pyrénées. Le calife manda devant lui les deux rivaux, qui retournèrent à Damas par le chemin battu, au lieu d'y

arriver à travers l'Europe et l'Asie subjuguées. Mousa y était rendu à la fin de l'année 714. Trente mille captifs qui le suivaient purent voir des bourreaux battre de verges le puissant émir, le conquérant de l'Espagne. Tharik, mieux traité et déclaré innocent de tous les crimes que lui imputait Mousa, ne reparut plus cependant sur le théâtre de ses exploits ; sa carrière de gloire était parcourue.

## CHAPITRE II.

Des quatre premiers émirs.

---

Les deux généraux différaient entièrement de caractère ; aussi laissèrent-ils sur leur passage des traces différentes. Mousa, qui était arrivé à l'extrême vieillesse, aurait dû n'ambitionner que la gloire des succès ; mais, au contraire, il n'était avide que d'argent, et s'appropriait, au mépris des préceptes de l'Alcoran, la plus grande part du butin, qu'il cherchait à grossir par de honteuses rapines. Tharik, animé d'une foi brûlante, ne pensait qu'à étendre la domination de l'islam : il observait avec désintéressement les lois relatives au partage du butin, et appliquait avec exactitude, avec modération même, celles qui concernent les infidèles soumis par la force des armes ; mais il ne craignit pas, pour hâter ses triomphes, de commettre ou de laisser commettre des cruautés ; il souffrit que les Berbères idolâtres s'abandonnassent sans réserve à leurs instincts brutaux, et lui-même peut-être eut-il recours à des moyens hideux. Les écrivains chrétiens rapportent que les Arabes passaient pour se nourrir de chair humaine ; un auteur arabe, postérieur, il est vrai, de beaucoup

à la conquête et attaché par les liens du sang à la race gothique, Ibn-al-Couthya, déclare d'une manière précise que Tharik fit tuer, cuire et manger par ses soldats quelques captifs, dans le but d'inspirer la terreur. Du reste, les pays qui se soumirent sans résistance n'eurent pas à se plaindre de la conduite des Arabes; ceux-ci se contentaient de briser les cloches des églises, en signe d'abaissement du culte chrétien; ils réservaient leurs fureurs pour les villes qui se défendaient. C'est malheureusement, encore aujourd'hui, la loi de la guerre; loi peu généreuse, sans doute, mais dont le résultat doit être d'épargner le sang humain en favorisant la lâcheté. Les garnisons de Juifs espagnols, qu'ils laissèrent partout derrière eux, firent regretter aux vaincus leurs véritables vainqueurs. Entre les Juifs et les Goths il y avait de terribles comptes à régler; et nul maître n'est plus dur que l'esclave affranchi.

Abdelaziz, fils de Mousa, remplaça son père dans le gouvernement de l'Espagne : il réduisit les villes qui avaient été négligées parce qu'elles se trouvaient en dehors des grandes lignes d'opérations; et c'est lui qui, à proprement parler, compléta l'occupation du pays. On a vu que ce jeune homme, à une époque barbare, montrait déjà les nobles sentimens qui dictèrent le code de la chevalerie. Ses vues étaient grandes et justes : il comprit que la conquête serait stérile si la soumission n'entrait pas dans les cœurs, et ses efforts tendirent à provoquer une fusion entre

tous les peuples qui lui obéissaient. Il était en voie de réaliser par des mesures de douceur ce plan, que devait puissamment servir son mariage avec la veuve du roi Roderick ; mais l'ambition le poussa hors des bornes. Le calife apprit qu'Abdelaziz méditait de se rendre indépendant ; il le fit assassiner, l'an 715. Avec ce prince disparut le système qui aurait pu rendre musulmane l'Espagne entière ; et alors que serait devenue l'Europe ? La Providence choisit ainsi ses moyens : ici elle fait disparaître un héros, là elle en suscite un autre. Sans la mort d'Abdelaziz, sans l'existence de Charles Martel, qui peut dire où se serait arrêté le croissant ? Mais nul ne dépasse le terme qui lui est assigné, et les hommes naissent quand Dieu le veut.

Pendant l'interrègne qui suivit l'assassinat, ou plutôt, car il n'y eut d'irrégulier dans sa punition que le genre de mort, l'exécution de l'émir, les chrétiens, inquiets pour leur sûreté, commencèrent à prendre des habitudes remuantes : néanmoins, le général qui commandait provisoirement, Ayoub, les protégea d'une manière impartiale contre les exactions des gouverneurs de province, et le calife confirma les traités sous le bénéfice desquels ils vivaient. Le nouvel émir qui entra en fonctions l'an 716, Al-Horr, agit aussi à leur égard en maître juste ; il usa en leur faveur de la même sévérité qu'il déploya contre eux lorsqu'il eut à les punir. Son administration fut rigoureuse, cupide et cruelle, mais

équitable; il ne remit jamais une amende, mais il n'en imposa pas d'arbitraires; il augmenta le tribut, mais ce fut toujours après une révolte; il fit périr beaucoup de coupables, et même dans le seul intérêt de son autorité, mais il ne poursuivit aucun innocent. Chrétiens et musulmans, tous s'en plaignirent au même titre, et parvinrent enfin à le renverser. L'an 719, Al-Zamah-ben-Malek, l'un de ses généraux, fut nommé à sa place émir d'Espagne. Le calife Omar-ben-Abdelaziz, comme s'il voulait justifier Al-Horr de la moitié des imputations qui avaient été portées contre lui, exprima au nouveau gouverneur l'opinion qu'il serait à propos de transporter en Syrie tous les chrétiens de la Péninsule, et de les remplacer par des Arabes ou des Africains; mais Al-Zamah le dissuada de ce projet qu'il regardait au moins comme inutile.

La conquête, époque de désordre inévitable, avait pris trois années; Abdelaziz, Ayoub, Al-Horr, pendant les cinq années suivantes, ne purent, malgré leurs bonnes intentions et leurs efforts bien dirigés, établir un système complet d'administration régulière et forte : ce n'est qu'après l'avènement d'Al-Zamah, sous le gouvernement de ce grand homme, que la domination musulmane prit son assiette en Espagne. Nous allons examiner, dans les chapitres suivans, quels en furent et les principes et la nature (1).

(1) Les premières courses des Arabes dans les Gaules

furent entreprises par Al-Horr; elles continuèrent sous la direction de ses successeurs, et furent empreintes d'un caractère de férocité tout différent de celui qui domine dans l'envahissement de la Péninsule ibérique. Il n'entre pas dans notre plan de suivre les bandes musulmanes au-delà des Pyrénées, mais nous devons faire remarquer que, la récupération de l'Espagne étant due en grande partie à l'intervention soutenue de troupes gallo-gothiques et françaises, les horribles dévastations que les Arabes commirent dans les bassins du Rhône, de la Garonne et de la Loire, contribuèrent peut-être beaucoup à donner, par représailles, aux guerres des chrétiens cette physionomie barbare dont elles furent empreintes dès le commencement, et qu'elles conservèrent malheureusement jusqu'à la fin.

## CHAPITRE III.

Système politique des Arabes.

---

On pourrait, en lisant l'Alcoran, deviner l'histoire de tous les peuples qui ont professé l'islamisme. Le grand mérite et en même temps le grand tort de ce code, est d'avoir tout étreint et tout réglé. Destiné d'abord aux Arabes seuls, il fut complété à mesure que la perspective s'élargit devant Mahomet; il devint ainsi propre à être appliqué sous tous les climats, chez tous les peuples, comme l'expérience l'a prouvé. Mais il n'a été donné, je crois, à aucun homme d'embrasser à la fois le monde et les temps : le faux prophète de la Mecque put bien formuler sa doctrine de manière à se promettre l'empire universel; il ne sut pas prévoir tous les changemens que la marche des siècles rendrait nécessaires; il ne comprit peut-être qu'une seule des mille formes de la civilisation, et sa mort, en scellant l'Alcoran, condamna le mouslim à s'arrêter pour toujours là où s'était arrêtée la plume du législateur. Ce n'est pas qu'il n'y ait entre quelques versets du livre des différences qui proviennent

des différentes époques auxquelles ces versets furent écrits; et, certes, un homme habile pourrait s'en servir pour réaliser jusqu'à un certain point le progrès; mais les préceptes qui n'admettent pas la controverse font le plus grand nombre et sont les plus importans; ils s'étendent à tout, à la politique, à l'administration, à la famille, à l'individu, qu'ils prennent dès son réveil et suivent dans les moindres détails de son existence, ne laissant nulle part le vague au sein duquel peuvent s'opérer les transformations utiles. Ce qui devait amener la décadence des peuples musulmans au bout d'un laps de temps assez court dans l'ordre des siècles, devait aussi déterminer les rapides succès de l'islam et les formidables mouvemens d'invasion qui détruisirent en partie et menacèrent à plusieurs reprises l'œuvre des conquérans du Nord. Y a-t-il quelque chose de plus favorable à l'activité extérieure, qu'une religion réduite en préceptes positifs, en pratiques simples, minutieuses et gênantes, sans doute, mais toujours faciles à observer? Quand un musulman a fait les prières, les ablutions canoniques, l'aumône dans la proportion prescrite, quand il a observé le jeûne des mois et des jours, s'il s'abstient des impuretés et des péchés qui sont rangés par catégories claires, il est en règle avec le ciel, il ne sent pas le poids de sa conscience, et la loi le dispense de cette surveillance continuelle, de cette crainte salutaire que le christianisme impose à ses élus comme une vertu obligatoire. S'il veut ten-

dre à la perfection, il ne doit pas cultiver assidument le champ de son âme, pour lui faire produire d'humbles fleurs parfumées et des fruits nourrissans; il doit se distinguer par son énergie et son dévouement à la propagation de l'islam. Renfermée dans ce cercle que les facultés les plus bornées peuvent parcourir aisément, la société arrive d'un bond à un état de civilisation qui, partout ailleurs, est le résultat d'un long travail; et toutes les forces, portées au dehors, agissent avec une puissance merveilleuse que l'on a le plus souvent attribuée au fanatisme, pour se dispenser d'en examiner le principe. Aussi, les invasions des musulmans ont-elles été irrésistibles, tant qu'elles ne furent pas trop étendues.

Mahomet, qui avait commencé par la prédication pacifique, réduit à s'enfuir et ensuite à se défendre, organisa son peuple en armée. Le hasard seul, ou la force des choses, le conduisit dans cette voie où il marcha en géant. Son génie l'y fit entrer sans tâtonnemens; sa gloire, lorsqu'on voudra le juger avec une froide équité, sera de n'y avoir fait que les pas nécessaires. Il commença par admettre les tempéramens et les alliances avec les idolâtres, mais il reconnut bientôt qu'il n'y avait pas de bonne foi chez ces ennemis, ni de tolérance à espérer de ce côté; alors, il proclama ce décret terrible : « Tuez-les par-« tout où vous les trouverez, et chassez-les d'où ils « vous auront chassés. La tentation à l'idolatrie est « pire que le carnage à la guerre. S'ils mettent un

« terme à leurs actions, plus d'hostilités. » Cela même ne suffit pas pour procurer à lui et à ses sectateurs une sorte de sécurité; harcelé de plus en plus vivement, il jura d'extirper du monde l'idolatrie. « Dieu, dit-il, ne pardonnera point le crime d'idolatrie. Il pardonnera les autres péchés à qui il voudra; car celui qui associe à Dieu d'autres créatures « commet un crime énorme. ». Et ce devint une règle pour les musulmans, de ne recevoir à quartier aucun idolâtre, à moins qu'il n'acceptât l'islam. Mais pour les monothéistes, surtout pour les juifs et les chrétiens, qu'il appelait *Kitabis*, c'est-à-dire *hommes du livre*, parce qu'ils suivaient les saintes Ecritures, il eut toujours une grande indulgence, soit qu'il conservât l'espoir de les amener à lui, soit qu'il fût réellement voué de cœur au dogme fondamental de sa religion, et qu'il lui suffît qu'on admît le « Dieu éternel, un, qui n'a point d'égal, » même en niant son prophète. Bientôt il ne s'agit plus pour lui de se défendre, il put conquérir. Le triomphe agrandit ses vues. C'est à ce moment qu'il établit le vaste système qui devait donner à ses successeurs un empire égal en étendue à l'empire romain. « Point de violence en « matière de religion; la vérité se distingue assez de « l'erreur. — Ne faites pas violence aux hommes à « cause de leur foi. » Telle fut sa doctrine, quant à l'apostolat; mais à côté de cette tolérance pour les monothéistes d'un culte dissident, il plaça la suprématie nécessaire du culte musulman, et dès lors la

conquête dut précéder partout la prédication, autrement il aurait risqué de faire mettre le nom d'Allah au-dessous du nom des autres dieux. La guerre devint ainsi le premier, le plus méritoire des actes de religion pour un musulman. « Combattez dans la voie « de Dieu! » s'écrie Mahomet à chaque page, presque à chaque verset de l'Alcoran. L'invitation à l'*algihed* (à la guerre sainte) est accompagnée des plus magnifiques promesses, le paradis pour le soldat qui tombe, et pour l'armée un triomphe certain. Ecoutez-le : « Chaque nation a son terme. Quand leur « terme est arrivé, les hommes ne sauraient ni le re- « culer ni l'avancer. — Vous êtes le peuple le plus « excellent qui ait jamais surgi parmi les hommes. « Vous ordonnez ce qui est bon et défendez ce qui « est mauvais, et vous croyez en Dieu. Si les hom- « mes qui ont reçu les Ecritures voulaient croire, « cela ne tournerait qu'à leur avantage : mais quel- « ques-uns croient, tandis que la plupart sont per- « vers. Ils ne sauraient vous causer que des domma- « ges insignifians. S'ils s'avisent de vous faire la « guerre, ils tourneront bientôt le dos et ne seront « point secourus. Partout où ils s'arrêteront, l'op- « probre s'étendra comme une tente sur leurs têtes, « s'ils ne cherchent une alliance avec Dieu ou avec « les hommes. Ils s'attireront la colère de Dieu, et « la misère s'étendra comme une tente au-dessus de « leurs têtes. Ce sera le prix de ce qu'ils ont refusé « de croire aux signes de Dieu, de ce qu'ils assassi-

« naient injustement les prophètes. Ce sera le prix « de leur rébellion et de leurs iniquités. »

Avec de pareilles prophéties, jusqu'où ne pousserait-on pas un peuple croyant! Il était peut-être plus besoin de l'arrêter. Le but et le terme de la guerre sainte furent déclarés dans le verset 29 de la neuvième sourate, qui résume tout le droit diplomatique des musulmans : « Faites la guerre à ceux qui ne croient « pas en Dieu ni au jour dernier, qui ne regardent « point comme défendu ce que Dieu et son apôtre « ont défendu, et à ceux d'entre les hommes des « Ecritures qui ne professent pas la vraie religion. « Faites-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils paient le tri- « but de leurs propres mains et qu'ils soient soumis. » Voilà le programme de la conquête et le code de l'occupation. Les califes successeurs de Mahomet n'avaient d'autre mission que d'appliquer cet ordre, et ils ne donnèrent que ce verset pour instructions aux lieutenans qu'ils dirigeaient de Damas vers les quatre points cardinaux.

Dans leurs premières guerres, les musulmans devaient, avant tout, chercher à se recruter; l'adoption de l'islam suivit donc la conquête dans les provinces africaines qu'ils envahirent d'abord. Mais lorsqu'ils arrivèrent en Mauritanie, ils étaient devenus si nombreux que les auxiliaires leur étaient aussi bons que les croyans; et, dans la précipitation de leurs marches, ils admirent au sein de leurs armées jusqu'à des idolâtres, qui leur causèrent un tort irréparable : tous

les soldats d'une armée sont solidaires; la postérité a eu le droit de confondre dans une seule réprobation les Arabes avec les Berbères; et d'ailleurs les victimes, dont les plaintes ont fini par être la voix de l'histoire, ne levaient pas la tête pour voir quelle main les frappait.

En Asie, l'islam trouvait plus de résistance que les armes des Arabes : les populations chrétiennes laissaient passer le vainqueur, payaient tribut, et conservaient obstinément leur foi. Il en fut de même en Espagne. Cet état de choses donna naissance à un nouveau système politique, ou, pour être plus exact, il occasionna la première séparation entre l'élément politique et l'élément religieux. La sommation d'embrasser l'islamisme ne se fit plus que pour la forme, au début d'une campagne, si même elle se fit toujours; la conquête, au lieu de rester une propagande, devint une simple acquisition de territoire; les peuples conquis ne furent plus des âmes égarées auxquelles les vainqueurs apportaient la lumière, mais des instrumens d'exploitation. Ainsi se manifestaient les signes de la décadence avant que la grandeur eût atteint son apogée. Les musulmans tendaient à se constituer, dans les provinces de leur empire, en une grande aristocratie dont les rangs restaient ouverts pour qui voulait y entrer; mais comme il n'était plus dans leur intérêt, il ne fut plus dans leurs désirs d'engager les peuples à prendre ce parti. Tout ce qui leur suffisait, c'était de former toujours une minorité assez redoutable pour maintenir leur domination, par con-

séquent de s'entretenir au complet. Les détails de ce système peuvent être étudiés sur place aujourd'hui dans l'empire turc, où la machine marche encore par sa force d'impulsion après que le principe moteur a disparu peut-être à jamais. Quels qu'en soient les vices radicaux, les chrétiens d'Espagne devaient profiter de cette transformation qui conduisait à la justice, quoiqu'elle fût une corruption. Le refroidissement du prosélytisme leur assurait la profession paisible de leur foi, et l'exercice presque entier de leur culte. Les vues intéressées des conquérans étaient aussi pour eux un gage de liberté, car ce n'est pas d'aujourd'hui que l'économie politique a déclaré la liberté une source de richesses.

Tels furent les principes qui formèrent la base sur laquelle les Arabes établirent leur domination en Espagne. Il faut remarquer, à l'honneur des soldats de Tharik et de Mousa, qu'ils allièrent, mieux que leurs frères d'Asie, la tolérance avec le zèle. Nulle part, à cette époque, le sort des chrétiens vassaux ne fut aussi doux qu'en Espagne; nulle part les vrais principes de l'administration n'étaient alors aussi bien compris que chez ces enfans du désert, à peine échappés à la barbarie; et cependant ils avaient conservé, plus que tous les autres, l'élan qui poussait Okba-ben-Nefih-al-Fehri jusqu'au milieu des vagues de l'Océan atlantique, lorsqu'il s'écria : « Dieu, je « te prends à témoin que, si je m'arrête, c'est que « la terre me manque! »

## CHAPITRE IV.

### De la législation qui fut appliquée aux Mozarabes.

---

Ceux des chrétiens d'Espagne qui subirent le joug des conquérans peuvent être divisés en trois classes : 1° les auxiliaires, qui, dès le commencement, se joignirent à l'armée de Tharik-ben-Zeyad; ils durent jouir de priviléges particuliers, et l'on en voit d'abord plusieurs employés au gouvernement; mais à l'égard de leur organisation, les chroniques ne nous ont rien appris ; 2° ceux qui se soumirent de gré ou de force ; du commerce qu'ils entretenaient avec les infidèles, ils furent nommés *Mixti -Arabes* (1), et

(1) On donne d'autres étymologies à ce nom de Mozarabe. La meilleure, à mon sens, est tirée du participe *mostarabe*, qui signifie *arabisé*; elle a été fournie par M. Louis Dubeux.

par corruption *Mozarabes*. Les musulmans leur donnèrent plusieurs titres; ils les appelaient (1) *Moahid* (confédérés), *Ahl-Azzimet* (protégés), ou encore *Adjemi* (étrangers), et *Eledj* (hommes d'une autre religion); 3° enfin les prisonniers réduits en esclavage, ou Mamlouks (*possédés*).

Il est toujours difficile d'apprécier la manière dont le droit de conquête a été appliqué; droit brutal qui a quelque chose d'odieux, lors même que la plus grande modération le tempère. Suivant les sympathies que l'on éprouve, on accuse ou l'on excuse; et si les différences de religion viennent troubler le jugement de l'historien, comment tenir la balance droite? La seule règle absolue, à ce qu'il me semble, serait d'examiner si les capitulations furent observées avec bonne foi. En Espagne, elles le furent, et religieusement, quoi qu'en aient dit Isidore de Béja et après lui les compilateurs, car il est impossible de leur accorder que l'exécution de trois traîtres soit une violation du pacte. Relativement aux capitulations et à l'esprit qui les dicta, on peut dire en général, mais non sans réserve, que les Mozarabes furent traités en *eledjs* plutôt qu'en vaincus, si l'on considère que, dans le système de Mahomet, l'E-

(1) Pour ce chapitre, en particulier, je me suis beaucoup aidé de l'excellent ouvrage de M. Reinaud, intitulé : *Invasion des Sarrasins en France*, etc., un vol. in-8°, Paris, chez Dondey-Dupré.

glise et l'Etat faisant un seul corps, l'inégalité des conditions politiques découlait rigoureusement des différences de religion. Et c'est ici le lieu de faire remarquer que l'Alcoran, loin de prononcer anathême contre les chrétiens en particulier, contient une foule de versets qui leur sont favorables, tandis qu'il accable les Juifs de reproches faits pour leur attirer la haine et le mépris. « Tu reconnaîtras, dit le prophète à ses disciples, tu reconnaîtras que ceux qui nourrissent « la haine la plus violente contre les fidèles sont les « Juifs et les idolâtres, et ceux qui se montrent les « plus disposés à les aimer sont les chrétiens. Cela « vient de ce qu'ils ont des prêtres et des moines, « hommes exempts de tout orgueil. » Si donc, au commencement de la conquête, les Juifs furent élevés sur les chrétiens et mis en état d'exercer des vengeances, ce fut un résultat nécessaire, mais tout à fait passager, de la faiblesse numérique des conquérans. Les chrétiens reprirent bientôt le rang d'honneur, et les Juifs, malgré la souplesse qui leur fait adopter par tous pays les mœurs extérieures du peuple dominant, furent relégués au rang le plus infime.

Les Mozarabes conservèrent leurs propriétés pour lesquelles ils payèrent les mêmes impôts que les musulmans, quoiqu'ils fussent exempts du service militaire, c'est-à-dire cinq pour cent sur les biens meubles et un dixième du revenu des immeubles. En outre, les mâles adultes étaient soumis une fois pour toutes à la

capitation, ce qui signifiait le rachat du sang. Les Arabes prirent pour eux toutes les armes et les chevaux, qui alors étaient considérés comme servant uniquement à la guerre; ils s'adjugèrent, avec les propriétés des captifs, celles des émigrés, celles du fisc impérial et une partie des biens des églises. Quelques-unes des églises furent transformées en mosquées; les autres restèrent aux chrétiens. Les villes enlevées de vive force furent d'abord livrées au pillage et le tribut des habitans y fut porté au double; puis elles eurent à entretenir momentanément les garnisons de Juifs qu'on y laissa.

Rien ne fut changé dans la circonscription et l'administration des diocèses. Tolède, Cordoue, Séville, Grenade, etc., eurent leurs évêques librement élus, leur chapitre, leur clergé séculier et régulier. Les Mozarabes ne furent pas retirés des villes frontières, où ils pratiquaient leur culte sans vexation; mais, dans ces diocèses, dévastés souvent par la guerre, les évêques ne résidaient pas auprès de leur cathédrale, ils se réfugièrent chez les chrétiens indépendans, et l'absence du pasteur fut préjudiciable au troupeau. Cette désertion des évêques a été qualifiée durement, avec justice, par les écrivains ecclésiastiques. Les églises payaient tribut pour leur part. Il était défendu d'en construire de nouvelles. Les anciennes pouvaient être réparées et même rebâties entièrement, jamais agrandies. Il y eut là deux sources d'abus, car les gouverneurs vendaient plusieurs fois

et la permission qu'ils ne devaient pas refuser, et celle qu'ils ne pouvaient pas accorder. Les cérémonies de la religion s'accomplissaient dans l'intérieur des églises, à portes fermées, sans aucune surveillance de la part des musulmans ; mais les processions, et en général toutes les manifestations extérieures du culte chrétien, étaient interdites. Les Mozarabes de Cordoue avaient seuls le privilége de sonner les cloches pour appeler aux offices.

D'un autre côté, les vainqueurs prirent des précautions suffisantes pour garantir l'islam contre toutes les tentatives des chrétiens. Le musulman qui renie sa religion est condamné par le Coran à la peine de mort; ils déclarèrent que, pour être compté parmi les musulmans, il suffisait d'avoir prononcé, même dans l'ivresse, la formule bien connue : *La ilah illa Allah wa Mohammed rasoul Allah!* « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son apôtre. » La même peine était portée contre le chrétien qui s'opposait à l'apostasie de l'un de ses frères en religion. Celui qui injuriait le prophète avait le choix entre la mort et l'islam. Il en était de même pour celui qui entretenait un commerce illicite avec une musulmane.

Sous le régime de la conquête, les Mozarabes conservèrent dans sa pureté l'organisation civile et politique des Goths, tandis qu'une nouvelle constitution s'élaborait au milieu des montagnes de la Cantabrie. On put voir clairement combien de pas rétrogrades avaient faits les Espagnols indépendans,

lorsque, après la restauration de Tolède, en 1085, les Mozarabes, qui avaient beaucoup contribué à cet évènement, commencèrent par réclamer le maintien de ce qu'ils appelèrent leurs priviléges et obtinrent le droit de s'administrer séparément par leurs propres magistrats, pendant que les Castillans avaient les leurs. Cela seul indique assez que les musulmans laissèrent debout tout ce qui ne menaçait pas directement leur domination. Dans chaque ville, le comte mozarabe, ou *scheik al médina* (ce fut le nom qu'il reçut) exerçait, comme autrefois, avec l'évêque, en dernier ressort, les fonctions judiciaires et l'autorité administrative. Le recours aux tribunaux arabes n'était que facultatif, excepté, dans les procès criminels, lorsque la peine capitale avait été prononcée : mais, suivant les prescriptions formelles de Mahomet, le cadi qui acceptait, au détriment du comte, l'arbitrage entre deux chrétiens, devait décider d'après l'Evangile (1). Si le débat était entre un musulman et un chrétien, l'Alcoran devenait le code obligatoire, et le cadi le seul juge; les Mozarabes n'avaient alors d'autre protection que ce verset : « Juge entre « eux tous selon les commandemens de Dieu, et « garde-toi, en suivant leurs désirs, de t'éloigner de « ce qui t'a été donné spécialement. » Protection bien

(1) L'Evangile ne contenant pas de prescriptions législatives, le cadi prononçait ses sentences d'après le code des Wisigoths, qu'il se faisait expliquer.

suffisante, quand ils avaient affaire à des hommes religieux; et contre la tyrannie, quelle barrière pourrait suffire?

Quoi qu'on en ait dit et imaginé, le sort des prisonniers de guerre et celui des captifs fut, chez les Arabes, meilleur, à tout prendre, qu'on ne l'avait encore vu chez aucun peuple.

A cette époque, la guerre se faisait partout à feu et à sang; la vie et les biens du vaincu appartenaient sans réserve au vainqueur; et ce droit terrible pesait non seulement sur ceux qui combattaient, mais sur leurs femmes, leurs enfans, leurs serviteurs, sur tout ce qui tenait à eux. Cela resta le droit de la guerre en Espagne, tant qu'il y eut des musulmans à combattre. Les gens pris en rase campagne, s'ils ne se hâtaient de se rendre avant que le glaive fût sur leur tête, n'avaient rien à demander; les réduire en esclavage était considéré comme un acte de clémence, mais, du côté des Arabes, dès qu'ils avaient été admis à cette merci, leur existence était garantie.

Chez les musulmans, l'esclavage n'imprime pas de tache. Cela devait être une conséquence de leur constitution théocratique : dans une société qui se compose de peuples différens réunis par le seul lien de la religion, le mérite de l'origine ne peut pas compter, la foi est tout; aussi, parmi eux, point de noblesse, on part de tous les degrés de l'échelle pour arriver au sommet. Les prisonniers goths avaient deux carrières devant eux : s'ils embrassaient l'isla-

misme, comme l'offre leur en était faite, ils obtenaient presque toujours leur liberté, et pouvaient aspirer à tous les honneurs, car le Mamlouk devenu musulman, s'il n'était pas affranchi de droit, l'était presque toujours de fait, ou tout au moins *habilité*, ce qui lui donnait la faculté d'acquérir et de se racheter plus tard lui-même : s'ils repoussaient l'islam, toutes les rigueurs de l'esclavage les attendaient. Quelques-uns n'hésitèrent pas à renier, et furent portés à de hauts emplois. Leur science des affaires les recommandait aux Arabes, et le changement de religion ne leur fit pas perdre toute leur influence sur les chrétiens, ce qui les rendit doublement puissans. Le nombre de ceux qui passèrent dans les rangs des musulmans fut considérablement augmenté par les adjonctions forcées. Les captifs en bas âge étaient élevés dans le mahométisme; et comme les Orientaux ont toujours eu le goût des esclaves, on leur en amena de tous les marchés de l'Europe. On spécula même, dans la chrétienté, sur un autre goût plus infâme : il s'établit à Verdun une fabrique d'eunuques, pour alimenter les sérails de l'Espagne. Ces Mamlouks musulmans finirent par former, avec les eunuques, la garde militaire des califes et la meilleure force de leurs armées. Ils devaient, plus tard, s'emparer du gouvernement : s'ils n'usurpèrent pas le trône, ils en disposèrent suivant leurs caprices.

Les Mamlouks chrétiens avaient quelquefois à supporter de mauvais traitemens, en punition de leur constance. Ils portaient la chaîne et ils étaient chargés des travaux grossiers dans les champs ou dans l'intérieur des maisons. Cependant, l'Alcoran prescrit la bonté à leur égard; leur sort dépendait donc beaucoup du caractère particulier de leur maître. Ils étaient estimés comme soldats, et les califes en emmenaient toujours un grand nombre à la guerre. Il y en eut même des corps réguliers dans le Maroc, jusqu'à une époque très-rapprochée de nous. Les enfans suivaient la condition de leurs parens. Si la mère seule était esclave, l'enfant l'était également; mais la générosité des musulmans s'exerçait volontiers sur eux : à la nouvelle d'une grande victoire remportée en Afrique, le célèbre Almanzor affranchit dix-huit cents chrétiens qui lui appartenaient. Quant aux femmes, il était rare qu'elles ne finissent point par succomber à la séduction, aidée peut-être de violence. L'Alcoran, qui permet de les épouser en leur assignant une dot, et prononce en ce cas leur affranchissement de droit, défend, il est vrai, de les prendre comme concubines; mais l'usage contraire était devenu si général, que la loi fut forcée d'en régler les conséquences. La captive chrétienne qui mettait au monde un enfant, si cet enfant était reconnu par son père, acquérait le titre d'*omm véled* (mère d'enfant), qui équivalait presque à celui de femme légitime; et à la mort du maître, elle était libre.

Si, au contraire, le maître poussait la barbarie jusqu'à ne pas reconnaître son enfant, le sceau de l'esclavage restait à toujours sur la mère et sur sa progéniture.

## CHAPITRE V.

Des Mozarabes sous les émirs nommés par les califes de Damas.

---

Le Père Mariana (1) résume ainsi son opinion sur le régime qui fut imposé aux Mozarabes : « C'était une servitude tolérable. » Les émirs cherchèrent, en effet, à la rendre telle ; cependant, le grand nombre des réparations de diverses sortes que, dans leur esprit de justice, ils accordaient aux chrétiens, prouve que le succès ne couronna pas toujours leurs efforts. Cela vint de plusieurs causes. Les émirs d'Espagne avaient à rendre compte de leur conduite au calife et au gouverneur ou vice-roi d'Afrique; s'ils ne pactisaient pas avec les mauvaises passions, les hommes iniques faisaient parvenir à Caïroan ou à Damas des plaintes dont il n'était guère possible de vérifier le fondement à une si grande distance; et comme le calife craignait toujours que ses sujets du pays d'*Andalous* ne se déclarassent indépendans, il s'empressait de révoquer le gouverneur intègre. De 711 à 755, le commandement passa vingt-trois fois de main en main; un seul tyran eût mieux valu. Que

(1) *Histoire d'Espagne*, liv. 7, chap. 15.

peuvent les meilleures intentions, lorsque l'autorité est précaire? D'ailleurs, la guerre sainte qui fut poursuivie avec tant d'ardeur pendant une trentaine d'années absorbait presque tous les momens de l'émir, et laissait le champ libre aux subalternes, la pire espèce de maîtres. Après chaque campagne au-delà des monts il y avait régulièrement deux exécutions à faire en Espagne, l'une sur les chrétiens des Pyrénées qui avaient profité de l'éloignement des troupes pour essayer de secouer le joug, l'autre sur les divers officiers qui, n'étant plus sous l'œil de l'émir, avaient abusé de leur pouvoir en toutes les façons possibles. Les Mozarabes rentraient alors dans leurs biens et sous la juridiction de leurs comtes, mais pour être dépossédés de nouveau l'année suivante. Etaient-ils toujours indemnisés complètement? Sans doute les formes expéditives de la justice musulmane leur devenaient en ces occasions très-favorables; mais on ne peut pas admettre que des biens tour à tour confisqués et restitués ne finissent point par périr. Quels que fussent les dommages que les Mozarabes éprouvassent de l'instabilité de l'administration, ce ne fut rien au prix de ceux que leur causèrent les révoltes des musulmans eux-mêmes contre leurs gouverneurs. En tout cela, ils portèrent un peu la peine de leurs fautes, ou de leur héroïsme, si l'on veut. Constamment protégés par les émirs, ils auraient dû, dans l'intérêt de leur bien-être, faciliter, autant qu'il dépendait d'eux, le jeu du pouvoir ré-

gulier : tout au contraire, nous les voyons joindre leurs dénonciations à celles des mécontens musulmans, et prêter appui aux troubles, lorsqu'ils ne les causaient pas eux-mêmes. Dès le principe, il existait entre les Maugrabins (Berbères africains) et les Sarrasins (Asiatiques) une rivalité qui amena enfin de longues collisions : la part que les Mozarabes prirent à d'autres révoltes dont l'histoire nous est bien connue, peut faire supposer, indépendamment de quelques inductions particulières, que tout au moins ils virent celles-ci avec plaisir, s'ils ne les aidèrent point. Les Maugrabins croyant avoir à se plaindre des Sarrasins, qui occupaient le pouvoir, coururent aux armes et invoquèrent l'appui des chrétiens. Eudes, duc d'Aquitaine, fit alliance avec eux, et donna en mariage sa fille Lampégie à leur chef, Othman-abou-Nesa, émir déposé (730). Ces alliances avec des rebelles, quoiqu'elles paraissent dictées par une saine politique, sont toujours coupables, et produisent souvent des effets désastreux. Le duc d'Aquitaine s'attira sur les bras le terrible émir Abderrahman-el-Gaféki, pour avoir fait son gendre d'une espèce de monstre qui mit à mort dans la Cerdagne des milliers de chrétiens, et, entre autres, un évêque qu'il brûla vif. C'est de là que vint la grande invasion des Arabes en France et la campagne de Tours. Pareilles leçons ne manquèrent jamais, et furent toujours perdues. Vingt ans plus tard, après un autre épisode de la même lutte, Youssef-al-Fehri fut

obligé d'ordonner un nouveau recensement des Mozarabes, afin de rayer des rôles du fisc les victimes de la guerre civile, et de régulariser l'assiette de l'impôt.

Si l'on s'explique facilement, par les antipathies nationales et religieuses, ces dispositions hostiles si nuisibles aux intérêts matériels, il est impossible de les concilier avec la transformation qui s'opérait en même temps chez les Mozarabes. La langue des vainqueurs devenait leur langue, et l'archevêque de Séville traduisit pour leur usage, dans l'idiome de l'Alcoran, les saintes Ecritures et les canons de l'Eglise gothique. Ils adoptaient peu à peu les mœurs des musulmans; ils allèrent même, et c'est tout dire, jusqu'à se soumettre à la circoncision.

La première période de l'histoire des Mozarabes comprend quarante-quatre années, de 711 à 755. Pendant ce laps de temps, dix-huit émirs, légitimement institués, se succédèrent, et il y eut trois usurpateurs. Sur la liste des émirs légitimes, on ne trouve que deux noms à flétrir, Othman-Abou-Nesa et Aboul-Khatar. Nous avons vu ce qu'avait fait Othman après que le commandement lui eut été enlevé; nous pouvons présumer que son passage au pouvoir, heureusement très-court (il ne dura que deux mois), fut souillé par des excès. Aboul-Khatar gouverna pendant deux années environ, de 743 à 745. Son administration eut de l'éclat et du mérite; mais il viola audacieusement les traités conclus avec le prince Théodemir, et disposa, comme du reste de l'Espa-

gne, des pays que régissait alors Athanagild, fils de ce Théodemir. Il ne colora cette violence d'aucun prétexte; c'est le premier exemple de mauvaise foi que l'on raconte dans l'histoire des Arabes, mauvaise foi impardonnable que rien ne peut pallier, et qui malheureusement resta impunie. Les chrétiens se plaignirent aussi du rigoureux Al-Horr, mais il fut juste à leur égard; d'Ambiza, qui doubla les impôts dans plusieurs villes, mais il y était autorisé par des révoltes; d'Abderrahman, le meilleur de tous, parce qu'il fit renverser les églises qui avaient été bâties en fraude de la loi; et d'Okba, qui cependant leur fit rendre partout et leur assura pour toujours la juridiction de leurs comtes. Ils reprochent à ce dernier émir d'avoir exigé sans pitié le paiement de la capitation, et absolument interdit aux chrétiens l'accès des emplois supérieurs, tels que ceux de *wali*, d'*amil*, gouverneurs de provinces ou de districts. Ces derniers reproches prouvent que le relâchement de l'autorité, s'il était généralement préjudiciable aux Mozarabes, leur servit aussi quelquefois. En Espagne, on s'est toujours accommodé du désordre. Nous ne devrons donc pas nous étonner lorsque nous verrons les Mozarabes se montrer, sous les puissans califes de Cordoue, plus remuans qu'ils ne l'avaient été sous les faibles lieutenans des califes de Damas (1).

(1) Pour la chronologie de ce chapitre et des suivans, consultez, aux Notes et Pièces justificatives, n° I, la liste des princes qui ont régné en Espagne depuis l'invasion des Mores.

## CHAPITRE VI.

### Des Mozarabes sous le gouvernement des Ommiades.

---

La chute de la maison d'Ommeyah, qui depuis un siècle environ avait usurpé le trône des vicaires de Mahomet, semblait devoir précipiter l'Espagne dans l'anarchie : le contre-coup de cette révolution se fit bien sentir à Cordoue; mais ce fut pour donner naissance à une ère de gloire et de prospérité. On connaît assez les évènemens qui ensanglantèrent la Syrie à cette époque, pour que je puisse me dispenser de les rapporter ici. Massacrés, poursuivis avec un acharnement sans exemple, les Ommiades disparurent tous; un seul, Abderrahman-ben-Moawia, réussit à sauver sa vie. Les espions des Abbassides perdirent ses traces à l'entrée des vastes déserts de l'Afrique septentrionale. Abderrahman y trouva une généreuse hospitalité dans la tribu des Zénétès, auprès du scheik Aboukarra, dont il épousa la fille. Cinq années après, au mois d'août ou de septembre de l'an 755, il débarquait sur la plage d'Almuñecar, à la tête de mille cavaliers. L'émir d'Espagne, Yousef-al-Fehri, avait profité des troubles de Syrie pour se rendre indépendant de fait : il

venait d'écraser la formidable révolte de son lieutenant, Amer-ben-Amrou, avec l'aide d'un autre ambitieux également puissant, al Samaïl-ben-Haïtam, avec lequel il fallait compter. Cette perspective ne présentait que désastres, et les peuples, fatigués pour un instant, demandaient un maître fort. Abderrahman, avant de passer la mer, s'était assuré de la disposition des esprits; les scheiks les plus influens, mus par le renom de ses vertus, lui avaient même fait parvenir une ambassade secrète. A la nouvelle de son débarquement, il y eut vers lui désertion générale, et ses mille cavaliers Zénétès se trouvèrent transformés en une armée. Yousef-al-Fehri, battu en deux rencontres, rendit hommage au fils des califes; un trône nouveau s'éleva à Cordoue, la paix et l'ordre s'établirent : dix mois avaient suffi pour accomplir toutes ces choses. Les projets d'Abderrahman s'étendaient plus loin : il voulait retourner en Syrie, et, les armes à la main, reprendre sa place dans le palais de Damas; mais la fortune de l'Espagne en disposa autrement : le prodigieux bonheur de son début se changea bientôt en contrariétés sans fin; Yousef releva son drapeau; et les Fehris, reprenant l'un après l'autre les prétentions de leur père, tinrent en échec dans la Péninsule, pendant trente années, le prince dont ils n'avaient pu arrêter un jour les triomphes, lorsqu'il s'était montré avec le seul prestige de son nom. Le dernier des fils de Yousef fut dompté en 786; Abderrahman

mourut l'année suivante, à l'âge de cinquante - six ans. De ses plans magnifiques, il ne resta que la fondation d'un Etat indépendant, sous le titre modeste d'*Emirat*. Au premier coup-d'œil, il semble que ce soit un avortement; mais si l'on étudie l'histoire des temps précédens, si l'on pèse toutes les circonstances, on reconnaît que le génie seul pouvait faire ce qu'a fait Abderrahman. Au sein de la guerre civile, il créa des instiutions politiques larges et fécondes; il occasionna un schisme sans affaiblir la religion et sans rompre des rapports nécessaires entre les écoles d'Occident et celles d'Orient; il assit le pouvoir sur des bases durables, au milieu d'un peuple qui jusqu'alors n'avait pas voulu se laisser gouverner. Pendant trente-deux années que dura son règne, il donna l'exemple de toutes les vertùs : hardiesse, valeur, modération, justice, clémence, libéralité, on ne sait laquelle dominait en lui. Le génie résidait dans son cœur; c'est pourquoi il se manifestait, comme la lumière du soleil, par des irradiations en tous sens.

Les auteurs étrangers ont parlé d'Abderrahman avec une passion qui porte évidemment le caractère de la mauvaise foi. En l'accusant d'intolérance et de cruauté, ils contredisent tout ce que l'on sait de certain sur ce prince magnanime. Sans doute il est à présumer que les Mozarabes souffrirent en détail, comme les musulmans en souffrirent aussi, des révoltes continuelles de Yousef et de ses fils; mais nous ne voyons nulle part que leur condition ait été

aggravée par des lois ou par des règlemens nouveaux. Hescham, fils d'Abderrahman, et Alhakem, fils d'Hescham, gouvernèrent dans les mêmes principes. Les Français commençaient alors à porter leurs regards au-delà des Pyrénées ; ils suivaient la route que les Arabes leur avaient montrée après leur défaite devant Tours, et gagnaient pied à pied du terrain dans la Catalogne. Obligé d'évacuer Narbonne, Hescham se donna la puérile satisfaction de contraindre les habitans à porter sur leurs épaules, jusqu'à Cordoue, les pierres de leurs murailles et la terre de leur pays pour servir à la construction d'une mosquée : il sévit avec la dernière rigueur contre ceux qui accueillaient les Français. Alhakem se livra également contre eux à des vengeances terribles ; mais ces exécutions, provoquées par une connivence évidente avec l'ennemi, se bornaient toujours aux coupables : les Mozarabes de la ville voisine n'étaient ni mieux ni plus mal traités, parce que l'ennemi était à leurs portes et pouvait tenter leur fidélité. Aujourd'hui, le massacre d'une population entière nous inspire un sentiment d'horreur ; à cette époque, les généraux des deux partis l'ordonnaient avec un égal sang-froid. Tout ce que l'on peut dire de ces cruautés, en se plaçant au point de vue du temps, c'est qu'elles furent de grandes fautes ; avec des mesures plus sages, les princes de Cordoue se seraient ménagé des auxiliaires dans les mêmes hommes qu'ils faisaient périr. La déroute de Charlemagne à Roncevaux, avait bien prouvé que le

vieux levain de haine entre la race romane et la race franque n'était pas éteint; les Mozarabes voyaient avec déplaisir les conquêtes opérées directement par les armes des Français; ils ne les aidèrent point; ils s'y seraient opposés avec énergie, si l'on avait voulu. Les Français, de leur côté, imposèrent aux Mozarabes un régime si dur, qu'ils mirent leurs nouvelles acquisitions en péril d'être reprises à tout moment. L'expérience les corrigea; la *charte des colons* (1), qu'ils octroyèrent enfin, détermina un grand mouvement d'émigration vers leur territoire. Dans le même temps, les progrès des Espagnols dans le pays de Léon attiraient également un grand nombre de Mozarabes de l'autre côté du Duero. Il ne paraît pas que les musulmans aient jamais pris de précautions contre la fuite de leurs vassaux chrétiens; les terres qu'ils confisquaient, dans ce cas-là, leur offraient un dédommagement suffisant : l'Afrique était derrière eux pour leur fournir des bras; et, en outre, les esclaves pris à la guerre remplissaient les vides laissés par les cultivateurs libres. Ce déplacement partiel de la population chrétienne est le seul trait que nous ayons à remarquer sous les règnes des trois premiers émirs de Cordoue.

(1) Tous les individus qui venaient de France jouissaient des priviléges féodaux réservés à la noblesse militaire. La charte des colons assimila aux Français quelques Catalans et quelques Mozarabes, sous le titre d'*hommes de parage.*

Sous les règnes suivans, l'histoire des Mozarabes n'est qu'un tissu de révoltes. Le fils d'Alhakem, Abderrahman II, surnommé Almodaffar ou le Victorieux, était monté sur le trône l'an 822; dès 826 il eut à réprimer, dans la ville de Mérida, une insurrection dont Louis-le-Débonnaire et Alphonse, roi de Léon, se disputaient le patronage, quoique le chef des révoltés fût un musulman. Mérida fut soumise en 828. L'année suivante, les Juifs et les Mozarabes de Tolède fomentèrent des troubles qui aboutirent également à une insurrection. Le chef de cette nouvelle révolte était encore un musulman : il résista pendant huit années entières à toutes les forces d'Abderrahman; et quand la famine le força de se rendre, il porta seul la peine de la faute commune; les habitans de Tolède furent épargnés. Cet acte de clémence ne réussit point à l'émir : partout les Mozarabes lui créaient ou lui suscitaient de nouveaux embarras; divisés entre eux par des schismes, ils n'étaient d'accord que pour entraver la marche du pouvoir. A Cordoue surtout, où ils formaient une masse imposante et vivaient à l'abri de priviléges, ils se laissaient aller à des bravades aussi dangereuses qu'inutiles : lorsque le mouezzin, du haut des minarets, appelait les croyans à la prière, ils donnaient des marques d'horreur et de mépris; leurs provocations allaient souvent plus loin, et plusieurs d'entre eux payèrent de la vie les injures qu'ils avaient proférées contre Mahomet. Il était difficile qu'Ab-

derrahman, poussé d'un côté par ses ressentimens, de l'autre par l'indignation de ses sujets musulmans, n'en vînt pas à quelque extrémité; l'imprudence d'un prêtre, nommé *Perfectus*, détermina l'explosion. Perfectus étant ivre, à ce que l'on prétendit, avait prononcé en dérision la formule sacramentelle : *La ilah illa Allah wa Mohammed rasoul Allah!* Des musulmans l'apprirent, et le dénoncèrent comme apostat. Pressé de s'expliquer, il répondit en proférant des injures contre Mahomet; Abderrahman le fit décapiter aussitôt. Un homme du peuple, nommé *Jean*, eut le même sort que lui pour la même cause. L'émir profita de cette occasion pour ordonner des poursuites sévères contre les Mozarabes qui se trouvaient dans le cas du prêtre Perfectus, et ne pratiquaient pas l'islamisme. C'était le moyen de frapper un grand coup avec toutes les apparences de la légalité, et de faire respecter à l'avenir la religion dominante; mais le zèle des chrétiens s'alluma, et, au lieu de trouver seulement des apostats et des blasphémateurs, Abderrahman eut à juger des victimes volontaires qui venaient se calomnier pour obtenir la gloire du martyre. La persécution ne fit, comme toujours, qu'augmenter l'ardeur religieuse. En vain un synode, convoqué à la demande de l'émir, déclara-t-il que les chrétiens, en provoquant leur supplice, mouraient pour une mauvaise cause, et que les sentences des Pères de l'Eglise les condamnaient; Euloge, abbé

du monastère de Sainte-Zoïle, s'éleva contre cette doctrine, et réchauffa le courage des Mozarabes par ses brûlantes exhortations : vingt-cinq personnes furent exécutées en trois années. On se disputait leurs reliques, et Abderrhaman se vit contraint d'ordonner qu'on brûlât ou jetât dans les flots du Gualdalquivir les cadavres des suppliciés. Sur ces entrefaites, l'émir mourut d'une attaque d'apoplexie, l'an 852, laissant à son fils Mohammed le conseil d'expulser les Mozarabes. Mohammed commença par faire abattre toutes les églises qui avaient été construites depuis la conquête; mais il vit sans doute trop d'inconvéniens à suivre le conseil de son père; il préféra imiter ses exemples. Les exécutions continuèrent pendant sept ans; vingt têtes tombèrent encore : celle d'Euloge fut tranchée la dernière. La mort de cet éloquent prédicateur, dont la voix dominait celle des évêques, laissa les Mozarabes ardens sans chef. Le parti des tièdes reprit toute son influence, fit rentrer les choses dans l'ordre légal, et sauva les priviléges de la nation, que Mohammed, par égard pour eux, ne diminua point. Les disputes théologiques fournirent alors une arène à ce peuple inquiet, qui, ne pouvant vivre en paix, se fit la guerre à lui-même (1).

(1) Il serait trop long de citer les passages de saint Euloge et d'Alvaro de Cordoue, écrivains contemporains, dont notre récit n'est qu'un abrégé. On les lira avec profit dans l'*His-*

Pendant que les Mozarabes d'Andalousie se jetaient sous la hache du bourreau, ceux des provinces septentrionales étaient en révolte ouverte contre Mohammed. Un Espagnol renégat, qui avait pris le nom de Mousa-beni-Kazzi, et s'était acquis, du temps d'Abderrahman-Almodaffar, une grande réputation militaire, craignant, à l'avènement de Mohammed, de se voir englobé dans la disgrâce des chrétiens, résolut de se rendre indépendant : les Mozarabes l'aidèrent dans ce projet. Il établit à Tolède, sans coup-férir, son fils Lope; lui-même, avec une armée composée de musulmans, de juifs, de renégats et de chrétiens, se porta sur les Pyrénées. Le roi de Navarre, don Sancho Garcia Iñigo (Arista), acheta son alliance en épousant sa fille (1); Charles-le-Chauve le combla de présens pour l'éloigner du Languedoc, qu'il ravageait déjà; et don Ordoño, roi de Léon, lui fournit des troupes pour la défense de Tolède. Avec ces renforts, Mousa-Beni-Kazzi défia toutes les entreprises des généraux Cordouans, que Lope son fils battit plusieurs fois; mais la prospérité lui fit oublier que sa force était toute dans son

*pania illustrata* de Schott; mais ceux qui ne voudront pas recourir à ces sources, peuvent se contenter d'ouvrir l'Histoire du père Mariana, au quinzième chapitre du livre VII.

(1) Ou en lui donnant la sienne. L'histoire de Navarre, fort obscure dans ses commencemens, laisse des incertitudes même sur le nom du prince qui conclut ce marché. Mais le fait en lui-même ne peut être mis en doute.

alliance avec les princes chrétiens : il osa s'attaquer au roi de Léon, qui le mit en déroute près de Logroño, l'an 857. Don Sancho Garcia périt dans ce combat, où il servait les intérêts de son beau-père; Mousa, blessé grièvement, mourut peu après; et Lope, qui conservait Tolède, se hâta, pour conjurer l'orage, de reconnaître le roi don Ordoño comme son souverain. Il se maintint dans ce gouvernement jusqu'en 859. Mohammed alors rentra dans Tolède, qu'il avait reconquise par la clémence plus que par la force. Lope fut reçu avec distinction à la cour de Léon, et l'on est porté à supposer qu'il était revenu au christianisme, lorsque l'on voit ses deux frères diriger plus tard l'éducation du fils d'Alphonse-le-Grand. Cette dernière circonstance occasionna l'insuccès d'une nouvelle rébellion qui éclata en 870. Samuel et Fortoun, parens de Mousa, et Aben-Abdallah, fils de Lope, avaient repris à Saragosse, Huesca et Tolède, les mêmes positions qu'occupait, vingt ans auparavant, le chef de leur famille. Abou-Abdallah, jaloux du crédit dont ses oncles jouissaient à la cour d'Alphonse, mollement soutenu d'ailleurs, se remit à la merci de Mohammed. Celui-ci accueillit avec empressement l'offre de soumission des habitans de Tolède et les services d'Abou-Abdallah, qu'il utilisa contre les chrétiens. La paix se rétablit promptement; mais les Mozarabes ne devaient pas laisser long-temps l'émir en repos : ils lui suscitèrent un autre ennemi dans Omar-ben-

Hafsoun, chef de voleurs, dont ils avaient fait un général d'armée. Omar, complètement ruiné une première fois, s'était retiré en Navarre l'an 866. Il descendit de nouveau dans les plaines de l'Ebre, l'an 881. Le roi de Navarre, don Garcia Iñiguèz, l'accompagnait; les fils de Samuel et de Fortoun se réunirent à lui : Mohammed leur opposa son fils Al-Mondir et Abou-Abdallah, qui lui firent essuyer une sanglante défaite auprès d'Aybar, sur les bords de l'Aragon (1). Garcia Iñiguèz fut tué, et Omar mortellement blessé; les fils de Samuel et de Fortoun tombèrent au pouvoir du renégat Abou-Abdallah : ce fut alors celui-ci que les Mozarabes appuyèrent. Révolté dans Saragosse, il s'y défendit jusqu'en 884, et céda en quelque sorte la place à Caleb-ben-Hafsoun, fils d'Omar. A la nouvelle de la mort de Mohammed, qui eut lieu vers la fin de l'année 886, Caleb parut tout à coup dans ces villes où la révolte couvait toujours, Huesca, Saragosse, Tolède : dans cette dernière, les Mozarabes le reçurent avec acclamation. Par une ruse qu'il faudrait admirer comme le chef-d'œuvre des stratagèmes militaires, si elle n'était pas une infâme trahison, il parvint à détruire l'armée de Cordoue dans la ville même de Tolède, où il l'avait attirée au moyen d'une soumission feinte. L'année suivante l'émir lui-même, Al-Mondir-Abulhakem,

(1) Rivière qui coule entre l'Aragon et la Navarre, et se jette dans l'Ebre, près de Tudela.

succomba près de Kebdah, entouré et massacré au moment où il venait de décider la victoire par sa valeur. Il ne laissait que des enfans en bas âge, et il semblait que le trône ne pût être occupé que par un prince capable de faire face en personne à la révolte de Caleb : Abdallah, frère d'Almondir, n'eut pas de peine à se faire reconnaître comme souverain ; mais le danger devait venir de cette violation de la loi, qu'il présentait comme un moyen de salut. Alkasim frère, et Mohammed, fils aîné d'Abdallah, s'élevèrent les premiers contre l'usurpateur, et leur rébellion facilita les progrès de Caleb-ben-Hafsoun. Malgré l'exécution de Mohammed et l'emprisonnement d'Alkasim, malgré les échecs qu'il éprouva d'abord, Caleb étendit sa domination jusque dans la province de Grenade, et tenta même de surprendre Cordoue. Les positions changèrent alors. Cette insurrection, commencée sous les auspices des Mozarabes, triomphait par les armes musulmanes ; elle menaçait à la fois l'émir de Cordoue et le roi de Léon, qui réunirent leurs intérêts : on a même prétendu qu'Abdallah, pour obtenir les secours d'Alphonse-le-Grand, fit profession ouverte du christianisme. L'alliance des princes chrétiens n'était jamais mise à un si haut prix ; et il a suffi du scandale d'une coalition entre l'émir et un roi chrétien, contre un chef musulman, pour que les chroniqueurs arabes aient traité Abdallah d'hérétique. Quoi qu'il en soit de cette supposition, la révolte d'Hafsoun cesse d'a-

voir le caractère qui nous intéresse, du moment que nous voyons les princes chrétiens lui retirer leur protection. Les Mozarabes continuèrent-ils à y prendre part? on peut le présumer, mais nous ne le savons point. Abdallah n'en vit pas la fin. Il laissa le soin de l'écraser à son petit-fils Abderrahman-Annasir-Ledin-Allah (serviteur du clément, protecteur de la foi de Dieu), qui lui succéda l'an 912. Abderrahman, qui, le premier, prit le titre de calife et d'émir-al-Mouménim (commandeur des croyans), était destiné à rétablir dans tout son éclat la puissance affaiblie des Ommiades. Cinq années après son élévation à la dignité souveraine, Tolède était retombée en son pouvoir, et, comme ses prédécesseurs, il avait tout pardonné. Les fils d'Hafsoun cherchèrent leur salut auprès du roi de Léon, don Ordoño II, qui s'en servit pour faire des diversions de peu d'importance. Le temps des révoltes était passé. Abderrahman tenait le sceptre d'une main trop ferme; il gouvernait avec trop de justice pour que les Mozarabes eussent encore des chances de faire partager aux musulmans leur tendance invincible vers l'agitation. Les chrétiens étaient repoussés au-delà de leurs anciennes limites plus souvent qu'ils ne parvenaient à les franchir; ainsi, de cet autre côté, il n'y avait pas non plus d'auxiliaires à attendre. La paix, jusqu'alors inconnue, régna donc dans l'intérieur des Etats du calife, que gardaient au-dehors de nombreuses armées. L'agriculture et

le commerce fleurirent, malgré l'énormité des impôts qui étaient calculés de manière à ne porter que sur des bénéfices réels. Les Mozarabes semblent avoir été plus maltraités que les musulmans sous ce rapport; mais si l'on se rappelle que les villes soumises par la force payaient l'impôt double, on conviendra qu'ils ne devaient attribuer qu'à leurs incessantes révoltes la transformation générale de la *dîme* en *quint*.

Nous n'avons pas à faire le tableau du règne d'Abderrahman-Annasir; cette brillante page appartient à l'histoire propre des Maures d'Espagne : nous en dirons autant des deux règnes suivans, qui présentent les mêmes traits, paix intérieure, victoires au-dehors, administration forte et sage, prospérité splendide. Pour notre objet, il nous suffira d'en établir la chronologie, car l'histoire des Mozarabes commence et finit toujours avec celle des troubles de l'empire musulman. Le calife Abderrahman s'éteignit, au sein des grandeurs, le 20 octobre 961, après avoir donné pendant cinquante et un ans les plus beaux exemples que puisse suivre un roi. Le meurtre de son prisonnier Pélage, jeune enfant qui résistait vertueusement à la séduction, est la seule tache de sa vie. Alhakem II, qui lui succéda et régna quinze ans, laissa le trône à son fils Hescham II. Ce prince n'était pas encore sorti des mains des femmes : l'ambition de sa mère, la sultane Sobeïha, le condamna à y rester toujours. Sobeïha éleva de ses propres

mains l'homme qui devait anéantir son influence, et porter au plus haut point de gloire le nom des Arabes d'Espagne : ce fut Mohammed-Alameri-Almansour, que les chroniqueurs chrétiens désignent ordinairement comme le roi de Cordoue. Almansour (le protégé de Dieu) dut ce surnom à ses exploits ; il était secrétaire de la sultane. Dès qu'il fut monté au rang de hadjeb ou premier ministre, il écarta tous ses rivaux, à quelque rang qu'il les trouvât, et son génie se révéla, comme la foudre, par des éclats souverains. Il remplit du bruit de ses victoires l'Espagne et l'Afrique, dispersa les chrétiens, détruisit Léon leur capitale, saccagea le temple de Saint-Jacques de Compostelle, dont il fit transporter à dos d'hommes les cloches et les clochettes dans la mosquée de Cordoue. Il paraissait destiné à montrer au monde un autre Tharik, lorsqu'il trébucha sur les débris qu'il avait amoncelés. Les princes chrétiens, réduits à la nécessité de vaincre ou de disparaître, se réunirent sous la bannière commune, l'étendard de la croix ; et de tous les hommes qui erraient dans leurs royaumes dévastés ils formèrent une dernière armée. Ils établirent leur camp auprès de Calat Annasor (le Pic de l'Aigle) (1). La route que suivait Almansour devait l'amener là pour y terminer une carrière de triomphes. La bataille fut terrible ; il y périt plus de cent mille soldats. De tous ses trésors, Almansour ne sauva que

(1) Au nord du Duero, entre Soria et Osma.

le cercueil dans lequel il faisait secouer la poussière de ses habits après chaque victoire. Il s'y coucha le lendemain de sa défaite, le 1er juillet de l'an 1002, tué par le chagrin. Abdelmelek-Almodaffar, son fils, hérita de la charge de hadjeb. Dans l'état de captivité auquel le calife Hescham s'était accoutumé à l'ombre des voluptueux bosquets de son palais d'Azaharah, il ne manquait au hadjeb que le nom de la souveraineté. Abdelmelek, formé à l'école d'Almansour, fit revivre les jours de son père. Il rentra six fois dans les provinces chrétiennes; les forteresses ruinées ne se relevaient que pour être ruinées encore; tout lui cédait: le poison fit ce que n'anrait pu faire l'épée. Victime de la jalousie d'un prince Ommiade, Abdelmelek succomba vers la fin de l'an 1008. Son frère Abderrahman, qui le remplaça, n'avait pas son génie, et crut qu'il pouvait avoir plus d'ambition. Un degré seul le séparait du trône, il résolut de le franchir en arrachant au faible Hescham un acte d'adoption : c'était à sa perte qu'il courait. Le prince Mohammed, héritier légitime du calife, qui n'avait pas d'enfans, découvrit le projet d'Abderrahman,et le déjoua. Au commencement de l'année 1009, le fils d'Almansour tomba entre les mains de son rival, qui le fit périr sur une croix. Avec lui disparurent pour toujours la puissance et la gloire des Arabes d'Espagne. Le trône, depuis trente-trois ans qu'il ne servait pas, s'était vermoulu; et les deux grands ministres, Almansour et Abdel-

melek, en jetant sur lui de magnifiques tentures, avaient empêché que personne l'étayât : le premier prince qui s'y assit le fit écrouler. On peut dire que la domination des Omniades finit à cette époque. Laborieusement fondée par sept émirs de talens éminens, elle eut un siècle d'éclat, puis s'éteignit dans une nuit noire, après une courte mais horrible agonie. Durant ses vingt dernières années, des esclaves même s'en disputèrent les lambeaux.

## CHAPITRE VII.

**Du système politique des Ommiades. — Des Mozarabes sous les émirs indépendans et les Almoravides. — De leur expulsion.**

---

Dans le cadre qui nous est imposé par la nature de notre sujet, nous n'avons pu faire entrer que la plus triste partie de l'histoire des Ommiades ; un tableau complet nous montrerait cette dynastie sous un jour plus favorable. En effet, les révoltes dont nous avons rapporté les dates et l'issue, prenaient leur source moins dans les vices du gouvernement que dans ceux de la nation : il y en avait eu de plus nombreuses et de plus violentes sous les lieutenans des califes de Damas ; il n'y eut plus que des guerres civiles et un désordre organisé, lorsque le trône de Cordoue fut abattu. Quoique nous ayons eu, pour notre part, à retracer uniquement des scènes d'anarchie, l'histoire proclame avec raison, et nous devons établir à sa suite, que l'avènement des Ommiades eut pour conséquence la fondation d'un pouvoir comparativement fort et d'une administration régulière. Les Mozarabes, qui ne cessèrent pas de contrarier ce pouvoir, profitèrent néanmoins de ses bienfaits ;

leur hostilité, si souvent traduite en actes audacieux, ne put jamais décider les princes de la maison d'Abderrahman à se départir complètement d'une politique clémente, et à céder aux passions populaires. Ce système de tolérance était imposé aux émirs de Cordoue par les nécessités de leur position.

Lorsqu'Abderrahman-ben-Moavvia se vit forcé de borner ses prétentions à la possession tranquille de l'Espagne, il comprit tout le danger qu'il y aurait à se faire une arme du zèle religieux qui, tôt ou tard, ramènerait ses sujets à l'unité orthodoxe, sous le sceptre des califes d'Orient : il devait donc amortir, par tous les moyens possibles, le fanatisme des musulmans, et donner le premier l'exemple de la tolérance. La guerre contre les chrétiens n'eut plus alors que le nom de guerre sainte, et, pour but, que la défense du territoire. La paix, les alliances se firent avec les princes de Léon, de Castille, de Navarre, comme avec les princes mahométans d'Afrique, sans autre différence que celle des termes employés dans la rédaction des traités (1). On vit un roi de Léon, don Sancho-le-Gros, à la veille de prendre les armes contre le calife, aller chercher la santé auprès des médecins de Cordoue, et les seigneurs chrétiens mécontens, qui se réfugiaient à la cour des émirs, y trouvaient un asile sûr, un accueil honorable. Mais un peuple, pour vivre, doit ou se

(1) On donnait à la paix le nom de *trève*.

tenir en marche, étendant ses conquêtes, ou, se repliant sur lui-même, travailler à son perfectionnement : Abderrahman avait un esprit trop profond pour ne pas deviner cette loi de l'existence politique. On l'avait appelé en Espagne, parce que le besoin de l'ordre y dominait, pour un moment, tous les autres ; ce n'était qu'un point d'arrêt, il en fit un point de départ, et contraignit ses Arabes à entrer dans une voie nouvelle. Les arts et les sciences, institués par lui, se développèrent, sous la féconde influence de son génie, avec une merveilleuse rapidité. Dans le palais de Cordoue, l'on enseigna la guerre et la politique ; la chevalerie y eut son berceau. A côté s'élevaient les écoles qui jetèrent un si grand éclat. De toutes parts les élèves y accoururent ; philosophes, poètes, architectes, médecins, astronomes, tout ce qui, dans la chrétienté, cultivait le champ de l'intelligence, allaient demander leurs secrets aux Arabes. Toute une face de notre civilisation a été frappée à ce coin. Pour accomplir ainsi en quelques jours l'œuvre ordinaire des siècles, Abderrahman avait eu besoin de s'appuyer sur les Mozarabes, de leur accorder honneur et protection, de contenir l'orgueil des musulmans, de forcer les conquérants à ménager les vaincus. Non seulement pour établir la première base de la police, le respect des propriétés, il fallait respecter la propriété partout où elle existait ; mais le grand mouvement intellectuel que fomenta l'émir se serait évanoui, s'il n'avait pas tout d'abord

sapé les préjugés religieux, sans pourtant nuire à la religion en elle-même. Les Arabes, nés de la veille, n'avaient point d'architecture, point de littérature, à peine une histoire; ils ignoraient tout en philosophie naturelle; et leurs admirables traditions du régime patriarcal les laissaient en défaut lorsqu'ils voulurent établir les rouages compliqués du gouvernement monarchique : Abderrahman osa prendre des mains des Mozarabes, et de celles de ses alliés de Constantinople, les trésors de la science antique. A ses yeux, aux yeux de ses sujets, tout ce qui venait des chrétiens était science chrétienne; il l'accueillit cependant sans défiance, la jeta au creuset alchimique des professeurs de ses écoles, et en fit quelque chose d'original qui, dans tous ses développemens, montre la trace de l'intervention soutenue des Mozarabes. Le caractère des conquérans en fut à la longue profondément modifié; et malgré les invasions postérieures, qui mirent à plusieurs reprises la puissance entre les mains de princes fanatiques, le type mauresque, résultat de la fusion des idées de l'Occident et de l'Orient, resta le type de l'Espagne musulmane.

Les Ommiades poussèrent le respect des droits acquis jusqu'à s'interdire les plus urgentes mesures de conservation, lorsqu'elles blessaient l'équité. C'est ainsi qu'ils laissèrent partout, même dans les villes frontières, les Mozarabes placer hors des remparts leurs principaux établissemens, et se grouper dans

les faubourgs. Il faut dire que l'apathie entrait pour quelque chose dans cette politique; et on le vit bien lorsque, malgré les droits que leur donnaient les anciennes capitulations, ils souffrirent que les Mozarabes élevassent, au milieu des solitudes, des monastères qui devenaient de petites forteresses. Les princes chrétiens profitèrent souvent de cette faute: certains de trouver sur leur route des magasins, des guides et des recrues, ils lançaient dans le pays ennemi des colonnes qui, sans vivres, sans munitions, s'aventuraient à des centaines de lieues de leur base d'opérations, osaient même quelquefois entreprendre de longs siéges, et revenaient heureusement, chargées de butin. Rien ne fut changé à cet état de choses après la mort d'Abderrahman, fils d'Almansour. Les membres de la famille d'Ommeyah se ruaient tumultuairement sur le trône, et, pour y arriver ou pour s'y maintenir, réclamaient les secours des chrétiens; ce n'était pas le moment de reprendre aux Mozarabes ce qui leur avait été laissé: la présence d'auxiliaires qui professaient la même religion commandait les égards envers eux. Enfin, l'an 1037, à la suite de calamités sans nombre, la brillante dynastie fondée par Abderrahman-ben-Moavvia s'abîma au milieu des ruines de la puissance musulmane. Un jeune homme qui se nommait Ommeyah, comme le chef de sa race, demanda de tenir un seul jour le sceptre, et de mourir; cette grâce lui fut refusée. Les Ommiades, solennellement frappés

de déchéance, rentrèrent dans la vie commune, pour ne remonter sur la scène que cinq cents ans plus tard. Bientôt après, l'empire tomba en dissolution : Cordoue, Séville, Badajoz, Valence, Saragosse, Tolède et beaucoup d'autres villes firent de leurs gouverneurs des princes indépendans, faibles princes qui se regardaient l'un l'autre avec terreur, et remirent sans contestation aux rois de Castille la suprématie de l'Espagne. Les Mozarabes ne pouvaient que gagner encore au nouveau régime qui rendait les musulmans vassaux des chrétiens : de l'autre côté du Duero on appréciait à toute leur valeur les ressources qu'ils offraient, et la plus active protection s'étendit sur eux pendant le demi-siècle de paix à peu près complète qui suivit l'élévation du roi de Castille à la dignité de *maître des deux nations et des deux lois.*

Ce titre qu'ils s'arrogeaient avec un orgueil très-justifié, le tribut, le butin et quelques acquisitions de peu d'importance qu'ils faisaient, lorsque les querelles de leurs vassaux les forçaient ou les conviaient à intervenir, contentèrent les rois de Castille, jusqu'à ce que leur ambition et leurs craintes fussent excitées par les progrès des rois d'Aragon. Ceux-ci menaçaient Huesca et Saragosse. Alphonse à la Main-percée, qui commandait aux Castillans, réunis alors en un seul peuple avec les Léonais et les Galiciens, jeta ses vues sur la principauté de Tolède : en s'en emparant, il fermait aux Aragonais le chemin de l'Andalousie, et assurait

à jamais la prépondérance des Castillans. Alphonse fit alliance étroite avec l'émir de Séville, dont il épousa la fille, et, grâce à cette alliance, il conquit Tolède; il se retourna ensuite contre son beau-père, qui, trop faible pour lui résister, appela les Almoravides en Espagne. Youssef-aben-Taschifin, sultan des Almoravides, achevait d'établir sa domination dans le nord de l'Afrique : dès qu'il eut consolidé le trône de Maroc, fondé par Aboubeker son cousin, il descendit en Andalousie, l'an 1086, à la tête d'armées habituées à vaincre. La victoire qu'il remporta cette même année dans la plaine de Zalacca, celle que son fils Abou-Tahir gagna devant Ucles en 1108, ne firent cependant que ralentir la marche de la conquête chrétienne. Les Almoravides, appelés comme auxiliaires, n'avaient pas tardé à se démasquer; ils ne voulaient qu'ajouter une province à leur empire, et leur puissance fut ruinée en même temps qu'établie : ils trouvèrent pour ennemis avoués ou secrets ceux-mêmes qu'ils venaient défendre. Saragosse, que son émir avait abandonnée, et bloquait, de concert avec Alphonse-le-Batailleur, roi d'Aragon, tomba aux mains de ce dernier prince, l'an 1118. La prise de Tolède et celle de Saragosse amenèrent la soumission des pays voisins; les frontières chrétiennes s'étendirent alors des bords du Tage à ceux de l'Ebre.

Les Mozarabes formaient une portion notable des pays reconquis; leur connivence était entrée pour beaucoup dans les succès des chrétiens; ils se la

firent largement payer : des exemptions, des privi-léges, une juridiction particulière, ils obtinrent tout ce qu'ils voulurent. Ils représentaient avec orgueil que dans leurs veines seules le sang gothique coulait sans mélange, qu'ils avaient conservé leur foi et les traditions religieuses pures au milieu des infidèles, et servi la cause de la croix avec plus de danger que tous autres. Quelques-uns, prenant le nom de Mozarabes pour nom de lignage, s'en firent un titre d'honneur. Les conquérans admirent sans difficulté l'excellence de la noblesse de ces chrétiens, circoncis pour la plupart : ils étaeint obligés de leur reconnaître un genre de supériorité plus réel, qui leur assurait la haute main dans les affaires, et faillit compromettre le caractère de la nationalité espagnole. En effet, les Mozarabes, qui avaient profité des progrès des Maures dans la civilisation, se retrouvaient, à l'égard des Espagnols, dans la même position où leurs pères, quatre siècles plus tôt, s'étaient trouvés à l'égard des Arabes : alors, comme auparavant, ce n'était pas un peuple, mais une armée qui arrivait. Les Espagnols n'avaient que des rudimens d'institutions; leur code ne contenait guère que la loi pour le partage du butin, et ils triomphaient par la force de la barbarie; les Mozarabes leur apportaient toutes les connaissances dont ils manquaient. Ils leur apprirent comment s'administrent les finances, comment s'établit la hiérarchie dans les emplois publics, comment se fait la police et

comment s'organisent les troupes d'une armée. Ces termes arabes que la langue espagnole s'éfforce de rejeter comme des scories, pour les remplacer par des mots d'origine latine, les termes techniques en tous genres, ont été introduits par les Mozarabes dans les premiers temps qui suivirent la conquête de Tolède (1). Poussant encore plus loin la prétention de se faire les régénérateurs des conquérans, les Mozarabes voulurent imposer à l'Eglise d'Espagne leur liturgie, qu'ils tenaient des Goths. Sur ce point, ils étaient soutenus par la masse du peuple, que flattait l'idée de revenir aux coutumes des temps de gloire; mais Alphonse à la Main-percée comprit, instinctivement peut-être, car il ne faut pas toujours attribuer trop de portée à des vues quelquefois troublées par de petites intrigues de famille, Alphonse comprit l'inconvénient qu'il y aurait à interrompre ainsi les traditions qui commençaient à Pélage, pour reprendre celles des Goths, en passant par celles des Mozarabes : il fit instruire le procès de la liturgie gothique et de la liturgie romaine. Celle-ci succomba devant le tribunal des évêques, et ensuite, dit-on, subit la sentence de Dieu par la voie du sort; cependant, elle triompha par la volonté du roi, ce qui donna naissance au proverbe : *Allà van leyes do quieren reyes,* « les lois vont où les rois les envoient. » La liturgie gothique fut laissée aux Mozarabes seuls, qui

(1) *Voyez* aux Notes et Pièces justificatives, n° II.

s'en servent encore dans une église de Tolède; et des moines de Cîteaux, venus de France, contrebalancèrent, par l'introduction de *la lettre française*, qui leur donna le monopole des écritures publiques, l'influence des Mozarabes. Ils la réduisirent à s'exercer dans le cercle où elle ne pouvait être qu'avantageuse.

Peu de temps après la conquête de Saragosse, une expédition imprudente, qu'Alphonse-le-Batailleur entreprit, l'an 1125, fit disparaître ce qui restait de Mozarabes dans les pays possédés encore par les musulmans. Les Almoravides n'avaient jamais montré ni les talens ni la longanimité des Ommiades; ils s'étaient impatronisés par la violence, et ne reculaient devant aucune mesure pour se soutenir. Ce que l'émir Alzamah et plus tard les princes de Cordoue n'avaient pas osé tenter dans la période ascendante et à l'apogée de la puissance musulmane, les Almoravides l'exécutèrent, sans hésitation, à une époque de déclin. Epouvantés de voir quatre mille chevaliers qui étaient partis de Saragosse s'avancer sans obstacles dans la province de Grenade, et cette petite armée se recruter sur sa route jusqu'au nombre de cinquante mille hommes, faire des siéges, exploiter le pays, enfin s'y arrêter par bravade, pendant qu'Alphonse jetait des filets dans la Méditerranée, ils n'attendirent que le départ du roi d'Aragon pour faire sentir les effets de leur terreur à ses imprudens coréligionnaires. Douze mille Mozarabes avaient suivi dans sa retraite Alphonse,

qui les combla d'honneurs en les établissant sur les bords de l'Ebre; les autres étaient rentrés dans leurs maisons sans précautions, peut-être sans se donner la peine de cacher les armes dont ils venaient de se servir. Ils se confiaient en leur multitude, et croyaient qu'après avoir montré leurs forces ils étaient inattaquables. Les Almoravides s'emparèrent d'eux aussitôt que les lances Aragonaises ne brillèrent plus sur les montagnes; ils les poussèrent devant eux comme des troupeaux, et les transportèrent en Afrique, où ceux qui voulurent prendre du service furent parfaitement bien traités et promus à des postes de confiance, soit à la cour, soit dans l'armée; mais aucun ne revit jamais l'Espagne. Une troupe de leurs descendans s'y montra du temps du roi Jean I^er; on les appelait *Fazfanes;* ils formaient l'élite de l'armée du Maroc. Le roi, en regardant leurs manœuvres, tomba de cheval et se tua.

Les Almoravides avaient permis aux Mozarabes qu'ils exportaient de vendre leurs biens, et ils avaient épargné ceux qu'ils ne croyaient pas coupables de connivence avec le roi d'Aragon; les Almohadis, qui remplacèrent les Almoravides, agirent avec moins de scrupule. Comme la garde chrétienne du sultan avait beaucoup contribué à retarder leurs progrès, ils étaient animés par un esprit de vengeance; le fanatisme religieux des sectes nouvelles se mêlant à ce sentiment, peut-être aussi le désir de récompenser leurs soldats sans pressurer les Maures d'Andalou-

sie, et pardessus tout la barbarie naturelle aux peuples du Maroc, ils exterminèrent dans chaque ville, à mesure qu'ils y entraient, les chrétiens et même les Juifs. La conquête de l'Espagne musulmane par ces sectaires, commencée l'an 1144, fut accomplie l'an 1171, après la reddition de Valence.

A partir de ce moment il n'y eut plus de Mozarabes, à moins que l'on ne donne ce nom aux esclaves chrétiens ou aux seigneurs factieux qui se réfugiaient chez les musulmans, aux dépens desquels ils négociaient le plus souvent leur retour en grâce. C'est à deux chevaliers de cette espèce que l'on dut la conquête de Cordoue. Les Arabes, chassés de province en province, s'étaient, dès le milieu du treizième siècle, concentrés dans le petit royaume de Grenade et dans celui d'Algésiras. Ce refoulement rendit compactes et agricoles des populations jusqu'alors disséminées et guerrières; il n'y avait donc plus de place au milieu d'elles pour les chrétiens, dont l'absence ne se fit pas sentir. Si quelques-uns étaient restés dans le pays, ils embrassèrent sans doute la religion mahométane, car les rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, lorsqu'ils entrèrent triomphalement dans les derniers asiles de ces Maures qui avaient possédé toute l'Espagne, trouvèrent, pour seuls représentans de la race Ibérienne, des renégats, des captifs, et une petite compagnie de négocians qui habitaient à Grenade la rue des Catalans. Grenade alors ressemblait un peu à ce que fut Alger; c'était

un grand entrepôt d'esclaves. Cependant, les négocians chrétiens y jouissaient d'une sécurité complète, et les précautions que prirent les renégats pour n'être pas forcés à abjurer, leur persévérance après la reddition de la ville, prouvent qu'ils avaient adopté l'islamisme sans contrainte. Nous ne possédons que des documens suspects pour nous faire une idée du traitement qu'éprouvaient les captifs : les relations romanesques nous représentent les Abencerrages comme très-charitables envers eux ; les relations historiques font, au contraire, une description attendrissante de l'état de ces malheureux. Les mazmoures ou bagnes, dans lesquels on les renfermait, étaient d'ordinaire de petites cavernes souterraines, voisines de la forteresse, destinées d'abord à servir de greniers : là, dit-on, ils pourrissaient, sans air, sans vêtemens, réduits à une nourriture infecte. Il y a nécessairement un peu d'exagération dans ce tableau. On sait que l'esprit chevaleresque des Grenadins ne se démentit pas au milieu des plus grands revers, et l'intérêt seul aurait suffi pour assurer un meilleur sort à des esclaves dont les services dépendaient de leur santé; mais on comprend que dans chaque ville, pendant le siége, on ait resserré ces hommes dont le nombre, l'héroïsme surtout, donnait de l'inquiétude; et comme tous les siéges furent longs, la famine dut sévir plus cruellement encore sur les captifs que sur les soldats. A chaque nouvelle conquête de Ferdinand, pendant que les capitaines s'empa-

I. 5

raient des forteresses, et que le cardinal d'Espagne plantait la croix sur la plus haute tour de la ville, le roi et la reine dirigeaient leurs pas vers les mazmoures pour y porter des consolations; mais c'était le lendemain seulement, au milieu des pompes religieuses, que ces cachots s'ouvraient au large : il en sortait des cadavres vivans que le grand jour blessait, et que l'on promenait cependant partout le camp avec leurs chaînes et leurs haillons, avant de les rendre à la liberté. Si la reine s'était arrêtée sur la frontière, à Séville ou à Cordoue, on les envoyait devant elle étaler leur hideuse misère; ils pouvaient ensuite regagner le foyer domestique, quand la charité leur en fournissait les moyens. N'y a-t-il pas, dans ces scènes d'apparat, quelque chose qui inspire la défiance? Les souffrances des captifs étaient réelles, sans aucun doute ; provenaient-elles d'un traitement inhumain ou de la force des circonstances? Les historiens sont passionnés ; ne cherchent-ils pas à faire partager leurs passions? Les romanciers ont pris un thême poétique ; décrivent-ils avec vérité des mœurs que peut-être ils ne connaissaient pas bien? On peut discuter ces points; mais il serait difficile de les décider aujourd'hui (1).

En résumé, sous les divers gouvernemens qui se succédèrent dans l'Espagne musulmane jusqu'aux Almoravides, les Mozarabes furent officiellement

(1) *Voyez* Pièces justificatives, n° III.

protégés. Les premiers émirs déployèrent en leur faveur une sollicitude plus constante qu'efficace, et ce fut aussi à leur profit que les Ommiades cherchèrent à détruire les préjugés religieux. Les gouverneurs indépendans les courtisèrent pour obtenir leur recommandation à la cour de Burgos. Les Almoravides n'eurent pour eux que de l'indifférence jusqu'à ce que, la mesure des révoltes étant comblée, ils les déportèrent, sans aucune haine, avec la conviction qu'ils n'outrepassaient point leur droit de légitime défense. L'histoire de ces temps reculés, écrite sommairement par des chroniqueurs partiaux, ne permet guère de saisir sous leur vrai jour les relations journalières qui font la vie des peuples, et rendent le joug ou supportable ou accablant; ces détails peuvent être appréciés différemment, suivant les points de vue. On peut dire avec raison que le bas peuple musulman était hostile aux chrétiens, et, avec plus de raison encore, que les chrétiens ne firent rien pour diminuer cette hostilité; ils mettaient leur gloire à la braver : mais de l'ensemble des actes politiques il ressort que les Arabes d'Espagne avaient pris pour base de leur domination la tolérance. Religion, institutions, mœurs, costumes, ils toléraient tout chez leurs sujets chrétiens, mais sans en adopter rien ou presque rien. C'est là une vertu difficile, la première et la plus nécessaire des vertus pour les peuples qui veulent faire des conquêtes et les garder. Sous ce rapport, l'Orient a souvent donné à l'Occident des

leçons dont celui-ci n'a jamais profité. On pourra trouver cette assertion paradoxale; mais que l'on examine de près les peuples ottomans, ces hordes qui depuis huit siècles exploitent de vastes empires, et l'on ne trouvera pas de raison plus solide pour expliquer le phénomène de leur domination prolongée.

---

# HISTOIRE

# DES ARABES D'ESPAGNE

SOUS

# LA DOMINATION DES CHRÉTIENS.

## CHAPITRE PREMIER.

Fondation et premiers accroissemens du royaume de Léon.

(De l'an 718 à l'an 1035.)

Il ne faut pas se figurer les premiers Etats chrétiens de la péninsule Espagnole d'après ce que l'histoire ou les temps présens paraissent offrir d'analogue ; nulle part on ne trouve rien qui puisse leur être comparé avec exactitude, parce que jamais aucun autre Etat ne s'est fondé dans des conditions pareilles aux leurs. Les Arabes, en envahissant, dans l'espace de trois années, la vaste région qui s'étend des Pyrénées au détroit de Gibraltar, l'avaient subjuguée sans la remplir. Ils occupaient toutes les

places fortes, mais rien que les places fortes; les chrétiens étaient partout; dans les citadelles, mêlés à leurs vainqueurs; dans les villes et les campagnes, seuls et en quelque sorte maîtres du terrain, car la nature a merveilleusement disposé cette contrée pour les luttes de l'indépendance : en Espagne, les forteresses ne commandent pas à plus d'une portée de trait, elles ne servent que de repaires. Quand l'infant don Pelayo (1) se révolta, probablement vers l'année 718, à la suite de la violence que le gouverneur de Gijon fit à sa sœur, la masse des forces musulmanes était dirigée sur Narbonne : les garnisons que l'on pouvait lui opposer n'avaient sans doute point d'importance, car la province des Asturies, isolée par la mer et les montagnes, ne se trouvait sur aucune ligne d'opérations, et ne méritait pas d'être gardée soigneusement. Cela explique ses premiers succès : dans la suite, on les a imputés à miracles; mais on devrait plutôt s'étonner de la lenteur de ses progrès au milieu d'une population qui lui était dévouée, si l'on ne remarquait que sa sauve-garde fut tout entière dans son insignifiance. Les Arabes d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, ne prenaient garde à une révolte qu'à la dernière extrémité; don Pelayo

(1) Pour éviter la bigarrure, nous avons conservé aux noms propres leur orthographe castillanne autant que l'usage le permet. Nous prions le lecteur de ne pas voir en cela une affectation d'exactitude, et de ne pas l'attribuer à un désir puéril de faire à peu de frais de la couleur locale.

s'efforça de ne point attirer leur attention. En évitant de former aucun établissement, il se rendait insaisissable, et il fut pour ainsi dire inaperçu. Les chroniqueurs musulmans ne mentionnent pas une seule fois son nom, les chroniqueurs chrétiens contemporains passent également sous silence tout ce que les écrivains des siècles postérieurs ont rapporté de ce prince. L'histoire lui a donné le titre de *roi*, qu'il ne porta jamais; il était, à proprement parler, un chef de proscrits : de nos jours, on l'eût appelé un *guerrillero*. Les chrétiens des campagnes l'aidaient tous dans ses entreprises, mais secrètement; il les renvoyait après avoir fait un coup de main, et n'emmenait avec lui que les hommes d'élite. Son armée tenait tout entière dans la grotte de Covadonga, où trois cents soldats ne s'abriteraient pas à l'aise. S'il pénétrait dans une ville, c'était pour la piller et la saccager; il en sortait aussitôt après; et les couvens, auxquels il donnait de grosses parts de butin, lui servaient de lieu de refuge. Il mourut dans celui de Cangas de Onis, de sa mort naturelle, après vingt années d'une vie errante, dont chaque jour fut signalé par une escarmouche. Son œuvre se réduit à la destruction de quelques forteresses. Il avait semé de ruines les pays qu'il parcourait; mais ces ruines étaient fécondes; l'arbre de la restauration espagnole jeta au milieu d'elles de vigoureuses racines. Don Favila son fils hérita de son autorité, qu'il exerça pendant deux années seulement. On ne connaît de lui

que sa fin tragique : des ours le dévorèrent, l'an 739, dans les montagnes où il s'était égaré en chassant.

Les Asturiens révoltés élurent, pour remplacer don Favila, le fils du duc Pierre de Cantabrie, don Alonso, qu'ils avaient vu combattre au milieu d'eux, à côté de don Pelayo. Don Alonso, surnommé le Catholique, possédait de son chef les provinces Vascongades et un petit canton situé auprès des sources de l'Ebre, celui qui devait donner au plus grand royaume d'Espagne le nom qu'il reçut de ses nombreux châteaux, la Castille (1). Les Arabes n'étaient jamais entrés dans ces pays montagneux; la population y était homogène et forte, la frontière en excellent état de défense : don Alonso y trouva le point d'appui qui manquait à ses prédécesseurs. Il appela sous ses drapeaux quelques seigneurs de l'Aquitaine et les fugi-

(1) Ce n'est pas même à la Castille d'alors que se rapporte le dicton : *Harto era Castiella pequeño rincon quando Amaya era cabeza y Fitero mojon.* (La Castille était un assez petit coin quand elle avait Amaya pour capitale, et Fitero pour frontière.) Amaya n'était point encore repeuplée, et Fitero appartenait aux Arabes. La tradition dit que les Arabes ne dépassèrent pas l'endroit nommé *Peña horadada* (pierre percée), à six lieues au nord de Burgos; le défilé de Briviesca les trompa sans doute; ils le prirent pour la porte de l'Espagne. Cependant on n'expliquera pas facilement comment le nom qu'ils donnèrent aux provinces basques est resté à un de leurs districts; *Alava* signifie en arabe le pays des châteaux; il est vrai que dans ces provinces tous les autres noms de lieux sont basques ou romans.

tifs qui erraient dans les vallées de la Navarre; beaucoup de chrétiens s'échappèrent des villes de l'intérieur pour le rejoindre. A l'aide de ces renforts, il put s'emparer des districts qui interceptaient sa communication avec les Asturies: les garnisons arabes furent anéanties sous les efforts combinés des Asturiens et des Basques; l'insurrection se propagea dans la Galice. Lorsqu'il eut déblayé complètement son territoire et organisé ses bandes en armée, don Alonso franchit les monts. Cette attaque, longuement, savamment préparée, exécutée avec élan, fit tout plier devant elle; en quatre années, les armes chrétiennes s'étaient portées jusqu'au midi du Duero, et brillaient sur les cîmes de la Sierra de Guadarrama (1).

A voir sa marche rapide, on dirait que don Alonso va relever l'empire Wisigoth, dont tous les élémens gisent sur le sol, et rejeter dans la mer les Arabes, que des guerres civiles dévorent. Les portes des citadelles s'ouvrent à son approche, les garnisons s'enfuient, les campagnes sont peuplées de chrétiens, il n'a qu'à poursuivre; s'il veut s'arrêter pour prendre haleine, sa frontière est facile à défendre, protégée par un fleuve et des remparts glacés: mais déjà, dans

(1) La Sierra de Guadarrama sépare la vallée du Duero de celle du Tage; elle court du nord-est au sud-ouest, et passe à environ dix lieues au nord de Madrid. Don Alonso-le-Catholique s'avança de ce côté jusqu'à Ségovie et Avila.

ce temps, rien ne se passait en Espagne comme dans le reste de l'Europe. Les Espagnols d'alors n'étaient plus ces Visigoths qui savaient fonder mieux encore que vaincre ; ils étaient déjà les Espagnols que nous voyons aujourd'hui. Vingt-cinq années de courses dans les montagnes les avaient habitués à s'enrichir de butin, à se contenter au besoin des fruits d'une terre sauvage, à dédaigner le travail, auquel ils préféraient le danger. Ils descendaient dans les campagnes fertiles, non pour s'y établir régulièrement, mais pour y dominer et y vivre à l'aventure avec plus de profit que dans leurs âpres déserts. Ce qu'ils voulaient, c'était une occupation militaire en face d'une autre ; et malgré le génie du roi, cette occupation se fit sans plan, sans grandeur. Au lieu d'organiser le pays derrière elle et de continuer à marcher, l'armée se dispersait en avançant ; les limites de son mouvement se trouvèrent tracées, non par la résistance des ennemis, mais par son propre épuisement. De l'autre côté de la Sierra de Guadarrama, les Mozarabes, qui l'attendaient pour se déclarer, virent leur espérance déçue ; ils se hâtèrent de donner aux musulmans des gages de soumission, et l'occasion de restaurer l'Espagne d'un seul coup fut perdue à jamais.

Pendant le règne de don Alonso-le-Catholique, de l'an 739 à l'an 757, les chrétiens n'occupèrent solidement que le revers septentrional de la chaîne pyrénéenne et cantabrique, depuis les confins de la

Navarre jusqu'à l'extrémité de la Galice. Dans cette bande étroite, on voyait des couvens en grand nombre et quelques maisons fortes qui servaient de fermes. La culture ne s'étendait pas au-delà des limites que pouvait protéger le *ricohome*, propriétaire de la maison forte, ou l'*avoué* du couvent. Il n'y avait pas de villes ; la pêche nourrissait les plus pauvres habitans. Tout le reste du vaste pays que l'on appela plus tard le royaume de Léon, n'était, à proprement parler, que *la marche militaire* des chrétiens. Là, dans les vallées de la Pisuerga, de l'Esla, du Duero, dans les districts méridionaux de la Galice et aux bords du Miño, des châteaux couronnaient toutes les hauteurs; les uns étaient démantelés, parce que don Alonso n'avait pas pu y mettre de garnison; les autres renfermaient de petites troupes qui passaient leurs jours à donner ou recevoir des alarmes, tantôt agissant pour leur propre compte, tantôt se réunissant à l'appel du roi pour une expédition importante. Ces châteaux étaient pris et repris, abattus et réédifiés, abandonnés quelquefois après leur pillage, réoccupés ensuite au caprice d'un chef, ou suivant que ce chef était en force pour garder plus ou moins de pays. Dans cette partie du royaume, le peuple était organisé en armée; le code qui le régissait ne contenait guère que des réglemens pour le service militaire et le partage du butin. La hiérarchie se réglait au sein de cette société, comme dans les troupes, d'après le nombre de soldats que chacun amenait au

combat. Les impôts et redevances se prélevaient seulement sur les dépouilles de l'ennemi ; le seigneur prenait la dîme, le roi le quint. Le roi n'avait pas de capitale : toujours en mouvement ou placé aux avant-postes, il menait la vie d'un chef de partisans ; il se peignait sur la devise de son écu, le lion qui rôde cherchant sa proie.

Don Alonso avait, en quatre campagnes, conduit les armes chrétiennes aussi loin qu'elles devaient aller pendant trois siècles. L'état de choses qu'il institua convenait sans doute au caractère espagnol, puisqu'il n'y fut rien changé, malgré tous ses inconvéniens et les facilités que l'on avait pour mieux faire, jusqu'au règne de don Ramiro I^er^. Dans cette période de cent années, une seule ville, Oviédo, fut relevée au centre des Asturies pour y servir de dépôt d'armes et de vivres ; les rois ne l'habitèrent presque jamais. Les chrétiens, qui arrivaient de toutes parts dans le royaume de Léon, y étaient employés à occuper de nouvelles forteresses, et les mailles du réseau se multipliaient ainsi, mais il n'était pas question de créer une frontière en-deçà des montagnes. Don Ramiro, qui régna de l'an 842 à l'an 850, profita d'une circonstance heureuse pour entrer dans un système plus fécond. Le bruit de l'invention des reliques de saint Jacques et des grands miracles qu'elles opéraient s'était répandu en Europe ; il attirait à Compostelle une foule de pélerins ; et ces pélerins, après avoir prié sur le tombeau de l'apô-

tre, frappaient volontiers un grand coup d'épée pour remercier le patron de l'Espagne des grâces obtenues par son intercession : il importait de seconder ce mouvement. Don Ramiro éleva d'abord, d'étapes en étapes, des cabanes hospitalières pour tracer ce célèbre chemin de Saint-Jacques, dont le nom est resté à la voie lactée dans la langue du peuple ; il résolut ensuite de le couvrir de manière à le rendre sûr. De grands centres de population, échelonnés à peu de distance les uns des autres, pouvaient seuls remplir ce but, car les faibles garnisons des châteaux se bornaient à réprimer des incursions qu'elles ne prévenaient jamais. Don Ramiro détermina l'emplacement de villes nouvelles, depuis l'embouchure du Miño jusqu'à la frontière de l'Alava, sur une ligne parallèle au prolongement des Pyrénées. Les principales étaient Tuy, Astorga, Léon, Saldaña et Miranda. Trois rois travaillèrent pendant plus de quarante ans à l'édification de leurs enceintes fortifiées, don Ramiro le fondateur, don Ordoño Ier son fils, et don Alonso-le-Grand qui la termina. Les Arabes étaient entièrement expulsés du territoire qui se trouve en arrière de cette ligne de places : la culture put donc se développer, avec moins de danger que par le passé, sur les deux versans des monts d'Asturie. La *Marche chrétienne* commença au-delà de Léon, qui devint la capitale du royaume, et lui donna son nom. Depuis long-temps les rois y faisaient leur résidence habituelle.

Mais ce n'était qu'un pas en avant : d'Oviédo à Léon, il y a vingt-cinq lieues au plus ; tout le territoire des chrétiens n'avait pas quarante lieues de profondeur. Don Alonso-le-Grand (IIIe du nom), dont le règne dura de l'an 866 à l'an 910, mit à profit les divisions des Arabes pour élever une seconde ligne de forteresses le long du Duero et de la Pisuerga. Zamora sur le Duero était le principal boulevard de celle-ci, qui se continuait par Toro, Simancas et Dueñas, en remontant la Pisuerga, et s'étendit plus tard par Burgos jusqu'à Nagera et Calahorra sur l'Ebre. La *Marche* fut reportée au midi du Duero ; c'est là l'origine du nom d'Estramadoure. Au nord du fleuve, la charrue passa sur les anciens champs de bataille ; et les maisons des laboureurs, se groupant autour des châteaux, formèrent peu à peu des villes. Dans ce mouvement, comme dans celui qui l'avait précédé, on ne laissa pas un Arabe en arrière. Le refoulement s'opérait alors d'une manière absolue, car l'un des deux peuples n'aurait pas admis de capitulations, et l'autre n'était pas encore fait à l'idée d'en subir.

L'établissement des Léonais sur les bords du Duero semble avoir épuisé l'élan de la nation ; un siècle s'écoula sans qu'elle fît aucune tentative pour dépasser la rive droite de ce fleuve : il est vrai que les circonstances du dedans et du dehors n'y prêtaient pas. A peu près au moment où don Alonso-le-Grand descendait dans la tombe (décembre 910),

un homme du plus beau génie, Abderrahman Anasir Ledin-Allah, montait sur le trône de Cordoue (novembre 912) : dans le royaume de Léon, les enfans de don Alonso se disputaient le pouvoir ; et bientôt on vit s'élever, sous le titre de comté de Castille, un Etat d'abord vassal de nom, puis indépendant de fait et de droit, tandis qu'Abderrahman, de sa main puissante, comprimait les révoltes et rétablissait l'unité dans l'empire Arabe. Les chrétiens eurent alors assez à faire chez eux pour ne plus penser à de nouvelles acquisitions : cependant les comtes de Castille, resserrés dans un territoire exigu où ils auraient fini par être étouffés, déployèrent une activité sans relâche, jusqu'à ce qu'ils se fussent donné aussi une ligne de frontières sur le cours du haut Duero. Roa, Osma, Gormaz, furent fortifiés sur cette ligne ; mais les armes musulmanes pénétrèrent à plusieurs reprises entre les forteresses, et le théâtre de la guerre se trouva de nouveau dans les provinces que don Alonso-le-Grand avait possédées paisiblement. Abderrahman poussa ses incursions jusqu'auprès de la capitale du royaume de Léon ; après lui, Almanzor, ministre du calife Hescham II, alla plus loin, et ravagea Santiago de Compostelle. Abdelmelek-Almodaffar, fils d'Almanzor, entra quatre fois dans la ville de Léon, dont il rasa les murailles. Toute la contrée située en-deçà des montagnes des Asturies redevint ainsi, pendant un siècle entier, ce qu'elle avait été avant le règne de don Ramiro I^er^, une marche mili-

taire. Les Arabes s'y répandaient chaque année, pillaient, brûlaient, renversaient; puis, quand ils s'étaient retirés de gré ou de force, les chrétiens revenaient prendre leur place, et relevaient les ruines: mais, dans cette lutte, les deux peuples se bornèrent à un mouvement de flux et de reflux, sans jamais s'arrêter l'un ou l'autre sur le pays qu'il envahissait; et lorsqu'en l'année 1009, la mort d'Abdelmelek livra l'empire de Cordoue à l'anarchie, les chrétiens n'eurent qu'à fermer les brêches de leurs remparts. La rive droite du Duero leur restait sans contestation; ils reprirent leur ancienne ligne le long de ce fleuve, en l'appuyant au plateau de Soria.

Les querelles que fit naître la succession d'Hescham II fournirent aux princes chrétiens de nombreuses occasions d'intervenir avec profit dans les affaires des Arabes, ou de s'abattre sans danger sur quelque ville mal pourvue de moyens de défense. Pendant trente années environ, la grande guerre cessa. Il n'y avait plus à Cordoue de califes respectés qui pussent conduire tout leur peuple à la guerre sainte, ni dans les provinces de ces grands rebelles aussi puissans que les califes: chaque gouverneur recevait avec cérémonie les ordres de son souverain; mais il n'en tenait aucun compte, et ne se mettait en mouvement que d'après les convenances de ses intérêts. Les vastes expéditions furent remplacées par des coups de main, les généraux par des capitaines. Les Arabes d'Espagne désapprirent

alors l'art de la guerre, tel que l'avaient pratiqué Tharik, Abderrahman, Almanzor; ils perfectionnèrent la science de la chicane militaire, et, de ce moment, l'arrêt de leur déchéance fut prononcé : mais s'ils étaient désormais destinés à être toujours battus, ils n'en devinrent que plus propres à faire beaucoup de mal à leurs ennemis; et depuis la mort d'Abdelmelek, les chrétiens, quoique mieux assurés dans la possession des provinces septentrionales, y furent moins tranquilles que par le passé. Autrefois, les armées suivaient une marche méthodique; on connaissait d'avance les points menacés ; on sauvait, par une victoire, les moissons d'un district entier, et, dans tous les cas, les ruines ne s'étendaient que sur le passage de l'armée ennemie : la guerre de partisans ruinait, au contraire, tout le pays, sans faire perdre un pouce de terrain. A tout moment, il sortait des châteaux de la frontière arabe des bandes qui n'avaient d'autre but que le pillage, et allaient faire une *algara*. Ces partis, assez forts pour combattre des troupes de milice, assez faibles pour qu'il leur fût facile de dissimuler leur marche, se dirigeaient par les cantons déserts vers les cités populeuses, s'embusquaient pendant la nuit auprès d'une *vega* ou banlieue cultivée, et ne se montraient qu'après avoir laissé les laboureurs se répandre dans les campagnes. Tout à coup ils cernaient le pays, tandis que leur opération était masquée par une fausse attaque sur la ville voisine; ils rassemblaient hommes et

troupeaux en une caravane qu'ils poussaient devant eux à coups de lance, et disparaissaient avant que le tocsin eût propagé l'alarme. Bientôt les châtelains et les chevaliers étaient avertis à plusieurs lieues à la ronde; ils amenaient tout ce qu'ils pouvaient réunir de monde, reconnaissaient, à la lueur des incendies, la route que les Arabes suivaient dans leur retraite, et cherchaient à gagner un passage difficile où ils jugeaient qu'ils pourraient les prévenir. Le plus souvent ils ne se pressaient pas d'arriver, car la loi des prises leur adjugeait tout le butin si la chevauchée durait plus d'une nuit; dans le cas contraire, chacun reprenait ce qui lui avait été enlevé, en réservant seulement les *enchas* ou dédommagemens pour les blessés. Telle était la fréquence de ces *algaras* et la hardiesse des Arabes à s'aventurer au cœur des pays chrétiens, que les rois même, dans les couvens où ils séjournaient, car alors il n'était guère question de palais, avaient toujours auprès d'eux un piquet de chevaux sellés et des védettes pour observer toutes les avenues. La paix signée entre les princes ne mettait pas les habitans à l'abri de pareilles déprédations; les algaras n'étaient pas considérées comme expéditions de guerre ni comme infractions aux traités. En effet, il eût été impossible aux gouverneurs musulmans d'empêcher leurs alcaïds d'aller ainsi en course, et la noblesse chrétienne des places frontières ne se serait pas accommodée non plus d'un repos qui l'aurait rendue pauvre et inutile. Les prin-

ces eux-mêmes trouvaient de l'avantage à entretenir par ce moyen l'esprit militaire, l'habitude de la vigilance, le goût du pillage, qui était, après le zèle religieux, le plus puissant ressort dont ils disposaient. Il existe en Espagne, sur le sol et dans la langue, de nombreux témoignages de l'état de choses que nous venons de décrire; les tours en ruines dont les campagnes de certaines provinces sont parsemées étaient autrefois des *atalayas*, et servaient en même temps de postes pour la découverte, et de greniers pour les récoltes; une ferme se nomme encore, en castillan, *terre défendue*, « dehesa » (terra defensa). Le caractère espagnol s'est formé sous l'influence de ce régime singulier; il y a pris la vigueur, l'insouciance du danger, la férocité, la patience dans la misère, le goût pour les professions aventureuses et les gains aléatoires, qui forment ses traits les plus saillans. Toute la vie de l'Espagne, à cette époque, se résume dans un proverbe caractéristique : *Mientras mas Moros, mas ganancia*, disaient les châtelains, lorsqu'on leur apprenait qu'un parti d'ennemis ravageait les terres de leur juridiction : « Plus il y a de Maures, plus il y aura de butin. »

Enfin, l'empire de Cordoue se brisa l'an 1031. Hescham-el-Motad-Billah, dernier calife de la dynastie ommiade, se démit lui-même de sa dignité, qui ne lui donnait plus assez de force pour faire le bien. Gehwar-ben-Mohammed, qui lui succéda en

vertu de l'élection du peuple de Cordoue, prit bien le titre de calife; mais les gouverneurs des provinces ne voulurent pas le reconnaître comme leur maître, et il ne put les y contraindre. Douze principautés se formèrent des débris de ce majestueux empire, que le grand Abderrahman-ben-Moawia avait fondé; en même temps il éclata presque autant de guerres civiles qu'il y avait de princes. Par une coïncidence providentielle, l'unité se rétablissait chez les chrétiens lorsque le désordre le plus complet s'emparait ainsi des musulmans. Une ère nouvelle allait s'ouvrir pour l'Espagne chrétienne, sous les auspices d'une nouvelle dynastie. La race abâtardie des rois Goths, après avoir accompli l'œuvre qui lui était destinée, disparut pour toujours de la scène, et fit place à la race héroïque des rois de Navarre. Ici nous devons reprendre l'histoire de plus haut.

## CHAPITRE II.

DON FERNANDO-LE-GRAND, ROI DE CASTILLE ET DE LEON.

Fondation du royaume de Navarre. — Principauté de Catalogne. — Fondation du royaume d'Aragon. — Réunion de la Castille au royaume de Léon. —Conquête de Sena, Lamego et Viseu. — Mores Mudéjares. — Le roi de Castille suzerain des princes musulmans. — Conquête de Coïmbre.

(1035–1065.)

Vers la fin du huitième siècle, pendant un de ces courts instans de loisir que lui laissait la fondation laborieuse d'un empire nouveau, Charlemagne avait jeté ses regards au-delà des Pyrénées. Attiré par des promesses perfides, il était descendu en Espagne, où il croyait trouver des auxiliaires, mais il n'y trouva que des ennemis. Chrétiens et musulmans se réunirent pour combattre le formidable empereur qui en voulait à leur indépendance; ils le forcèrent bientôt à repasser les monts, et accablèrent son arrière-garde dans les défilés de Roncevaux; mais la défaite de Charlemagne ne profita pas aux Arabes. Dans tout le pays qu'avaient parcouru les armées françaises, il n'était pas resté debout une forteresse; nulle part les Arabes ne pouvaient tenir, car leur do-

mination tombait avec les places fortes qu'ils occupaient, tandis que les chrétiens, enfans du sol, se faisaient un rempart de chaque rocher. Quelques seigneurs du Béarn, du Bigorre, du Comminge et du Couserans, protégés par leur origine gothique, prirent possession des vallées qui étaient le plus à leur convenance, sur le versant méridional des Pyrénées; ils y élevèrent des châteaux, et commencèrent, peu après le départ de Charlemagne, à diriger des incursions heureuses sur les pays plus riches que les Arabes conservaient. Les conquêtes de Louis-le-Débonnaire en Catalogne les aidèrent à se soutenir. Ce prince avait, l'an 801, réduit Barcelonne à capituler, et il en avait fait la capitale d'une principauté qui comprenait Vique, Girone, Ampurias, Figuières, Urgel, le comté de Pallas et la Ribagorza : c'était de ce côté menaçant que les Arabes portaient leurs efforts; et la principauté de Barcelonne, en se consolidant de jour en jour, devenait le boulevard de l'Aragon, comme le royaume de Léon était celui de la Navarre. Il est difficile de préciser l'époque à laquelle les petites seigneuries des Pyrénées se réunirent en un seul Etat. Suivant toute apparence, don Sancho, surnommé Abarca, fut le premier qui, vers l'an 905, prit le titre de roi de Navarre, et releva les murailles de Pampelune, sa capitale. Sous les règnes de ses trois premiers successeurs, la Navarre s'étendit graduellement, à peu près jusqu'aux limites que nous lui voyons aujourd'hui. En outre, le comté

de Jaca ou d'Aragon en faisait partie, ainsi que la Ribagorza et le pays de Sobrarbe. Don Sancho III, le Mayeur ou le Grand, hérita du royaume ainsi constitué. Il monta sur le trône l'an 1003; et l'an 1028, la mort du dernier comte de Castille, dont il avait épousé la sœur et l'héritière, dona Nuña, fit passer les Castillans sous son autorité. Le sceptre de Léon tombait en quenouille vers la même époque : don Bermudo III n'avait pas d'enfans; dona Sancha sa sœur, héritière présomptive du royaume, devint le gage de la paix entre le roi de Léon et le roi de Navarre, qui prétendait, en vertu de la force, être reconnu pour suzerain dans toute l'Espagne chrétienne. Dona Sancha épousa, en 1034, le second des fils du roi de Navarre, don Fernando, que sa mère dota du comté de Castille, et son père de la Rioja navarraise (1). L'une des conditions de ce mariage était que don Fernando prendrait le titre de roi. L'année suivante, don Sancho-le-Mayeur mourut après avoir partagé ses Etats entre ses quatre enfans. Don Garcia l'aîné eut la Navarre, don Gonzalo la Ribagorza et la Sobrarbe, dont il fut bientôt dépouillé par son frère, don Ramiro-le-Bâtard, qui réunit ce petit royaume au royaume non moins exigu d'Aragon. Les Etats de don Ramiro se composèrent alors de cinq vallées comprises entre la Noguera - Ribagor-

(1) Dont la capitale était Najera, et qui se nommait alors le *royaume de Najera.*

zana et la rivière d'Aragon. Don Fernando garda la Rioja. Roi de Castille par héritage, il n'attendit pas long-temps avant de voir se réaliser la perspective qu'il avait de succéder au roi de Léon; don Bermudo mourut en 1037, et don Fernando se fit aussitôt reconnaître à sa place, suivant les termes de son contrat de mariage. Il n'y eut plus alors en Espagne de prince qui pût lui être comparé pour la puissance et l'étendue de ses domaines.

Le travail lent et pénible de la fondation des Etats chrétiens était enfin terminé. Pour arriver à son but, la Providence s'était servi de moyens bien détournés, mais admirables. Sous don Alonso-le-Catholique, on avait pu espérer un instant que la restauration de l'Espagne allait s'accomplir par les mêmes hommes qui avaient vu sa ruine; cette occasion étant perdue par des fautes inexplicables, l'empire arabe s'étant constitué sur de fortes bases, le salut arriva du côté où l'on ne devait attendre que désastres. Les chrétiens divisent leurs efforts; les prétendans surgissent à chaque nouveau règne; les royaumes se partagent; de la cîme des Pyrénées descendent autant de petits princes que de torrens; chacun a sa vallée où il se maintient, en guerre avec tous ses voisins; mais chacun se sent à l'étroit; prétendans, rois légitimes, vassaux révoltés, seigneurs d'une vallée, tous, à l'envi l'un de l'autre, arrachent un morceau de terre à l'ennemi commun; les frontières s'éloignent des capitales; bientôt les plus forts s'impo-

sent aux plus faibles, les torrens forment des rivières, et ces rivières se versent dans un fleuve, lorsqu'elles ont fécondé les campagnes qui leur étaient assignées. La Galice, le royaume de Léon, la Castille agrandie ne reconnaissent plus qu'un maître; les générations, façonnées aux armes et aux privations par la guerre civile comme par la guerre étrangère, ne savent plus ce que c'est que le danger; les hommes sont de fer, ils demandent à se signaler dans les combats. L'époque des grandes conquêtes est arrivée.

Don Fernando ne perdit pas une année pour entrer en campagne. L'an 1038 il passa le Duero, et s'empara successivement de Sena, de Lamego et de Viseu. A Lamego, les habitans furent en partie massacrés, en partie réduits en esclavage, et employés à reconstruire les églises ruinées. A Viseu, le roi, pour venger la mort de don Alonso V, qui avait été tué devant cette ville, n'épargna pas une âme; ceux des habitans qui échappèrent au massacre durent la conservation de leur vie à l'avarice des soldats chrétiens. Ils faisaient partie du butin comme les bestiaux et les vases d'argent; don Fernando n'arrêta sa fureur que devant le droit des propriétaires. A Sena, les Arabes exigèrent une capitulation et se rendirent à la condition de conserver leurs propriétés, pour lesquelles ils paieraient tribut comme faisaient les Mozarabes dans les pays de la domination musulmane. C'est le premier exemple d'un arrange-

ment de ce genre ; et l'histoire des Arabes, sous la domination chrétienne, ne commence réellement qu'à la prise de Sena.

Il est vrai que sous Alphonse-le-Chaste, entre les années 822 et 835, après la révolte de Mérida, quelques musulmans, réfugiés sur les Etats du roi de Léon, avaient formé une petite colonie en Galice ; mais ils furent tous exterminés, au nombre de cinquante mille, disent les chroniqueurs, à la suite d'une tentative que leur chef, Mohammed-ben-Abd-el-Kébir, fit pour se rendre indépendant. Depuis lors, il y avait eu souvent des alliances entre des chefs Arabes et des chefs Espagnols, qui se prêtaient mutuellement leur territoire après avoir pris les précautions suffisantes ; mais on n'avait pas vu d'autres Arabes se fixer en masse dans les Etats chrétiens, et les réfugiés qui renonçaient pour toujours à leur patrie embrassaient d'ordinaire le christianisme. Le nombre de ces derniers fut peut-être considérable. En effet, on trouve, au bas des actes publics des neuvième et dixième siècles, beaucoup de noms arabes suivis de titres de dignités ; quelques-uns, tels que celui de *Sarracinis,* sont des noms patronimiques dont l'adoption ne peut guère s'expliquer autrement que par une origine étrangère : cependant, on n'en doit pas conclure que le mélange des deux races s'opérât ; il ne s'agissait là que de quelques individus. Les Arabes, en reculant d'un château sur l'autre, emmenaient toutes les populations musulmanes.

Quant aux prisonniers de guerre qui étaient réduits en esclavage, leur nombre n'était pas aussi élevé que pourrait le faire supposer un état de guerre continuelle; le danger d'en conserver autant que la victoire en procurait, décidait souvent les chrétiens à les égorger sur le champ de bataille. Ces atroces conséquences du triomphe du faible amenaient des représailles, et la guerre se faisait, de part et d'autre, avec une cruauté inouie. Par un contraste singulier, mais qui s'explique aisément, les relations d'individus à individus étaient aussi courtoises que les relations de peuple à peuple étaient barbares. Lorsque les chrétiens furent mieux établis chez eux, ils purent se montrer plus clémens, et dans le même temps les Arabes, qui étaient attaqués, non plus dans le pays où ils campaient, mais dans celui où ils avaient des foyers, commencèrent à préférer le joug des ennemis de l'islam à une indépendance achetée par la misère. On comprend donc que le fait d'une capitulation comme celle de Sena n'ait pu se produire qu'après trois siècles de lutte ; il était trop nouveau, blessait trop les préjugés pour se répéter immédiatement. Lamégo, emporté d'assaut, n'avait d'ailleurs pas à réclamer les avantages dus à la soumission volontaire, et la soif de la vengeance aurait fait repousser toute proposition de la part des habitans de Viseu.

Depuis long-temps les Espagnols désignaient tous les musulmans, sans distinction de race, sous

le nom de *Mores;* nous adopterons désormais cette dénomination fautive avec son orthographe castillane. Les Mores indépendans donnèrent à ceux de leurs coreligionnaires qui vivaient parmi les chrétiens le titre de *Mudejares*, dont la signification ne nous est pas connue (1); les Espagnols n'admirent pas cette distinction; ils appelaient simplement les mudejares sujets mores (*vassallos moros*). Nous recourrons à l'épithète arabe toutes les fois que la clarté du discours l'exigera.

La conquête de trois places importantes qui couvraient la frontière du Duero, du côté le plus faible, permit à don Fernando de s'établir solidement en Portugal. Il dirigea de là des expéditions contre les émirs de Badajoz et de Séville, qui le reconnurent bientôt pour suzerain en se soumettant à lui payer tribut. L'émir de Tolède et celui de Saragosse furent ensuite contraints à subir la même loi. Ce système d'imposer le vasselage, au lieu de chercher à faire des acquisitions directes, paraît avoir été particulier à don Fernando premier. Il avait de grands avantages; et s'il eût été suivi avec persévérance, appliqué avec vigueur, peut-être eût-il produit plus de résultats fé-

(1) Damiano Fonseca, qui ne mérite aucune confiance, dit que *mudejare* signifie *converti*. Marmol, auteur versé dans la connaissance de l'arabe, mais dont les traductions sont souvent fautives, prétend que le mot *mudejare* vient de *dedjal*, l'antechrist. Nous devons ajouter que cette interprétation est inadmissible.

conds que l'autre. Les contributions qui rentraient une année servaient, s'il en était besoin, à faire rentrer les contributions de l'année suivante, et les Mores ainsi forgeaient eux-mêmes leurs chaînes; l'émir de Séville en fit l'expérience à ses dépens. Don Fernando porta de cette manière la terreur de son nom jusque dans les provinces où les musulmans se plaignaient autrefois de ne pouvoir accomplir leur devoir de la guerre sainte sans quitter pour trop long-temps leur maison. Il se montra fort jaloux de ce droit de suzeraineté, qui lui donnait l'obligation de protéger ses vassaux; il arrêta de vive force les incursions du roi d'Aragon dans la principauté de Saragosse, se fit le gardien des frontières musulmanes, et, pour mieux exprimer ses prétentions, il prit le titre d'empereur; les chroniqueurs espagnols lui ont conservé seulement celui de *par de emperador;* ils le lui attribuent à propos de ses débats avec Henri III, qui voulait se faire reconnaître comme chef temporel de toute la chrétienté : mais il est plus probable que don Fernando, après avoir vaincu ses deux frères dans deux batailles qui leur coûtèrent la vie, réduisit la Navarre et l'Aragon à une sorte de dépendance, et voulut constater sa suprématie par un titre auquel les rois de Léon avaient souvent prétendu. On est d'autant plus fondé à le croire, malgré l'obscurité des chroniques, que l'on voit son arrière-petit-fils faire revivre ce vasselage, dont les rois d'Aragon ne se rachetèrent que dans le courant du treizième siècle. Sur la fin de son

règne, don Fernando rompit avec l'émir de Badajoz, auquel il enleva Montemayor et Coïmbre. Cette dernière ville ne succomba qu'après un siége de sept ans, l'an 1064. Les chroniqueurs rapportent que l'armée chrétienne, affamée dans son camp, allait se retirer, lorsque les moines d'un couvent voisin lui ouvrirent leurs greniers, et la mirent en état d'achever l'entreprise. Le fleuve Mondégo devint alors la frontière des chrétiens, et don Fernando détruisit les atalayas des Mores sur toute la ligne de la Sierra de Guadarrama jusqu'à Médina-Cœli. Ce fut son dernier exploit. Il mourut l'année suivante, emportant le renom du plus grand prince que l'Espagne chrétienne eût encore possédé; mais le dernier acte de son autorité, son testament, efface d'un seul trait toute la gloire d'une vie si pleine de beaux résultats. On avait pu supposer qu'il était poussé par un sentiment politique, par la conscience du besoin de l'unité à resserrer injustement ses frères dans des limites qui les condamnaient à l'inaction; les plus grands hommes remplissent souvent ainsi leur rôle sans le connaître, et se démasquent à la fin : don Fernando n'était mû que par une ambition égoïste. Il le prouva en partageant son royaume, comme un simple héritage, entre tous ses enfans, sans excepter les filles. Don Sancho, l'aîné, devait lui succéder sur le trône de Castille; le trône de Léon fut relevé pour don Alonso, et celui de Galice pour don Garcia; Toro et Zamora, les deux clés de l'ancienne frontière, furent remises à doña

Elvira et doña Urraca. Ce testament, contre lequel don Sancho protesta, léguait la guerre aux cinq enfans de don Fernando. Il aurait arrêté pour longtemps les progrès des armées chrétiennes, si la Providence ne se plaisait pas à montrer quelquefois qu'elle accomplit son œuvre sans le secours des hommes, instrumens aveugles dont les fautes, comme les plus hautes conceptions, concourent à un but fixé d'avance.

## CHAPITRE III.

---

DON ALONSO, ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

Conquête de Tolède.

(1085.)

Don Alonso VI, que ses libéralités ont fait surnommer Main-Percée (*el de la Mano horadada*), ne resta pas long-temps en possession de son royaume. Dépouillé par don Sancho l'an 1072, ainsi que son frère don Garcia, il fut jeté d'abord dans un couvent, d'où il s'échappa pour se réfugier à la cour d'Almamoun-ben-Dylnoun, émir de Tolède (1). Almamoun accueillit royalement le prince réfugié, qui avait été son suzerain; il lui donna en apanage trois villes, Brihuega, Canales et Olias, et lui céda, aux portes de la capitale, une maison de plaisance

(1) Cette fuite et les évènemens qui la suivirent sont racontés dans les *Chroniques espagnoles* d'une manière romanesque, et la critique les relègue aujourd'hui au rang des fables; cependant on n'y trouve rien d'invraisemblable. Maîtres de leur sujet, les chroniqueurs n'auraient pas inventé gratuitement des circonstances qui font peu d'honneur à don Alonso; il est donc naturel de suivre la légende.

dont le verger s'étendait jusqu'à l'enceinte de l'Alcazar ou palais royal. Un jour, l'émir vint avec sa suite se promener dans ce verger. Devant lui Tolède se montrait tout entière, couchée sur sa montagne aux bords du Tage, entourée d'épaisses murailles, et flanquée de hautes tours. Les courtisans la proclamaient imprenable; Almamoun, se croyant en lieu sûr, discuta les moyens d'attaque, indiqua le fort et le faible, et conclut en disant qu'un blocus de sept années rendrait infailliblement maître de la ville impériale celui qui serait assez puissant pour le maintenir. Au moment où il venait de révéler le secret de ses approvisionnemens, il aperçut don Alonso qui feignait de dormir sous un arbre. Les officiers de l'émir, justement alarmés, demandaient que l'on fît périr le chrétien : l'un racontait qu'il avait rêvé le voir entrer dans Tolède à cheval sur un porc ; l'autre rappelait que les cheveux de ce prince si brave s'étaient une fois dressés sur sa tête sans que la main pût les abattre, et il faisait remarquer que c'était là un signe de domination future. Almamoun repoussa ces conseils barbares, et continua de traiter don Alonso en ami : cependant, lorsque des émissaires chrétiens qu'il avait saisis dans ses terres lui apprirent que le roi don Sancho était mort assassiné devant Zamora (1074), et que le trône de Castille attendait don Alonso, il jugea convenable de prendre quelques précautions envers son hôte. Don Alonso s'obligea, par serment et par un traité, à ne jamais

attaquer l'émir ni son héritier présomptif. Malgré cette assurance, Almamoun ne pouvait se résoudre à le laisser partir; mais le roi de Castille réussit à se dérober à la surveillance. Il s'enfuit, dit-on, sur un cheval ferré à l'envers. Suivant une autre version plus vraisemblable, Almamoun lui aurait fourni des troupes pour se mettre en possession de la couronne. Ce qui est certain, c'est qu'il revint plusieurs fois à Tolède, appelé par son allié, que menaçait tantôt l'émir de Cordoue, tantôt celui de Séville: les Castillans acquirent alors la connaissance parfaite des localités, et nouèrent avec les Mozarabes des intrigues dont le résultat parut plus tard. Pendant l'une de ces expéditions, don Alonso ayant attiré Almamoun au milieu de son camp, ratifia de plein gré le contrat d'alliance avec toutes ses clauses. « Mon premier engagement n'avait aucune valeur, dit-il, puisque je l'avais souscrit sans liberté; maintenant que tu es en ma puissance, je le renouvelle pour qu'il ait toute sa force. » Singulier raffinement chez un prince qui devait arguer ensuite des termes du traité pour en violer le sens! Almamoun mourut en 1076; son fils aîné le suivit de près dans la tombe, si même il ne l'y avait précédé, et la couronne échut à un enfant dont le vieil émir n'avait pas prévu l'élévation. C'était, disent les historiens, un fils cadet dont le traité ne parlait pas, et don Alonso n'était obligé en rien vis-à-vis de lui; du moins il prétendit le croire; et bientôt il conclut

avec l'émir de Séville, Mohamed-Aben-Abed-Almoutamed (1), un autre traité par lequel il se réservait le droit de conquérir le royaume de Tolède. Le nouvel émir, Yahia-Alcadir-Billah (2), était un prince incapable, efféminé et cruel, que ses sujets détestaient, et forcèrent même une fois à évacuer sa capitale. Il avait pour allié l'émir de Badajoz, dont les vues pouvaient être présentées comme intéressées; don Alonso saisit ces deux prétextes : il se dit appelé par le peuple de Tolède pour le protéger contre l'émir de Badajoz et pour le débarrasser de son maître tyrannique. Ce peuple de Tolède, c'était en somme les Mozarabes et les Juifs, car pas un musulman ne prit parti pour le roi de Castille. La guerre se fit suivant le plan qu'Almamoun avait tracé dans le verger de l'Alcazar; pendant sept années, le pays fut dévasté de manière qu'à la huitième une horrible famine régnait dans Tolède. Les Juifs et les Mozarabes menaçaient depuis long-temps d'ouvrir à l'armée castillane les portes de leurs quartiers; quelques musulmans, séduits par l'émir de Séville, commencèrent aussi à parler d'entrer en négociations; le peuple, dégoûté de son maître, hésitait, et la défense était molle. Dans cette position, Yahia-Alcadir traita pour sa part. Il demanda en échange de Tolède la souveraineté de Valence, que le roi promit

(1) *Almoutamed,* fidèle, qui mérite confiance.
(2) *Alcadir-Billah,* puissant par l'aide de Dieu.

de lui faire recouvrer, quoique ce fût empiéter sur les droits de l'émir de Séville; peut-être même don Alonso désirait-il se ménager cette cause de rupture avec un allié qui lui devenait incommode du jour où Tolède était conquise. Les Tolédains firent leur capitulation indépendamment de celle de Yahia. Comme ils étaient redoutables encore, et que leur ville avait une immense importance, ils obtinrent tout ce qu'ils demandèrent. Les Mozarabes réclamaient la faculté de s'administrer eux-mêmes; on la leur accorda. Les Mores stipulèrent la conservation de leurs propriétés, celle des mosquées, la liberté de professer publiquement l'islamisme, le maintien des impôts sur le taux ancien, le maintien de leurs officiers de police et de leurs tribunaux avec juridiction entière, enfin le droit de rester à Tolède ou de se retirer dans les provinces occupées par les musulmans, selon ce qui conviendrait le mieux à chacun en particulier. Les Juifs devaient suivre en tout la condition des Mores. De son côté, don Alonso se réserva, pour y mettre garnison, l'Alcazar, le *verger du roi,* son ancienne propriété, qui servait de tête de pont sur le Tage, et les tours des portes ou des remparts, petites citadelles dont chacune avait assez d'importance pour que les plus grands seigneurs s'en disputassent le gouvernement. A ces conditions, Tolède se rendit. Le roi y fit son entrée solennelle le 15 mai de l'année 1085.

Toutes les villes au nord du Tage succombèrent

après la capitale du royaume. Les Mores en abandonnèrent quelques-unes ; mais dans la plupart ils restèrent comme tributaires, aux mêmes conditions que les Tolédains. Don Alonso appela de toutes les contrées des colons pour occuper le pays conquis. A chacun il laissait ses lois et ses coutumes, ce qui attira tant de monde qu'il fut en état de renforcer la ligne de l'ancienne frontière, au même temps qu'il assurait ses acquisitions.

Les Mores, traités avec justice et douceur, ne s'inquiétaient pas de voir le nombre des cultivateurs chrétiens s'augmenter ainsi, et tous les jours une nouvelle troupe de chevaliers passer sous les portes de Tolède. La capitulation était exécutée avec rigueur. Le roi, cependant, bâtissait à la place de l'Alcazar, qu'il avait trouvé trop faible, un château solide propre à dominer la ville. Quand ce château fut achevé et la garnison mise sur un pied formidable, don Alonso assembla les cortès pour procéder à l'élection d'un archevêque. Les Mores, qui jusqu'alors l'avaient vivement contredit sur ce point, n'osèrent plus s'opposer à ses volontés. Un bénédictin français, nommé Bernard, s'assit sur le siége primatial de Tolède. Le crédit de la reine Constance, Française comme lui, l'avait fait choisir hors de l'Eglise d'Espagne pour occuper ce poste insigne. La reine et l'archevêque prirent aussitôt la direction des affaires religieuses avec un zèle qui ne connaissait pas d'obstacles. Le procès de la liturgie gothique

leur causait déjà beaucoup d'embarras, ils y en ajoutèrent d'autres par une entreprise qui faillit leur devenir funeste. Pendant une absence du roi, ils forcèrent de nuit l'entrée de la grande mosquée, et dressèrent un autel dans le *mihrab,* cette partie des temples musulmans qui répond au chœur de nos églises : le matin du jour suivant, les Mores qui se présentèrent pour faire leur prière dans la mosquée, trouvèrent la porte gardée par des hommes d'armes. Don Alonso était alors à Sahagun, près de Léon. A la première nouvelle qu'il reçut de cet attentat, il partit, furieux ; en trois jours il arriva devant Tolède. Il jurait de punir la reine et l'archevêque si cruellement, que son honneur ne serait pas entaché par leur violence ; et il dit aux premières troupes de Mores qu'il rencontra : « Que me voulez-vous, bonnes gens ? C'est à moi que ce tort a été fait, non pas à vous. Ils ont été contre ma parole, et ils ont détruit mon renom de bonne foi ; mais j'en tirerai telle vengeance que vous serez satisfaits. » Les Mores devaient redouter une réparation sanglante, qui, tombant sur la reine et sur l'archevêque, leur aurait attiré plus tard d'interminables persécutions ; ils étaient venus pour accuser, et tout à coup ils se trouvèrent transformés en intercesseurs. Prosternés à genoux, ils supplièrent le roi de tout oublier, lui promettant de se tenir pour satisfaits, s'il mettait entre eux et la reine *paix et amour.* Don Alonso leur accorda aisément cette grâce, et rentra en leur compagnie dans

la ville, bien joyeux, dit la chronique, d'avoir acquis un temple pour le vrai Dieu, sans qu'il en coûtât rien à son honneur. Tel est le récit des historiens espagnols; mais il est permis de supposer que les choses ne se passèrent pas exactement ainsi. Comprend-on que les Mores, auxquels don Alonso offrait de sacrifier la reine et l'archevêque *sur un bûcher*, n'aient pas au moins réclamé leur mosquée, et qu'ils aient tout abandonné pour apaiser la colère du roi? Quoi qu'il en soit de la manière dont la capitulation de Tolède fut violée à cet égard, les musulmans s'aperçurent bientôt qu'il y avait un parti pris de les soumettre à un régime différent de celui qu'ils avaient le droit de conserver. La vérité se montrait trop tard, le repentir était inutile; les plus fiers et les plus riches emportèrent leurs trésors dans les provinces méridionales; les autres, et ce fut le plus grand nombre, acceptèrent avec une résignation musulmane le sort que leur pusillanimité et leur imprévoyance avaient attiré sur eux. On est fondé à supposer que don Alonso ne poussa pas ses empiétemens au-delà des bornes que la prudence lui prescrivait (1), car pendant ses longues

(1) Le *fuero* accordé par don Alonso aux *cavalleros*, aux *Mozarabes* et aux *francos* citadins de Tolède, ne contient qu'une disposition relative aux Mores. Il déclare qu'aucun More ne pourra exercer dans le territoire de Tolède (*en Toledo ni en su termino*) un office qui lui donne autorité sur

guerres contre les Almoravides, les Mores de Tolède lui fournirent des contingens dont la fidélité ne se démentit pas au milieu des plus grands désastres : c'est un titre de gloire pour ce prince. S'arrêter dans la voie de l'injustice est plus difficile que de n'y pas entrer, surtout lorsque les passions du peuple y poussent les rois ; mais don Alonso ne partageait pas les passions de son peuple, il s'en servit en les dominant.

les chrétiens. Don Alonso Remondez, petit-fils de don Alonso VI, confirmant ce fuero, prescrivit aux Mores et aux Juifs qui plaideraient contre un chrétien, de s'en rapporter à la sentence du juge chrétien, ce qui prouve que le conquérant avait laissé à cet égard aux Mores plus de priviléges que l'esprit de justice ne semble en exiger. Saint Fernando confirma plus tard le même fuero, qu'il octroya aux nouveaux habitans de Séville, et il ne changea rien au régime des Mores. ( *Voyez Annales de Séville,* par Diégo Ortis de Zuniga, p. 27. )

## CHAPITRE IV.

---

DON ALONSO VI, ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

Les Almoravides. — Bataille de Zalaca. — Mariage de don Alonso avec une princesse musulmane. — Accroissement du royaume d'Aragon. — Bataille d'Uclès.

(1086 à 1109.)

L'alliance conclue entre don Alonso et l'émir de Séville, Mohammed-Aben-Abed, ne dura pas plus que l'intérêt qui l'avait fait naître; les deux princes avaient commis chacun une infraction au traité : don Alonso en plaçant Yahia-Alcadir sur le trône de Valence, comme tributaire de la Castille; Mohammed en retenant toutes les places du royaume de Tolède, dont il s'était emparé pendant le siége de la capitale, c'est-à-dire toutes celles qui se trouvaient au midi du Tage. Une double réclamation fit éclater la guerre; don Alonso la déclara en même temps à tous les émirs d'Espagne, et dirigea des armées à la fois sur Badajoz, Cordoue, Alméria et Saragosse. Il avait calculé ses forces, et ne voulait plus que des sujets soumis au lieu de vassaux douteux. Les émirs, réunis en conseil, supputèrent à

leur tour leurs moyens de défense; ils furent contraints de reconnaître que sans des secours venus de l'étranger ils tomberaient inévitablement sous les coups du roi de Castille. L'anarchie à laquelle ils étaient en proie depuis soixante ans les avait amenés à ce point où une nation n'a plus qu'à chercher un maître ; plusieurs d'entr'eux devinèrent qu'ils allaient s'en donner un; mais le besoin de la conservation l'emporta sur toutes les autres considérations politiques, et l'assemblée des émirs ne se rompit qu'après avoir nommé un ambassadeur pour réclamer l'assistance de Yousef-Aben-Taschfin, sultan des Almoravides.

Les Almoravides avaient commencé à se former en corps de nation vers le milieu du onzième siècle. Ils s'étaient recrutés d'abord parmi les peuplades sauvages du Sahara, qu'un prêtre musulman convertit à l'islamisme; sous la conduite de cet apôtre guerrier, comme tous les apôtres du coran, ils avaient soumis à leurs lois les tribus du désert, et s'étaient ensuite répandus dans l'Afrique orientale, où ils fondèrent la ville de Maroc. Yousef-Aben-Taschfin régnait sur eux depuis l'an 1073. Ce prince, doué d'un vaste génie pour la guerre et le gouvernement, avait donné aux Almoravides une organisation militaire fort supérieure à tout ce que l'on connaissait à cette époque. L'enthousiasme qu'il excitait ne peut se comparer qu'à celui qu'avait excité Mahomet. Avec lui ses troupes se croyaient invincibles, et le monde entier leur paraissait trop petit pour être gouverné par un

si grand prince. Yousef, musulman orthodoxe, s'était vu forcé de prendre le titre d'*émir al moslmin* (commandeur des musulmans) et de *nasereddin* (protecteur de la foi), pour satisfaire les Almoravides, qui voulaient lui décerner celui d'*émir al moumenim* (commandeur des croyans), titre réservé aux califes. Il avait promené ses armes des limites du désert jusqu'à la Méditerranée et l'Océan, du pays de Sanhaga jusqu'à Tripoli, presque sans trouver de résistance. Ceuta fut la dernière place qui l'occupa dans cette partie du monde. Elle venait de se rendre (1084), et probablement il convoitait déjà l'Espagne, dont il apercevait les rivages, lorsque l'ambassadeur espagnol se présenta devant lui. La fortune allait à sa rencontre.

Yousef-Aben-Taschfin ne mit à son passage qu'une seule condition; il exigea que la ville d'Algésiras lui fût cédée en possession entière, pour y avoir, disait-il, une place de refuge en cas d'échec ou de trahison. Cette demande indiquait assez quels étaient ses plans. La plupart des émirs furent d'avis de revenir sur une démarche qui devait causer leur ruine, mais celui de Séville persista; et comme Algésiras lui appartenait, il dépendit alors de lui seul de terminer l'affaire à son gré. Mohammed Aben-Abed, qui espérait obtenir le commandement des troupes almoravides, et l'exploiter au profit de son ambition, alla lui-même en Afrique porter à Yousef les clés d'Algésiras. L'embarquement se fit aussitôt, et dans le

courant du mois d'août de l'année 1086, la flotte africaine jeta sur les plages d'Andalousie une armée encore plus aguerrie que nombreuse.

A cette nouvelle, tous les princes chrétiens se réunirent sous le drapeau de la croix. Le roi de Navarre et d'Aragon amena son armée à don Alonso; le comte de Barcelone en fit autant. C'était la première fois que l'on voyait les Catalans entrer dans une coalition avec leurs voisins; jusqu'alors ils avaient dépendu de la France, ou bien ils avaient agi pour leur propre compte en dehors des combinaisons des princes espagnols, qu'ils gênaient plus souvent qu'ils ne les secondaient. L'armée chrétienne, forte de plus de cent mille combattans, se porta au-devant des Almoravides par la Castille et l'Estramadoure. Elle les rencontra dans la plaine de Sacralias, à huit lieues au nord de Badajoz, le 21 octobre de l'année 1086. Le lendemain, qui était un jeudi, Yousef-Aben-Taschfin fit sommer le roi de Castille d'embrasser l'islamisme ou de fixer un jour pour la bataille. Don Alonso ne répondit qu'à la seconde proposition; il indiqua le lundi suivant comme le jour le plus convenable. « Nous avons l'un et l'autre, disait-il, des musulmans, des juifs et des chrétiens dans nos armées; le vendredi est consacré à Dieu par Mahomet, le samedi par Moïse, et le dimanche par Jésus-Christ; le lundi, chacun aura rempli son devoir, et nous pourrons vider notre querelle sans scrupules.» Néanmoins il attaqua le vendredi, mais

Yousef était sur ses gardes; les Almoravides, masqués par un rideau de collines, laissèrent les chrétiens enfoncer le corps d'armée qui était composé d'Andalous, et s'égarer dans la poursuite; quand don Alonso croyait avoir gagné la victoire, il se trouva pris entre deux divisions, dont l'une se reformait, et l'autre était fraîche; des prodiges de valeur ne purent le sauver; toute son armée fut détruite, lui-même ne réussit à s'échapper qu'à la faveur de la nuit, et regagna Tolède avec cinq cents chevaliers seulement. Suivant les auteurs arabes, cent-quatre-vingt mille chrétiens périrent dans cette sanglante bataille de Sacralias, qu'ils nomment la *journée de Zalaca*.

Un si terrible désastre n'abattit point l'âme du roi de Castille, et dans cette circonstance les Espagnols recueillirent le fruit de l'excellente constitution militaire que leurs princes leur avaient donnée. De chaque chaumière il sortit un soldat, de chaque maison forte un capitaine; enfans et vieillards, tout s'arma. Don Alonso se remit en campagne avant la fin de l'année; bientôt il reprit l'offensive. Pendant ce temps, Yousef-Aben-Taschfin était retourné dans ses Etats pour y mettre ordre au gouvernement, car il avait reçu, peu après la victoire de Zalaca, la nouvelle de la mort de son fils Abou Beker, qui commandait en son absence. Avec lui la force s'était retirée du milieu des Mores; Mohammed-Aben-Abed, malgré le secours d'un général almoravide,

n'éprouvait que revers. Il passa de nouveau en Afrique pour appeler Yousef à son aide, et le sultan se rendit encore à cette invitation. Mais les Almoravides avaient trop laissé percer le projet de se rendre maîtres de l'Espagne. La rudesse, la cruauté, la cupidité de ces auxiliaires avaient dégoûté d'eux les enfans de cette civilisation moresque si élégante, si chevaleresque, si polie. Plusieurs émirs préféraient déjà l'alliance perfide des chrétiens à l'inévitable domination des Africains. L'orgueil de Mohammed-Aben-Abed, et la faveur dont ce prince paraissait jouir auprès de Yousef, les indisposaient également contre un parti qui devait avoir pour résultat de les mettre sous le joug ou d'un rival ou d'un maître barbare; Yousef ne trouva donc cette fois en Espagne que des amis tièdes ou des ennemis secrets. Il débarqua au mois de juin 1088, à la tête d'une armée brillante, et mit le siége devant Aledo, petite forteresse du royaume de Murcie, où une poignée de chrétiens aventurés au cœur du pays ennemi vivaient du produit de leurs algaras. Le vainqueur de Zalaca eut la honte d'échouer devant ce fortin. Peut-être n'est-il pas bien sûr qu'il désirât réussir : il avait trop d'intérêt à faire éclater les mauvaises dispositions des Mores pour qu'il ne soit pas vraisemblable qu'il les fomentât. Ses mouvemens furent combinés de telle sorte pendant une année, qu'on vit en même temps les Mores de Murcie faire contre lui la guerre de partisans, son armée lever le

siége devant celle du roi de Castille, et la garnison d'Aledo abandonner la place, que ne combattait plus un seul ennemi. Sur treize mille hommes qui s'étaient renfermés dans le château, il en sortit onze cents. Don Alonso revint à Tolède chargé de butin. Yousef-Aben-Taschfin retourna en Afrique, l'an 1090. Il ne devait pas y séjourner long-temps.

Dès qu'il eut fait passer à Algésiras toutes les troupes dont il avait besoin pour exécuter son plan, il arriva sans être appelé par personne, et il se dirigea vers Tolède. Aucun des émirs espagnols ne lui offrit de secours; il est vrai qu'il n'en avait pas demandé, mais il prit de là prétexte de rompre le traité d'alliance qui l'engageait envers eux, comme si la réserve des émirs, en cette circonstance, était un acte d'hostilité. Au moment où don Alonso, resserré dans sa capitale, s'apprêtait à soutenir un siége, Yousef-Aben-Taschfin évacua le royaume de Tolède, et se montra brusquement devant Grenade. Ambassades, prières, offres de soumission, rien ne le retint; il déclara qu'il voulait être le maître absolu des villes et des personnes. L'émir de Grenade, surpris le premier, n'était pas en mesure de faire une longue défense; il fut envoyé comme prisonnier dans le Maroc. Cet exemple décida les autres à recourir aux armes; ils se jetèrent dans les bras du roi de Castille, auquel Mohammed-Aben-Abed donna probablement alors sa fille Zaïda, comme épouse ou comme concubine. Soixante mille Castillans mar-

chèrent en Andalousie pour soutenir le beau-père de leur roi; ils étaient trop peu et venaient trop tard. Mohammed-Aben-Abed, qu'un général almoravide assiégeait dans Séville, ne put faire sa jonction avec eux; l'armée castillane fut battue, et l'émir traita aussitôt pour ses sujets avec un désintéressement qui racheta toutes les fautes de sa vie. Lui-même, renfermé dans une tour de la ville d'Aymat, auprès de Maroc, y périt misérablement, après quatre années de captivité. Sa fille, plus heureuse, devint chrétienne, et donna le jour à l'infant don Sancho, qui fut déclaré l'héritier de la couronne de Castille.

La prise de Séville par Yousef-Aben-Taschfin eut lieu l'an 1091. Almeria subit en même temps le sort de cette grande cité, qui était devenue la véritable capitale des Mores. L'année suivante, l'émir de Valence, Yahia-Alcadir, malgré la protection que lui accordait le cid Ruy Diaz de Bivar, ou peut-être à cause de cette protection, tomba sous les coups d'un assassin aux gages des Almoravides. Le Cid reprit Valence, qu'il occupa pour son propre compte jusqu'à sa mort; mais les Almoravides y rentrèrent l'an 1103, et ce brillant épisode de l'histoire d'Espagne n'eut aucune influence sur la marche des évènemens (1). L'émir de Badajoz succomba aussi après une longue résistance, l'an 1094. Yousef-Aben-

(1) *Voyez* Notes et Pièces justificatives, n° IV.

Taschfin possédait alors toute l'Espagne musulmane, à l'exception de la principauté de Saragosse, qu'il voulut bien laisser à l'émir Abou-Giafar-Aben-Houd, moyennant certaines conditions d'alliance et de vasselage; il n'eut plus à s'occuper que de combattre les chrétiens.

Zaïda, fille de l'émir Mohammed-Aben-Abed, avait apporté en dot au roi de Castille les districts méridionaux du royaume de Tolède : Cuenca, Uclès Consuegra, Ocaña, toutes ces villes au sujet desquelles la guerre s'était allumée (1). On ne sait à quelles conditions les chrétiens les occupèrent; ce qu'il y a de certain, c'est que les Mores n'en furent pas retirés, et les circonstances du moment, aussi bien que le caractère prudent de don Alonso, doivent faire présumer que ces nouveaux vassaux furent traités avec un grand ménagement. De même que les Mores de Tolède, ils se montrèrent fidèles pendant tout le règne de Yousef-Aben-Taschfin; malgré les attaques répétées qui se faisaient sur cette frontière, aucun acte de trahison n'aida les Almoravides à franchir la Sierra de Tolède. Il importe beaucoup de le remarquer, l'expérience que don Alonso tentait alors était accompagnée des circonstances les plus défavorables; elle réussit cependant, et prouva que sous un roi ferme, les Mores mudejares, lorsqu'ils étaient

(1) Caracuel, Alarcos, Consuegra, Mora, Ocana, Oreja, Uclès, Hueta, Cotira, Amasatrigo, Cuenca.

respectés, protégés dans l'habitude de la vie, pouvaient devenir des sujets aussi sûrs que les chrétiens. Malheureusement il fallait pour obtenir ce résultat que l'action du pouvoir s'exerçât contre le génie de la nation conquérante, et l'Espagne ne devait posséder que quatre princes supérieurs à leur peuple. Le système de don Alonso VI était le système d'un homme; nous le verrons bientôt remplacé par le système d'un peuple, et ce dernier durer toujours, quelques désastres qu'il amène.

Tandis que le roi de Castille contenait les Almoravides, les rois d'Aragon augmentaient leurs territoires aux dépens de l'émir de Saragosse. Don Sancho, fils de don Ramiro-le-Bâtard, premier roi d'Aragon, avait été appelé aussi au trône de Navarre, l'an 1076, à l'exclusion de son cousin, faible enfant incapable de supporter le poids d'une couronne dans ces temps difficiles. Jusqu'à l'arrivée des Almoravides, il s'était à peu près borné à se défendre contre don Alonso, qui ne voyait pas sans jalousie se reformer en arrière de ses Etats un royaume puissant. A cette époque les rois de Castille s'attribuaient le monopole de la conquête; c'était ainsi qu'ils interprétaient leur droit de suzeraineté sur les princes musulmans; et plusieurs fois don Alonso avait envoyé des chevaliers au secours de l'émir de Saragosse pour combattre don Sancho ou le comte de Barcelone; mais après la bataille de Zalaca, don Sancho avait eu le champ libre; il s'était emparé de

Monzon, l'an 1089, sans que don Alonso réclamât. Les années suivantes, il avait mis des garnisons dans neuf châteaux autour d'Huesca; enfin, l'an 1094, il avait commencé le siége de cette place, devant laquelle il fut tué le 6 juillet. Don Pedro, son fils, continua le siége. L'émir Abou-Giafar-Aben-Houd, prince politique autant que brave, s'adressa en même temps aux Almoravides et à don Alonso pour obtenir des secours : aux uns, comme à ses frères en religion, à l'autre, comme à son suzerain; il évitait par-là de se mettre à la merci d'aucun d'eux. Les Almoravides et don Alonso, qui se faisaient la guerre dans la Sierra de Tolède, en Estramadoure, en Portugal, envoyèrent chacun une petite troupe à l'émir Abou-Giafar. Chrétiens et musulmans, ennemis de la veille, prêts à se battre le lendemain, se rencontrèrent dans le même camp; ils aidèrent Abou-Giafar à défendre Huesca pendant trois années entières, et ce fut seulement après leur déroute totale en rase campagne, que don Pedro emporta la place, vers la fin de l'année 1096. Les châteaux du voisinage se rendirent à la suite de cet exploit. Don Alonso contraria tant qu'il put les projets du roi d'Aragon, cependant il ne l'empêcha pas de prendre Barbastro, qui battait Monzon à revers, et fermait la vallée de la Cinca. Barbastro fut enlevé dans le courant de l'année 1001; de même qu'à Monzon et à Huesca, le roi fit aussitôt bénir et convertir en églises toutes les mosquées : l'histoire ne dit pas ce que de-

vinrent les Mores, mais on peut supposer, d'après cette circonstance, qu'ils se retirèrent à Saragosse, ou qu'ils furent réduits en esclavage, si toutefois il en échappa quelqu'un aux sanglantes horreurs d'une prise d'assaut. Don Pedro ne poussa pas plus loin ses conquêtes; la mort, qui le surprit l'an 1005, arrêta des projets grandioses, dont il légua la pensée avec les couronnes de Navarre et d'Aragon, à son frère don Alonso, surnommé *le Batailleur*. De ce côté, la marche des chrétiens ne fut que suspendue, et une petite bande de chevaliers alla se loger audacieusement à Castella, en vue de Saragosse, comme pour veiller sur un dépôt. En Castille, au contraire, les Almoravides reprenaient l'avantage, et la frontière chrétienne reculait.

Yousef-Aben-Taschfin mourut centenaire, l'an 1107. Le second de ses fils, Aly-Ben-Yousef, lui succéda, au détriment de son aîné, Abou-Tahir-Temim, auquel il donna le gouvernement de la province de Valence, et le commandement des armées destinées à combattre en Espagne. Abou-Tahir-Temim était un de ces hommes rares qui aiment mieux mériter le pouvoir que l'obtenir; chez lui, l'énergie ne venait pas de l'ambition, et il consacra cordialement à la gloire de son frère des talens que Yousef avait mal appréciés. Jusqu'à lui les Almoravides avaient morcelé leurs attaques, embrassant une grande ligne qu'ils ne pouvaient rompre. Temim les concentra sur un point qu'il choisit avec une parfaite

justesse de coup-d'œil. Au printemps de l'année 1108, il mit le siége devant Uclès; cette ville était la clé de l'Espagne méridionale. Pour les Castillans, perdre Uclès équivalait à voir l'ennemi aux portes de Tolède. On pressait vivement don Alonso d'envoyer une grande armée contre Temim, et de renouveler ces efforts par lesquels il avait déjà deux fois sauvé son pays d'une ruine totale; mais le vieux roi n'était plus en état de paraître sur les champs de bataille, et il ne pouvait se résoudre à livrer aux chances de la guerre son fils unique, l'infant don Sancho, qui n'avait pas plus de onze ans; cependant telles étaient l'imminence du danger et les exigences de la constitution féodale, que don Alonso céda aux réclamations de ses sujets; il laissa partir l'infant après avoir recommandé à tous les comtes de veiller sur les jours de ce général imberbe. Don Gomez Garcia de Cabra, son gouverneur, devait en réalité diriger les opérations militaires. L'armée chrétienne rencontra les Almoravides à quelque distance d'Uclès, le 29 mai de cette même année 1108. Temim, qui avait d'abord pensé à se retirer devant des forces supérieures aux siennes, voyant que les passages dans la montagne étaient gardés, attaqua en désespéré. Dès le commencement de l'affaire, le cheval de l'infant fut blessé, et s'abattit; cette circonstance décida du succès de la journée. Don Gomez oublia tout pour défendre son pupille; les autres comtes abandonnèrent leurs troupes, et vinrent se faire massa-

crer autour du prince ; il en périt sept avant que don Sancho fût atteint. Les Mores nomment l'endroit où se passa cette action *les Sept-Porcs,* et les Castillans *les Sept-Comtes* (*Sicuendo*). Enfin, don Sancho succomba ; l'armée chrétienne, qui n'avait plus de chefs, prit alors la fuite, laissant mille cadavres sur le champ de bataille ; mais la victoire avait été chèrement achetée par les Almoravides, et Temim ne put en profiter qu'à moitié. Il se borna cette année à reprendre toutes les villes de la dot de Zaïda, depuis Uclès jusqu'aux bords du Tage, sans essayer de franchir le fleuve ; si des renforts lui étaient arrivés à temps, il aurait peut-être rejeté les chrétiens sur le Duero.

A la nouvelle de la mort de son fils, don Alonso fut accablé ; ni les dangers que courait la capitale, ni les représentations des seigneurs qui lui demandaient de régler les affaires de sa succession, ni les cris d'alarme du peuple ne tirèrent de la stupeur ce roi si ferme dans l'adversité, si habile à réparer un désastre. A tous les discours qu'on lui tenait, il répondait : *Où est mon fils?* Il s'affaissait rapidement sous le chagrin. Le grand homme ne reparut que la veille de sa mort, comme ces soleils d'automne qui percent les nuages avant de se coucher. Tandis que des comtes ambitieux, spéculant sur les querelles fratricides qui divisaient depuis quatre-vingts ans les maisons de Castille et de Navarre, osaient lui proposer de choisir un d'eux pour successeur, don

Alonso, étouffant sa rancune, appela près de lui le roi d'Aragon, et lui fit épouser l'aînée de ses filles, doña Urraca. Dans les cortès de l'an 1089, il déclara que les enfans à naître de ce mariage hériteraient de la couronne impériale. Il donna pour apanage la Galice à don Alonso Remondez, fils d'Urraca et du comte Raimond de Bourgogne, et le Portugal au comte Henri de Besançon (1), qui avait épousé sa fille bâtarde, doña Theresa. Don Alonso Remondez était éventuellement substitué aux droits de doña Urraca, sa mère. Ainsi toutes les forces chrétiennes devaient se trouver réunies dans une seule main capable de les employer, et, par son dernier acte, don Alonso, le plus grand des rois que l'Espagne ait possédé, léguait à ses sujets un règne qui pouvait être encore plus glorieux que le sien ; il s'éteignit après avoir dicté ce testament. Le peuple le pleura comme un père, et, en effet, la Castille devenait orpheline.

(1) Henri de Besançon, premier comte de Portugal, et souche des rois de ce pays, était arrière petit-fils de Hugues-Capet. Son ascendance s'établit ainsi : Hugues-Capet, Robert-le-Pieux, Robert, *duc* de Bourgogne, Henri, qui épousa Sybille, fille de Renaud, *comte* de Bourgogne (Franche-Comté), et enfin Henri de Besançon. Raimond de Bourgogne, souche des rois de Castille, de Léon et d'Aragon, appartenait à la même branche de la maison de France. Ces deux princes passèrent en Espagne vers l'an 1090, avec beaucoup d'autres aventuriers qu'attiraient les promesses du roi don Alonso. Raimond peupla Salamanque, et gouverna la Galice.

## CHAPITRE V.

---

DON ALONSO-LE-BATAILLEUR, ROI DE NAVARRE ET D'ARAGON.

**Conquête de Saragosse.—Campagne d'Andalousie.—Réunion de l'Aragon et de la Catalogne.**

(1109 à 1137.)

Les désordres de toute espèce auxquels s'abandonna la reine Urraca, précipitèrent son pays dans un abîme de maux. Le roi de Navarre et d'Aragon, don Alonso-le-Batailleur, essaya long-temps de faire prévaloir les droits qu'il tenait de son mariage et du testament de don Alonso VI; mais il se dégoûta enfin de jouer le rôle de prétendant, et sans renoncer au titre de roi de Castille, il laissa, ou à peu près, les Castillans se débattre dans les guerres civiles entre la reine et son fils, don Alonso Remondez. Les Almoravides, profitant de ces querelles scandaleuses, poussèrent leurs invasions jusque sur le Duero, presque sans rencontrer d'obstacles, massacrèrent les habitans de trois villes, et brûlèrent les faubourgs

de Tolède. D'un côté de l'Ebre, là où dominait la reine tout dépérissait, malgré les immenses ressources du pays, tout, jusqu'à la valeur des chevaliers castillans si renommée, et à juste titre; de l'autre côté, dans ces petits royaumes de Navarre et d'Aragon, qui n'étaient vraiment que des districts, tout au contraire prospérait sous le regard de don Alonso, et une entreprise digne d'un grand peuple, la conquête de Saragosse, s'y préparait avec activité. Ce fut là ce qui sauva Tolède. Don Alonso-le-Batailleur menaçant Saragosse, y attira sur lui toute l'attention des Almoravides, qui dégarnirent les bords du Tage pour se concentrer à Valence, prêts à exploiter tous les évènemens.

Au mois de janvier de l'année 1114, l'armée chrétienne, composée des Navarrais, des Aragonais et de quelques Castillans partisans du roi, prit position devant Saragosse en s'appuyant au château de Castella, qui devint le quartier-général et le point de rendez-vous. Elle était trop faible pour commencer le siége ou établir un blocus, et en outre elle avait laissé derrière elle plusieurs places qui pouvaient l'inquiéter. Cette démonstration, faite au cœur de l'hiver, semblait donc n'avoir rien de sérieux; les Mores de Saragosse ne s'en émurent point; mais don Alonso savait qu'au bruit d'une expédition importante conduite par un prince de réputation, les aventuriers de tous les pays se mettraient en route, et qu'il suffisait, en un cas pareil, de planter son dra-

peau pour se voir bientôt entouré de troupes nombreuses ; aussi n'hésita-t-il point à prendre l'engagement solennel de ne pas décamper de Castella avant que Saragosse se fût rendue. Le succès dépassa son attente ; non seulement les aventuriers affluèrent au camp, mais tous les petits princes de la Gascogne et du Languedoc, les comtes de Comminges et Bigorre, le seigneur de Béarn, le comte du Perche, des évêques, de hauts barons de la France méridionale vinrent lui offrir leurs services. Il se trouva ainsi en état de conduire tout à la fois le siége de Saragosse et celui d'autres villes, pendant que lui-même faisait de temps en temps des tournées en Castille, où il conservait quelques garnisons. Le comte du Perche enleva par surprise, vers la fin d'août, Tudela, place très-forte, sur l'Ebre, et qui faisait beaucoup de mal aux chrétiens ; les châteaux qui couvraient Saragosse, dans les vallées du Gallego et de la Cinca, succombèrent ensuite ; de sorte que cette grande capitale put être attaquée directement. Elle se defendit à elle seule pendant toute la fin de cette année 1114, et l'année suivante toute entière ; enfin elle fut réduite aux abois.

L'émir Abdelmelek-Amaddola, fils d'Abou-Giafar-Aben-Houd, redoutait les Almoravides autant que les chrétiens, et il ne pouvait se résoudre à réclamer des secours, quoiqu'il se vît pressé bien vivement ; mais son peuple, qui n'avait pas les mêmes raisons que lui pour craindre les Almoravides, le

força, en l'année 1116, à s'adresser au généralissime Abou-Tahir-Temim, qui n'attendait que cette crise. Temim fit aussitôt partir Abdallah-Ben-Mezdeli à la tête d'une grande armée, et don Alonso, battu à la première rencontre, fut obligé de rétrograder. Cet échec des chrétiens, qui semblait devoir sauver Saragosse, devint la cause de sa perte. L'émir Abdelmelek ne s'entendit point avec Abdallah; l'insolence calculée des Almoravides l'exaspéra; il vit qu'une partie du peuple prenait leur parti, que s'il ne se hâtait il serait déposé; alors, par un de ces reviremens si fréquens chez les Mores, nation inconstante, il se tourna du côté de don Alonso, qu'il alla rejoindre, lui amenant la fleur des chevaliers de Saragosse. Le traité qu'ils firent n'est pas connu. Don Alonso prétendit plus tard qu'Abdelmelek avait promis de lui céder Saragosse dès que les Almoravides seraient tout-à-fait repoussés, et la chose est bien possible; dans les guerres civiles, quelles conditions ne fait pas accepter le désir de la vengeance? Il réclama l'exécution de cette promesse, après avoir successivement battu Abdallah, et rejeté Temim sur Valence. Abdelmelek, qui était rentré dans sa capitale à la suite de la défaite d'Abdallah, contesta les assertions vraies ou fausses de don Alonso; il refusa de se rendre, et le siége recommença, l'an 1118. La position des deux parties belligérantes était à peu près la même que trois années auparavant, sauf que Saragosse était moins bien approvisionnée;

en outre, l'émir, par son alliance momentanée avec les chrétiens, avait perdu toute son autorité; le peuple désirait le retour des Almoravides; Abdelmelek reconnut que son rôle était fini. Dans le courant de l'année (1), il se retira, suivi de quelques amis seulement, à Rot-Alyehoud, l'une de ses forteresses, au midi de l'Ebre, d'où il se mit sous la protection et le vasselage du roi de Galice, don Alonso Remondez, depuis peu maître de Tolède. Les habitans de Saragosse, livrés à eux-mêmes, continuèrent à se défendre avec un admirable courage; ils rebutèrent les bandes françaises qui déjà s'étaient logées dans les faubourgs, et qui s'en retournèrent au mois de juin; mais ils ne purent vaincre la constance du roi. Deux fois Temim essaya de les dégager ou d'introduire un convoi dans la place, les deux fois il échoua complètement; une troisième armée, composée de dix mille cavaliers d'élite, qui marcha sur Saragosse pendant que la capitulation se négociait, ne servit qu'à faire obtenir de meilleures conditions au petit nombre de Mores que la famine avait épargnés. Don Alonso se hâta de conclure avant d'être obligé de livrer bataille; il garantit aux musulmans leur vie, leurs propriétés, leur liberté personnelle, celle du culte, et à ceux qui voudraient émigrer, la faculté de le faire en emportant toutes

(1) Les relations du siége de Saragosse, toutes fort incomplètes, n'indiquent pas le mois.

leurs richesses. Aussitôt que le traité fut signé, les Mores ouvrirent les portes de Saragosse. Le roi d'Aragon entra dans sa nouvelle capitale le 18 octobre de l'an 1118, après l'avoir assiégée cinq années entières. L'armée des Almoravides parut devant la ville quand déjà les chrétiens en garnissaient les remparts; elle se retira sans combattre, dans le royaume de Valence.

Les capitulations comme celles de Sena, de Tolède et de Saragosse sont des faits à part dans l'histoire de la récupération de l'Espagne. Il fallait toujours un intérêt pressant pour que les princes chrétiens consentissent à laisser des Mores dans une ville fortifiée, et l'on verra que jamais ils n'observaient de bonne foi les articles du traité. A Saragosse, il ne paraît pas que don Alonso ait traité ses nouveaux sujets avec une grande équité, car les plus riches profitèrent bientôt de la permission d'émigrer dans les provinces musulmanes, et ils durent vendre leurs propriétés à vil prix, puisque le roi récompensa largement les auxiliaires non seulement par des concessions de droits féodaux, mais encore par des présens de terres et de maisons. La mosquée principale fut consacrée au Christ, sous le titre de *San-Salvador*. Etait-ce comme à Tolède une usurpation, et par quels moyens s'accomplit-elle? Les chroniques sont muettes à cet égard; celles des Arabes ne parlent jamais des Mudejares, et l'histoire d'Aragon, fort obscure dans ces commencemens, passe avec grand

soin sous silence des transactions qui peut-être ne sont pas très-honorables pour les conquérans. Cependant on doit dire que les termes des chroniques arabes font supposer que la propriété des mosquées n'avait pas été garantie aux Mores, quoique la liberté du culte semble emporter avec elle la conservation des temples. Des immunités, des priviléges égaux à ceux de la noblesse, des concessions de terrains appelèrent à Saragosse tous les hommes pauvres et hardis que l'état social de cette époque mettait à la disposition des conquérans; le nombre des Mores diminua en proportion des établissemens nouveaux; bientôt même don Alonso n'eut plus à s'occuper de se fortifier sur ce point; l'an 1120, après avoir gagné la bataille de Cutanda, qui réduisit Temim à se tenir désormais sur la défensive, il porta sa frontière sur les bords du Xalon et du Xiloca. Monréal, qu'il bâtit à quelque distance en avant de la source de cette dernière rivière, et dont il confia la garde aux chevaliers du Temple, lui fournit même le moyen de pénétrer quand il le voudrait dans le royaume de Valence. Tarazona, Borja, Medina-Celi, Calatayud, Ariza, Daroca, toutes les places de la vallée du Xalon étaient entre ses mains; il en avait chassé les Mores, et de fortes garnisons le mettaient de ce côté à l'abri des attaques du roi de Castille. Sur le bas Ebre, les musulmans, qui possédaient encore Fraga, Lérida, Mequinenza et Tortosa, étaient comme serrés entre les mâchoires d'un étau; Sara-

gosse, Monzon, Balaguer, Barcelone et Tarragone les tenaient en respect. Don Alonso-le-Batailleur voulut profiter de cette belle position pour frapper un grand coup; depuis quatre siècles on se contentait de repousser les Mores et de leur enlever le terrain pied à pied; il résolut de les aller attaquer au centre de leurs domaines.

Cette pensée lui avait été suggérée par les Mozarabes de Valence et de l'Andalousie. Des émissaires étaient venus lui proposer de se mettre à la tête de tous les chrétiens qui gémissaient sous le joug musulman, et lui avaient promis que partout où il frapperait du pied la terre, il en ferait sortir des soldats. C'était là vraiment la grande politique; et si alors les royaumes de Castille et d'Aragon avaient été réunis comme ils devaient l'être, c'en était fait de la domination des Mores en Espagne. Malheureusement don Alonso ne commandait qu'à un petit peuple épuisé par ses exploits, et ses auxiliaires le trompaient, mais ils le trompaient de bonne foi. Les Mozarabes avaient trop présumé d'eux-mêmes; ils croyaient que pour devenir soldat il suffisait de prendre les armes; le roi, de son côté, eut le tort de ne pas se rappeler que sans la discipline et l'expérience le nombre est bien plus nuisible qu'utile : l'expédition eut le résultat que devait amener cette double faute. Parti de Saragosse au printemps de l'année 1125, avec quatre mille chevaliers seulement, la fleur de sa noblesse, don Alonso

traversa les royaumes de Valence et de Murcie, entraînant à sa suite les Mozarabes par milliers ; il avait plus de cinquante mille hommes quand il arriva devant Grenade, qu'il bloqua pendant dix-sept jours. Le gouverneur de Grenade prit de telles précautions contre les chrétiens de cette ville, qu'il empêcha la révolte sur laquelle comptait le roi ; et l'armée des Almoravides, conduite par Temim, fit lever le siége. Don Alonso erra long-temps dans les montagnes, toujours harcelé, victorieux en rase campagne, échouant devant la moindre place ; il menaça successivement Alcala, Luques, Lucena, remporta sans aucun profit une grande victoire à Lyrena, descendit la rivière de Motril jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée, et de là, pour donner le change à Temim, il marcha sur Velez-Malaga. Pendant que les Almoravides se jetaient dans cette direction, il revint à grandes journées auprès de Grenade, qu'il espérait alors surprendre. Les Mozarabes devaient être bien nombreux dans ce pays, car jamais le roi ne manqua de vivres ; et quelque détour qu'il fît, de nouveaux renforts lui donnèrent toujours la supériorité sur les Almoravides ; mais leur multitude finit par l'embarrasser, les maladies se mirent dans son camp ; il reconnut l'impossibilité de rien établir de durable à une si grande distance de sa frontière, et il s'en retourna par le chemin qu'il avait tenu pour venir, après quinze mois d'une campagne aussi glorieuse que stérile.

Ce fut à la suite de cette expédition que les Almoravides déportèrent en Afrique la plus grande partie des Mozarabes de Valence et d'Andalousie. Comme on l'a vu, les chrétiens n'avaient pas su profiter largement des avantages que leur offrait cette population amie, répandue au milieu des infidèles; ils ne perdirent ainsi pas grand chose par une mesure qui paraît au premier coup-d'œil changer du tout au tout leur situation. Le système mesquin qu'ils avaient suivi jusqu'à ce moment devint alors rationel; ils le caractérisaient par une comparaison pittoresque. « C'est, disaient-ils, grain à grain que l'on doit manger la Grenade.» Don Alonso-le-Batailleur, que son génie portait à de plus grandes choses, fut bien obligé de se borner au genre de guerre qui convenait à ses sujets. Il ne sortit plus de l'Aragon, dont il n'étendit même pas les limites au-delà de celles qu'il lui avait déjà données, mais il nettoya le pays et chassa les musulmans de tous leurs postes, dans les vallées de la Sègre et de la Cinca. Fraga l'occupait depuis une année lorsque Yahia-Aben-Gania, successeur d'Abou-Tahir-Temim dans le commandement des Almoravides d'Espagne, arriva au secours de cette place importante. La bataille se livra sous les murs de la ville, le 7 septembre de l'an 1134; les chrétiens y furent battus, et don Alonso y périt probablement, car jamais on ne le revit depuis.

Il ne laissait pas d'enfans. A sa mort, les Navarrais se choisirent un roi de la race de don Sancho-

le-Grand. L'Aragon resta en partage à son frère don Ramiro-le-Moine, qui trois années plus tard se déchargea du fardeau de la couronne sur don Ramon Berenguer, comte de Barcelone, époux de sa fille unique, doña Petronilla. La séparation de la Navarre fixa pour toujours la limite de cet Etat, qui n'avait plus de contiguité avec le territoire des Mores. La réunion de la Catalogne avec l'Aragon compensa, et bien au-delà, cette diminution de la puissance aragonaise. Tandis que les rois de Navarre étaient condamnés à ne plus jouer désormais qu'un rôle très-secondaire, souvent même fâcheux dans le grand drame de la restauration espagnole, les rois d'Aragon devenaient les instrumens les plus actifs de la conquête. Toute la partie orientale de la Péninsule leur était forcément dévolue, et ils ne faillirent point à leurs destinées.

## CHAPITRE VI.

L'EMPEREUR DON ALONSO REMONDEZ.

Conquête de Tortosa et de Lisbonne. — Les Almohades.

(1137 à 1157.)

Jamais la Providence ne signala sa protection envers l'Espagne chrétienne plus visiblement que pendant le règne de don Alonso l'empereur. Ce prince avait succédé l'an 1126 à sa mère doña Urraca, dont il occupait déjà en grande partie le royaume depuis l'an 1117. Il s'en assura la possession tranquille par un traité avec son beau-père don Alonso-le-Batailleur, et ne fit aucun mouvement jusqu'à la mort de ce grand roi; mais dès que don Ramiro-le-Moine eut pris la couronne d'Aragon, et que les Navarrais se furent donné un chef à part, don Alonso Remondez éleva la prétention d'être reconnu comme souverain de toute l'Espagne sous le titre d'*empereur* qu'avait porté son aïeul don Alonso VI. Le moment était mal choisi pour rétablir la suzeraineté de la Castille sur les autres États chrétiens. Le comte

de Portugal, don Affonso Enriquez, enflé par ses victoires, secouait les liens de la vassalité et se déclarait roi indépendant aux acclamations de ses sujets; le roi de Navarre don Garcia, auquel avait été promis la succession au trône d'Arágon, repoussait toute proposition d'accommodement (1). Don Alonso Remondez fut obligé d'en venir aux armes. Il détacha d'abord de la ligue don Ramon Berenguer, comte de Barcelone, en lui ménageant les moyens d'épouser doña Petronilla, l'héritière d'Aragon, et il reçut son acte de foi et hommage au prix de ce service; ensuite il attaqua les rois insoumis de Navarre et de Portugal. Une guerre longue, acharnée, commença donc au sein des Etats chrétiens pour la possession d'un titre; cette guerre aurait livré la frontière sans défense aux attaques des Mores, si à la même époque il ne s'était pas formé en Afrique une nouvelle secte religieuse qui absorbait toute l'attention des maîtres de l'Espagne musulmane. C'était la secte des Almohades, disciples d'un prédicant de Sus, nommé *Abdallah-el-Mehedi*. Depuis l'an 1120 que el Mehedi avait passé de la prédication aux armes, la

(1) Nous ne donnons point ici les évènemens dans leur ordre chronologique, mais dans leur ensemble; don Alonso fut reconnu comme empereur à plusieurs reprises, même dès l'année 1135. Il n'en est pas moins exact de dire que les guerres qui troublèrent son règne, jusqu'en l'année 1144, eurent pour objet de rétablir de fait une suzeraineté que les autres princes éludaient ou repoussaient.

puissance des Almoravides chancelait. Les succès du roi don Alonso-le-Batailleur avaient tenu en partie à ce que Abou-Tahir-Temim négligeait les affaires de son gouvernement pour appuyer en Afrique son frère le sultan Ali contre ces menaçans réformateurs. L'importation des Mozarabes andalous, qui mettait à la disposition des Almoravides une force nouvelle et parfaitement sûre, lorsqu'on l'employait hors de l'Espagne, avait permis pendant quelque temps de maintenir au complet les garnisons espagnoles, et Yahia-Aben-Gania, successeur de Temim, profita de ce répit, comme on l'a vu plus haut, pour arrêter les Aragonais devant Fraga, sur le Bas-Ebre; mais la réserve des Mozarabes s'épuisa sans que les Almohades fussent anéantis : bien loin de là, ils marchèrent à pas de géant. Yahia-Aben-Gania, qui chaque jour envoyait des renforts de l'autre côté du détroit, conservait à peine les moyens suffisans pour soutenir en Espagne la domination des Almoravides, au milieu de peuples désaffectionnés. C'est ainsi qu'il n'entreprit rien de vraiment important pendant que la guerre civile mettait les chrétiens aux prises l'un avec l'autre; l'empereur lui enleva même en 1142 la ville de Coria, l'une des bonnes forteresses de la vallée du Tage. Lorsque le travail de la reconstitution d'une monarchie chrétienne fut terminé, en 1144, les affaires des Almoravides étaient au plus bas en Afrique : le sultan Ali était mort de chagrin, Taschfin, son fils, fuyait devant Abdelmoumen, le

sultan des Almohades. Yahia-Aben-Gania restait comme bloqué en Andalousie, où l'empereur lui porta des coups terribles. Enfin les Almohades firent éclater une révolte dans les Algarves portugaises, et à ce signal tous les Mores, animés de la haine des Almoravides, essayèrent de secouer le joug.

De toutes parts il surgit un prétendant comme du temps de la dissolution de l'empire ommiade. Il faudrait enregistrer plus de vingt noms dans une page, si l'on voulait tenir compte de tous ceux que la faveur capricieuse des peuples mit tour à tour à la tête d'une province, d'un district ou d'une seule ville. Don Alonso Remondez les appuya tous successivement et même ensemble, sans s'inquiéter de faire combattre ses Castillans en même temps dans deux partis opposés. Outre l'avantage de prolonger ainsi la confusion, et de détruire ses ennemis l'un par l'autre, il obtenait, pour chaque troupe qu'il envoyait, des cessions de territoire. Yahia-Aben-Gania faisait tête partout avec une énergie et une habileté dignes d'un meilleur succès, mais le contre-coup des victoires des Almohades en Afrique, l'abattit entièrement. Le dernier sultan almoravide, Abou-Ishak-Ibrahim, périt au mois de mars 1146, massacré dans son palais de Maroc, dont les portes avaient été livrées, dit-on, par la garde mozarabe ; Yahia fut alors réduit à suivre l'exemple des révoltés andalous : il réclama l'alliance de l'empereur.

Un prince politique, tolérant, maître de sa na-

tion, comme l'avait été don Alonso VI, pouvait en cette occasion mener à fin d'un seul coup l'œuvre de l'affranchissement de l'Espagne. Les Mores avaient prouvé, et dans leur état d'indépendance et dans l'état de mudejares, qu'ils s'accommoderaient de la domination chrétienne; pourvu qu'elle s'exercât avec modération, ils la préféraient à celle des Africains almoravides ou almohades; toute la suite de leur histoire le montre bien. Les Almoravides, plutôt que de céder aux Almohades, auraient passé sous le joug le plus honteux; les uns et les autres ne tenaient qu'à une chose, leur religion. En les ménageant sur ce point unique, l'empereur, chef de la confédération chrétienne, serait devenu aussi le chef de la confédération des Andalous contre les Almohades, qui ne déguisaient plus leur projet de conquérir l'Espagne, et avaient fait passer une armée dans les Algarves. Une ou deux places de sûreté au milieu des Etats musulmans, voilà tout ce qu'il devait demander avec le tribut et le commandement des forces militaires, tel qu'il appartient à un suzerain. Mais don Alonso Remondez, que l'histoire a fait beaucoup trop grand, n'avait recueilli que les traditions de la vieille politique en oubliant celles de son aïeul; dans cette crise qui lui permettait de gagner des royaumes, il ne vit que le moyen d'arracher quelques lambeaux de provinces, et de s'enrichir par le pillage. Comme allié des Almoravides, il entra dans Cordoue au mois de janvier 1147; son premier soin fut de saccager la ville; ensuite il

fit célébrer une messe solennelle dans la mosquée d'Abderrahman, satisfaction puérile et à certains égards impie, car en profanant un temple musulman il fournissait l'occasion de profaner une église ; sa conduite affaiblit beaucoup les Almoravides, qui. pour le chasser de Cordoue, lui donnèrent en échange le château de Baeza. Ici encore, don Alonso montra peu de capacité. Baeza est situé en arrière de la Sierra-Morena, chaîne de montagnes impraticable, dont il n'occupait pas les défilés ; y jeter une garnison, c'était l'aventurer à toutes les chances de la guerre, sans se réserver la possibilité de la soutenir. Il donna la même année une nouvelle preuve de son absence de vues militaires. Pendant que les Almohades s'emparaient méthodiquement de l'Andalousie orientale, du Portugal et de l'Estramadoure, don Alonso, qui était menacé au centre et sur l'un des flancs de ses Etats, n'imagina rien de mieux que d'employer toutes les forces chrétiennes dont il disposait à faire le siége d'Almeria, c'est-à-dire à renverser un ennemi de l'ennemi commun, et à s'enfoncer encore plus loin sans assurer ses communications. La marine des Génois et celle des Pisans réunie à la marine des Catalans, firent réussir cette entreprise ; Almeria fut enlevée d'assaut en octobre 1147 : on passa la garnison au fil de l'épée. Les Castillans occupèrent la forteresse, et les alliés s'en retournèrent chez eux ; c'était une troupe de plus compromise sans aucun profit, car elle ne

pouvait être ravitaillée facilement par terre, et la Castille n'avait alors aucune possession maritime.

Les affaires de Portugal et celles d'Aragon étaient conduites bien plus sagement par le roi don Affonso Enriquez et le prince don Ramon Berenguer (1). En Portugal, le roi, profitant de la relâche d'une flotte qui portait des croisés allemands et anglais, s'empara de Lisbonne, d'où il expulsa les Mores, à l'exception d'un petit nombre de misérables qu'il parqua dans le quartier appelé de leur nom, *a Mouraria*. Cette importante conquête se fit en même temps que celle d'Almeria; elle facilita l'occupation de tout le pays qui est situé au nord du Tage; les Portugais s'établirent solidement sur la ligne du fleuve, et ne tardèrent pas à pousser au-delà. Comme tous leurs coups tombaient sur les Almohades, ce furent eux qui servirent le mieux les intérêts de la ligue chrétienne, quoiqu'ils se tinssent d'ordinaire, et avec intention, en-dehors du cercle d'action de l'empereur. Les Aragonais, de leur côté, sans se préoccuper davantage de la tempête qui grondait au midi de l'Espagne, poursuivaient leur but constant, celui de s'emparer du cours de l'Ebre. Ils l'atteignirent à la fin de l'année 1149, en se rendant maîtres de Tortosa (1), de Mequinenza, de Lerida et de

(1) Don Ramon Berenguer ne prit jamais le titre de roi d'Aragon.

(2) 31 décembre 1148.

Fraga (1). Suivant la méthode qui prévalait alors, les Mores furent chassés de ces trois villes; on n'en laissa que dans les campagnes, où même il en resta un fort petit nombre. Les années suivantes, don Ramon Berenguer acheva la conquête des vallées de la Sègre, de la Cinca et des montagnes de Tarragone. Dans ce dernier canton, qui offrit quelque difficulté, les Mores conservèrent, à ce qu'il semble, de fortes positions, car ils se révoltèrent dix-sept ans plus tard, et l'on fut alors obligé de les expulser. Au mois d'août 1453 tout était fini de ce côté. Le prince d'Aragon tourna ses regards ailleurs; les guerres de Navarre et de Provence l'absorbèrent entièrement.

Dans l'intervalle, les Almohades avaient fait de grands progrès, malgré les efforts des Almoravides et ceux de leur allié, l'empereur don Alonso Remondez. Cordoue était tombée entre leurs mains, Jaen ensuite; Yahia-Aben-Gania, retiré à Grenade, avait succombé glorieusement sous les murs de cette ville. Almeria était assiégée. Les garnisons chrétiennes que l'on avait jetées au milieu des garnisons musulmanes craignaient à chaque instant de se voir trahies par ceux-là mêmes qu'elles défendaient; elles réclamaient des secours; mais don Alonso, comme s'il eût été tranquille en Andalousie, s'était follement engagé dans une alliance offensive avec l'Aragon contre la Navarre, et il ne pouvait se tourner d'un

(1) 24 octobre 1149.

côté sans se découvrir de l'autre. Son aveugle ambition lui faisait commettre faute sur faute ; ainsi, tandis que son intérêt devait le porter à se lier sincèrement avec l'émir de Valence et Murcie, Mohammed-Aben-Mardenis (1), le seul adversaire des Almohades qui fût alors à la tête d'une force respectable, il réglait d'avance entre lui et le roi d'Aragon le partage des états de ce prince, partage ridicule qui rappelle la fable de l'ours et des deux chasseurs. Cependant la nécessité lui amena pour auxiliaire le même Mohammed. Ils dirigèrent ensemble plusieurs expéditions, depuis l'année 1151 jusqu'en 1157, sans réussir à dégager Almeria, ce qui était le but principal de l'empereur. C'est au retour de l'une de ces courses malheureuses que don Alonso Remondez, épuisé de fatigue, s'arrêta sous un chêne dans le défilé de Puerto-Muradal, au centre de la Sierra-Morena ; comme il se couchait pour mourir, on lui apporta de tristes nouvelles, Almeria venait de se rendre. Les auxiliaires d'Aben-Mardenis avaient été massacrés à Grenade. Toutes les villes où il avait mis garnison, Baeza et Ubeda entr'autres, tombaient au pouvoir des Almohades. De ses conquêtes, l'empereur ne possédait plus qu'une petite langue de terre entre les montagnes de Tolède et la Guadiana. L'endroit où il expirait ne lui appartenait même plus. Il rendit le dernier soupir le 21 août de l'année 1157,

(1) Les auteurs espagnols l'appellent *le Roi-Loup*.

au bruit de l'armée ennemie qui s'approchait. Son testament couronna les erreurs dont sa vie est pleine. Ce roi, qui n'avait pas laissé un instant de repos à l'Espagne chrétienne, sous le prétexte d'y rétablir l'unité, partagea ses royaumes entre ses deux fils. Il donna la Castille à don Sancho l'aîné, et le reste à don Fernando, et sur son lit de mort il put voir les chevaliers castillans et les chevaliers léonais, l'instant d'auparavant frères d'armes, comme leurs nouveaux souverains, se diviser en deux camps pour commencer la guerre civile.

# CHAPITRE VII.

DON ALONSO-LE-NOBLE, ROI DE CASTILLE.

Bataille d'Alarcos. — Bataille de las Navas de Tolosa.

(1157 à 1214.)

Don Sancho, surnommé *le Désiré,* ne fit que passer sur le trône de Castille. S'il eût vécu, peut-être aurait-il réparé la faute de son père; car, en une seule campagne, il réduisit le roi de Léon et celui de Navarre à le reconnaître en qualité d'empereur, mais la mort le surprit le 30 août 1158. Son fils et son successeur, don Alonso, était alors âgé de deux ans. Don Sancho n'avait donc fait par ses victoires qu'irriter des voisins toujours puissans; il laissait la Castille livrée à tous les orages d'une longue minorité, et son fils entre les mains d'un tuteur infidèle. Pendant onze années les Etats chrétiens offrirent le spectacle du pêle-mêle le plus honteux; des no-

bles qui vendaient leur roi, un oncle qui dépouillait son neveu, des princes qui se disputaient la propriété d'une ville avant de l'avoir conquise, et se combattaient sous les yeux des Mores. Il y avait en Espagne cinq rois chrétiens tous armés les uns contre les autres, sans parler des factions qui divisaient la Castille en deux partis sous les bannières de Castro et de Lara; le roi de Portugal revendiquait une indépendance absolue contre la prétention du roi de Léon d'être son suzerain; en outre chacun d'eux voulait empêcher l'autre de s'agrandir aux dépens des Mores le long de la Guadiana; le roi de Navarre cherchait à enlever quelques lambeaux de la Castille sur lesquels le roi de Léon étendait la main comme se les réservant par droit d'usurpation; le roi d'Aragon demandait chaque année à être relevé de son hommage envers le roi de Castille, et celui-ci interdisait au roi d'Aragon toute attaque sur la frontière de l'émir de Valence, qui s'était fait vassal de tous les deux, mais ne payait ni à l'un ni à l'autre le tribut stipulé. La majorité de don Alonso remit un peu d'ordre dans ce chaos; elle en fit surtout disparaître le trait le plus odieux, les factions castillanes fomentées et exploitées par le roi de Léon, mais l'état de guerre générale dura toujours, et devait en quelque sorte maintenir pendant tout ce règne la loi de l'équilibre.

Les Almohades n'avaient pas pu profiter du désordre des chrétiens; ils étaient eux-mêmes occupés

en Afrique par les Almoravides, qui reparaissaient tantôt sur un point, tantôt sur un autre du vaste empire de Maroc, et s'agitaient comme les tronçons d'un serpent. En Espagne, l'émir de Valence et Murcie, Mohammed-Aben-Mardenis, arrêtait aussi leurs progrès. Grâce à ces complications, le roi de Léon avait gagné du terrain en Estramadure, et le roi de Portugal dans l'Alentejo. Albuquerque, Alcantara, Elvas, Evora, Badajoz même étaient successivement venues au pouvoir des chrétiens ; cette dernière ville leur fut enlevée presque aussitôt après. L'an 1170, les choses changèrent de face.

Yousef-Abou-Yacoub, sultan des Almohades, alors plus tranquille dans ses Etats d'Afrique, tourna son attention sur l'Espagne. Le premier prince qu'il attaqua fut Mohammed-Aben-Mardenis. Pendant que Yousef envahissait le royaume de Murcie, le roi d'Aragon réclamait de l'émir, les armes à la main, tous les tributs arriérés, et s'emparait, en nantissement, des places de la vallée de l'Ebre. C'est alors qu'eut lieu, à l'instigation de Mohammed, la révolte des Mores mudejares dans les montagnes de Tarragone et de Tortose ; elle n'empêcha pas le roi d'Aragon de conquérir le territoire qu'il convoitait, c'est-à-dire toutes les vallées des affluens de l'Ebre. Mohammed-Aben-Mardenis se voyant pressé des deux côtés, abandonné par son suzerain le roi de Castille, se retira dans les îles Baléares, livrant Valence aux Almohades. Mais avant de déserter la lutte,

il fit une chose qui montre bien quel parti les chrétiens pouvaient tirer de leurs relations avec les Mores, s'ils les avaient conduites avec bienveillance. Il céda en toute souveraineté la ville d'Albarracin et son district, la plus importante forteresse de l'Espagne (1), à un chevalier aragonais dont il avait eu à se louer, don Pedro Ruiz-d'Azagra. Tout ce qui forme aujourd'hui le royaume d'Aragon et la principauté de Catalogne se trouva donc alors définitivement acquis aux chrétiens. De ce côté, la frontière suivait la ligne des montagnes; Alcañiz et Cantavieja étaient les boulevards des chrétiens, Morella le boulevard des Mores. Albarracin et Teruel servaient de postes avancés qui menaçaient Valence.

Dans l'ouest, les Portugais poussèrent un peu leurs conquêtes, mais le roi de Léon rétrograda jusque sur le Tage. La trahison des mudejares de Badajoz avait fourni aux Almohades le moyen de reprendre l'avantage de ce côté. C'est un des rares

(1) Albarracin est situé au centre de la grande chaîne de montagnes qui traverse l'Espagne, du nord-ouest au sud-est, et en forme comme l'échine. Trois fleuves et une rivière prennent naissance presque au pied de la forteresse : le Tage, le Jucar, le Guadalaviar et le Xiloca, qui va se jeter dans l'Ebre, auprès de Saragosse. Ainsi, Albarracin, qui est situé lui-même dans une position inaccessible, commande quatre vallées qui donnent accès dans le royaume de Castille, dans celui de Murcie, dans celui de Valence et dans l'Aragon.

exemples du manque de foi de cette nation qui, par un contraste singulier, ne pouvait supporter le joug de ses maîtres naturels, et servait assez fidèlement les chrétiens, même dans les circonstances difficiles. Ici la rivalité des rois de Portugal et de Léon mettait les habitans de Badajoz dans une position exceptionnelle; entre ces deux souverains qui les tiraillaient, et les Almohades qui les menaçaient d'une ruine complète, ils n'étaient pas maîtres de choisir. Malgré cet échec, le roi de Léon, retranché derrière le Tage, avait encore une meilleure frontière que le roi de Castille. Celui-ci ne possédait du cours de la Guadiana qu'une très-petite partie, et les héroïques efforts des chevaliers de Calatrava lui conservaient avec peine ses forteresses au-delà de la Sierra de Tolède. Cuença, ville considérable, située au milieu de cette même chaîne de montagnes, était comme une épine dans ses chairs. Il sacrifia pour l'arracher son droit de suzeraineté sur l'Aragon; et après neuf mois d'un siége que l'assistance des Aragonais lui permit de conduire à terme, Cuença se rendit le 30 octobre de l'an 1177 : Alarcos, Iniesta se soumirent à la suite de cet exploit; la Guadiana devint la limite des possessions chrétiennes. Le pays compris entre ce fleuve et la Sierra-Morena, dans la nouvelle Castille, prit alors le nom de *Marche,* qu'il conserva sous une forme corrompue (la Manche). Les Almohades occupaient sans contestation les royaumes de Valence et de Murcie, toute l'Andalousie, l'Estrama-

doure en-deçà du Tage et les Algarves. Leurs Etats espagnols dessinaient un croissant, dont Alcantara et Morella formaient les deux pointes.

On combattit de part et d'autre pendant des années sans rien changer à ces positions; chacun était occupé chez soi, et la guerre sur les frontières ne se faisait que par des bandes : les ordres religieux d'un côté (1), les *alcaïds fronterisos* de l'autre. Une expédition que Yousef-Abou-Yacoub entreprit contre le Portugal, en 1184, lui coûta la vie; les Portugais pénétrèrent alors dans les Algarves, mais les Almohades rétablirent promptement leurs affaires sous la conduite de Yacoub-Almanzor. Ce grand monarque écrasa les révoltes des Almoravides en Afrique, puis il se retourna contre le roi don Alonso de Castille, qui avait eu l'imprudence de le provoquer. Il le battit à la journée d'Alarcos, le 18 juillet 1195, d'une manière si cruelle, qu'il le força d'abandonner toutes ses places au-delà du Tage, et de conclure, à des conditions onéreusse, une trève de onze ans.

La victoire d'Alarcos marque l'apogée de la puissance des Almohades en Espagne. Depuis trois siècles, les armes chrétiennes n'avaient pas subi une pareille humiliation; et si Yacoub-Almanzor, prince

(1) Chaque royaume chrétien avait le sien : le Portugal l'ordre d'Avis, Léon l'ordre d'Alcantara, la Castille l'ordre de Saint-Jacques et celui de Calatrava, l'Aragon l'ordre de Monréal ou du Temple.

chevaleresque, avait pu dompter les instincts destructeurs de son peuple, les conséquences de la défaite de don Alonso devenaient incalculables, car, loin de produire leur effet accoutumé, les progrès des musulmans envenimèrent la haine que se portaient l'un à l'autre les rois de Castille, de Léon et de Navarre : mais, en ravageant le pays situé entre le Tage et le Duero, les Almohades s'étaient ôté le moyen d'y subsister; ils rentrèrent dans leur lit comme un torrent.

Cependant, par leur alliance avec les rois de Léon et de Navarre, ils conservaient le moyen de nuire à la Castille, sans courir aucun risque. Don Alonso ne comprit point qu'il était de son devoir, comme de son intérêt pressant, d'ôter tout prétexte à ces liaisons impies; la soif de la vengeance, un aveugle besoin de s'agrandir le portaient sans cesse à batailler contre ses voisins : il pressa si vivement le roi de Navarre, qu'il le jeta tout-à-fait dans les bras des Almohades; et l'on ne peut nier, malgré le côté romanesque de l'aventure, que don Sancho VII ait passé plusieurs années à la cour de Maroc, pour solliciter la main d'une fille de Yacoub-Almanzor. Ces déplorables luttes, ces négociations déshonorantes durèrent aussi long-temps que la trève accordée au roi de Castille; elles ne cessèrent qu'à la voix du souverain pontife, qui, du haut de la chaire de saint Pierre, s'adressant à la ville et au monde, *urbi et orbi*, proclama la guerre sainte contre les infidèles.

Il était temps qu'une autorité presque divine ramenât la concorde parmi les princes espagnols : le nouveau sultan des Almohades, Mohammed-Annasirledin-Allah (1), faisait d'immenses préparatifs; dans toutes les mosquées d'Occident, les imams avaient appelé à l'*Algihed* les sectateurs du prophète, et la tempête qui allait fondre sur l'Espagne menaçait l'Europe entière.

Ce moment est un des plus glorieux dans toute l'histoire de la papauté. Jamais croisade plus opportune que celle-là n'avait été prêchée; jamais les papes n'étaient intervenus avec plus de justice et de désintéressement dans le gouvernement temporel de la société chrétienne. La force bienfaisante du catholicisme se révéla, en cette circonstance, sous son plus beau jour : des passions invétérées vaincues par la seule parole d'un vieillard; l'unité de l'Espagne se reconstituant d'elle-même, sous le signe de la croix, lorsque les sanglans efforts de la politique n'avaient abouti qu'à creuser de plus profondes séparations; les peuples avertis du danger commun, qu'ils ne soupçonnaient point, convoqués à un rendez-vous guerrier, ce fut un grand et noble spectacle. Toutes les routes qui conduisaient à Tolède se couvrirent de chevaliers; les environs de cette ville se remplirent de troupes. Au mois de mai de l'année 1212, il s'y trouvait rassemblés et enrôlés,

(1) Protecteur de la foi de Dieu.

sous les bannières de chefs célèbres, plus de cent mille *ultramontains*, presque tous Français. Les renforts de Portugal, de Léon, de Navarre et d'Aragon arrivèrent successivement; les deux premiers conduits par deux infans, les autres par les rois en personne. L'armée décampa le 20 juin, et se dirigea par la Sierra-Morena pour pénétrer en Andalousie.

Gagner le ciel en un seul jour, sur un champ de bataille, convenait mieux aux chrétiens de ces temps que la pratique persévérante des vertus humbles du christianisme. Il faut bien le remarquer, la religion, qui faisait faire alors de si grandes choses, n'avait pas encore pénétré dans les cœurs; elle était un drapeau à l'ombre duquel venaient complaisamment se ranger beaucoup de mauvaises passions, et, malheureusement, elle-même en inspirait d'autres. Ainsi, dans cette armée que guidaient des prélats avec les pieuses enseignes de leurs églises, l'amour du pillage était le véritable mobile de chaque soldat, et la férocité, naturelle à l'homme de guerre, était excitée par des prédications fanatiques où l'on donnait pour cri d'armes : *Point de quartier!* Don Alonso apprit bientôt ce que valaient de pareils auxiliaires la veille et le lendemain d'un jour de combat. Il avait eu bien de la peine à empêcher les *ultramontains* de ruiner complètement le royaume de Tolède, où ils cantonnaient : dès les premières marches, ceux qui étaient avec l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Nantes se rebutèrent à la vue

d'un pays stérile, et les promesses du roi ne les amenèrent pas plus loin que Calatrava. Ils reprirent la route de leur patrie, chargés du butin de Malagon et de Calatrava, que don Alfonso leur abandonna sans se rien réserver. Les croisés du Languedoc, du Viennois et du Dauphiné, restèrent seuls avec leur chef, l'archevêque de Narbonne, et quelques Poitevins. Un écrivain contemporain prétend que la cause du mécontentement des deux évêques fut la capitulation que don Alonso accorda au gouverneur de Calatrava; capitulation bien innocente, puisqu'en échange d'une bonne forteresse capable de résister long-temps encore, de grands magasins de vivres et de richesses considérables, les Mores n'obtinrent que la vie sauve et le droit de se retirer. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à Malagon les ultramontains n'avaient pas voulu entendre parler d'arangement, et ils n'y épargnèrent que trois personnes, l'alcaïd, qui leur livra le château, et ses deux fils. Malgré cette désertion, qui l'affaiblissait de quarante mille soldats, don Alonso continua sa marche, s'empara l'une après l'autre des places qui défendent les abords de la Sierra-Morena, et lui auraient rendu fatale une défaite en pays ennemi. La dernière de toutes, Salvatierra, l'occupait, lorsqu'il reçut l'avis que le sultan Mohammed-Annasir s'approchait avec son armée.

Entre eux se trouvait le défilé de Puerto-Muradal, passage dangereux qui ferme l'entrée de l'An-

dalousie. Don Alonso abandonna le siége de Salvatierra pour gagner de vitesse les Almohades; mais il avait été prévenu. Quand il arriva sur les hauteurs de Puerto - Muradal, il découvrit le camp de Mohammed assis au pied de la montagne, en arrière du défilé, dont l'issue était fortifiée de façon à la rendre infranchissable. De son côté, la contrée n'offrait aucune ressource pour y faire vivre la multitude de ses soldats; les Almohades avaient, au contraire, derrière eux le pays le plus riche et le plus fertile de la Péninsule. Don Alonso pensait à se retirer, et il aurait été forcé de prolonger son mouvement de retraite jusqu'au-delà de la Guadiana, lorsque la Providence lui envoya un berger (on croit que ce fut saint Isidore) pour lui indiquer sur le flanç de la montagne un sentier ignoré, difficile, mais praticable. La scène des Thermopyles se renouvela. Le 14 juillet au matin, l'armée chrétienne disparut aux yeux des Mores, qui la crurent en fuite; le soir, elle était logée en face d'eux, sur le revers des collines appelées *las Navas de Tolosa:* elle avait tourné le défilé. Deux peuples se trouvaient en présence pour décider d'une seule fois le sort de l'Espagne, car on comptait plus de cinq cent mille hommes du côté des Mores, et tout ce qui pouvait porter les armes dans les royaumes chrétiens avait suivi les drapeaux de ses princes.

La bataille s'engagea le 16 juillet, au point du jour; sur le signal du sultan. L'ordre des deux armées

était à-peu-près le même, une avant-garde et trois corps de bataille; Mohammed avait en outre une réserve composée de dix mille cavaliers de sa garde: il l'établit auprès de lui, sur l'éminence de Hisn-Alacab, derrière une palissade que liaient de grosses chaînes. Les Andalous étaient à l'aile droite, vis-à-vis le roi d'Aragon; les Almohades au centre, vis-à-vis le roi de Castille; les Africains réguliers à l'aile gauche, vis-à-vis le roi de Navarre. Cette disposition causa la perte du sultan : les Andalous méditaient depuis long-temps de le trahir; ils lâchèrent pied à la seconde attaque, lorsque les chrétiens commençaient à plier, et que don Alonso, désespérant de la journée, ne cherchait plus qu'une mort glorieuse. Dès que les Andalous eurent quitté le champ de bataille, le centre des Almohades, pris à revers par le roi d'Aragon, et menacé sur ses derrières par l'avant-garde chrétienne, se rompit, entraînant l'aile gauche dans sa fuite. Il ne restait que la réserve derrière son retranchement, dix mille hommes contre toute l'armée chrétienne; l'issue ne pouvait être douteuse, mais la défense fut magnifique : ces dix mille hommes périrent jusqu'au dernier. Mohammed était assis dans sa tente sur son bouclier; il regardait le massacre des siens avec un œil calme, et répétait : « Dieu « seul est vrai, Satan est perfide! » Déjà les fers de lance brillaient à côté de lui; en ce moment, un Arabe lui amena son cheval, et lui cria : « Jusques à « quand veux-tu attendre? les musulmans sont vain-

« cus ! » Alors, le sultan se leva et s'enfuit. Les chrétiens le poursuivirent jusqu'à la tombée de la nuit, à quatre lieues des Navas de Tolosa ; mais ils ne purent s'emparer de sa personne. Le chagrin devait tuer ce malheureux prince, qui mourut l'année suivante à Maroc, dans l'Alcazar, où il s'était confiné. Plus de deux cent mille musulmans restèrent sur le champ de bataille ou furent égorgés pendant la déroute, sans miséricorde, car il y avait peine de mort portée d'avance contre quiconque ferait un prisonnier. La perte des chrétiens ne peut se calculer : le roi don Alonso déclare lui-même qu'elle fut de vingt - cinq hommes ; l'archevêque de Narbonne parle de cinquante tués, et d'autres relations contemporaines en portent le nombre jusqu'à deux cents. A cette époque, on voulait trouver partout des miracles ; il est vraisemblable que l'on inventa celui-là, le plus facile à faire admettre par des témoins oculaires, en attendant que la postérité en ajoutât d'autres pour rendre encore plus illustre une journée de laquelle on peut dater l'affranchissement virtuel de l'Espagne.

Le partage du butin, après la bataille de las Navas, offre une circonstance remarquable. Don Alonso ne voulut rien prendre ; il réclama seulement l'honneur de la victoire. Et en effet lui seul, des trois rois qui combattirent contre Mohammed, est intitulé, dans les chroniques, vainqueur de las Navas. Don Alonso, *el de las Navas*, c'est ordinairement

ainsi qu'on le désigne, de même que son trisaïeul du même nom est appelé vainqueur de Tolède, don Alonso, *el de Toledo.* Il porte encore trois autres surnoms : *le Petit,* à cause de sa longue minorité (comme notre Charles VIII); *le Bon* (el Bueno), à cause de sa vaillance; et *le Noble,* à cause de son désintéressement. Malgré cette profusion d'épithètes, don Alonso ne se recommande à la postérité que par un exploit, fruit du hasard ; ses talens étaient médiocres, et son caractère vulgaire.

Le parti qu'il tira de la victoire le montre bien. Toutes les populations se retiraient devant lui; les garnisons des châteaux se rendaient pour être massacrées; l'armée du sultan, dispersée sur toutes les routes de l'Andalousie, ne se ralliait qu'à Séville; c'était le moment de frapper un grand coup : don Alonso procéda comme en temps ordinaire. Il s'avança à petites journées, dévastant le pays, comme s'il n'en était pas le maître. A Baeza, il ne trouva personne pour défendre cette grande ville; ses soldats eurent la barbarie d'y faire périr par le feu les blessés et les malades de l'armée moresque; puis il évacua, on ne peut comprendre dans quel but, ce poste excellent, qui commande le cours du Guadalquivir. Le 21 juillet il se présenta devant Ubeda, où soixante mille hommes s'étaient renfermés. Un assaut, livré le 23, rendit les chrétiens maîtres d'une partie de la ville : les Mores, qui conservaient intact le château, demandèrent alors à être reçus par le roi

de Castille comme mudejares; ils offraient une rançon d'un million de pièces d'or (1), somme énorme pour ce temps. Don Alonso accepta; mais les prélats de l'armée s'indignèrent d'un tel marché. Les paroles de l'un d'eux, l'archevêque de Narbonne, méritent d'être citées. « Cet arrangement était fait contre Dieu, puisque de cette manière on vendait aux Mores non seulement des armes et des vivres (les armes et les vivres qu'ils possédaient), ce qui est défendu par les canons sous peine d'excommunication, mais encore le pays à conquérir et le pays conquis, une portion de la ville étant déjà gagnée et l'autre bien près de l'être, suivant l'espérance que l'on en avait. Ainsi, plusieurs prélats commencèrent à réclamer contre la capitulation. Il ne nous appartient pas de dénoncer ici les chrétiens coupables d'avoir fait conclure ce traité. Finalement, les rois reconnurent leur tort et firent un nouvel arrangement; à savoir, que les Mores paieraient la somme stipulée et sortiraient de la ville, qui serait détruite, emportant avec eux ce qu'ils pourraient de leurs biens-meubles. Par une disposition divine, il arriva qu'ils ne furent pas en état de tenir leur promesse, de façon qu'ils devinrent tous esclaves, et les chrétiens renversèrent les murailles de la ville. » Don Alonso rapporte de plus qu'un grand nombre de ces malheureux furent égorgés. « Il en périt là

(1) 15,050,000 francs, valeur intrinsèque.

certainement plus de soixante mille, entre ceux que nous tuâmes et ceux que nous fîmes esclaves, pour le service des chrétiens ou des couvens de la frontière. »

Toute l'histoire de l'Espagne est dans ces quelques paroles. On ne sait qui l'on doit accuser le plus des prélats, des rois ou du peuple ; mais si la guerre de l'indépendance dura huit cents ans, comme les Espagnols le rappellent souvent avec orgueil, prélats, peuple et rois de toutes les générations, à l'exception de quatre princes (1), peuvent tous se reprocher de ne l'avoir pas finie en quelques années.

Après la destruction d'Ubeda, la disette et la peste, sa fille, exercèrent de tels ravages dans l'armée chrétienne, que don Alonso se hâta de repasser la Sierra-Morena : cette chaîne de montagnes forma sa frontière. Les Mores, préservés d'une ruine complète par la barbarie de leurs ennemis, rentrèrent dans toutes les places de la vallée du Guadalquivir. Baeza, fortifiée de nouveau, soutint l'année suivante un siége heureux ; et le roi de Castille en revint à la petite guerre de postes, après avoir manqué les grandes opérations. Dans le cours de l'année 1213, il prit d'assaut Dueñas, la clé du défilé de Muradal, Isnabejor et Alcaras, aux confins de la Manche,

(1) Don Alonso à la Main-Percée, don Alonso-le-Batailleur, don Alonso-le-Sage et don Fernando-le-Catholique. Ceux-là furent véritablement des conquérans, les autres n'étaient à vrai dire que des soldats ; on pourrait ajouter de quelques-uns qu'ils n'étaient que des bouchers.

près des sources de la Guadiana, pendant que le roi de Léon s'emparait d'Alcantara sur le Tage : ce furent là les derniers exploits de ce prince, qui aurait pu aller si loin. Il mourut le 6 octobre 1214, laissant à son fils don Enrique quelques villes de plus qu'il n'en avait reçues de l'empereur son père, et un royaume épuisé par le passage des armées. Il devait s'écouler encore onze années avant que les fruits de la victoire de las Navas commençassent à être recueillis; mais le coup porté aux Almohades était mortel, et ce répit de onze années ne servit qu'à développer les germes de dissolution dans le corps de l'empire musulman. Don Alonso-le-Noble donna, sans le savoir, à son petit-fils saint Fernando, l'Andalousie, les îles Baléares et Valence au roi d'Aragon, don Jayme-le-Conquérant.

# CHAPITRE VIII.

DON FERNANDO-LE-SAINT, ROI DE CASTILLE.

Conquêtes de Baeza, de Badajoz, de Merida.—Chute des Almoravides.

(1214 à 1232.)

En quittant l'Espagne pour retourner à Maroc, Mohammed-Annasir avait confié le gouvernement de ce pays à ses deux frères, Cidi-Abou-Mohammed-Abdallah et Cidi-Aboulola-Edris : le premier commandait à Valence et Murcie; le second, à Séville et dans l'Andalousie. D'autres princes de la maison royale et des seigneurs mores étaient à la tête des districts de ces deux grandes provinces; par le fait, maîtres absolus chez eux, ceux-ci ne reconnaissaient de supérieur que de nom. Aucun ensemble ne régnait dans leurs opérations; chacun se défendait comme il le pouvait contre les chrétiens, qui du reste se bornaient à des *algaras*. Le désordre le plus complet s'introduisit dans l'administration de l'Espagne musulmane, surtout en Andalousie; la rapa-

cité des gouverneurs n'avait d'égale que la vénalité des juges; et les Almohades, de tout temps odieux aux Mores espagnols, achevèrent de se rendre intolérables. Cela dura autant que le règne du sultan Aben-Yacoub-Yousef-Almostansir-Billah (1), qui avait succédé, le 25 décembre 1213, à son père Mohammed-Annasir, et qui mourut le 6 janvier de l'an 1224 dans son palais de Maroc, où il s'était occupé uniquement à élever des troupeaux. A sa mort, les Africains élevèrent sur le trône son grand-oncle, Abdelmelek-Abdelwahid (2). Celui-ci ne régna que jusqu'au 8 septembre de la même année. Cidi-Abou-Mohammed-Abdallah, gouverneur de Murcie, s'était déclaré roi indépendant, sous le titre d'*Aladel-Billah* (3) : il ne se contenta bientôt plus d'un trône usurpé, fit déposer le sultan, et le remplaça. L'ambition ne le portait pas seule à jeter ainsi dans l'Etat un trouble momentané; il voyait que les Almohades allaient à leur perte, par les excès de toutes sortes auxquels ils se livraient, et son désir était de réformer entièrement leur constitution vicieuse : mais dès qu'il eut touché à l'arche sainte des abus, les mêmes hommes qui avaient travaillé à son élévation se tournèrent contre lui. Son frère Aboulola-Edris se révolta le premier; et le sultan Aladel, pressé de toutes

(1) *Almostansir-Billah,* Protégé par Dieu.
(2) *Abdelwahid,* Esclave du (Dieu) unique.
(3) *Aladel-Billah,* le Juste par Dieu.

parts, impuissant à réprimer à la fois les révoltes des siens et les attaques des chrétiens, recourut au remède qui avait tué les Ommiades, les Beni-Dyl-noun de Tolède, les Beni-Abed de Séville, les Beni-Houd de Saragosse, les Almoravides et Ben-Mardenis de Valence; il fit alliance avec le roi de Castille. C'était le moyen de prolonger un peu son existence, mais pour être plus sûr de la perdre. Dans certaines positions, les plus grands hommes vendent ainsi leur avenir pour quelques jours de puissance.

Le trône de Castille était alors occupé par un jeune prince entreprenant, plein de zèle pour sa religion, ce qui se traduisait toujours, à cette époque, par une haine fanatique contre les Mores. Ce prince se nommait *don Fernando;* son père, don Alonso VIII, était roi de Léon; sa mère, doña Berenguela, fille du roi don Alonso-le-Noble, avait hérité du royaume de Castille en 1217, après la mort de son frère don Enrique. Elle se distinguait, comme sa sœur Blanche, reine de France, mère de saint Louis, par une grande prudence dans les affaires intérieures du gouvernement et la vivacité de ses passions religieuses; mais elle n'avait pas inspiré à son fils, comme la reine Blanche au sien, cette droiture chevaleresque, ce respect de la foi jurée qui rendit notre illustre et saint roi l'objet de la vénération des musulmans. Don Fernando suivit sans scrupules la politique de ses prédécesseurs; il donna la main

à tous les partis, avec la ferme intention de les exploiter tour à tour dans son intérêt unique, et de leur arracher, par la force ou par la ruse, toutes les villes où il entrait comme allié. Réuni d'abord aux révoltés contre Abdallah-Aladel, il accueillit avec empressement les propositions de ce dernier, qui lui offrait la cession de plusieurs places, et il entraîna dans cette coalition l'un des gouverneurs rebelles, Cidi-Mohammed, wali de Baeza.

Mohammed, lorsqu'il ne possédait guère que la ville de Baeza, en 1225, s'était fait vassal de don Fernando, sous la condition qu'il resterait le maître des villes qu'il occupait, et prendrait le quart des droits régaliens dans celles qu'ils gagneraient à eux deux. Il avait aidé le roi de Castille à s'emparer d'un grand nombre de châteaux, entr'autres, de Quesada de Jodar, d'Andujar et de Martos, postes très-importans, qui pouvaient servir à prendre par famine Ubéda et Jaen, les deux grandes villes de ce district; mais don Fernando convoitait ardemment Baeza, et son alliance avec Aladel lui fournit l'occasion d'y mettre le pied. Mohammed, devenu général du sultan, promit au roi de lui faire rendre sans coup-férir le château de Capela, qui était au nombre des places cédées par le traité des deux princes. Il donna même en garantie la citadelle de Baeza, où don Fernando mit aussitôt une garnison sous les ordres du maître de Calatrava. Le commandant de Capela fut en effet sommé par Mohammed, au nom du sultan,

d'accueillir l'armée chrétienne; mais il refusa d'obéir. Il n'en fallut pas davantage à don Fernando pour se prétendre dégagé de tout égard envers son vassal. Mohammed protesta en vain de sa bonne foi; en vain s'employa-t-il loyalement au siége de la forteresse, la citadelle de Baeza lui fut confisquée; on ne lui laissa que le commandement de la ville, où les Mores continuèrent à vivre sous son autorité, comme ceux des autres places conquises par son aide, à l'exception de Martos, que le roi s'était adjugée pour la donner aux chevaliers de Calatrava.

Cela se passait dans l'année 1227. Abdallah-Aladel recueillait tout l'odieux de la conduite intéressée du roi de Castille. Déconsidéré aux yeux des musulmans par son alliance avec les chrétiens, détesté des Almohades à cause de sa juste sévérité, abhorré des Mores andalous parce qu'il était Almohade, ce prince, digne d'un meilleur sort, ne pouvait pas se soutenir. Aboul-Ola-Edris, son frère, gagnait chaque jour du terrain. Le 5 octobre 1227, il fit éclater une révolte dans le palais même du sultan; Aladel périt étranglé. En même temps, les habitans de Cordoue massacrèrent leur gouverneur, le seul des frères d'Aladel qui restât fidèle à sa cause. Aboulola-Edris fut alors proclamé sultan des Almohades, sous le nom d'*Almamoun* (1).

Jusqu'alors Aboul-Ola, dans son gouvernement

(1) *Almamoun*, Stable.

d'Andalousie, n'avait pris le contre-pied de son frère que pour se faire un parti; mais il avait les mêmes vues de réforme qu'Aladel, et il ne fut pas plutôt monté sur le trône qu'il se mit à les exécuter avec encore plus de rigueur et de précipitation. Alors les fils du complot qu'il avait ourdi se renouèrent contre lui, suivant la loi naturelle des affaires de ce monde. Les conjurés proclamèrent sultan le frère de Yousef-Almostansir, Cidi-Abou-Zacaria-Yahia, avec le titre d'*Almotesim-Billah* (1). Yahia passa en Espagne, et y rassembla quelques troupes qui ne tinrent pas devant celles d'Almamoun. Battu à Medina-Sidonia, il dispersa ses bandes; et lui-même, retiré dans les inaccessibles montagnes de Grenade, il attendit un moment plus favorable pour faire valoir ses droits. Almamoun ne perdit pas le temps à le poursuivre; il se porta contre le roi de Castille, qui assiégeait Jaen, le repoussa, mit ordre à la défense des frontières, et passa en Afrique, où était le véritable champ de bataille. Son entrée à Maroc fut celle d'un conquérant irrité : il mit à mort les cheiks des deux conseils supérieurs et tous leurs adhérens, abolit la Constitution oligarchique de l'empire, déclara imposteur le Mehedi, prophète de la secte des Almohades; enfin, il se fit maître absolu. Tout se soumit devant lui; mais, pendant son absence, il s'était

(1) *Almotesim-Billah*, celui qui, avec l'aide de Dieu, se conserve pur de péché.

passé en Espagne des choses qui le forcèrent de revenir promptement dans ce pays des révolutions.

Ses deux frères y gouvernaient en son nom, Cidi-Adou-Abdallah en Andalousie, et Cidi-Mohammed (1) à Valence. L'incapacité de ce dernier paraît avoir été grande dans tous les genres : faiblement attaqué par le roi d'Aragon, il s'était rendu son tributaire, ce qui avait occasionné deux révoltes : à Mayorque, celle du gouverneur de cette île, Saïd-Alcoraïsi ; à Denia, celle d'un petit-fils de l'ancien émir Mohammed-Aben-Mardenis, Zeyan-Abou-Giomaïl. D'un autre côté, il s'était élevé tout à coup un prétendant qui ralliait les Mores andalous sous le drapeau de l'indépendance, et se déclarait à la fois ennemi juré des Almohades et des chrétiens. Celui-ci descendait, comme Zeyan-Abou-Giomaïl, de l'héroïque maison qui avait régné à Saragosse ; il se nommait Mohammed-Aben-Houd (2). Quelques chevaliers mores l'avaient proclamé sultan, le 9 septem-

(1) Les chroniques arabes sont ici fort confuses. Elles nomment également Abou-Abdallah-Mohammed le gouverneur de Valence, que les chroniques chrétiennes désignent sous le nom corrompu de Zeïd-Abou-Zeïd ; mais l'ordre des évènemens prouve que ces deux Abou-Abdallah n'étaient pas une même personne.

(2) Abou-Abdallah-Mohammed-ben-Yousef-Aben-Houd-el-Giouzami, et il prit le surnom d'*Almotawakkel*, qui se confie en Dieu.

bre 1228, dans un obscur village des Alpuxares (1), et son parti avait grossi en peu de temps. Enfin, Yahia-Almotesim reprenait l'offensive; et les chrétiens, avec l'aide de Mohammed, wali de Baeza, s'emparaient de Salvatierra et Borjalhimar. A l'arrivée d'Almamoun, les positions étaient celles-ci: Abou-Abdallah se maintenait dans l'Estramadoure, dans la partie occidentale et dans toutes les grandes villes de l'Andalousie, contre le roi Léon et contre Aben-Houd; Cidi-Mohammed conservait Valence, au moyen d'une garnison d'auxiliaires chrétiens, c'est-à-dire de chevaliers réfugiés qui le servaient avec l'agrément du roi d'Aragon; Murcie lui restait aussi, mais son autorité y était bien faible : les insurgés, alliés entre eux d'une alliance équivoque, se partageaient le reste du pays; Zeyan avait Denia, Yahia dominait dans les environs de Jaen, Aben-Houd sur tout le littoral de la Méditerranée; Mohammed, wali de Baeza, vassal et presque sujet du roi de Castille, occupait la vallée du Haut-Guadalquivir.

Almamoun, peut-être pour regagner un peu de popularité, attaqua d'abord celui des rebelles qui était sous la protection des chrétiens. Dès qu'il se présenta devant Baeza, les habitans massacrèrent leur gouverneur, et portèrent sa tête au sultan. Le fils de Mohammed se réfugia auprès du roi de Castille, qui l'accueillit généreusement; long-temps

(1) Escuriante, dans le distrit d'Ujijar.

après, il se fit baptiser sous le nom de *don Fernando Abdelnoun.* Aussitôt commença le siége de la citadelle, où le maître de Calatrava était renfermé avec un très-petit nombre de chevaliers; Almamoun en laissa la charge aux habitans de Baeza, qui se virent bien près d'en venir à bout. Le maître de Calatrava, réduit à la dernière extrémité, avait pris le parti d'évacuer secrètement la forteresse : comme il se retirait pendant la nuit, une croix miraculeuse lui apparut, ou, suivant d'autres historiens, la honte le saisit au cœur; il harangua ses chevaliers et les ramena, déterminés à se laisser périr de faim plutôt que d'abandonner le poste confié à leur courage. Ce double mouvement fut exécuté sans que les Mores en eussent connaissance : le lendemain, les éclaireurs de la ville rapportèrent que l'on voyait autour de la citadelle des pas de chevaux, et que leur direction indiquait l'arrivée d'un renfort qui devait être considérable, à en juger par le nombre des empreintes; la terreur se répandit dans cette population, qui se crut menacée à son tour, et, le jour même, tous les Mores de Baeza s'enfuirent à Grenade, où ils fondèrent le quartier nommé *l'Albayzin.* Les Castillans s'emparèrent d'un immense butin; trois cents chevaliers, envoyés par le roi, se partagèrent les maisons des Mores, et Baeza devint une ville entièrement chrétienne.

Pendant ce temps, Aben-Houd avait battu Almamoun et son frère Abou-Abdallah partout où il les

avait rencontrés. Il leur avait pris Murcie, moyennant le secours de quelques chevaliers chrétiens réfugiés dans son camp, puis Grenade, Jaen et Cordoue. L'Andalousie occidentale restait seule au sultan, qui essuya encore une défaite auprès de Tarifa, vers la fin d'octobre 1229, et fut réduit bientôt à la province de Séville; car les places d'Estramadoure tombèrent au pouvoir d'Aben-Houd par trahison. Il lui arrivait aussi de mauvaises nouvelles d'Afrique, où les partisans de Yahia levaient la tête. Almamoun plia son orgueil devant ces désastres; comme Aladel, il implora l'appui du roi de Castille, et conclut un de ces traités qui étaient l'arrêt de mort des princes musulmans. Renforcé de troupes chrétiennes, et tranquille du côté de l'Espagne, du moins il croyait pouvoir l'être, il repassa en Afrique pour essayer de rétablir sa fortune au centre de l'empire almohadi; mais l'alliance chrétienne produisit son effet accoutumé : ce fut après son départ qu'Aben-Houd entra dans Merida, par la connivence des habitans, malgré la présence d'Abou-Abdallah, qui s'y était réfugié. Cette ville, ainsi que Badajoz, ne resta pas long-temps entre ses mains; le roi de Léon les lui reprit vers le milieu de l'année 1230, et les garda pour lui-même, sans beaucoup se soucier d'Abou-Abdallah, auquel il avait prêté un appui équivoque, chèrement payé par la remise de plusieurs citadelles, telles que Caceres et Montanches. En Afrique, Almamoun n'obtint guère plus de succès qu'en An-

dalousie ; il mourut, le 12 octobre 1232, sur le chemin de Maroc.

Avec lui finit la domination des Almohades en Espagne ; Yahia-Almotesim, qui lui avait disputé le trône, et le disputa encore à son fils, ne joua dans la Péninsule qu'un rôle secondaire à côté d'Aben-Houd, et surtout il s'effaça entièrement derrière son général Mohammed-Alahmar (1). Les historiens ne sont pas d'accord pour fixer la date de la mort de Yahia ; les uns disent que ce prince périt dans les environs de Fez, l'an 1236, les autres qu'il fut tué l'an 1232, à l'attaque de Jaen. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne paraît plus en Espagne après la prise de Jaen par Alahmar. Les personnages qui occupaient alors la scène étaient don Fernando, roi de Castille et de Léon, Abou-Abdallah, wali de Sé-

(1) Il est généralement admis que Mohammed-Alahmar ou Aben-Alahmar ( Alahmar signifie *le Rouge* ) était d'une naissance obscure, et qu'il s'éleva par lui-même. On a même dit qu'il était berger. Il se nommait *Mohammed-Abou-Abdallah,* fils de Yousef, fils de Nasar-Alamasi, et la maison royale de Grenade n'a jamais fait remonter sa généalogie au-delà de ce Nasar, qui lui donna son nom de *Beni-Nasar.* Cependant l'auteur arabe qu'a suivi Conde ( *Voyez* Conde, liv. 4, c. 2 ), prétend qu'Alahmar était neveu de Yahia-Almostansir ; Yousef, père d'Alahmar, aurait été fils du sultan Mohammed-Annasirledin-Allah. En effet, Nasar et Annasir sont deux noms identiques. A ce compte, la domination des Almohades n'aurait fini en Espagne que l'an 1492.

ville, des Algarves et d'une partie de l'Estramadoure, Aben-Houd, roi d'Alméria, de Grenade, de Malaga et de Murcie, Mohammed-Alhamar, roi d'Arjona, de Jaen, de Guadix et de Baza, tous en guerre l'un avec l'autre, enfin Cidi-Mohammed, gouverneur de Valence, qui avait devant lui Zeyan-Abou-Giomaïl, maître de Denia. Nous devons maintenant reporter nos regards de ce côté, où s'accomplissent des évènemens importans.

## CHAPITRE IX.

---

DON JAYME-LE-CONQUÉTANT, ROI D'ARAGON.

Conquête des îles Baléares.

(1229 à 1235.)

Les conditions de l'alliance étroite que Cidi-Mohammed de Valence avait contractées avec le roi d'Aragon après la révolte de Zeyan, étaient la contre-partie de celles que don Fernando imposa au gouverneur de Baeza dans une position identique, c'est-à-dire que le roi d'Aragon se réservait la souveraineté absolue des places qu'il gagnerait avec ses propres forces, et le quart des droits régaliens dans les villes que Mohammed reprendrait par son aide. En général, quoique le roi don Jayme dont il s'agit ici ait été guidé dans sa conduite par des sentimens qui ne ménageaient ni la justice ni la bonne foi, les Aragonais se montraient bien plus tolérans que les Castillans envers les Mores, et il faut remarquer en même temps que l'Aragon possédait une Constitu-

tion bien meilleure que celle de la Castille, et que, par conséquent, la civilisation était beaucoup plus avancée dans ce royaume que dans tous les autres Etats de l'Espagne. Il est vrai que Cidi-Mohammed avait laissé entrevoir quelques dispositions à embrasser le christianisme, ce qui le fit traiter avec avantage, par une politique aussi habile cette fois qu'elle était honorable; mais don Jayme ne pouvait modérer son ambition jusqu'à renoncer à ses acquisitions directes. Sous le prétexte de ramener les îles Baléares à l'obéissance de Mohammed, il obtint l'appui de ce prince pour une expédition qu'il présenta au contraire à ses sujets comme devant leur donner la possession de pays riches, admirablement situés pour le développement de leur puissance maritime.

Les Catalans y étaient intéressés plus que les Aragonais; ceux-ci refusèrent de marcher autrement qu'à la solde du roi; les seigneurs catalans, dans les cortès tenues à Barcelone, en décembre 1228, offrirent de supporter en grande partie les frais de la guerre (1) et de payer entre eux huit cents hommes d'armes, sans compter les fantassins. L'expédition fut résolue en conséquence, et fixée à l'automne de l'année suivante. Pendant l'été, une grosse armée se

(1) L'archevêque de Tarragone offrit cinq cents livres d'or (près d'un million de francs), cinq cents charges de blé, deux cents hommes d'armes et mille fantassins à sa solde.

rassembla sur les côtes de Catalogne; elle partit du port de Salou le premier mercredi de septembre de l'an 1229, et débarqua le mardi suivant à Santa-Ponza, dans l'île de Mayorque, sans avoir éprouvé d'obstacles. Le lendemain, une victoire l'amena sous les murs de Palma, qui fut aussitôt investie.

Saïd-el-Coraïsi, roi de Mayorque (les auteurs chrétiens le nomment *Rataboubibé*) (1), avait cinq mille cavaliers et trente-sept mille fantassins avec lesquels il tenait la campagne; quatre jours après le commencement du siége, il entra de sa personne dans Palma, qu'il supposait imprenable, car cette ville, mieux fortifiée que les autres places mauresques, était entourée d'un fossé qui pouvait être inondé facilement, et en outre elle avait une double enceinte de remparts. Un prince de sa famille se chargea de harceler l'armée chrétienne, mais il fut battu, et périt à la première attaque sérieuse; ses troupes se dispersèrent. Alors un certain Aben-Abed, l'un des principaux seigneurs dans la partie orientale de l'île, s'empressa de faire sa soumission; son exemple fut suivi par d'autres, de façon que les ressources du pays, en vivres et munitions, se trouvèrent presque toutes à la disposition du roi don Jayme. Deux chevaliers chrétiens prirent, avec le titre de *bailli* (2), le gouvernement de ces vassaux Mores qui, pour la

(1) Saïd-Ben-Alhakem-Aben-Otman-el-Coraïsi de Tavira.
(2) Bayle ou Batle.

plupart, se montrèrent jusqu'à la fin loyaux envers leurs nouveaux maîtres. Ainsi la conquête de l'île dépendait uniquement de celle de sa capitale.

Palma fut attaquée et défendue avec la plus grande habileté. Tout ce qui distingue nos siéges modernes se rencontra dans celui-là, mines et contre-mines, batteries, passage du fossé; les chrétiens n'avançaient que dans le sang; douze brèches ouvertes n'effrayaient pas les Mores; trois assauts furent successivement repoussés, et Saïd-el-Coraïsi, tout en faisant des propositions d'accommodement, parlait en vainqueur. Il offrait seulement de payer les frais de la guerre, sans même traiter de la question de suzeraineté. Plus tard, sur les ruines de ses murailles, il demanda la permission de se retirer en Afrique, en payant pour les siens une rançon de cinq besans par tête. Don Jayme fut inflexible. La révolte d'une partie des habitans de l'île, et la situation critique dans laquelle cette révolte le mit, ne lui firent pas retirer un mot de sa première réponse, qui était : *Point de quartier!* Le jour de Noël, les ordres furent donnés pour un dernier assaut. Tous les chevaliers prêtèrent serment de ne pas reculer, de ne pas s'arrêter, vissent-ils leur frère tomber à côté d'eux, et quelque blessure qu'ils reçussent, de ne pas quitter la place où ils tomberaient jusqu'à ce que la ville fût prise; le roi seul ne le prêta pas, malgré lui, car les seigneurs ne lui permirent point d'engager l'avenir d'un règne dont ils se promet-

taient tant de gloire. De son côté, Saïd profita de l'extrémité même où il était réduit pour animer ses troupes : ce devait être de part et d'autre un combat à mort.

L'assaut se donna le 31 décembre. Les chrétiens entrèrent par une brèche de trente brasses faite les jours précédens, cinq cents fantassins en tête, les chevaliers par derrière. Il y eut un seul moment d'incertitude causé bien moins par le manque de résolution que par l'apparente impossibilité de refouler des masses énormes et compactes qui étaient accumulées dans les rues. Quand la chevalerie chargea tête baissée, les Mores étaient si pressés, qu'ils ne pouvaient plus faire usage de leurs lances; l'affaire fut décidée en un clin-d'œil. Saïd quitta le dernier le champ de carnage, et se réfugia dans une maison où le roi le poursuivit; pour sa rançon, il donna les clés du palais d'Almudana, que défendaient encore les soldats de sa garde. Don Jayme le traita humainement, se contentant de le tirer par la barbe, suivant le bizarre serment qu'il en avait fait; il accueillit même avec faveur son jeune fils, et servit de parrain à ce prince, qui se convertit; c'est de lui que descendent les seigneurs de Gotor. Pendant que cela se passait dans la maison où s'était caché Saïd-el-Coraïsi, les chrétiens se répandaient partout, pillant et tuant. Vingt mille âmes périrent sous les coups de la soldatesque; mais le pillage servit du moins à sauver une partie de la population, les vieil-

lards, les femmes et les enfans, qui eurent le temps de sortir par deux portes, et de s'enfuir dans la campagne.

Ce qui avait rendu les seigneurs catalans si généreux dans leurs offres de services auprès du roi, était surtout l'espoir d'un riche butin, et c'est à cela qu'il faut attribuer principalement les refus de don Jayme, lorsque Saïd lui offrait de rendre Palma, moyennant des conditions très-acceptables. Dès qu'il eut satisfait à la fois son amour de la gloire et la cupidité de ses chevaliers, il fit au gouverneur de Mayorque un parti que celui-ci n'avait plus osé demander quelques jours auparavant; il le réintégra dans son commandement, et s'en servit pour obtenir la soumission des habitans de l'île. Mais Saïd avait perdu tout prestige en passant du côté des chrétiens; plusieurs chefs se levèrent contre lui; don Jayme finit par le rejeter comme un instrument inutile; et après avoir, en trois campagnes, écrasé ou apaisé la révolte, il laissa les Mores de Mayorque sous l'administration directe de l'infant don Pedro de Portugal, comte d'Urgel.

Il n'en fut pas de même à Minorque. Les quatre chérifs du gouvernement de cette île la rendirent par composition l'an 1232, et l'un deux en conserva le commandement sous le titre d'*Almoxarife*. L'an 1235, Iviza suivit le sort de Mayorque, après une courte résistance. Pour n'avoir plus à revenir aux Baléares, nous ajouterons qu'un almoxarife de Minor-

que ayant donné de graves et légitimes sujets de plaintes, fut dépossédé l'an 1286, en sorte qu'il ne resta plus dans ces trois îles de vestiges de la domination arabe. Les chevaliers aragonais et catalans s'en partagèrent le territoire; les Mores employés à la culture et au commerce vécurent paisiblement sous le vasselage. L'histoire n'en parle pas davantage, et il est à présumer qu'ils se fondirent peu à peu dans la population, car on ne les voit figurer en aucune manière dans les évènemens postérieurs.

## CHAPITRE X.

---

DON FERNANDO-LE-SAINT. — DON JAYME-LE-CONQUÉRANT.

Conquête de Cordoue. — Conquête du royaume de Valence.

(1235 à 1238.)

Pendant que le roi don Jayme était occupé à la conquête de Mayorque, Cidi-Mohammed, privé du secours des chrétiens, n'avait pu se maintenir à Valence; Zeyan-Abou-Giomaïl l'en avait chassé l'an 1230, à peu près au même temps qu'il perdit lui-même les villes de Jativa et Denia, où le sultan Aben-Houd mit pour gouverneurs deux hommes de confiance, Ahmed-el-Chazragi et son fils Yahia-Aboul-Hussein. Cidi-Mohammed s'était retiré d'abord à Ségorbe, puis à la cour de don Jayme. Là, il déclara qu'il voulait devenir chrétien, mais secrètement, afin de pouvoir reconquérir son royaume et en faire hommage au roi d'Aragon. En effet, il reçut le baptême. Cela n'empêcha pas don Jayme de traiter avec Zeyan, qui acheta une trêve de quelques années, au

prix du cinquième de ses revenus. Il y avait dans le royaume de Valence trois partis : celui de Mohammed, celui de Zeyan et celui d'Aben-Houd, tous trois en guerre ouverte. La politique suivie constamment par les princes chrétiens en des cas pareils, était de soutenir tous les compétiteurs, jusqu'à ce qu'ils fussent épuisés ; don Jayme s'en départit cette fois, moitié de gré, moitié de force. Zeyan-Abou-Giomaïl voyant le roi engagé dans une entreprise considérable, n'avait pas mis une grande ponctualité à lui payer tribut, et s'était même cru en état de le braver impunément par des *algaras*, et don Jayme, de retour de son dernier voyage d'outre-mer, avait demandé réparation de tous ces griefs. Il exigeait cent mille besans pour l'arriéré et les dédommagemens. Zeyan ne voulut en donner que cinquante mille ; là-dessus la guerre fut déclarée vers la fin de l'an 1232.

Trois cents châteaux bien munis défendaient Valence. Au mois d'octobre, le roi entra par surprise dans les deux meilleurs, Ares et Morella. L'année suivante, il prit, après deux mois de siége, Burriana, qui se rendit à merci au milieu du mois de juillet ; il en sortit sept mille âmes. Cette conquête amena la soumission volontaire de Péñiscola, qui à son tour détermina celle de huit autres petites places (1). L'influence

(1) Cervera, Chivert, Polpes, Castellon de la Plana, Burriol, Las Cuevas de Vinrosma, Alcalaten, Villafames, Al-

de Cidi-Mohammed fut peut-être pour quelque chose dans ce dernier résultat. Vingt-cinq lieues de côtes maritimes avaient été gagnées en moins de dix mois : les chrétiens s'y fortifièrent pendant l'année 1234 ; comptant sur d'autres mouvemens en faveur de Mohammed, ils se bornèrent à des algaras qui ne produisirent aucun effet. Don Jayme, dans le courant de l'an 1235, fit peut-être à cette intention une manœuvre hardie, en se portant au midi de Valence, sur le fleuve Xucar, extrême limite des Etats de Zeyan. Il y assiégea en vain Cullera, se présenta ensuite devant la capitale, rasa les châteaux de Moncada et de Museron; enfin il alla s'établir, au printemps de l'année 1236, dans les ruines d'Enesa (1), forteresse située près de la mer, à cinq lieues au nord de Valence; mais aucune disposition à la révolte ne se manifesta parmi les Mores; seulement Zeyan, effrayé de ces progrès des chrétiens, se réconcilia avec Aben-Houd, et reconnut sa suzeraineté en lui demandant secours. Le déguisement de Mohammed commençait à devenir inutile, et le prince, qui n'était pas chrétien de cœur, quoi qu'en dise la légende du miracle de Caravaca (2), menait dans le

mahzora. Cette dernière fut prise par force et par trahison ; dans les autres, les Mores furent conservés comme mudejares.

(1) Aujourd'hui Puch de Santa-Maria, près de Pazol, sur la rivière du même nom.

(2) Suivant cette légende, le 3 mai 1221, Mohammed

camp de don Jayme une vie scandaleuse; on renonça tout à fait à se servir de lui. Sur les représentations de l'évêque de Barcelonne, Mohammed congédia les femmes de son harem, épousa une dame de Saragosse, et prit le nom de *don Vicente de Belvis*. Sa maison s'est fondue dans celle d'Arenos. Cette démarche fortifia le parti de Zeyan; mais l'activité du roi et l'héroïsme des chevaliers qui défendaient Enesa réparèrent tout. Zeyan, battu au mois d'août 1237, pressa de nouveau Aben-Houd de le secourir; il n'avait plus de confiance que dans son appui.

Aben-Houd était tenu en échec par le roi don Fernando et par Mohammed-Alahmar. Le dernier gagnait du terrain dans les montagnes de Grenade, où il s'était emparé, en 1234, des villes d'Alhama et de Loja; Ferdinand, de son côté, avait pris la même année Truxillo, Magacela, Medellin et Alhanja dans l'Estramadoure, ce qui lui donnait tout le cours de la Guadiana, puis Ubeda, qui se rendit le 29 septembre par composition, avec sûreté pour les personnes et les biens des habitans. La possession d'Ubeda donnait aux Castillans une excellente position

étant à Caravaca, où il avait fait élargir des captifs chrétiens, un certain Ginez-Perez Quirino, chanoine de Cuença, pour lui montrer quel était son métier, célébra la messe devant lui, et deux anges lui apportèrent la croix qui lui manquait. Mohammed, frappé d'admiration, demanda le baptême, et le reçut en secret du même chanoine thaumaturge.

agressive ; elle complétait l'occupation de la vallée du Haut-Guadalquivir, car depuis Cazorla, conquis en 1231 par l'archevêque de Tolède, jusqu'à Andujar, il n'y avait plus, sur les deux rives du fleuve, que deux forteresses entre les mains des Mores, Arjona et Jaen, qui toutes deux appartenaient à Mohammed-Alhamar. L'adelantado, ou gouverneur de la frontière, résidait à Martos, le poste le plus avancé vers les montagnes de Grenade ; il se nommait don Alvar Perez de Castro : c'était un chevalier entreprenant, qui, par une longue résidence chez les Mores, avait appris à connaître leur genre de guerre, le fort et le faible de leurs places, et surtout la manière très-défectueuse dont ils se gardaient. Ces connaissances lui inspirèrent la pensée d'une entreprise téméraire que le succès justifia : il ne s'agissait de rien moins que de surprendre Cordoue. Don Alvar Perez en confia l'exécution à un adalid (1) expérimenté, nommé Domingo-Muñoz, qui était alcayde d'Andujar. Celui-ci s'adjoignit deux chevaliers seulement, Martin-Ruiz-d'Argote et Pero-Ruiz-Tafur ; avec leurs vassaux et sa compagnie d'Almogavares il escalada pendant une nuit de tempête, le 8 janvier 1236,

(1) *Voyez* Notes et Pièces justificatives, n° V. C'est de l'adalid Domingo Muñoz que descendent, par une femme, les Fernandez de Cordoue, si célèbres dans l'histoire. Leur ancien nom était Fernandez de Temez ; ils viennent de la Galice.

la tour qui se nomme aujourd'hui *Tour d'Alvaro-Colodro*, du nom de l'almogavare qui le premier y pénétra. Elle donnait entrée dans un faubourg où il était plus difficile de se maintenir que d'arriver; mais à cette époque les chevaliers espagnols ne savaient pas reculer : la petite troupe se défendit héroïquement toute la nuit contre le peuple entier de Cordoue. Au matin, don Alvar Perez de Castro lui amena des renforts; et le roi don Fernando, que des messages allèrent chercher au fond du royaume de Léon, accourut aussitôt avec quelques centaines de gentilshommes. Malgré ce beau commencement, il semblait impossible qu'une ville aussi considérable succombât, et la présence du roi ne faisait que compromettre de grands intérêts. Rien n'était prêt pour un siége qui aurait exigé l'emploi de toutes les forces chrétiennes; les seigneurs convoqués à la hâte pendant la saison du repos, lorsque l'état des routes s'opposait à un prompt rassemblement, arrivaient lentement un à un; Aben-Houd, au contraire, mettait sur pied une armée nombreuse, qui n'avait qu'une marche à faire pour délivrer sa capitale. La perte des chrétiens paraissait si probable que l'alcaïd d'Alcala (1) ayant été sommé par don Fernando, apporta lui-même des vivres au roi, et lui

(1) Il y a en Espagne beaucoup de châteaux qui se nomment *Alcala* (forteresse située sur le pic d'un rocher); celui dont il s'agit ici est à la porte de Cordoue.

répondit en souriant : « Jé vous promets de rendre « mon château quand vous aurez pris Cordoue. » En effet, sans une trahison, don Fernando se serait vu cerné, accablé sous le nombre. Il y avait alors dans le camp d'Aben-Houd un chevalier galicien, don Lorenzo Suarez de Figueroa, qui possédait toute la confiance du sultan, mais qui désirait beaucoup rentrer en grâce auprès du roi de Castille par quelque service signalé, comme l'avait fait autrefois don Alvar Perez de Castro en vendant la forteresse d'Andujar ; l'occasion était favorable. Don Lorenzo Suarez offrit à Aben-Houd d'aller lui-même reconnaître l'état des choses avant qu'on ne livrât bataille ; et de retour de ce voyage, pendant lequel il avait arrangé toutes ses affaires avec le roi, il rapporta que l'armée chrétienne était si forte, si bien approvisionnée, si bien préparée à recevoir les Mores, qu'Aben-Houd se crut à peine en sûreté à Ecija, où il attendait les nouvelles. Le jour même il se replia au midi, persuadé toutefois que les chrétiens ne pourraient jamais garder Cordoue, s'ils venaient à bout de s'en emparer. A l'annonce de sa retraite, les assiégés perdirent courage, et proposèrent une capitulation : don Fernando ne voulut leur accorder d'autres avantages qu'un sauf-conduit pour sortir de la ville avec leurs biens-meubles. Quelque dur que fût ce parti, la nécessité les contraignit à l'accepter ; le 29 juin, ils évacuèrent Cordoue. Les prisonniers, réduits en esclavage, reportèrent sur leurs épaules, à la cathé-

drale de Compostelle, les cloches qu'Almanzour avait enlevées de ce sanctuaire pour en orner la mosquée d'Abderrahman. La ville resta dépeuplée, occupée seulement par une garnison, jusqu'à ce que le roi y eût affecté de nouveaux habitans, auxquels il donna les exemptions et priviléges de Tolède.

Entourée de forteresses ennemies, exposée par son étendue à des surprises ou à être affamée, suivant qu'elle renfermerait plus ou moins de monde, Cordoue ne pouvait se soutenir que par la conquête immédiate de tout le pays environnant; l'évidence de cette obligation décida don Fernando à se départir de sa politique ordinaire : au lieu de terres et de villes désertes, il chercha cette fois à gagner des sujets, et il put se convaincre combien c'était une conduite plus sage. Vingt-sept places importantes (1), au nombre desquelles se trouvait Ecija, firent leur soumission, dès que l'on offrit aux Mores de les maintenir dans leurs propriétés. Ainsi, d'un seul coup, par un seul acte de modération, il acquérait tout un royaume, le plus fertile de l'Espagne, et il touchait aux portes de Séville, dont ses éclaireurs ravageaient le territoire, lorsque la veille sa véritable

(1) Porcuna, Baena, Luque, Rute, Cabra, Montaguilar, Santaella, Mirabel, Fuentezumel, Tenexir, Zafra, Pardal, Mogru, Ballar, Sietifillas, Alcolea, Almodovar, Ecija, Estepa, Osuna, Marchena, Coeros, Cote, Moron, Moratiella, Hornachuelos, Castellar.

frontière était la Sierra-Morena. Une si belle expérience ne fut pas entièrement perdue pour don Fernando; mais il n'en profita jamais qu'à contre-cœur.

Toutes les vues d'Aben-Houd, après la prise de Cordoue, se tournèrent du côté de Valence. Chaque jour de nouveaux messages de Zeyan-Abou-Giomaïl le pressaient davantage. Il allait partir d'Almeria, où son armée était réunie, lorsque l'alcaïd de cette ville, séduit par Mohammed-Alahmar, l'étouffa dans son lit après un festin, le 25 décembre 1237.

On publia qu'il était mort d'apoplexie; mais la trame du complot se laissa voir tout aussitôt : Mohammed-Alahmar entra dans Almeria, que lui livra l'assassin d'Aben-Houd; au mois d'avril suivant, il fut également reçu à Grenade, et tout le pays qui est à l'orient du cap de Gate le reconnut pour souverain, excepté la province de Séville. Les habitans de Murcie proclamèrent sultan Ali-Ben-Yousef-Aben-Houd, frère du prince assassiné. Entre ces deux hommes il s'établit naturellement une haine irréconciliable, au moins d'un côté; nous en verrons bientôt les effets.

Celui des princes musulmans qui perdait le plus à la chute d'Aben-Houd, était Zeyan. Il ne pouvait rien attendre du gouverneur qui tenait Jativa et Denia, car c'était son ennemi personnel; du roi de Tunis, son parent, dont il avait invoqué le secours, rien de considérable ne pouvait venir en

temps opportun : l'armée aragonaise se renforçait tous les jours de Français et d'Anglo-Gascons que la renommée du roi don Jayme attirait sous ses drapeaux. Zeyan vit bien qu'il n'était pas en état de résister long-temps : il offrit, en conséquence, de remettre au roi toutes les places qui sont au nord du Guadalaviar, de lui céder une forteresse à Valence même, et de payer un tribut annuel de dix mille besans d'or, pour conserver en paix le reste de son territoire. Tous les chevaliers conseillèrent à don Jayme d'accepter un traité aussi avantageux; ils disaient que, pour bien moins, ses prédécesseurs avaient accordé la paix aux Mores. Don Jayme ne se laissa troubler ni par ces représentations ni par les prières de la reine; il avait juré solennellement, sur l'Evangile, de ne pas repasser la frontière du royaume de Valence jusqu'à ce qu'il eût conquis la capitale : il maintint son vœu, et le résultat prouva qu'il avait compris la situation mieux que tous ses conseillers. Au commencement de l'année 1238, Almenara, Ujò, Nules, Alfandech, Castro, qui étaient encore occupés sur ses derrières par les Mores, se rendirent moyennant la garantie de la liberté des personnes et de la conservation des biens; Paterna, Betera et Bulla, qui touchaient Valence, imitèrent cet exemple. Le roi ne s'occupa point davantage des châteaux de l'intérieur; il lui suffisait de posséder la côte de la mer, et d'être assuré par-là de faire arriver des vivres dans son camp. Un matin il partit d'Enesa,

emmenant environ deux cents cavaliers, cent-cinquante almogavares et mille fantassins, avec lesquels il alla se loger entre le port de Valence et la ville, à un quart de lieue des remparts. Ces coups d'audace lui plaisaient autant qu'ils lui servaient d'ordinaire, en étonnant et déconcertant les Mores. Celui-ci lui réussit admirablement; Valence se trouva investie avant que Zeyan se fût mis sur ses gardes; bientôt l'armée assiégeante grossit jusqu'au nombre de soixante-dix mille hommes. Cilla (1), qui gênait ses opérations, fut réduite par un corps détaché que commandait le seigneur d'Albarrazin; et Zeyan, privé de toute communication, put calculer dans ses magasins de vivres ce qu'il lui restait de jours à régner.

Il ne se passa pendant ce siége rien de remarquable, si ce n'est que le roi de Tunis essaya d'abord de le faire lever, ensuite d'opérer une diversion en attaquant Peñiscola, que les Mores mudejares de la ville défendirent heureusement de concert avec la garnison chrétienne. On voit par-là, une fois de plus, que le concours des Mores pouvait être obtenu par de bons traitemens dans les circonstances les plus difficiles. La flotte de Tunis était composée de douze galères, auxquelles les Catalans n'avaient à opposer que sept moindres bâtimens; elle arrivait dans un moment où le roi craignait d'être affamé dans son

(1) Au midi de Valence, sur l'étang d'Albuféra.

camp ; la trahison des Mores de Peñiscola lui aurait beaucoup nui, en permettant aux Africains d'intercepter les convois qui se faisaient par mer. Après le départ de la flotte, l'armée chrétienne fut abondamment ravitaillée, tandis que la disette commençait à se faire sentir à Valence ; elle y était extrême au commencement de septembre. Zeyan voulait cependant prolonger la défense ; mais les habitans le contraignirent à capituler. Après quelques pourparlers, dans lesquels le roi se montra aussi fort empressé d'en finir, au grand déplaisir de ses troupes, qui s'étaient promis le sac de Valence, il fut convenu que la ville serait rendue le 28 du même mois, et les châteaux au nord du Jucar, à l'exception de Cullera, dans les vingt jours suivans; que les Valenciens pourraient emporter leurs biens-meubles, et même leurs armes ; qu'ils auraient un sauf-conduit valable pendant vingt jours, dans un rayon de sept lieues sur terre, et en mer à cent lieues des côtes. En outre, don Jayme accordait à Zeyan une trève de huit ans. Les historiens arabes ajoutent, avec fondement à ce qu'il semble, que l'on garantit à ceux qui voudraient rester dans Valence le libre exercice du culte mahométan, la juridiction de leurs magistrats et la conservation de leurs propriétés, mais qu'un très-petit nombre profita de ces avantages. En effet, ceux qui sortirent étaient plus de cinquante mille. Don Jayme eut beaucoup de peine à les préserver d'être pillés : aux portes de Valence, il tua de sa main plusieurs

soldats qui volaient des femmes et des enfans ; mais il ne put empêcher quelques seigneurs de satisfaire leur cupidité hors du rayon du sauf-conduit. Le vicomte de Cardona et don Artal d'Alagon allèrent attendre, au défilé de Villena, les Mores qui se rendaient à Murcie, et presque tout le bagage de ces malheureux fut enlevé avant qu'ils eussent franchi la frontière. Les Mores de Villena et de Saïx le reprirent en partie, après avoir battu les Aragonais dans les rues de cette dernière ville, où don Artal d'Alagon périt d'un coup de pierre.

Trois cent-quatre-vingts chevaliers, presque tous Catalans, et des ricoshombres, de ceux qui avaient pris part à la conquête, reçurent en héritage, moyennant l'obligation de la résidence et du service militaire, les propriétés abandonnées par les Mores ; ce fut le noyau de la nouvelle population de Valence. Il s'éleva ensuite de grands débats sur le code qui devait les régir. Les Aragonais voulaient que le *fuero* d'Aragon restât en vigueur dans le royaume de Valence ; les Catalans, qui formaient la masse des habitans, réclamaient les lois de Catalogne : aucun des deux fueros ne pouvait convenir entièrement à cet Etat, qui renfermait, comme élément principal de prospérité, des Mores en beaucoup plus grand nombre qu'il n'y en avait dans les deux autres. D. Jayme trancha le différend : il fit rédiger par des prélats et des ricoshombres pris parmi les Aragonais et les Catalans, un fuero particulier dont le premier article

exclut tout recours aux codes antérieurs, même pour l'interprétation du sens ou le règlement des difficultés. Ce code, promulgué en 1240, contient beaucoup de dispositions applicables aux Mores mudejares. Nous l'analyserons plus tard, dans un chapitre spécialement consacré à la législation ; pour le moment, nous devons suivre la marche de la conquête, en relevant les incidens qui sont propres à faire connaître l'esprit du peuple espagnol.

## CHAPITRE XI.

DON FERNANDO-LE-SAINT. — DON JAYME-LE-CONQUÉRANT.

Conquête du royaume de Valence. — Conquête de Murcie. — Conquête de Jaen. — Conquête de Séville.

(1238 à 1248.)

A peine le roi était-il parti de Valence, que ses chevaliers violèrent la trève conclue avec Zeyan et avec le gouverneur de Jativa. Ils s'emparèrent du château de Rebollete (1), et assiégèrent celui de Chio. Zeyan, ainsi persécuté, chercha fortune dans le royaume de Murcie. Malgré la confusion des chroniques arabes, on voit qu'il était entré à Murcie à la fin du mois de mars 1239; et il est à supposer qu'il en fut chassé bientôt, car l'année suivante on le retrouve réfugié à Denia chez Yahia-Aboul-Hussein-el-Khazragi. Son passage à Murcie jeta dans l'anarchie la plus complète ce royaume, où la grande ombre du sultan Aben-Hud protégeait seule ses faibles descendans. L'émir Ali-ben-Yousef avait été décapité par Zeyan; Mohammed-ben-Aly, Aben-Hud,

(1) Aujourd'hui Encarroz, près de Gandia. Le château de Chio était près de Villena.

son fils, ne recouvra qu'un petit nombre de villes avec sa capitale; les alcaïds des places fortes se déclarèrent indépendans, comme celui de Jativa; et le peuple, fatigué de la guerre continuelle qu'ils se faisaient l'un à l'autre, appelait de tous ses vœux un conquérant capable de maintenir l'unité. Le moment était venu pour les chrétiens de profiter des dissensions des Mores; mais à qui, du roi de Castille ou du roi d'Aragon, appartenait-il de cueillir ce fruit mûr? Suivant un partage réglé en 1179, la conquête du royaume de Murcie était réservée à la Castille; les Aragonais devaient s'arrêter à Jativa, laissant à leurs rivaux Orihuela, Elche, Alicante et leurs districts. Le roi de Castille ne s'en tenait pas volontiers à ce partage, tandis que le roi d'Aragon l'invoquait avec rigueur. Ce fut sans doute la crainte d'être devancé qui engagea don Jayme, prince loyal, à rompre lui-même la trève, que ses sujets avaient déjà violée. Au commencement de l'année 1240, il se rendit à Valence, où les Mores, tant mudejares qu'alliés, se plaignirent amèrement des hostilités perfides auxquelles ils avaient été en butte pendant sa longue absence. Les premiers excusaient ainsi leurs révoltes, offrant de se soumettre de bonne grâce si on leur promettait de les traiter mieux à l'avenir; les autres protestaient qu'ils avaient seulement repoussé la force par la force. Don Jayme fit rendre à la liberté tous les Mores captivés indûment, et rétablit l'ordre parmi les mudejares; mais il exigea de Zeyan et de

l'alcaïd de Jativa qu'ils se remissent à son jugement pour les dédommagemens à leur accorder. En même temps qu'il leur adressait ces propositions, il entrait en campagne. Zeyan négocia : il demanda l'île de Minorque en échange du château d'Alicante, dont il promettait de gagner l'alcaïd. Don Jayme refusa l'offre de Zeyan, par respect, dit-il, pour la convention qui réservait Alicante au roi de Castille. Ahmed-el-Chazragi, gouverneur de Jativa, recourut franchement aux armes, déclinant la juridiction du roi, et se fit assiéger dans sa forteresse pendant toute l'année. Pressé enfin par la famine, il acheta une nouvelle trève, aussi peu sûre que la précédente, moyennant la cession de Castellon et la promesse de ne jamais rendre Jativa, si ce n'était au roi d'Aragon. Dans cette campagne, don Jayme occupa Bayren (aujourd'hui Gandia) et plusieurs châteaux du massif de montagnes qui se trouve au midi de Jucar; de sorte que les deux villes situées sur ce fleuve, Alzira et Cullera, étaient complètement bloquées. Il reçut aussi à composition Villena, qui faisait partie du territoire dévolu à la Castille. De là datent ses débats avec don Fernando.

Celui-ci, l'année suivante, acquit sans coup-férir presque tout le royaume de Murcie. Pendant l'hiver, l'infant don Alonso son fils, qui commandait sur la frontière, vit arriver à Tolède un ambassadeur de Mohammed-Aben-Houd, qui allait offrir au roi la soumission spontanée de son maître. Mohammed était

poussé à cette démarche par la haine et la crainte que lui inspirait le roi de Grenade, Mohammed-Alahmar; les alcaïds d'Alicante, Elche, Crevillent, Orihuela, Chinchilla, Cieza, Alhama et Aledo s'étaient réunis à lui pour appeler le roi de Castille; celui de Lorca, qui possédait aussi Mula et Carthagène, s'était seul refusé à suivre son exemple. Mohammed ne demandait pour lui, en particulier, que la moitié des revenus des villes qu'il allait livrer. Cette proposition parut si extraordinaire à don Alonso, qu'il fit aussitôt rétrograder l'ambassadeur, afin de s'assurer par lui-même si ce n'était pas une ruse; d'autres messages le rencontrèrent à Alcaraz, où le traité fut signé. Sans prendre le temps d'avertir son père, don Alonso entra de sa personne à Murcie, dont la forteresse fut remise à une garnison chrétienne; il envoya ensuite occuper les autres places, régla les affaires les plus pressantes, et revint à Tolède chercher des renforts. Don Fernando, prévenu à Burgos de cet évènement inattendu, ne voulait pas y croire : il arriva en toute hâte, et accompagna l'infant dans sa seconde tournée, qui eut pour résultat la prise de Mula, d'où les Mores furent entièrement chassés. Emerveillé des bonnes mesures que don Alonso avait prises en si peu de temps, il lui abandonna le gouvernement du royaume de Murcie, tandis que lui-même préparait de nouvelles entreprises contre Mohammed-Alahmar. Personne n'était plus propre que l'infant à consolider la domination chré-

tienne dans un pays habité par les Mores : il aimait et il estimait ce peuple; il comprenait tout le parti qu'il en pouvait tirer dans l'intérêt de l'agriculture, des sciences et de la civilisation en général. Toutes ses relations avec eux, marquées au coin de l'humanité et de la bienveillance, étaient de nature à soumettre par la persuasion ces hommes dont leurs princes avaient disposé sans leur consentement. Bientôt il étendit son influence au-delà des limites du royaume confié à sa garde, et, moins scrupuleux que le roi d'Aragon, il entama des intrigues avec tous les alcaïds du district de Jativa.

Don Jayme en éprouva un vif ressentiment; peut-être ne fut-il pas étranger à une tentative de Zeyan-Abou-Giomaïl pour enlever Murcie aux Castillans. Zeyan entra dans le royaume, où il surprit quelques forteresses; l'émir de Lorca périt, au mois de juillet 1242, en combattant contre lui : mais ces représailles n'avancèrent pas les affaires de don Jayme; tout au contraire elles affaiblirent le seul parti qui résistait encore. Zeyan, maître de Lorca, ne fut pas en état de s'y défendre long-temps contre les partisans de l'ancien gouverneur et les forces castillanes; il perdit cette ville, ainsi que Carthagène, l'an 1244, et depuis lors on n'entendit plus parler de lui. Le véritable moyen de s'opposer aux intrigues de don Alonso était de s'emparer du pays; don Jayme revint à un système de force ouverte beaucoup plus conforme à son caractère : il entra le 1er mai 1244 dans la ville

de Denia, que lui rendit, je ne sais à quelles conditions, Yahia-Aboul-Hussein, après un long siége. Yahia se retira à Jativa, s'engageant, comme l'avait fait son père, à ne pas y accueillir d'autres personnes que le roi d'Aragon (1). Il obtint par ce moyen trois années de repos. En 1245, Alzira fut livré à don Jayme, par les habitans mêmes, qui n'avaient plus de chef, car leur alcaïd était allé à Murcie trouver l'infant don Alonso. Dans cette ville, on renferma les Mores dans un quartier séparé de celui des chrétiens; mesure très-sage au point de vue militaire, mais certainement impolitique. Nous la verrons plusieurs fois mise en usage par les princes espagnols, qui croyaient avoir beaucoup gagné en simplifiant les rouages du gouvernement. Cette séparation matérielle des deux peuples prévenait, en effet, les collisions de détail; mais elle contribua beaucoup à maintenir la distinction entre les races, et l'on doit lui attribuer en grande partie les désastres qu'une politique tolérante, vigilante et active, aurait empêchés. Cullera, Oliva, toutes les villes situées au bord de la mer éprouvèrent bientôt le sort de Denia, malgré les efforts de don Alonso pour en retarder la chute ou se les approprier.

(1) Pour ce passage de l'histoire d'Aragon, il faut, plus que pour tous les autres, ajuster les chroniques arabes sur les chroniques espagnoles. (*Comparez* Conde, 4e partie, chap. 5; Desclo, la chronique du roi don Jayme et Zurita, livre 3, chap. 42.)

Il était évident que ces intrigues de l'infant amèneraient une rupture entre la Castille et l'Aragon ; chaque pas de don Jayme le rapprochait du royaume de Murcie, où il trouvait son compétiteur mieux placé pour lui disputer le terrain, et déjà le règlement des frontières dans le pays conquis donnait lieu à des difficultés. Les dispositions remuantes des Mores mudejares étaient fomentées par don Alonso ; elles excitaient les chevaliers valenciens à commettre mille excès ; l'émir de Jativa, quelle que fût sa réserve, inspirait toujours des soupçons, et la trève qu'on lui avait accordée n'était qu'une guerre déguisée. Don Jayme espéra mettre un terme à ce fâcheux état de choses en mariant doña Violante sa fille avec don Alonso : le mariage se fit au mois de novembre 1246 ; mais ce fut donner un fondement à des prétentions jusqu'alors non avouées. Elles se produisirent au grand jour l'année suivante. Un chevalier, nommé don Rodrigo de Lisana, avait été battu par l'émir de Jativa dans une de ces expéditions de maraudeurs que les Aragonais dirigeaient contre amis et ennemis ; don Jayme en prit prétexte pour abattre le dernier boulevard des Mores. Il se présenta devant Jativa au printemps de l'an 1247, et somma Yahia-Aboul-Hussein de lui remettre préalablement la ville dans un terme de huit jours, après quoi l'affaire s'arrangerait par voie de justice. Yahia, qui n'avait fait que défendre ses vassaux, ne voulut point admettre de juges, encore moins livrer le seul gage qui lui restât.

Révolté de la mauvaise foi du roi, convaincu d'ailleurs que toute résistance serait inutile, il entra en négociations avec Alonso, qui se tenait dans le voisinage à portée des évènemens. Il y eut alors de longs débats peu faits pour édifier les Mores, encore moins pour leur faire aimer les chrétiens, car ils étaient victimes des deux partis. Don Jayme fit exécuter sous les murailles d'Enguera dix-sept prisonniers musulmans, parce que les habitans ne lui rendaient pas cette forteresse, qu'occupait une garnison castillane. Il traita de même un émissaire de don Alonso, saisi sur les terres de Jativa. Dans une entrevue qui eut lieu sur la frontière, don Alonso réclama résolument Jativa, comme dot de sa femme, et menaça de l'avoir par force, si le roi son beau-père ne la lui donnait pas de gré. On en serait venu aux mains, sans l'intervention de la reine et du maître de Santiago : ceux-ci terminèrent les contestations en faisant restituer les châteaux d'Enguera et Moïente au roi don Jayme, ceux de Villena, Laïx, Bugarra, Caudete à l'infant. Comme don Alonso était le plus faible et qu'il gagnait à l'échange, il accepta ce parti ; aussitôt après il alla rejoindre son père devant Séville, abandonnant Yahia-Aboul-Hussein à la clémence de don Jayme. Yahia se défendit encore deux mois ; la famine et la crainte d'être trahi le réduisirent seules à capituler : il rendit Jativa en juin 1248. Le roi lui en laissa le château avec ceux de Vallada et Montesa, mais seulement comme domaine

utile, sans aucune souveraineté. Les places qui restaient aux Mores, dans le royaume de Valence, résistèrent bien peu de temps après la chute de Jativa : en 1253, toutes, sans exception, s'étaient soumises de plein gré, moyennant les garanties ordinaires, conservation des propriétés, liberté du culte mahométan. On verra bientôt comment les capitulations furent observées.

Le roi de Castille, don Fernando, ne faisait pas la guerre avec moins de bonheur contre les Mores d'Andalousie. Depuis la conquête de Cordoue, il n'avait laissé que de rares instans de trève à Mohammed-Alahmar, roi de Grenade, tantôt lui enlevant quelques petites forteresses, tantôt portant ses ravages jusqu'aux bords du Xenil. La prise d'Arjona, que les Mores évacuèrent l'an 1244, eut des conséquences immenses pour les armées chrétiennes; plusieurs châteaux, tels que Pegalajar, Mentejiz, la Guardia, Carchel, Cazalla, s'étaient rendus après Arjona, de sorte que Jaen était complètement isolée dans la vallée du Guadalquivir, exposée à être affamée par les almogavares castillans, sans même qu'une armée vînt mettre le siége devant cette ville populeuse. Mohammed-Alahmar essaya de l'avitailler, mais cette expédition échoua. Don Fernando entra aussitôt en campagne avec des forces considérables, bloqua Jaen et se porta sur Grenade. Chemin faisant, il prit Alcala de Benzayde, brûla Illora, détruisit tous les arbres de ce district, répandit la ter-

reur par des massacres, horribles il faut le dire, mais bien calculés pour vaincre d'avance son ennemi ; le combat qu'il livra près de Hisn-Bolullos, à Mohammed-Alahmar, ne fut qu'une sanglante déroute ; les Mores ne tinrent pas contre la première charge ; l'avant-gardé, composée de paysans, entraîna le corps de bataille ; les Castillans dispersèrent tous ceux qu'ils ne tuèrent pas. L'hiver interrompit la campagne de Grenade, mais non le siége de Jaen. Au printemps de l'an 1246, Alahmar prit un parti désespéré ; il se rendit seul au camp du roi, demanda audience, et révélant alors sa qualité, il mit sa personne, ses biens, ses Etats à la disposition de don Fernando. C'est un beau moment dans l'histoire de ce roi de Castille, que ne distinguait point une grande magnanimité envers les Mores. Don Fernando ne voulut point rester au-dessous de l'idée que Mohammed-Alahmar avait conçue de lui ; d'un ennemi vaincu, prosterné à ses pieds, il fit un roi vassal et un ami. Par le traité qu'ils conclurent, Mohammed se reconnaissait vassal de don Fernando (1), s'engageait à lui rendre Jaen, à lui payer chaque année un tribut de cinquante mille maravédis d'or (2), à paraître aux cortès de Castille, et à fournir son contingent d'hommes de guerre comme les autres vassaux du roi, et suivant les mêmes rè-

(1) Il faut bien remarquer que tous ces traités se faisaient de prince à prince, et non pas d'Etat à Etat.

(2) 752,500 de nos francs.

gles ; don Fernando lui garantissait la libre possession de tout son royaume, c'est-à-dire une trève pour la durée de sa vie. En conséquence, le château de Jaen fut immédiatement remis à don Fernando, qui fit son entrée solennelle dans la ville au mois d'avril 1246 ; les Mores en sortirent presque tous, des chrétiens castillans les remplacèrent ; on convertit la grande mosquée en église cathédrale, et Jaen reçut le titre de *capitale de royaume,* afin de satisfaire la vanité des rois de Castille, qui voulaient avoir la monnaie du titre d'empereur. Don Fernando se qualifiait déjà roi de Galice, Léon, Castille, Nagera, Tolède, Badajoz, Baeza, Cordoue et Murcie ; à cette longue titulature, il ajouta *roi de Jaen,* et pensa aussitôt à gagner le droit de se dire *roi de Séville.*

Dans le royaume de Séville, qui comprenait trois des provinces de l'Andalousie (1) et les Algarves portugaises, les Almohades s'étaient maintenus avec bonheur depuis la mort d'Aben-Houd. Les querelles du roi de Castille et du roi de Grenade leur avaient laissé une sorte de répit dont ils avaient profité pour développer au plus haut point la prospérité de cet Etat, mais l'esprit guerrier s'était affaibli à mesure que le bien-être y augmentait ; sans des renforts de troupes africaines, il paraissait impossible de sous-

(1) Celles de Séville, Cadix, Huelva. L'Andalousie est actuellement partagée en huit provinces : Huelva, Séville, Cadix, Malaga, Cordoue, Grenade, Jaen, Almeria.

traire Séville au sort qui la menaçait. Plusieurs seigneurs conseillèrent sagement à don Fernando de commencer la conquête par celle des places maritimes; cet avis fut repoussé, on ne sait pourquoi, et il en résulta que les choses traînèrent en longueur; cependant le début fut brillant. La première campagne, ouverte pendant l'automne de 1246, amena la soumission d'une place importante, Alcala de Guadayra; cette forteresse, située à trois lieues de Séville, se rendit au roi de Grenade, qui servait dans l'armée chrétienne avec cinq cents chevaliers, l'élite de ses troupes; elle devint le point d'appui pour la campagne suivante. Pendant l'hiver, les renforts africains entrèrent à Séville comme on devait le prévoir, sans que la garnison d'Alcala pût l'empêcher. Les gouverneurs du royaume, Cidi-Abou-Abdallah et Cidi-Aboul-Hassan, le premier, frère, et l'autre fils du sultan Almamoun, pourvurent de leur mieux à la défense des frontières, et se renfermèrent dans la capitale, où ils organisèrent les magasins de vivres, la flotte et les gens de guerre, de façon à se promettre au moins une longue résistance et de bonnes capitulations, à défaut d'un succès complet. La faute commise par bravade fut alors amèrement sentie, mais il était trop tard pour la réparer entièrement. Ce qui restait à faire était de couper les communications entre l'Andalousie et le Maroc; don Fernando donna l'ordre d'équiper dans les ports de Galice treize galères qui fussent prêtes au printemps,

il en confia le commandement à Ramon Bonifacio, premier amiral de Castille, et se prépara, de son côté, à réduire Séville par famine, en l'isolant de la province des Algarves.

La présence de Mohammed-Alahmar dans le camp chrétien, et celle d'autres princes musulmans servirent puissamment don Alonso pendant la campagne de l'année 1247. Les Mores prenaient ces princes pour intermédiaires, espérant obtenir par leur intercession un traitement favorable ; d'un autre côté, les représentations d'Alahmar, qui tiraient beaucoup de force des circonstances, contraignirent le roi à modifier son inhumain système de guerre, à respecter les plantations, les hommes inoffensifs, les femmes et les enfans, et, en définitive, la conquête n'en marcha que plus vite, car les moyens iniques sont toujours les plus mauvais. Après la prise d'une petite ville nommée *Cantillana*, dont tous les habitans avaient été passés au fil de l'épée, Alahmar exigea que pareille atrocité ne se renouvelât plus, que les villes fussent d'abord sommées, et que si elles résistaient, les soldats portassent seuls la peine de leur obstination. Il fit observer cette règle au siége d'Alcala-del-Rio, que défendit long-temps son alcaïd, Aboul-Xetaf ; la garnison, surprise dans une sortie, se retira sur Séville, et les habitans furent épargnés. Ceux de Gerena, de Guillena, de Constantina, de Lora et de Carmona se rendirent à sa persuasion ; Carmona seule aurait pu arrêter l'ar-

mée castillane pendant plusieurs mois; l'alcaïd la remit en main tierce, avec la condition de la reprendre si le roi n'entrait pas à Séville; mais il se désista de ce parti, ou volontairement, ou forcé par les habitans, bien avant la fin du siége, et une garnison chrétienne en occupa le château. Dans le courant du mois d'août, Séville fut entièrement investie par trois corps d'armée. La flotte de Ramon Bonifacio stationnait dans le Guadalquivir, après avoir détruit celle des Mores. Le sort de cette florissante capitale pouvait être regardé comme décidé, ce n'était plus qu'une question de temps.

Elle fut résolue comme les autres par Mohammed-Alahmar, au dire des chroniqueurs arabes. Toute la force de Séville consistait dans sa position sur les deux bords du Guadalquivir; sur la rive gauche s'étendait la ville proprement dite, et par conséquent les assiégeans ne pouvaient s'affaiblir de ce côté le plus dangereux, mais le moins important pour le blocus, puisqu'ils possédaient tout le pays à plusieurs lieues à la ronde; sur la rive droite se trouvaient le faubourg fortifié de Triana, et, comme poste avancé, San-Juan-d'Aznalfarach (1); en arrière, dans cette direction, le pays appartenait aux Mores, que commandait Mohammed, seigneur de Niebla, infatigable escarmoucheur. La petite division qui faisait face à Triana était chaque jour exposée à périr, car

(1) *Hisn-al-Feradj*, forteresse du victorieux.

elle ne pouvait communiquer avec le gros de l'armée que par des points très-éloignés, en aval ou en amont du fleuve, tandis que les Mores se portaient à volonté de l'une à l'autre rive, au moyen de leur pont de bateaux; c'était aussi par Triana que leur arrivaient leurs approvisionnemens journaliers. Alahmar indiqua au roi la manière de détruire le pont de bateaux par des machines incendiaires. A cette époque, les Arabes étaient beaucoup plus instruits que les chrétiens en matière de marine et de pyrotechnie; quoique la chronique espagnole donne de grands détails sur l'opération dont il s'agit, sans parler aucunement du roi de Grenade, à propos d'elle, il est fort croyable que Mohammed-Alahmar en ait suggéré la pensée (1). Enfin, quel qu'en ait été l'inventeur, le pont fut rompu; Triana succomba bientôt après; Séville, resserrée plus étroitement, fit une résistance héroïque, mais bien inutile. Pendant les derniers mois du siége, Aboul-Hassan négocia, au milieu d'assauts continuels, une capitulation que sa bravoure arracha au ressentiment des chrétiens. Il lui fut accordé, pour lui et pour les habitans, liberté absolue de rester à

(1) On trouve dans le *Repartimiento* de Séville cette note : «A Marumate-Cid, marin, accordé vingt mille pieds d'oliviers situés sur un terrain de huit cent-dix *arrancadas* de contenance.» C'était plus que la portion ordinaire d'un ricohombre.

Séville, en y conservant leurs propriétés, ou d'en sortir dans un délai d'un mois, avec sauf-conduit, escorte par terre et par mer jusqu'en Afrique, le passage aux frais du roi, sans aucune redevance à payer pour les personnes ou pour les meubles, les garanties ordinaires en fait de religion et d'impôts, c'est-à-dire le maintien des impôts sur le pied fixé par le code musulman. Il ne paraît pas qu'il ait été rien stipulé sur la propriété des mosquées; Aboul-Hassan et Aboul-Xetaf, l'ancien commandant d'Alcala-del-Rio, devaient en outre recevoir à titre de dédommagement Aznalfarach, Tejada et Niebla. Le traité fut signé le 28 novembre 1248, quinze mois après que don Fernando eut planté ses tentes devant Séville. Ce jour-là, les Mores livrèrent deux tours des remparts (la tour de l'Or et la tour de l'Argent) en gage de la reddition prochaine de la cité.

Ceux qui voulaient partir firent leurs préparatifs pendant le mois suivant : c'était le plus grand nombre. Aboul-Hassan employa les derniers jours à régler ses affaires personnelles, car il ne comptait pas plus qu'Aboul-Xataf profiter de la générosité du vainqueur à son égard. Parmi les mélancoliques préoccupations de ce courageux prince, on en remarque une bien digne d'un fataliste : il fit exécuter en or et en argent, pour les offrir au roi de Castille, deux clés dont les rouets, artistement découpés, exprimaient, l'un en caractères romains, l'autre en caractères arabes, cette sentence : *Dios abrirà, rey*

*entrarà* (Dieu ouvrira, le roi entrera). Dieu avait ouvert, le roi entra dans Séville le lundi 22 décembre, faisant porter devant lui, sous un dais et sur un trône, l'image de la Sainte-Vierge; Aboul-Hassan lui remit les clés et s'embarqua le même jour. Des milliers d'hommes l'accompagnèrent jusque sur le rivage, mais très-peu le suivirent au-delà de la mer; la plupart trouvèrent un refuge chez le roi de Grenade, qui, par le fait, sans acquérir un pouce de terrain, gagna beaucoup à la ruine des Almohadis. Don Fernando se rendit processionnellement à la grande mosquée, où il entendit la messe; à l'issue de cette cérémonie, qui se fit avec une grande pompe, le roi récompensa ses plus braves gentilshommes en les armant chevaliers de sa main. Le premier qui reçut l'accolade royale fut Mohammed-Alahmar; don Fernando lui donna pour armoiries celles de son propre guidon, en champ de gueules une bande d'or engoulée; Alahmar y ajouta de lui-même une légende qui disait : *Il n'y a de conquérant que Dieu* (1). Singulier rapprochement! les deux princes musul-

(1) *La galib illa Allah!* On retrouve cette légende dans tous les ornemens de l'Alhambra. Sur l'écusson de Grenade elle était posée en orle et peinte d'azur, au mépris des règles du blason. La bande, pièce qui traverse l'écusson diagonalement de droite à gauche, est dite engoulée, lorsqu'elle a chacune de ses extrémités engagées dans la gueule d'un dragon. Les anciennes armes de Grenade étaient celles d'Andalousie, d'azur à la clé d'argent.

mans, vainqueur et vaincu, s'accordaient pour voir la main divine dans l'évènement qui mettait la croix à la place du croissant sur les mosquées de Séville!

## CHAPITRE XII.

---

DON FERNANDO-LE-SAINT.—DON ALONSO-LE-SAGE.

Conquête des Algarves.

(1243 à 1257).

Nécessairement la prise de Séville entraînait celle des places voisines. De son côté, le roi de Portugal s'avançait dans les Algarves, et prenait Aracena. Don Fernando, pour gagner les devans, fit des partis avantageux à tous les alcaïds musulmans; il les laissa en possession de leurs villes, moyennant tribut, leur adjugeant le titre de roi avec une vaniteuse libéralité, même lorsqu'ils ne commandaient que dans un village : tous reconnurent la suzeraineté de la Castille. Les principaux étaient Aben-Obeïd, seigneur de Xerès, et Mohammed, seigneur de Niebla. On trouve fréquemment la signature de ce dernier (1) au bas des chartes royales comme *confirmador*, ou garant au milieu de celles des autres grands vassaux.

Don Fernando considéra dès-lors comme termi-

(1) Les chrétiens le nomment Aben-Massol.

née la restauration de l'Espagne chrétienne, mais il ne crut pas avoir encore assez fait pour sa gloire ni pour la propagation de la foi. Quatre royaumes conquis en vingt-quatre ans, un grand prince musulman réduit à la vassalité dans toute la rigueur du droit féodal, l'empire de la mer arraché aux Arabes, avaient enflé ses espérances plus qu'il n'était raisonnable; il se préparait à passer en Afrique, ce qui remettait en question les affaires d'Andalousie, lorsque la mort le frappa, le 30 mai de l'année 1252. Son fils, don Alonso-le-Sage, qui lui succéda, fit ausitôt arrêter l'armement de la flotte destinée à l'expédition d'Afrique. Il avait assez de quoi s'occuper dans la seule province de Séville, où l'organisation militaire et civile restait encore à l'état d'embryon.

Un partage des terres et des maisons, devenues libres après le départ des Mores, avait été commencé par don Fernando, don Alonso le termina. Il établit à Carmona cent chevaliers (1), à Séville et dans ses environs deux cents autres, qui reçurent chacun, à charge de résidence, une vaste propriété (2). Tous les *ricos hombres* eurent des parts environ triples de celles des chevaliers. Les officiers de la maison du roi, ceux des princes et des princesses, les adalids, les almogava-

(1) Charte du 27 novembre 1252.

(2) Vingt *arrancadas d'olivares* (l'arrancada était un carré de cinquante pieds), deux *yugadas* de jardin, six *yugadas* de terres labourables.

res. les marins furent aussi partagés largement. On remarque sur les listes du *repartimiento* (1) les noms de plusieurs musulmans, entr'autres celui d'Aben-Mohammed de Baeza, auquel le roi concéda, dans le village de Muniah-al-Azobir, trois mille cinq cents pieds d'oliviers. Les Juifs furent traités avec une munificence inexplicable ; on leur donna un village, le quartier de la grande *aljama*, trois mosquées ; en outre, les *almoxarifes*, ou fermiers des douanes. don Mayor, don Zuleman et don Zag de la Melea, eurent chacun un village entier. Le *repartimiento* des terres de Séville contient tant de noms et distribue tant d'*arrancadas* et de *yugadas*, qu'il semble disposer du territoire entier en faveur des conquérans ; cependant il ne paraît pas que l'on ait dépossédé un seul More de ses propriétés. Cela prouve combien il en était peu resté après la reddition de la ville. Don Alonso les parqua dans deux quartiers nommés

(1) *Voyez* MS. de la bibliothèque royale, ancien fond., Bal., n° 10221. On peut se faire une idée de tous les ravages commis autour de Séville, par les faits suivans pris entre mille autres : à Valenciana, sur quatorze cents arrancadas. il n'en restait que cent-cinquante de saines ; à Muniah-Alazohir, sur dix-neuf cent-trente, seulement cent. Pourtant le génie destructif des Castillans avait été pendant cette campagne réprimé par le roi, sur les représentations d'Alahmar. Auprès de Solucar, dans un olivar de soixante-dix mille pieds, on n'en trouva plus que quatorze cents, qui furent donnés à un Juif, don Zuleman.

*el Adarvejo* et *la Moreria;* il leur laissa une mosquée qui plus tard leur fut reprise. On voit, par une bulle du pape donnée en 1254, que le christianisme s'introduisit rapidement parmi eux, car cette bulle concède à l'archevêque, comme une rente importante, la dîme des biens des catéchumènes. Un grand nombre aussi émigrait. Le roi leur permit de vendre leurs propriétés, en défendant toutefois aux chrétiens de les y contraindre par aucune violence, comme ils le faisaient; la cédule royale qui relève les Mores de cette incapacité de vendre leurs biens est datée du 28 août 1254; on en peut conclure, en l'absence d'autres renseignemens, que les vexations des particuliers étaient intolérables. Mais il faut rendre à don Alonso la justice qu'il mérite; aucun sacrifice ne lui coûta pour adoucir le sort de ses sujets mores, autant qu'il dépendait de lui. Don Fernando avait frappé sur eux, au mépris des capitulations, un nouvel impôt, ou *droit de halle;* don Alonso le supprima, déclarant qu'il ne voulait rien recevoir au-delà des droits établis pendant le règne d'Almamoun. Cet acte l'honore d'autant plus que ses finances furent toujours en mauvais état; et pour entendre ainsi la voix de l'équité, il fallait qu'il se recueillît au fond de sa conscience, loin du bruit des haineuses passions de son peuple. C'est ce que firent trop rarement les princes espagnols, c'est ce que les seuls grands hommes sont capables de faire.

Don Alonso-le-Sage devait se promettre de sa

bienveillante protection un autre résultat que celui qu'il obtint. Depuis la prise de Séville, Mohammed-Alahmar, mécontent de n'avoir conservé aucune des places conquises par son aide, excitait secrètement à la révolte tous les gouverneurs des Algarves, quoiqu'il eût renouvelé son serment d'allégéance à l'avènement du roi, et qu'il se tînt prêt à se joindre aux chrétiens. Le profit qu'il retirait de ce double jeu est facile à découvrir; comme il avait établi dans ses Etats un système exemplaire de gouvernement, tous les Mores qui étaient contraints d'abandonner leurs foyers se retiraient chez lui; par-là, il augmentait et ses forces et sa richesse, en même temps qu'il appauvrissait son suzerain, qu'il regardait dans l'avenir comme son ennemi. Rien n'est plus propre que cette perfide combinaison du roi de Grenade à faire ressortir la fausseté de la politique espagnole à l'égard des Mores; le plus habile adversaire que les rois de Castille eussent trouvé devant eux depuis des siècles, employait tous ses efforts à pousser don Alonso, malgré lui, dans les voies rigoureuses où le peuple était si disposé à marcher. Il ne réussit que trop bien; l'alcaïd, ou le roitelet de Tejada, se souleva le premier, en 1253, et, vaincu, se retira de sa personne en Afrique, laissant à la merci des Castillans ses pauvres sujets, qui disparurent tous. L'année suivante ce fut le tour du gouverneur de Xerez. Celui-ci entraîna dans sa révolte Arcos, Medina-Sidonia, Lebrija, Sanlucar et

Cadix. Mohammed-Alahmar accourut à la requête du roi pour châtier la rébellion (1) qu'il avait fomentée; Xerez se soumit aux mêmes conditions qui avaient été accordées à Séville; les autres places entrèrent successivement dans cet arrangement, après s'être défendues contre le roi ou contre son frère, don Enrique. On y mit des gouverneurs chrétiens et de petites garnisons, mais il n'y vint pas de nouveaux habitans. L'exemple de Xerez ne servit de rien au roi Mohammed de Niebla, qui céda lui aussi, mais plus tard, aux suggestions d'Alahmar, et vit arriver sur lui Grenadins et Castillans. Après un siége de dix mois, Mohammed, vaincu par la famine, recourut à la clémence de don Alonso; il céda Niebla et toutes les places des Algarves, en échange de propriétés considérables sur le territoire de Séville. Ainsi fut complétée, au mois de septembre 1257, l'occupation de l'Andalousie et des Algarves. Mohammed-Alahmar n'avait plus rien à attendre de son rôle d'allié. Pendant dix années qu'il l'avait joué, il n'avait pas oublié un seul jour que c'était un rôle de transition, et il s'était savamment préparé à en prendre un autre. Constructions de nouvelles forteresses, agrandisse-

(1) En quoi consistaient ces révoltes, déclarations d'indépendance, refus de payer le tribut ou bien attaques à force ouverte? Il est très-difficile de le préciser. Les chroniques arabes ne parlent pas de révolte, mais d'une première conquête; les chroniques espagnoles sont très-peu explicites.

ment des anciennes, travaux publics, défrichemens, tout avait marché de front dans son royaume; son trésor s'était rempli par l'exploitation des mines d'or et d'argent, par la création de nouvelles industries; les réfugiés avaient fertilisé des terrains jadis déserts; sur tout le long parcours de ses frontières, on ne trouvait plus une seule gorge de montagnes qui ne fût occupée par une population aussi guerrière qu'industrieuse; ses chevaliers, surtout ceux que l'on nommait par excellence les *chevaliers de la maison de Grenade*, n'avaient pas dans toute l'Espagne leurs égaux en instruction militaire. Mohammed-Alahmar était inattaquable chez lui; la renommée de son bon gouvernement pénétrait partout; il avait abattu tous les chefs qui pouvaient rallier quelques sympathies, et les peuples musulmans, vexés de mille manières par les chrétiens, n'attendaient qu'un mot de lui pour secouer le joug. Le moment était donc venu de jeter son masque; une vaste conspiration s'ourdit alors, prête à éclater au signal d'Alhamar, et l'œuvre de tout un règne allait être compromise par les mesquines persécutions de ces Espagnols, qui ne se montraient grands que dans leur armure sur les champs de bataille.

# CHAPITRE XIII.

DON ALONSO-LE-SAGE.—DON JAYME-LE-CONQUÉRANT.

Première révolte de Valence.—Révolte de Xerez.—Révolte de Murcie.

(1254 à 2266.)

Mohammed-Alahmar, avant de faire éclater le complot, s'était également renforcé d'un grand nombre de Mores venus du royaume de Valence. De ce côté, sans qu'il fût besoin de ses intrigues, les fautes des chrétiens l'avaient servi à souhait. Déjà, en 1248 ou 1249, après la prise de Jativa, un berger nègre, nommé *Alacor,* avait rassemblé quelques-uns des Mores qui ressentaient le plus vivement les outrages continuels des conquérans, mais ils avaient échoué dans une tentative sur Alcira; fait prisonnier à l'attaque de cette ville, Alacor périt ignominieusement dans les supplices. Un calme profond suivit la révolte du berger nègre. Les chrétiens se crurent parfaitement assurés dans leurs nouvelles

possessions ; ils déposèrent les armes et s'abandonnèrent à une incurie d'autant plus dangereuse, que leurs procédés habituels n'étaient pas propres à réconcilier les Mores avec le régime de la conquête. D'une autre part, le roi de Castille, conservant toujours ses prétentions sur le district de Jativa, fomentait les haines, et laissait comprendre que tout soulèvement aurait son appui. Cette position était compliquée par de graves embarras qu'éprouvait le roi d'Aragon au dehors et dans sa propre famille ; les Mores en profitèrent pour faire un mouvement concerté long-temps à l'avance. Mettant à leur tête un certain Alazrach, jadis petit chef indépendant, ils s'emparèrent, un jour de l'année 1254, de plusieurs châteaux, dans le massif de montagnes qui s'étend au midi de Júcar, entre Jativa, Denia et Alicante. L'insurrection, circonscrite d'abord dans ce canton montueux, où il était facile de la surveiller et de la borner, gagna bientôt tout le royaume par la faute du roi don Jayme. Dès qu'il fut arrivé à Valence, où l'appelaient ces nouveautés, don Jayme convoqua un conseil-d'état, et déclara qu'il allait fortifier quelques places principales, surtout Jativa, puis expulser du royaume tous les Mores pour les remplacer par des laboureurs chrétiens. Les bourgeois et les prélats applaudirent à cette résolution, mais les seigneurs des terres, qui voyaient leur ruine dans la dépopulation du pays, s'opposèrent vivement à une mesure aussi désastreuse. C'était la première fois que

la question des Mudejares se posait en ces termes; nous la verrons se reproduire exactement de même deux fois dans les siècles suivans, et donner lieu à la même division : d'une part, la noblesse armée de ses intérêts matériels, de l'autre, le roi, le clergé et le peuple invoquant la raison politique et religieuse pour consommer un mal réparable. L'avis du roi l'emporta; on ordonna aux Mores d'évacuer le pays dans le délai d'un mois, emportant ce qu'ils pouvaient de leurs biens meubles. Les seigneurs prirent alors ouvertement le parti de leurs vassaux, et leur donnèrent les moyens de résister. L'infant don Pedro de Portugal était le plus hardi à réclamer le retrait de l'ordonnance d'expulsion; cependant il s'accommoda moyennant certains dédommagemens, et livra au roi les places de Murviedro, Segorbe, Almenara, qui étaient fort importantes, mais les Mores s'emparèrent de douze châteaux dans ce canton, où soixante mille hommes coururent aux armes. La suite ne répondit pas au début; désabusés sur leurs chances de succès, les Mores des environs de Valence demandèrent un sauf-conduit qu'ils proposèrent de payer de la moitié de leurs biens; le roi, qui dans cette affaire, quels que fussent ses autres torts, n'était pas mû par un sordide intérêt, le leur accorda gratis. Il les fit escorter jusque sur les terres de Murcie, où l'infant de Castille, don Fadrique, les accueillit moins généreusement, prenant à leur entrée un besant par tête. On peut juger du

nombre des exilés par ce qu'en dit le roi lui-même dans son histoire, que la caravane occupait sur la route cinq lieues d'Aragon, c'est-à-dire environ trois myriamètres (1). Il paraît que don Jayme, dans son empressement à se débarrasser de ces industrieux vassaux dont il s'était fait des ennemis, ne respecta aucun droit; ainsi l'ancien émir de Jativa, Yahia-Aboul-Hussein, fut chassé de son dernier refuge. « J'ai vu, dit un chroniqueur contemporain, le wali Yahia et son arraez Abou-Beker si malheureux, qu'ils erraient dans le pays, vivant aux dépens de quelques amis charitables. » Alazrach, de nouveau bloqué dans les montagnes de Denia, s'y maintint trois ans, grâce à la faveur du roi de Castille. Don Jayme n'en vint à bout que par la ruse; il l'amusa d'une promesse de trève, séduisit un de ses officiers qui, sur cette assurance, lui fit vendre ses récoltes, et aussitôt après il attaqua tous les châteaux où il manquait de vivres pour soutenir un long siége. Alazrach, réduit aux abois, capitula vers la fin de l'an 1257; il se retira librement à Grenade avec ceux qui voulurent le suivre. Ainsi finit cette première révolte, qui eut pour résultat de dépeupler le royaume de Valence au profit des états Castillans et de Mohammed-Alahmar. Les Mores de Murcie voyant leur nombre augmenté et

(1) La lieue d'Aragon est de dix-huit au degré; cinq de ces lieues en font six, dix-sept dix-huitième de France, de vingt-cinq au degré.

la garnison chrétienne très-faible, entrèrent avec chaleur dans la conspiration des Algarves (1), ils contraignirent même à y prendre part Mohammed-Aben-Houd, leur roi, malgré sa haine contre le roi de Grenade. Le jour fut fixé, les préparatifs terminés dans un tel secret, que pas un des gouverneurs chrétiens ne se douta du complot. Au jour dit, le nom de Mohammed-Alahmar retentit comme un cri de mort depuis Alicante jusqu'à Xerez ; les garnisons surprises se défendirent courageusement, mais elles ne purent échapper à la rage de la populace. Dans l'été de l'année 1261, il ne restait plus une seule forteresse du royaume de Murcie ni des districts de Xerez qui n'eût pour alcaïd un chevalier grenadin.

Don Alonso, que la nouvelle de ces désastres trouva fort occupé à Ségovie d'affaires intérieures, expédia sur le champ à Mohammed-Alahmar l'ordre de se mettre en campagne, comme il l'avait fait dans les occasions précédentes. Mohammed s'attendait à recevoir pareil message, et il avait préparé sa réponse. Il fit dire au roi de Castille que ses sujets ne lui per-

(1) *Algarbia* signifie *le pays du couchant.* Ce nom d'Algarves est resté à une seule petite province du Portugal ; nous nous en servons ici, comme les chroniqueurs arabes, pour désigner la partie occidentale de l'Andalousie, celle qui fut conquise en dernier lieu par don Alonso-le-Sage. Il ne paraît même pas que la conspiration ait eu des ramifications, du moins des ramifications puissantes au-delà du Guadalquivir, dans l'ancien royaume de Niebla.

mettraient pas d'accomplir son devoir de vassal, et peut-être même le contraindraient à secourir les insurgés, mais qu'il le ferait bien malgré lui. En effet, déjà les gouverneurs de Tarifa et d'Algésiras avaient conduit leurs troupes à Xerez, et dirigeaient des insoumis sur Séville. Don Alonso prit la réponse de son vassal pour une déclaration de guerre ; il n'insista pas davantage ; et pendant que des contingens de Castille et de Léon se rassemblaient, il fit inquiéter les frontières de Grenade par les chevaliers d'Andalousie. L'année 1262 se passa en préparatifs et en escarmouches, dans lesquelles l'avantage resta généralement à Mohammed-Alahmar. Les insurgés, pendant ce temps, s'étaient fortifiés, il devenait impossible de les réduire tous à la fois. Don Alonso résolut de laisser de côté Murcie pour s'occuper des Algarves. Comme l'insurrection s'étendait jusqu'aux frontières de Valence, il jugea que le roi don Jayme, dans l'intérêt de sa propre conservation, se chargerait volontiers de réduire à la soumission les pays qui l'avoisinaient ; il lui envoya donc au mois de mars 1263, une requête en ce sens ; et sans en attendre l'issue, il porta toutes ses forces dans la basse vallée du Guadalquivir.

Une circonstance tout-à-fait imprévue paralysa le roi de Grenade au moment décisif ; trois gouverneurs de province, ceux de Guadix, Malaga et Comares, piqués de n'avoir pas été distingués comme ils croyaient le mériter, rompirent avec Mohammed-

Alahmar, et entrèrent en négociations avec don Alonso. Cela empêcha le départ de deux expéditions destinées pour Xerez et Murcie ; Alahmar resta spectateur passif de la guerre qui se fit avec acharnement dans les Algarves. Xerez, assiégée au mois de mai 1264, se rendit le 9 octobre de cette année, sous la seule condition de la vie sauve pour les habitans. Arcos, Lebrija, Medina-Sidonia, San-Lucar, Cadix se défendirent l'une après l'autre sans obtenir un meilleur sort ; dans toutes ces villes, dont la dernière ne fut prise qu'en 1269, les Mores, contens d'échapper à l'esclavage, ne demandaient que la permission de se retirer, abandonnant leurs terres, leurs maisons et leurs meubles. Il n'en resta pas un seul dans la province ainsi reconquise ; quelques-uns passèrent en Afrique, la plupart trouvèrent un refuge sur les terres d'Alahmar, de sorte que le roi de Grenade, s'il perdait les territoires, augmentait le nombre de ses sujets (1), et c'était le principal but de sa politique.

Il n'en fut pas de même dans le royaume de Murcie. Don Jayme avait accepté avec un empressement intéressé la charge que lui laissait son gendre, de soumettre les insurgés de ce pays. Avec les forces dont il pouvait disposer sur le champ, il s'empara facilement d'Alicante et de Carthagène, au

(1) Paróles d'un auteur arabe. (*Voyez* Conde, 4ᵉ part., chap. 7.)

commencement de l'année 1263. A Carthagène, les Castillans, qui se trouvaient en nombre dans l'armée assiégeante, firent la loi ; ils chassèrent les Mores, et ne leur laissèrent emporter que leurs meubles ; mais Alicante, attaquée par les Aragonais seuls, éprouva un meilleur traitement. Le roi se souvenait encore des intrigues de don Alonso pendant la conquête de Valence ; il trouvait l'occasion bonne pour lui rendre la pareille, et sa clémence n'était qu'un moyen de séduction. Après la prise d'Alicante, don Pedro son fils se porta sur Murcie, où il reçut un échec. Rien d'important ne se passa jusqu'en 1265. Les cortès d'Aragon et celles de Catalogne avaient entravé les projets de don Jayme par des refus de troupes, de subsides ; il avait fallu que le roi, pour arrêter une guerre civile à son début, fît droit à de nombreuses réclamations de sa haute noblesse, et mît à néant les réformes politiques qui étaient l'œuvre de tout son règne. De cette manière, il arriva que don Alonso avait fait déjà de grands progrès dans les Algarves, lorsque don Jayme entra dans le royaume de Murcie : un corps considérable de Castillans put alors être détaché pour se joindre à l'armée aragonaise avant que celle-ci eût quitté Orihuela ; et il s'établit, entre les sujets des deux rois, une rivalité soupçonneuse dont les Mores devaient profiter. Villena, Elche, Crevilleu, Elda, Orihuela s'étaient rendues, sans faire de résistance, sur la promesse d'une amnistie ; toutes les autres villes étaient

requises en mêmes termes, comme si don Jayme eût agi pour son propre compte : il ne laissait en garnison dans les places soumises que ses propres troupes. Tout cela donnait à penser sur ses intentions ultérieures ; et la défiance des Castillans était si grande, en approchant de Murcie, que des rixes avaient lieu chaque jour dans le camp de l'armée combinée. Don Alonso craignit alors de tout perdre, s'il n'avisait à un prompt accommodement. Armé de son alliance avec les gouverneurs mores de Cadix, Malaga et Comares, il offrit à Mohammed-Alahmar la paix et son intervention pour ramener ces gouverneurs à l'obéissance, en demandant un échange de procédés vis-à-vis des insurgés de Murcie. Le traité conclu entre eux, dans une entrevue auprès d'Alcala de Benzayde, régla en conséquence le sort des habitans de Murcie. Mohammed renonçait, pour lui et son fils, à tout droit ou prétentions sur cette ville, s'engageait à employer les voies de la persuasion pour en faire ouvrir les portes aux Castillans, et consentait à l'exil des chefs de la rébellion. Don Alonso, de son côté, garantissait la vie sauve au roi Mohammed-Aben-Houd, promettait de lui donner pour successeur à Murcie son frère Mohammed-Abou-Abdilehi (ou Abou-Giafar), de rétablir l'ancien ordre de choses, c'est-à-dire la liberté des cultes, le système d'impôts en usage parmi les Mores, et de concéder un tiers du produit de ces impôts au roi more, comme apanage. Cependant, don Jayme

assiégeait Murcie, et faisait faire aussi aux habitans des propositions avantageuses ; il eut même grand soin d'empêcher la destruction des vergers autour de la ville, sans doute espérant se faire par ce moyen des partisans. Enfin, Murcie se rendit le 13 février 1266. Les contradictions qui existent entre les divers auteurs ne permettent pas d'indiquer exactement ce qui se passa au moment de l'occupation de la ville par le roi d'Aragon : il paraît que don Jayme frappa d'abord une contribution de guerre, et qu'il expulsa seulement la garnison, en lui accordant un sauf-conduit pour une journée ; qu'il viola ses engagemens, distribua la moitié des maisons à ses chevaliers, et confina les Mores dans le quartier d'Arrejaca. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne se crut pas en état de garder par force cette conquête ; il la remit à son gendre quelques jours après, et se contenta de s'approprier les cinq districts d'Elda, Elche, Alicante, Guardamar et Orihuela.

Don Alonso ne fut pas fâché de trouver faite une besogne qui était peut-être nécessaire, mais qui aurait entaché sa renommée de bonne foi, s'il en avait pris l'initiative : il retint les chevaliers aragonais et catalans auxquels don Jayme avait donné des maisons ; et suivant ses nobles habitudes de libéralité, il dédommagea les Mores à ses dépens. Une ordonnance royale, du 5 juin 1266, prescrit au nouveau roi Mohammed-Abou-Abdiléhi de faire évacuer par ses sujets toutes les maisons situées dans le quartier

chrétien, en même temps que l'évêque (1) ferait évacuer par les chrétiens les maisons situées dans l'Arrejaca, et d'élever un mur entre ces deux quartiers, afin de mettre un terme aux collisions, aux vols et autres désordres dont les Mores se plaignaient : pour couvrir la dépense qu'occasionerait la séparation des quartiers, et pour indemniser ceux des musulmans que léserait cet échange de maisons avec les chrétiens, don Alonso abandonna la moitié de portion de ses rentes qui était destinée à l'érection de nouveaux remparts. Les mesures qu'il prit pour l'exécution de cette ordonnance, témoignent d'une grande sollicitude en faveur des Mores. On voit les effets de la même sollicitude dans le partage des terres, dans les règlemens relatifs à la distribution des eaux d'arrosage, dans l'établissement d'une foire qui devait se tenir hors de la ville, afin que les Mores et les Juifs pussent la fréquenter librement. D'une autre part, toutes les mosquées furent données à l'Eglise: spoliation qu'exigeait presque absolument l'état des esprits à cette époque. Lorsque la répartition des terres fut terminée, en 1272, il se trouva, outre les monastères, deux mille cinq cent trente-trois personnes, dont trois cent trente-trois chevaliers, appor-

(1) L'ordonnance fut rendue sur le rapport de l'alguazil Aben-Galib, et adressée par le roi à son *clerigo*, son *almoxarife* (receveur des douanes) et aux trois *partidores* (répartiteurs). (Voyez *Discursos historicos de Murcia*, par Cascales, pages 45 et 46.)

tionnées à Murcie; une séparation complète existait entre les musulmans et les chrétiens : les précautions minutieuses que prit le roi pour que cette séparation fût établie en toutes choses, montrent combien le sort des Mores mudejares devait être misérable dans les villes où le mélange des deux races occasionait, entre les individus, des rapports journaliers et de chaque instant. Après la mort de don Alonso, les Mores de Murcie furent moins bien protégés : il est vrai de dire qu'il y avait quelque chose de ridicule, et bien fait pour attirer l'animadversion, dans ce titre de *roi* que prenait un chef de musulmans au sein d'un pays essentiellement chrétien. Le fils de Mohammed-Abou-Abdilehi (1) ne se disait déjà plus que roi de l'Arrejaca, au lieu de roi de Murcie. Le dernier document qui fasse mention de lui est daté de l'an 1307; il est à présumer que ni son titre ni ses fonctions ne passèrent à ses enfans, car depuis lors on ne voit plus figurer dans l'histoire aucun membre de cette famille (2); et l'année suivante, 1308, l'*alcaydia*, ou gouvernement du quartier des Mores, était entre les mains d'un Castillan.

(1) Ibrahim-Abou-Yacoub, ou, comme l'appellent les chroniques espagnoles, *don Abrahen-Abojac.*

(2) Suivant une tradition contestée, la maison castillane de Quadros, qui a produit plusieurs chevaliers distingués et un poète agréable, viendrait de ces Aben-Houd de Murcie. On peut supposer en effet qu'Ibrahim-Abou-Yacoub embrassa le christianisme.

## CHAPITRE XIV.

DON JAYME-LE-CONQUÉRANT. — DON PÉDRO-LE-GRAND, ROI D'ARAGON.

Seconde révolte des Mores du royaume de Valence.

(1276 à 1277.)

Dix-huit années d'une possession paisible avaient fait croire à don Jayme que sa conquête du royaume de Valence était définitive; cependant, elle devait lui être contestée. Ce grand roi, en rendant le dernier soupir, entendit encore le bruit des armes moresques mêlé aux cris de ses sujets massacrés; il mourut au milieu d'une révolte, et le lendemain d'une défaite. Don Jayme, prince habile et éclairé, n'avait pu manquer de comprendre qu'il lui fallait absolument conserver, comme instrumens d'exploitation, les anciens habitans dans la vaste province conquise par lui en si peu de temps, et il avait obéi à cette nécessité en promulgant un code qui, s'il traitait les Mores à peu près comme des bestiaux, leur assurait du moins la vie, une liberté restreinte, et la

jouissance d'une petite part dans le fruit de leur travail. Mais, d'un autre côté, ses passions le poussaient à faire disparaître de ses Etats une race ennemie de Dieu, livrée, disait-on, à l'idolâtrie, acharnée contre les chrétiens, et perfide dans ses voies. Depuis qu'il n'avait plus devant lui de princes musulmans à combattre, il était fort embarrassé d'un vœu qu'il avait fait, au commencement de son règne, de ne jamais laisser les Mores en repos. Le pape Clément IV, jouant sur les termes, lui rappela, par l'organe de l'évêque de Valence, qu'il s'était engagé à leur faire une guerre *cruelle* et à les *persécuter* (1); il en concluait que la persécution devait se tourner contre ses propres vassaux, et l'évêque engagea le roi à balayer les immondices qui couvraient le pays. Tiraillé entre ces deux opinions, qui étaient soutenues, l'une par la noblesse, l'autre par le clergé, don Jayme prit un parti mitoyen, le plus mauvais et le plus inique : il sursit à ses projets d'expulsion, jusqu'à ce qu'une circonstance les favorisât; mais en conservant chez lui les Mores mudejares, il les abandonna sans protection à la haine rapace de leurs ennemis. Chaque jour on vendait sur les marchés des malheureux capturés dans les champs, enlevés effrontément de leurs foyers pour assister à la criée de leurs meubles, et devenir le dernier objet mis à

(1) *Cruda* veut dire *cruelle,* mais aussi *acharnée, sans relâche,* de même que *perseguir* signifie *poursuivre* et *persécuter.*

l'encan. A cette époque, où tout le monde était soldat au besoin, il n'y avait de troupes permanentes que les Almogavares (1), sorte d'éclaireurs qui vivaient de butin sans recevoir d'autre paie : ces hommes profitèrent de l'incurie du roi pour établir un système régulier de brigandage; et huit mille d'entre eux, campés dans la Sierra de Xixona, près d'Alicante, exploitèrent la contrée à plusieurs lieues autour de leur repaire, comme s'ils avaient été en pays ennemi. Lorsque les Mores se plaignirent, don Jayme, qui se mettait si volontiers en campagne, ne bougea point; il se contenta de leur permettre de quitter les vallées et les plaines pour habiter auprès des châteaux dans les lieux élevés, c'est-à-dire qu'il leur offrait de mourir de faim pour éviter l'esclavage; mais la protection des châteaux ne servit pas même aux Mores à garantir leurs personnes des violences des Almogavares. Par un calcul d'avarice, les châtelains n'entretenaient pas leurs garnisons au complet; jusque sous les murailles, où l'on ne voyait pas une sentinelle, les Mores étaient saisis, liés, puis emmenés pour être vendus en présence des officiers des villes, qui n'empêchaient pas ce honteux trafic. Ce qui devait en résulter arriva : les Mores, n'ayant plus d'espoir qu'en eux-mêmes, résolurent de se faire justice. En un seul jour du mois de mars 1276, ils s'emparèrent de quarante châteaux au midi du Jucar,

(1) *Voyez* Pièces justificatives, n° V.

et aussitôt ils envoyèrent prévenir le roi de Grenade en lui demandant secours.

Don Jayme apprit à Valence, le 13 mars, ce qui se passait de l'autre côté du Jucar. Rien n'était prêt pour la résistance; les contingens d'Aragon et de Catalogne ne pouvaient arriver que dans un mois; ceux de Valence suffisaient à peine à garder la portion du royaume où la révolte n'avait pas encore pénétré. Le roi recourut aux négociations, en attendant qu'il fût en état d'agir; il accorda une trève à tous ceux qui consentirent seulement à ne pas arborer le drapeau de Grenade, et il ordonna d'inquiéter les autres, de les empêcher de s'approvisionner ou de relever les châteaux ruinés. Au mois de juin, quelques chevaliers l'ayant rejoint, il alla se poster à Jativa, au centre du pays insurgé, pour couper les communications entre la vallée du Jucar et la Sierra d'Alicante, où se trouvaient les principales forces des Mores; mais pendant la trève il était arrivé de Grenade et même d'Afrique un corps assez nombreux de cavaliers, sous la conduite d'Alazrach, le chef de la révolte de 1254. Les premières affaires devinrent fatales aux chrétiens : Alazrach, il est vrai, fut tué devant Alcoy, qu'il attaquait, ce qui priva les Mores du seul homme capable de bien diriger les opérations militaires; mais la garnison d'Alcoy tomba dans une embuscade, et laissa le château sans défense : tous les passages au midi du Jucar furent forcés, les incursions des cavaliers grenadins s'étendirent jusque

sous les murs de Valence; enfin l'arrière-ban, qui avait été amené par le maître de l'ordre de Monréal, essuya une sanglante défaite dans le val d'Albayda. Il ne restait plus assez de monde pour défendre même Jativa, lorsque l'infant don Pédro arriva dans cette ville au mois de juillet. Don Jayme, que minait une maladie mortelle aggravée par le chagrin, remit à son fils la direction de la guerre, et peu de jours après il renonça au trône, prenant le froc de saint Benoît. C'était d'un suaire qu'il s'enveloppait. Il expira le 27 juillet 1276, à Valence, où on l'avait transporté d'Alzira, pour qu'il y fût plus en sûreté. Ses dernières recommandations à don Pédro, son héritier, révélèrent la pensée de toute sa vie. En donnant à l'infant son épée victorieuse, qu'on appelait *le tison,* comme celle du Cid, il lui dit de s'en servir contre les Mores sans relâche, jusqu'à ce qu'il les eût tous exterminés ou chassés du royaume; et pour que les cérémonies de ses obsèques ne détournassent pas l'attention de cet objet, il commanda que son corps restât déposé à l'église de Sainte-Marie d'Alzira, tant que la guerre ne serait pas finie. Ce testament eut le sort de presque tous les testamens des rois; il est facile à un mourant de régler les affaires, sans tenir compte des embarras qui l'ont arrêté pendant sa vie. Don Jayme en laissait de plus d'une sorte à son successeur; aussi don Pédro, pressé d'affermir la couronne sur sa tête, négligea-t-il les conseils du roi défunt pour s'occuper d'autres

soins. Il conclut avec les quatre chefs principaux des insurgés une trève de trois mois, qui équivalait à leur accorder la paix jusqu'au printemps, suivant le système de guerre adopté à cette époque; mais, par une réserve bien calculée, il excepta de la trève seize châteaux ou districts montagneux, qu'il espérait réduire plus aisément en les faisant cerner ou ravager pendant l'automne. Cela réglé, don Pédro partit de Jativa au mois d'août; le 16 novembre, il fut couronné solennellement à Saragosse, et il ne revint dans les montagnes du royaume de Valence qu'en avril de l'année suivante, 1277. Ses prévisions s'étaient accomplies : les châteaux exceptés de la trève ne résistèrent pas lorsqu'il se présenta devant eux avec un faible corps de mille sept cents hommes; la famine y sévissait; une simple *tala* ou expédition de fourrageurs, en ôtant aux insurgés leurs dernières ressources, les força de se retirer sans combattre. Trente mille hommes, traînant derrière eux leurs familles, allèrent chercher un refuge dans la ville de Montesa, poste excellent par lui-même, et presque imprenable, mais privé de communications. Don Pédro n'attendait que ce mouvement de concentration pour en finir d'une seule fois avec la révolte. Il convoqua aussitôt toutes les forces de ses royaumes, et se porta sur Montesa, qu'il bloqua. L'espoir d'être secourus par le roi de Maroc soutint long-temps les assiégés, qui prolongèrent ensuite la défense au-delà de leur envie, par la crainte du châtiment. De son

côté, le roi, qui avait divisé ses forces pour se garantir d'une invasion de barbaresques, annoncée pompeusement, ne fut en état de pousser le siége avec vigueur qu'au mois de septembre, lorsque l'on sut qu'Aben-Yousef, roi de Maroc, abandonnait à leur sort les insurgés de Montesa. Il résolut alors d'arracher cette épine plantée dans ses chairs. Le 29 septembre, jour de Saint-Michel, don Pédro conduisit lui-même à pied, comme un simple soldat, les troupes aragonaises à l'assaut de la Muela, roche fortifiée qui domine Montesa, et qui est la clé de cette ville; il fallut, pour s'en emparer, toute l'ardeur qu'inspiraient sa présence et son exemple. Quand il parvint au sommet de la Muela, son armure était en pièces; mais cet exploit terrifia tellement les Mores enfermés dans Montesa, qu'ils ouvrirent leurs portes sans même demander de conditions.

Loin d'accomplir le désir de son père, don Pédro conserva précieusement la vie de ces révoltés, qui pouvaient devenir d'excellens laboureurs, du jour où les armes leur seraient ôtées des mains. Quelques semaines auparavant, il avait montré comment il voulait traiter les Mores, en punissant d'une manière rigoureuse des Almogavares castillans qui, suivant leur habitude, avaient saccagé le quartier moresque de Concentayna. Les trésors trouvés à Montesa enrichirent l'armée; les hommes, les femmes et les enfans furent dispersés dans le royaume pour le ferti-

liser : ce qui restait encore de petits postes occupés au nom du roi de Grenade, reçut promptement des garnisons chrétiennes ; et le royaume de Valence, pacifié pour long-temps, entra dans une voie de prospérité qui devait en faire le plus florissant des Etats chrétiens de la Péninsule.

## CHAPITRE XV.

---

Législation appliquée aux Mores mudejares.

Avec le treizième siècle se clôt en Espagne l'ère des grandes conquêtes; il faut attendre deux cents années avant de voir s'en rouvrir une nouvelle. Si l'on éprouve quelque embarras à s'expliquer d'une manière tout à fait satisfaisante comment les chrétiens purent amener l'œuvre de la restauration jusqu'au point où elle était arrivée sous les règnes de don Alonso-le-Sage et de don Pédro-le-Grand, il est facile de se rendre compte de ce qui paraît plus surprenant, le long temps d'arrêt que subirent les armes chrétiennes lorsque les Mores humiliés par le vasselage, abattus par les revers, ne possédaient plus qu'une seule des dix-sept provinces dont se composait autrefois leur empire. Trois causes produisirent ce résultat. Après l'acquisition du royaume de Murcie et des Algarves par la couronne de Castille, les Aragonais et les Portugais, qui n'avaient plus de conti-

guité avec le territoire des Mores, se retirèrent de la lutte nationale, ou du moins ils n'y prirent plus qu'une part accidentelle; ainsi s'éteignit cette ardente émulation qui avait été l'un des plus puissans ressorts pour la conquête. Les Castillans auraient cependant suffi à la tâche qui leur restait d'expulser les Mores, si la guerre civile et la guerre étrangère ne les avaient désolés presque sans interruption depuis la fin du règne de don Alonso-le-Sage jusqu'à l'avènement d'Isabelle-la-Catholique; mais ils ne disposèrent de toutes leurs forces qu'à de rares et courts intervalles : la plupart du temps, ils ne mirent en campagne que des bandes au lieu d'armées; et dans ce genre d'expéditions, ils étaient inférieurs à leurs ennemis. Enfin le royaume de Grenade, quoique bien exigu, se trouvait dans des conditions très-favorables pour la défense : il renfermait une population nombreuse, exclusivement composée de musulmans; et derrière lui, la mer seule offrait aux habitans un moyen de retraite auquel ils ne devaient recourir qu'à la dernière extrémité, car, en ce cas, l'émigration c'était la mendicité. Sa ligne de frontière était excellente, et les Grenadins, avant d'être entamés chez eux, avaient à perdre cinquante places jetées en postes avancés. Jamais, depuis le temps des Ommiades, pareilles circonstances ne s'étaient rencontrées; jamais non plus il n'avait surgi une dynastie qui fournît autant d'hommes éminens que celle des Béni-Nacer. Sous leur influence, l'agriculture, l'industrie, les arts pri-

rent dans le royaume de Grenade un développement magnifique. Il ne manquait à cet Etat qu'un seul élément de durée, celui qui manque à toutes les sociétés musulmanes, la loi de primogéniture ou une règle quelconque, mais fixe, pour la transmission de la couronne. Il périt, comme nous le verrons, victime des révolutions qui l'avaient empêché de s'agrandir.

Puisque la marche des évènemens se ralentit à partir du moment que nous avons atteint, nous suspendrons le récit pour jeter un coup-d'œil sur la situation des Mores dans les provinces conquises, et pour exposer la législation qui leur était appliquée (1).

Les Mores soumis à la domination chrétienne formaient quatre classes : les convertis (*conversos*), les esclaves, les affranchis et les mudejares.

Quelque intérêt qu'eussent les chrétiens à augmen-

(1) Les renseignemens les plus complets surcette législation se trouvent dans les *Siete partidas* et le *Forum Valentinum*. Les *Siete partidas* furent compilées par l'ordre et sous la direction de don Alonso-le-Sage, qui fit entrer dans ce code les lois visigothes, les *fueros* octroyés ou reconnus par ses prédécesseurs, quelques *coutumes* propres à être généralisées, et plusieurs dispositions du droit canon et du droit romain. Les *Siete partidas* furent admises comme lois du royaume seulement en 1348, mais elles étaient habituellement suivies et appliquées depuis leur publication, en 1258. Le *Forum Valentinum* fut rédigé et publié après la conquête de Valence, en 1248, par l'ordre de don Jayme-le-Conquérant. Comme il y avait peu de Mores en Aragon, moins

ter leur nombre dans les pays nouvellement occupés, quelque saint que fût le devoir de propager leur foi par des moyens de persuasion, ils témoignèrent toujours une grande répugnance et même de l'aversion à ceux des Mores qui se convertissaient. A moins que ce ne fût un prince richement apanagé, le nouveau converti ne trouvait partout que mauvais traitemens, injures et marques de mépris. Il lui était difficile de se marier à une chrétienne de race, et l'on connaît assez l'importance qu'attachaient les Espagnols à pouvoir montrer une généalogie pure de toute alliance avec les mécréans. La loi défendait, il est vrai, d'insulter un converti, sous des peines plus cruelles que si l'on insultait un *vieux chrétien*, suivant l'expression reçue, *cristiano viejo* (1); mais cette loi était rarement appliquée, et les meilleurs esprits s'efforcèrent en vain, pendant long-temps, de prouver l'avantage qu'il y avait à faire des prosélytes, dont les enfans, du moins, seraient sincèrement réunis à l'Eglise, si l'on avait à craindre que les pères s'y réunissent par

encore en Catalogne et en Navarre, que la législation portugaise ne diffère à leur égard presqu'en rien de la législation castillane, nous nous bornerons à analyser avec quelque étendue ces deux codes principaux. Nous renvoyons à l'édition des *Siete partidas* de Lyon, 1550, et à celle du *Forum Valentinum*, faite à Monzon, 1547.

(1) *Siete partidas*, partid. 7, titre 25, loi 3. Cette peine fut fixée à 300 maravédis d'amende par une ordonnance de l'année 1380.

un intérêt purement mondain. Malgré cela, le nombre des Mores qui embrassèrent le christianisme fut considérable. Par le seul fait du changement de religion, ils acquéraient tous les priviléges des chrétiens de race; une seule incapacité les frappait, ils ne pouvaient devenir évêques (1). Outre ces avantages, ils jouissaient d'un autre calculé pour séduire bien des âmes intéressées : non seulement leur part dans l'héritage paternel leur était garantie par la loi, mais si le père lui-même avait demandé le baptême. les enfans chrétiens héritaient seuls, à l'exclusion des autres. Les dispositions relatives aux mariages des convertis étaient singulières : les conjoints unis avant leur conversion ne pouvaient ni se séparer ni être séparés, comme les chrétiens de race, sous le prétexte qu'il existait entre eux parenté au degré prohibé : ils pouvaient divorcer quand l'un d'eux, restant dans l'erreur, tourmentait l'autre pour y revenir; mais, si par exemple, une musulmane ayant

(1) *Siete partidas*, part. 1, tit. 5, loi 23. Cette règle, qui s'étendait aux Juifs, ne fut pas toujours observée; ainsi don Pablo de Santa-Maria, évêque de Carthagène, puis de Burgos, chancelier de Castille, de l'année 1407 à l'an 1435, l'un des exécuteurs testamentaires du roi don Enrique III et des tuteurs du roi don Juan II, était un Juif converti. Son fils, don Alonso, également évêque de Burgos, avait aussi professé le judaïsme. C'est de ce dernier que le pape Eugène IV a dit : « Si don Alonso de Burgos se montre à notre cour, nous serons confus d'occuper le siége de saint Pierre. »

été répudiée par ce motif, recevait à son tour le baptême, elle avait le droit de forcer son mari à la reprendre, à moins que celui-ci ne fût engagé dans de nouveaux liens. Entre chrétiens et musulmans, les promesses de mariage ne valaient qu'à la condition de faire précéder les épousailles par le baptême.

A côté de ces lois sur les convertis, se plaçaient d'autres lois terribles portées contre les apostats. Le père de famille devait déshériter son fils qui reniait la foi de Jésus-Christ. La femme renégate perdait sa dot. Le renégat, s'il était saisi, périssait dans les flammes : on avait droit de le poursuivre en justice, cinq ans après sa mort, pour obtenir la confiscation de ses biens, et il ne rachetait à la fois sa vie et son patrimoine que par un grand service rendu à l'Etat, l'abjuration seule ne le relevant d'aucune des incapacités qui le frappaient, c'est-à-dire de l'incapacité de posséder (par conséquent d'hériter et de tester), de celle de témoigner et d'intenter une action judiciaire, fût-ce même à sa femme, qui se serait rendue coupable d'adultère. La raison d'Etat passant avant tout, il était permis aux renégats de continuer à vivre dans la profession de l'islamisme sans être inquiétés, quand ils avaient vendu quelque secret important; mais on conçoit qu'ils ne profitaient guère de ce privilége sans compléter par une abjuration l'amendement de leur crime. Les rigueurs de la loi étaient aussi fléchies par les droits de l'humanité : ainsi, l'on déclarait qu'un chrétien devait

faire l'aumône à son père hérétique plutôt qu'à tout autre.

Il y avait en tout cela une grande analogie entre le code chrétien et le code musulman. Si le premier était le moins sévère à l'égard des apostats, il était le moins favorable au prosélytisme ; et les mœurs allant bien au-delà des institutions, contrarièrent les vues sages et modérées du législateur. On remarque avec étonnement et avec peine, dans l'œuvre admirable du roi don Alonso, un article qui interdit aux prélats de prêcher aux hérétiques les choses secrètes de la religion, et de les discuter publiquement avec eux, de peur de donner aux ignorans motifs de se scandaliser (1). Cet article fait tache, au milieu des conseils éclairés que le bienveillant monarque donne à ses sujets chrétiens, sur la manière de ramener les Mores dans le sein de la vérité par la douceur et le bon exemple ; mais il est malheureusement l'expression d'un sentiment qui germait alors au fond des cœurs. En général, les Espagnols se souciaient fort peu de faire partager leur croyance aux musulmans ; quand, à certaines époques, le zèle religieux prévalut sur les intérêts matériels, il leur sembla plus grand et plus beau de l'imposer que de la propager par les moyens de persuasion.

Le sort des esclaves en Espagne, dans les Etats chrétiens, était vraiment pitoyable, à quelque religion

(1) *Siete partidas*, partid. 1, tit. 5, l. 45.

que ces malheureux appartinssent; mais celui des esclaves musulmans était le plus dur de tous. Avec l'ambiguité des termes de la loi, on ne sait même si l'on doit entendre que les faibles garanties accordées à l'homme qui était réduit en servitude s'étendaient aux captifs Mores. Ceux ci, au moment de leur capture, ne jouissaient d'aucune sauve-garde ni pour la vie ni pour l'honneur; on pouvait les tuer, les tourmenter, vendre séparément les maris et les femmes, les parens et les enfans. Un commentateur des *Siete partidas* (1) ajoute qu'il est permis de violer leurs femmes devant eux. Enfin, suivant l'expression du législateur, « ils étaient exposés aux plus grandes cruautés, et nommés à bon droit *captifs*, car homme du monde ne saurait tomber en plus affreux malheur, cette vie étant pire que la mort. » Il existait donc une différence entre l'esclavage et la captivité, quoique la captivité soit comptée au premier rang parmi les causes d'esclavage (2). Les autres causes étaient la vente consentie librement, par un homme de vingt

(1) Don Alonso Diaz de Montalvo, qui vivait sous Isabelle. (*Voyez* Glose des *Siet. part.*, édition citée, part. 2, tit. 29, l. 1.)

(2) On faisait entre prisonnier et captif cette différence : prisonnier s'entendait du chrétien que l'on prenait à la guerre; captif, du prisonnier d'une religion autre que la chrétienne. Pourtant les chrétiens pris les armes à la main, sur le territoire des Mores, étaient aussi regardés comme captifs.

ans au moins, et la naissance. A ce dernier égard, les enfans suivaient la condition qu'avait leur mère au moment présumé de la conception : ainsi, l'enfant d'une esclave affranchie, qui naissait plus de neuf mois après l'affranchissement de sa mère, était libre; on calculait pour cela jusqu'aux minutes. Dans le royaume d'Aragon, le courtier de la vente d'un More recevait quatre *dineros,* comme pour la vente d'un âne. La liberté se présumait en justice; la preuve contraire devait être faite par le demandeur.

L'esclave était regardé comme une pièce de bétail, et non comme un homme. Tout dommage commis sur sa personne, jusqu'au meurtre inclusivement, était réparé à prix d'argent, suivant l'appréciation de sa force et de ses talens : ainsi, un peintre, un chanteur avaient leurs mains, leur gosier mieux protégés que le reste de leur corps, les mettre hors d'état de peindre, de chanter, coûtant plus que de les maltraiter d'une façon plus cruelle pour eux, mais moins dommageable pour leur maître. Si deux esclaves étaient stylés à chanter ensemble, et que l'on tuât l'un d'eux, on payait pour l'harmonie rompue. On remboursait également au propriétaire tous les héritages que l'esclave tué était appelé à recueillir. En thèse générale, un esclave comptait dans les restitutions pour vingt maravédis ou cinq dix-huitièmes d'une livre d'argent. Cependant, d'autres articles établissent que le meurtre d'un esclave est regardé comme homicide. L'esclave payait les droits de

péage comme les bestiaux; on n'avait recours contre lui que pour les crimes entraînant peine corporelle : pour tout autre méfait, le recours était exercé contre son maître.

Toute espèce d'incapacité lui était appliquée. Il ne pouvait posséder; tout ce qu'il gagnait, soit par héritage, soit par industrie, appartenait à son maître; le *pécule* des esclaves romains ne lui était laissé que sous le bon plaisir du maître et par grâce spéciale; il ne pouvait par conséquent pas tester. Son témoignage ne valait pas dans les actes civils; et en Aragon, dans les procès criminels, surtout ceux où son maître était impliqué, la caution qu'il fournissait était inadmissible, à moins qu'il n'eût un pécule reconnu. Tout mariage contracté par lui avec une femme libre était nul de plein droit; la femme esclave reconnue (*barragana*) ne pouvait ni épouser un noble ni même être sa maîtresse; les enfans qui provenaient du commerce d'un *cavallero* avec une femme serve ou affranchie étaient qualifiés de *spurios*, et ils étaient inaptes à hériter. Mais il était loisible à l'esclave d'épouser une esclave, à quelque maître qu'elle appartînt, avec ou sans le consentement de son maître, et alors l'Eglise devait veiller à ce que les époux ne fussent pas séparés; ce qui, je le suppose, ne s'entend que des esclaves chrétiens.

Il ne pouvait intenter d'action devant la justice, ou recourir en grâce, que dans un certain nombre de cas déterminés, à moins qu'il ne fût esclave du roi.

Son maître était chargé de poursuivre réparation des blessures ou des injures graves qu'il avait reçues. Les cas d'exception étaient les suivans : lorsqu'il réclamait la liberté comme son droit naturel, ou d'être vendu parce que son maître l'affamait; lorsqu'il réclamait un dépôt; lorsqu'il accusait son maître en matière criminelle, mais il n'était pas admis à la preuve des faits diffamatoires, à moins qu'il ne s'agît de haute-trahison (en Aragon, il était besoin qu'il y fût autorisé par le procureur-général); lorsqu'en l'absence de son maître il se présentait pour défendre ses intérêts, ou, à défaut de parens, pour demander vengeance de sa mort.

Ce dernier office lui était imposé comme une obligation; il devait aussi, sous peine de mort, « défendre le corps de son maître, » même en tuant l'agresseur, et s'opposer à ce que son maître commît aucun acte de violence sur sa propre personne, sur celle de sa femme ou de ses enfans.

Les droits du maître sur son esclave allaient jusqu'à le contraindre au travail et le corriger par les peines les plus dures, sans toutefois l'estropier, l'affamer ou le tuer. Il ne pouvait disposer à lui seul de sa vie que s'il le surprenait en commerce criminel avec sa femme ou sa fille. Les juges, lorsqu'ils instruisaient un procès d'adultère ou de haute-trahison, devaient mettre à la torture tous les esclaves et les affranchis de l'accusé avant de prendre leur témoignage : les esclaves âgés de moins de quatorze

ans échappaient seuls à ce supplice, que l'on remplaçait pour eux par celui des verges. Il en était de même lorsque le maître des esclaves avait été tué dans sa maison. Cette forme de procédure parut si horrible, que le code valencien la proscrivit; elle resta en vigueur seulement dans les Etats de la couronne de Castille.

Pour avoir séduit une nonne, une vierge ou une veuve de condition honnête, l'esclave était jeté au feu; il était livré aux bêtes féroces pour avoir volé des enfans libres ou serfs.

Il y avait plusieurs manières d'obtenir l'affranchissement. Autrefois, dans les Etats de la couronne d'Aragon, il suffisait à un esclave, pour être affranchi, de faire profession du christianisme du consentement de son maître; mais le code de Valence abolit cet usage, et déclara que l'esclave, après avoir reçu le baptême, serait rendu sans frais à son maître, à moins qu'il n'appartînt à un More ou à un Juif : dans ce cas, il devenait libre en payant six maravédis, et restait en gage jusqu'à ce qu'il eût gagné par ses mains le faible prix de sa rançon. En Castille, l'esclave d'un Juif ou d'un More, quand il se convertissait au christianisme, devenait libre, *ipso facto*, sans avoir rien à payer : cependant si, au lieu d'être employé au service de son maître, il était notoirement destiné à être vendu, le maître, Juif ou More, conservait le droit de réclamer douze maravédis sur les premiers gains du nouveau converti. Le Juif qui

forçait son esclave à judaïser tombait lui-même en esclavage, et l'esclave était affranchi ; mais une ordonnance royale de l'année 1380, décida que de là en avant le maître et l'esclave resteraient en captivité. Trente années de prescription donnaient la liberté ; il suffisait de vingt années si l'esclave n'était pas en fuite et prouvait sa bonne foi ; de dix seulement, s'il les avait passées dans la maison de son maître légitime, sans qu'il y eût de réclamation. L'affranchissement par prescription n'avait de force que pour l'individu ; elle ne s'étendait pas à sa race. et le recours pouvait être exercé contre ses enfans pendant cinq années après sa mort (1). Du jour où le captif remettait le pied sur les terres moresques, il était libre, et son maître n'avait pas le droit de le reprendre, s'il revenait dans les Etats espagnols avec le sauf-conduit que l'on accordait aux Mores pour trafiquer, ou, suivant l'expression technique, avec un passeport de paix (*moro de paz*). L'esclave était encore affranchi par le fait, s'il dénonçait un cas de trahison, et s'il vengeait le meurtre commis sur la personne de son maître; le roi ou la partie intéressée le payait alors de ses deniers. En Castille, l'af-

(1) *Siete partidas*, part. 3, tit. 29, loi 23 et 25 ; part. 4, tit. 22, loi 7 ; tit. 14, loi 23. Le *Fuero de las leyes*, code antérieur aux *Siete partidas*, exigeait cinquante années de prescription pour l'esclave fugitif, et trente pour l'esclave de bonne foi.

franchissement résultait aussi du crime du maître qui exploitait son esclave comme fille publique; mais dans le royaume de Valence il n'en était pas de même ; on confisquait simplement la malheureuse, objet de ce scandale, sans la rendre à la liberté.

Nous n'avons pas à nous occuper des priviléges dont jouissaient les esclaves qui entraient par surprise en religion ou dans les ordres, non plus que des affranchissemens obtenus par mariage avec une personne libre ; cela ne concernait que les chrétiens : je doute que l'on puisse appliquer aux Mores l'article qui confère la liberté à la fille esclave épousée par son maître. Le code de Valence prévoit le cas de grossesse, et déclare que, si la grossesse est du fait du maître, l'esclave, même musulmane, devient libre : dans tous les cas, l'enfant d'un chrétien jouissait de la condition du père, et sa mère ne pouvait être vendue à un Juif ou à un More qu'après ses couches.

Tout homme âgé de plus de vingt ans pouvait affranchir son esclave par une simple lettre, sans expliquer ses motifs ; les mineurs étaient assujétis à plus de formalités pour accomplir cet acte de bienfaisance, qui d'ordinaire se faisait en vue de la conversion de l'esclave. Les créanciers avaient le droit de s'y opposer ; mais les co-propriétaires gardaient seulement la faculté de réclamer un dédommagement pour tous les avantages, même éventuels, qu'ils retiraient de leur part de propriété. L'esclave vendu à condition d'être affranchi à un jour fixe, était libre

ce jour-là sans autre formalité ; il le devenait au bout de deux mois de servitude, s'il avait été vendu à condition d'être affranchi quand l'acheteur pourrait le faire ; et à la mort de son maître, si le contrat de vente portait que l'acheteur l'affranchirait quand il le voudrait. La simple promesse d'affranchir l'esclave d'un autre valait devant la justice, quand le maître l'avait acceptée ; on exigeait le paiement de la rançon, même si l'acheteur de la promesse se dédisait. Enfin, l'esclave nommé tuteur des enfans de son maître ou héritier de ses biens, était virtuellement affranchi, excepté la femme soupçonnée de vivre en concubinage.

Le maître conservait sur son affranchi un droit de patronage qu'il ne perdait que pour des torts graves, tels que celui de calomnier méchamment cet affranchi devant la justice, ou de lui imposer, dans l'acte d'affranchissement, des conditions injustes. Il ne pouvait pas l'adopter sans le faire retomber en servitude. Si l'affranchi mourait *intestat*, le patron en héritait à l'exclusion de ses parens esclaves ; et quand l'affranchi n'avait pas de parens libres, il ne pouvait disposer que des deux tiers de son bien au-dessus de cent maravédis ; le reste appartenait au patron. L'affranchi devait à son patron révérence et une pension alimentaire, si celui-ci se trouvait dans le besoin ; il ne pouvait plaider contre lui, à moins que ce fût dans l'intérêt d'un pupille, ou qu'il eût été affranchi par une communauté. A défaut de remplir

ces conditions, il retombait en servitude. En Castille, dans les procès ou son patron était impliqué, on lui appliquait la torture comme aux esclaves, avant de prendre son témoignage ; mais à Valence il n'était aucunement tenu de répondre pour son patron, et l'on voit par-là combien le code de Valence était plus humain que celui de Castille. Il était aussi plus politique : ainsi, dans le but de s'opposer à ce que les affranchissemens nuisissent à la population du royaume, on exigeait comme droit de péage un besant de tout More affranchi qui voulait passer dans un autre pays (1), ce qui équivalait à l'interdiction d'émigrer. Ces lois valenciennes contrastent, par leur portée, avec les répugnances du roi don Jayme, qui les promulgua : on y découvre la main des commissaires chargés de leur rédaction, et l'intervention d'une aristocratie intelligente qui ne se contentait pas d'acquérir des solitudes, mais voulait avoir des vassaux (2).

Comme les esclaves et les affranchis faisaient par-

(1) *Forum Valentinum,* liv. 9, rub. 34, art. 18. On cherchait aussi à empêcher les affranchissemens en prenant aux seigneurs qui en faisaient un dixième du prix de la rançon. Cet usage fut aboli en 1283. (*Voyez* For. Valent., liv. 9, rub. 34, loi. 28.)

(2) Ce n'est pas que cette aristocratie aragonaise eût des sentimens très-élevés ; ainsi elle réclamait souvent contre les capitulations que l'on accordait aux villes dont elle espérait faire le sac ; mais une fois la ville prise, elle s'oppo-

tie de la propriété mobilière, celle que l'on estimait le plus en Espagne, où l'agriculture fut toujours négligée, les lois qui se rapportent à eux sont nombreuses et claires. Il n'en est pas de même à l'égard des Mores mudejares; on retrouve avec peine, au milieu des obscurités, des contradictions et des lacunes, les élémens nécessaires pour prendre une idée de l'état auquel on les avait réduits, malgré les chartes des capitulations. Ce qui paraît évident, c'est que partout ces chartes furent violées dans leurs articles essentiels. Il s'opéra, dans la population moresque des provinces conquises, un déplacement qui porta des Mudejares jusque dans les districts du nord de la Castille, où les armes arabes n'avaient jamais pénétré; et ce déplacement ne fut sans doute pas volontaire, car il résulte d'une ordonnance royale rendue en 1408, au nom de don Juan II, roi de Castille mineur, que les Mudejares de ce royaume étaient attachés à la glèbe comme ceux de la couronne d'Aragon : ainsi, la liberté des personnes et le maintien des propriétés, garantis aux Mores de Tolède et d'Andalousie, n'avaient pas été respectés. Les termes du code de Valence offrent beaucoup d'ambiguité. Suivant un

sait aux mesures de rigueur qui dépeuplaient les domaines conquis. Le rôle du roi changeait alors, et c'est en cela que les rois montrèrent de l'inintelligence, car ils avaient autant que les seigneurs intérêt à garder sur leurs terres des vassaux industrieux.

article, tout individu, de quelque religion qu'il soit, regnicole ou étranger, peut commercer librement, être hébergé partout et choisir le lieu de sa résidence (1); mais diverses autres lois, expliquées et aggravées l'une par l'autre, établissent assez que les Mudejares ne pouvaient passer d'un village à un autre sans perdre tous leurs biens. En ce qui concernait la religion, les usages étaient en désaccord avec la loi : celle-ci déclarait que les Mores ne devaient pas avoir de mosquées; cependant ils en avaient; et il est dit en un autre endroit (2), que, pour faire prêter serment à un More, on l'amènera devant la porte de sa mosquée. Ils ne devaient être ni forcés ni empêchés de se convertir au christianisme. Leurs tribunaux particuliers, où tout se décidait d'après le Coran et la

(1) *Forum Valentinum.* Chapitre de *Seguredat et de donar Fermança,* art. 5.

(2) *Siete partidas,* part. 3, tit. 11, loi 21. «Les Mores doivent jurer de cette manière : Celui qui prête et celui qui reçoit le serment iront tous deux devant la porte de la mosquée, ou, s'il n'y en a pas dans ce lieu, en un endroit désigné par le juge. Le More qui prête serment sera debout, la figure tournée et la main levée vers le midi, qu'ils nomment dans leur langage l'*alquibla.* Celui qui prendra le serment prononcera ces paroles : Un tel, More, tu me jures par le Dieu sans lequel il n'y en pas d'autre (*aquel Dios que non ha otro si el non;* c'est la traduction de la formule *la ilah illa allah*), qui poursuit, connaît, punit et atteint tous les crimes, qui a créé cette partie d'*alquibla* contre laquelle tu fais ta prière, tu jures aussi par ce que Jacob a reçu de la foi de Dieu pour

Sunna, leur furent laissés, mais par tolérance, et seulement pour juger les procès qu'ils avaient entre eux. Dans les procès avec les chrétiens, ils ressortissaient des tribunaux ordinaires, et il fallait, pour les convaincre, le témoignage d'un More joint à celui d'un chrétien; institution équitable qui dura peu. Ils pouvaient baptiser, mais non être parrains. Les blasphèmes étaient punis sur eux à la discrétion du juge. S'ils rencontraient dans une rue le saint sacrement, ils devaient mettre pied à terre et l'accompagner jusqu'au bout de la rue, ou bien s'éloigner. Il leur était défendu de travailler en public le dimanche; et quoique la loi soit muette sur l'observation de leur jour férié, le vendredi, on peut supposer qu'ils jouissaient pour ce jour-là du privilége qu'avaient les Juifs, de ne

lui et ses enfans. et par le serment qu'il a fait de la garder, et par la vérité que tu tiens que Dieu a mis dans la bouche de Mahomet, fils d'Abdallah, quand il l'a fait son prophète et son envoyé, suivant ta croyance, que ce que je dis n'est pas vérité ou qu'il en est comme tu dis. Si ce que tu dis est mensonge, tu veux être privé de tous les biens du monde, et de Dieu, et de Mahomet, celui que tu prétends son prophète et son envoyé, n'avoir part avec lui et les autres prophètes à aucun des paradis, mais que toutes les peines qu'il annonce dans son Alcoran devoir être envoyées par Dieu à ceux qui ne reçoivent pas sa loi, tombent sur toi?

«A tout cela le More doit répondre *je le jure!* répétant toutes les paroles après celui qui prend le serment, depuis le commencement jusqu'à la fin, et sur le tout il doit dire *amen.* »

pouvoir être contraints à paraître en justice le jour du sabbat, sauf le cas où ils étaient accusés de meurtre. L'exhibition des cérémonies de leur culte leur était interdite.

Les Mores étaient, en Castille, légalement assimilés aux Juifs ; cependant ils ne portaient pas comme ceux-ci un signe extérieur distinctif de leur race. En Aragon, ils étaient plus maltraités peut-être que les Juifs, mais ils étaient moins méprisés. On s'en aperçoit à la différence qui existe entre les formules de serment pour les uns et pour les autres : le Juif jurait en appelant sur sa tête les peines les plus infâmes s'il ne disait pas la vérité ; le More, autant que l'on en peut juger d'après le texte corrompu qui nous est parvenu, prenait seulement Dieu à témoin de sa bonne foi (1). On remarque aussi que dans tout ce qui se rapporte à l'usure, la loi prenait beaucoup plus de précautions contre les Juifs que contre les Mores (2). Les deux peuples s'adonnaient au commerce avec des degrés différens d'aptitude, ils y faisaient tous les deux de grands profits ; les Juifs étaient courtiers, banquiers, partisans ; les Mores exerçaient plus volontiers les arts, les métiers, et se livraient surtout à l'agriculture ; ils étaient donc bien plus utiles

(1) *Voyez* Pièces justificatives, n° VI.

(2) *Voyez* Pièces justificatives, n° VII. Il leur était permis de prêter à vingt pour cent par an, sans pouvoir cumuler les intérêts au-delà d'une somme égale au capital. *Forum Valentinum*, l. 4, r. 14, art. 1.

que les Juifs, moins riches, moins enviés et moins craints. La loi qui défendait, sous peine de sacrilége, de donner à d'autres qu'à des chrétiens des emplois de finances, et en général tout office qui conférait autorité, fut presque toujours, ou même, je crois, toujours appliquée à l'égard des Mores, mais très-souvent violée en faveur des Juifs, ce qui attira sur ces derniers plusieurs explosions. Il leur était encore interdit d'exercer l'office de notaire et celui d'avocat. En justice criminelle, leur témoignage n'était admis contre un chrétien que dans le cas où il s'agissait de haute trahison, et ils devaient avant de témoigner prouver de leur honnêteté. Ils ne pouvaient avoir ni esclaves (1) ni serviteurs chrétiens, ni manger avec les chrétiens, ni se baigner avec eux, ni les traiter dans leurs maladies, ni être enterrés dans leurs cimetières. Leurs esclaves, comme nous l'avons dit plus haut, étaient affranchis de droit s'ils se convertissaient, et le maître, en demandant à son tour le baptême, ne recouvrait pas sa propriété.

Les impôts se mettaient sur eux assez arbitrairement; ils ne devaient être que d'un dixième des revenus bruts; ce qu'on leur prenait en outre, suivant les besoins, s'appelait *farda*. En Portugal, ils payaient, au premier janvier de chaque année, une capitation qui s'étendait sur tous, et un chef de fa-

(1) Sous peine de mort. *Siete partidas*, part. 4, tit. 22, loi 8; *Forum Valentinum*, l. 1, r. 8, art. 1.

mille sur quarante donnait tout son revenu. Quand ils étaient en assez grand nombre dans un village pour y former une communauté administrative, qui s'appelait *aljamia*, c'est-à-dire *réunion, communauté*, l'aljamia payait au seigneur, le jour de la Saint-Martin, une redevance qui prit le nom de *martiniega*. Tout cela s'était établi par l'usage, car la loi n'en parle point ; il est donc impossible de déterminer la quantité des charges qui pesaient sur les Mores. On voit, par l'élévation du droit de péage exigé d'eux dans le royaume de Valence (1), qu'ils n'étaient pas ménagés, mais il n'y avait d'oppressif que l'arbitraire ; et de même que les Juifs, les Mores s'enrichissaient plus vite que les chrétiens de basse condition, d'abord par leur industrie supérieure, ensuite parce que le service militaire, auquel ils étaient rarement appelés, constituait une charge bien plus ruineuse que celle des impôts. Leurs propriétés étaient garanties, sous peine de restitution du double; aux foires, ils jouissaient des mêmes sûretés que les chrétiens. En Aragon, le roi les avait sous sa protection spéciale, et ils n'étaient jugés que par son bailli ; à Valence, le porte-voix (*portant-ven*), avocat du substitut, ou procureur du royaume (2), jugeait les Mores vassaux de

(1) Un besant par tête, et un besant et demi pour les captifs mores rachetés qui sortaient du royaume. (*For. val.*, l. 9, r. 34, l. 18.)

(2) Le procureur de royaume ou *cort* s'appelait en Aragon *le justicia*. C'était un officier nommé par le roi, choisi

la noblesse, et tous les procès qui entraînaient peine capitale ou mutilation, lorsque l'accusateur était chrétien. Le délit le mieux défini, parmi ceux qui entraînaient la peine capitale, est celui de fornication avec une femme chrétienne; la loi castillane condamnait le délinquant à être lapidé, et la loi valencienne à être brûlé (1). Le chrétien qui entretenait commerce avec une Juive était brûlé; si c'était avec une musulmane, on lui appliquait seulement la peine du fouet.

Le régime imposé aux Mores mudejares ressemble, à quelques égards, à celui que les Arabes imposèrent aux chrétiens pendant leur domination, mais il en diffère par des points essentiels, et les résultats de chacun furent diamétralement opposés. Lorsque don Alonso VI était entré à Tolède, il y avait trouvé une société chrétienne parfaitement organisée, des couvens, des églises, des familles puissantes qui avaient conservé leur rang, leurs titres, leur influence même vis-à-vis des conquérans, après quatre siècles de cette servitude tolérable dont parle le père Mariana dans son *Histoire d'Espagne*. Si les Mores

dans le corps des *cavalleros* ou nobles de la noblesse de la seconde classe, et il avait pour principal office de veiller au maintien des fueros. Le *battle* ou bailli était un officier royal agissant au nom du roi.

(1) *For. Val.*, l. 9, r. 2, a. 9 et 10. *Siet. part.*, l. 7, t. 25, l. 10. Avec une fille publique, la peine de mort n'était appliquée qu'à la récidive. La fille *honnête* perdait à la récidive la vie et ses biens.

étaient rentrés à Tolède cent ans après la prise de la ville, qu'auraient-ils vu là, où ils avaient laissé, eux aussi, des nobles et des riches? Pas une seule grande existence debout; une population abjecte formant la dernière classe, labourant la terre ou vivant dans des échoppes, cachant ses trésors, insultée, pillée; une chapelle pour mosquée, des cadis qui, en sortant du tribunal, retournaient à leur gagne-pain. Cependant rien n'avait résisté aux Arabes, et ils pouvaient regarder comme des actes volontaires de miséricorde les capitulations qu'ils avaient accordées, tandis que les Espagnols, s'avançant pied à pied, devaient tenir un bien plus grand compte des traités consentis par eux, car ils savaient ce que leur coûtait de temps, de sang et d'argent la résistance des Mores. Ici, une capitulation était vraiment un marché; quelqu'onéreux que fussent les engagemens, il fallait les observer comme avaient fait les Arabes, malgré les nombreux embarras qu'ils éprouvèrent. Les deux codes promulgués au treizième siècle eurent le tort de sanctionner la violation de tous ces droits; si on les juge en eux-mêmes, abstraction faite des droits violés, on devra convenir qu'ils sont empreints d'un caractère de modération qui honore leurs auteurs. Excepté pour ce qui touche à l'esclavage, on n'y rencontre que des lois sévères, il est vrai, mais compatibles avec l'esprit de justice; et quelques-unes d'elles, par exemple celles qui protégent la vie, les biens des musulmans, qui leur assu-

rent la liberté de conscience, sont en avant du siècle où elles furent rédigées. A cette époque, la religion ne planait pas au-dessus des disputes des hommes, elle s'y mêlait; au lieu d'être simplement une règle de conduite et une voie de salut, elle entrait comme élément exclusif dans la constitution des peuples; mettre des limites à l'intolérance était déjà quelque chose de hardi. Plus tard, les mêmes législateurs auraient peut-être renversé la barrière qu'ils établirent entre la mosquée et l'église, barrière qui provoquait aux querelles, et empêchait la fusion si désirable des races; mais de leur temps cette innovation était impossible. Dans le but de réduire les Mores à l'incapacité de nuire, ils apesantissaient sur eux le joug, parce qu'ils ne savaient pas le rendre supportable et intéresser les vaincus eux-mêmes à la grandeur de l'Etat, mais ils n'ajoutèrent pas à l'oppression la persécution, et il faut leur en savoir gré, car le sentiment du peuple les y poussait. Ils s'abstinrent surtout d'humilier ceux qu'ils avaient soumis; la condition des Mores, plus dure par le fait que celle des Juifs, était plus honorable; aucune marque infamante ne les désignait, comme les Juifs, aux insultes de la populace et des enfans; et la définition que le législateur donnait de ces deux espèces d'infidèles était toute à l'avantage des Mores (1). Ceci doit être

(1) *Siet. partid.*, p. 7, t. 24, l. 1. « La raison pour laquelle l'Eglise, les empereurs, les rois et les princes ont toléré

imputé en grande partie à l'esprit du temps ; les Espagnols d'alors, qui se mesuraient tous les jours avec les Mores sur les champs de bataille, avaient une haine irréconciliable, mais point de mépris pour leurs adversaires; ils s'honoraient dans l'ennemi tombé, et c'est par ce trait chevaleresque, malheureusement bientôt effacé, que se relève leur politique, dont nous avons retracé l'âge d'or.

que les Juifs vécussent au milieu des chrétiens, est celle-ci : pour qu'ils y fussent comme en captivité perpétuelle, rappelant toujours aux hommes qu'ils sont du lignage de ceux qui crucifièrent Notre-Seigneur Jésus-Christ.» — *Siet. part.*, p. 7, t. 25, préambule et loi 1. « Les Mores sont une sorte de gens qui croient que Mahomet fut prophète et envoyé de Dieu; et comme ses œuvres n'ont pas montré si grande sainteté qu'il soit digne d'avoir atteint cette dignité sacrée, leur religion est comme une offense à Dieu; mais quoiqu'ils n'aient pas bonne loi, tant qu'ils vivent parmi les chrétiens, ils doivent être à l'abri de toute violence. »

## CHAPITRE XVI.

Changemens apportés à la législation.
— Conquêtes faites sur les Mores, depuis Alonso-le-Sage
jusqu'à l'avènement d'Isabelle-la-Catholique.

(1284 à 1474.)

Tant qu'il y eut sur le trône de Castille des princes guerriers, la législation ne changea point; il répugnait à un roi qui combattait loyalement les Mores de Grenade, d'ôter son gantelet pour signer une ordonnance vexatoire contre les Mores inoffensifs dispersés dans ses Etats. Pendant un demi-siècle encore, après le règne de don Alonso-le-Sage, les Castillans obéirent à l'élan que saint Fernando et son fils leur avaient imprimé. Don Sancho-le-Brave, roi usurpateur, profita d'un instant de repos que lui laissait le prétendant légitime, pour s'emparer de Tarifa, où il entra le 20 septembre 1292. Son fils don Fernando-l'Ajourné en prenant les rênes du gouvernement après une minorité orageuse, signala

ses débuts par des conquêtes importantes ; il ajouta aux villes de la couronne Gibraltar, que devait reperdre son successeur : et la même année, 1309, le roi de Grenade lui acheta une courte trève au moyen de la cession de quatre places sur la frontière orientale, Quadros, Chanquin, Tempul et Quesada ; la réoccupation d'Alcaudete, qui formait l'un des principaux boulevards du royaume moresque, jeta un dernier rayon de gloire sur le front de ce jeune monarque. Don Fernando, assigné à trente jours devant Dieu, par les frères Carvajal, qu'il fit exécuter malgré leurs protestations d'innocence, mourut le jour qu'avaient indiqué ses deux victimes, le 17 septembre 1312, laissant un fils enfant, et la Castille en proie à des convulsions effroyables. Ce fils, le dernier des rois castillans qui porta le glorieux nom d'Alonso, duquel on remarque qu'il appartint toujours à des princes de haute valeur, devait faire briller encore une fois l'éclat des armes chrétiennes, et rappeler par la grandeur, par le succès de ses entreprises, les plus illustres de ses aïeux. Au sortir de tutelle, il s'essaya contre les châteaux de la frontière, et il en prit successivement dix, qui la plupart passaient pour inexpugnables (1). Quand il eut apaisé les troubles de son royaume, forcé tous ses sujets à

(1) Olvera, Pruna, Ayamonte, Torrealhaquin, Ardales, Teba, Cañete, Pliego, las Cuevas, Ortejicar, de l'an 1327 à l'an 1330. Il reprit aussi Martos, et entra à Casares.

lui obéir et les rois ses rivaux à le respecter, il renouvela le système de guerre des temps passés, et se donna pour but, non plus quelque misérable acquisition, mais la conquête d'une province et l'anéantissement de la puissance militaire des Mores. La victoire du Rio-Salado (1), qu'il remporta le 28 octobre 1340, sur les armées combinées du roi de Maroc et du roi de Grenade, peut être comptée comme égale en importance à celle de las Navas de Tolosa; le vainqueur de las Navas avait ouvert aux chrétiens le chemin de l'Andalousie, don Alonso, à la journée de Rio-Salado, ferma pour toujours ce chemin aux Mores de Grenade, et mit la Castille en état de supporter, sans reperdre de terrain, les longues crises que la Providence lui destinait avant de lui envoyer un autre héros. Les conséquences de la victoire furent la prise d'Alcala-la-Real, de Priego, Carcabuey, Rute, Benameji, Moclin, Matrera, qui ne purent se défendre long-temps lorsque, l'année suivante, don Alonso les assiégea. Il acquit par-là un district vaste, et dont la possession offrait des avantages hors de proportion avec son étendue, car non seulement il couvrait le royaume de Cordoue, jusqu'alors ouvert à toutes les attaques, mais il donnait entrée dans le royaume de Grenade, où les maraudeurs castillans allèrent désormais chaque année prendre leur part des ré-

(1) En arabe *Guadacelito*. Cette rivière coule à l'est de Tarifa, dont elle baigne les murs.

coltes. Don Alonso ne se reposa guère après ces conquêtes. Le 3 août 1342, il mit son camp devant Algésiras, avec la détermination de ne pas le lever jusqu'à la prise de la ville. Dix-neuf mois d'une défense acharnée ne purent lasser son courage; au vingtième mois, le 26 mars 1344, Algésiras se rendit. L'usage de chasser les Mores des villes qu'on leur enlevait avait repris dès le temps de Sancho-le-Brave, et les meilleures conditions qu'on leur accordait étaient, avec la vie sauve, la permission d'emporter leurs meubles : Tarifa, Alcaudete, Alcala-la-Real, toutes les autres places que nous avons citées, ne renfermaient plus un seul musulman. Don Alonso suivit la même méthode à la prise d'Algésiras; mais il se montra humain et chevaleresque à l'égard des vaincus : il donna tout le temps nécessaire aux troupes africaines pour évacuer avec bon ordre la forteresse, et permit aux habitans de résider temporairement dans la ville vieille, récompensant les plus braves comme s'ils lui avaient rendu service en lui faisant gagner de la gloire. Tel était le beau caractère de ce prince, que les Mores prirent le deuil lorsqu'il mourut de la peste, l'an 1350, devant Gibraltar, qu'il assiégeait depuis six mois (1).

« Nous avons perdu un des plus excellens princes

(1) Gibraltar avait été perdu en 1333 par la faute du commandant, qui ne tenait pas sa garnison au complet, et négligeait de s'approvisionner, détournant à son profit les sommes destinées à la défense de la ville.

du monde, » dit le roi de Grenade, Yousef-Aben-Ismaïl, » un roi qui savait honorer la vertu dans ses ennemis comme dans ses amis. » On ne peut rien ajouter à cet éloge.

Après lui viennent les temps de honte de l'Espagne, don Pedro-le-Cruel, les faibles rois de la maison bâtarde de Trastamar, les favoris, les guerres civiles, les premières persécutions : ce fut à qui ferait le plus de mal aux Mores, mais non plus sur les champs de bataille. Don Pedro donna le signal : poussé par le désir de la vengeance et par la cupidité, ce méchant roi, qui n'avait pas conquis une seule bicoque, tua de sa propre main, faisant office de bourreau, un prince de Grenade réfugié dans son palais et accueilli par lui. Ses successeurs laissèrent libre carrière au peuple, qui plus d'une fois, ameuté par des prédications furibondes, se rua sur les Juifs et les Mores, pillant, massacrant, comme si l'épée de Dieu lui avait été remise. A chaque règne, de nouvelles ordonnances rendaient plus dur le sort des Mudejares (1). Don Enrique II étendit aux Mores l'obligation humiliante à laquelle étaient soumis les Juifs, de porter sur leurs vêtemens une marque distinctive; il leur défendit en même temps de prendre des noms chrétiens, mesure qui trahit autant d'inintelligence que d'hostilité. Don Juan I[er] ajouta aux prescriptions déjà bien assez sévères qui empêchaient le commerce

(1) *Voyez* Pièces justificatives, n° VII.

habituel entre Mores et chrétiens, d'autres prescriptions destinées à le faire cesser entièrement : celle qui punit du fouet tout chrétien coupable d'avoir élevé chez lui l'enfant d'un More ou d'un Juif est remarquable par sa stupidité. Il est bon de faire observer, à ce propos, que les émeutes contre les Juifs et contre les Mores avaient pour prétexte l'obstinanation des *hérétiques* à rester dans leur mauvaise croyance. Les tuteurs de don Juan II renchérirent encore là-dessus ; ils interdirent aux Mores la fréquentation des chrétiens pendant les jours de fête. Si l'on rapproche ces diverses lois de celle qui défend aux prélats de prêcher les choses secrètes de la foi aux hérétiques, on reconnaîtra la vérité de cette assertion, que les Espagnols, lorsque le zèle religieux les poussait à la propagande au lieu de les pousser à l'extermination, apportèrent encore à cette œuvre un esprit despotique et violent, ennemi de la charité. Il y avait cependant quelquefois des conférences publiques sur des points de religion, entre chrétiens et musulmans ; mais c'étaient des tournois de paroles vaines (1). Celui qui se serait rendu aux raisons alléguées, de part et d'autre, aurait dû avoir l'esprit bien faux ou être éclairé par une lumière intérieure. Les sermons de saint Vincent Ferrer, qui sur la fin du

(1) Le procès-verbal de l'une de ces conférences se trouve copié tout au long à la suite d'un recueil de poésies manuscrites, intitulé : *Vergel de pensamientos*. (Bibliothèque royale de Paris, MS., ancien fonds, nº 7820.)

quatorzième siècle convertirent, dans la seule ville de Valence, huit mille Mores et nombre de Juifs, étaient sans doute plus substantiels, quoique l'expérience ait cruellement démontré que le saint avait converti moins de monde qu'il n'en avait baptisé.

Ce fut surtout au commencement du règne de don Juan II que l'on adopta les mesures les plus sévères: l'ordonnance rendue en 1408 compléta l'usurpation des priviléges des Mudejares; elle supprima les tribunaux des cadis, et prescrivit aux Mores de vivre dans des quartiers séparés, eu abandonnant celles de leurs maisons qui étaient situées dans les quartiers chrétiens. En 1438, le même roi, alors majeur, déclara nul et inadmissible le serment d'un chrétien qui reconnaîtrait devoir de l'argent à un More. Il était impossible de pousser plus loin l'injustice au profit des fripons et au détriment des transactions commerciales. Le seul abus qui pût légitimer cette inique ordonnance, serait une habitude reconnue de faire l'usure; et d'autres actes législatifs, portés à la même époque, prouvent que les Mores n'en étaient pas soupçonnés (1). Isabelle-la-Catholique répara les injustices de son père, mais ne montra pas au fond plus de tolérance. Elle consentit à laisser subsister les tribunaux des cadis, là seulement où ils s'étaient conservés malgré l'ordonnance de 1408, se bornant

(1) *Voyez*, Pièces justificatives, n° VII, ordonnance de Madrigal, 1435.

à limiter sagement leurs attributions. A côté de cela, elle exigea que les Mores portassent le signe distinctif sur leurs vêtemens d'une manière plus visible que par le passé, et fit exécuter, avec une rigueur excessive, l'ordonnance relative à la séparation des quartiers moresques (1); mesure qui nécessairement entraînait beaucoup de spoliations, à tel point que l'on avait reculé devant elle dans les villes même où elle pouvait être appliquée sans violer aucun article des capitulations.

Si l'on analyse les ordonnances rendues en Castille pour compléter les *Siete partidas*, parmi les dispositions qui concernent les Mores on n'en trouvera que trois de justifiables; toutes les autres ont le caractère de l'intolérance la plus puérile, et vont directement à l'encontre de ce qu'une saine politique aurait dû se proposer. En Aragon, il n'en fut pas de même; on n'y adopta, en général, que des mesures évidemment utiles, quelque vexatoires qu'elles pussent être. Presque toutes les lois nouvelles portèrent sur l'administration de la justice et sur les devoirs des vassaux envers leurs seigneurs. Elles avaient pour but unique d'assurer à chacun la part qui lui revenait dans l'exploitation des Mores, dans le produit des amendes et dans celui du travail : une seule d'entre elles, la plus insignifiante, est conçue dans l'intérêt

(1) *Voyez* Pièces justificatives, nº VII, ordonnance de Tolède, 1480.

des malheureux paysans, et fut rendue par un roi qu'ils avaient appuyé vigoureusement contre ses sujets révoltés (1); mais on éprouve une vive satisfaction en voyant que de ce côté, si l'on ne s'arrêtait pas dans la voie de l'oppression, du moins on ne forgeait pas des chaînes pour le plaisir de les faire porter (2).

Il faudrait entrer dans de longs détails pour explipliquer suffisamment les causes de la différence que l'on remarque entre l'esprit du peuple castillan et celui du peuple aragonais : nous en dirons peu de mots. La supériorité des Aragouais tenait à l'excellence d'une Constitution représentative qui offrait des garanties à toutes les classes, mais livrait, en réalité, l'administration du pays, et jusqu'à un certain point le gouvernement, à une aristocratie nombreuse, organisée hiérarchiquement, nourrie dans de bonnes traditions, tandis qu'en Castille, la no-

(1) Don Pedro IV. Les Mores suivirent son parti contre les confédérés de Valence, en 1347. Les troupes royales furent battues deux fois, mais triomphèrent en 1349. ( *Voyez* Pièces justificatives, n° VII, ordonnance de 1371.)

(2) *Voyez* Pièces justificatives, n° VII. Aragon ou Valence.— Ord. 1370.— Ord. 1403, § 3 et 4.— Ord. 1408. — Ord. 1418, § 1. Ord. 1446.— Ord. 1488, § 1 et 2. Cette progression dans la sévérité à l'égard des Mores qui sortaient du royaume ou changeaient de maître, s'explique par un intérêt bien entendu. Les lois correspondantes existaient en Castille. (Ord. 1408, § 5 et 6.—Ord. 1480.)

blesse, dont les attributions n'étaient pas définies avec assez de clarté, n'avait de puissance que pour troubler l'Etat. L'anarchie fut la règle, en Castille, pendant deux siècles. Les usurpations des rois avaient plus que tout contribué à la faire naître; elle dura jusqu'à ce que le pouvoir royal ayant absorbé toutes les autres, fût devenu pouvoir absolu, et eût créé un nouvel ordre légal. De là vient cette absence de vues politiques, la mauvaise administration des intérêts matériels, et, en ce qui touche les Mores, le caractère passionné des lois qui étaient dictées par l'instinct destructeur du peuple, au lieu de l'être par l'instinct despotique mais conservateur de la noblesse (1). Il semble qu'il y ait encore une autre raison à donner pour rendre compte de cette différence : les Aragonais n'avaient plus de contact avec les Mores indépendans, leurs guerres se faisaient toutes contre des chrétiens, et le vieux levain des haines s'éteignit chez eux; les Castillans, au contraire, harcelés sans cesse par les rois de Grenade, étaient entrete-

(1) Est-il besoin de faire observer que ceux-là seuls étaient intéressés à la prospérité des Mores qui en avaient pour vassaux, c'est-à-dire les nobles qui ne paraissaient presque jamais aux cortès. Le peuple gagnait à la destruction des Mores, c'étaient autant de maisons et de terres à partager; ajoutez-y les passions religieuses, plus fortes chez les gens du peuple que chez la noblesse, et vous comprendrez comment la royauté, toujours en guerre avec la noblesse, prenait plaisir à se faire des adhérens par ce moyen ruineux.

nus dans une irritation qui les rendait tracassiers envers leurs sujets musulmans. Dans leur manière d'être à l'égard de ceux-ci, le ressentiment des coups de lance échangés sur la frontière entrait peut-être pour beaucoup.

L'existence de ce petit royaume de Grenade humiliait profondément les puissans rois de Castille et la nation toute entière, la nation surtout. Lorsqu'un chevalier de race illustre parcourait les degrés de sa généalogie, qu'il voyait ses aïeux, sortis des monts Cantabres, changer de demeure à chaque génération, s'avancer de vallée en vallée, sur le Miño, puis sur le Duero, sur le Tage, sur la Guadiana, sur le Guadalquivir, comme si chacun avait eu à faire son étape glorieuse, il devait s'indigner contre lui-même de ne pouvoir pas franchir la dernière Sierra, de rester arrêté si long-temps sur cette ligne de châteaux que jadis on appelait *le perchoir des faucons* (1), mais où les faucons s'endormaient. On s'en aperçut bien à l'ardeur que déploya la noblesse toutes les fois qu'un prince courageux la conduisit contre les Mores; toute dissention s'apaisait aussitôt, et pendant les troubles civils, une déclaration de guerre contre Grenade pacifiait subitement l'intérieur. Malgré cela, tel fut le malheur de la Castille, que la conquête n'avança presque pas de-

(1) *El alcandara de los gavilanes.* C'était principalement Baeza qui jouissait de ce beau surnom.

puis la mort du dernier Alonso jusqu'à l'avènement d'Isabelle; peut-être aurait-elle fait de rapides progrès, si don Fernando-l'Honnête eût dirigé longtemps les affaires de son pupille don Juan II; mais à peine avait-il montré ce que l'on pouvait attendre de lui, que les Aragonais s'en emparèrent en lui donnant un trône, et il fut perdu pour la Castille. Pendant les six années de sa tutelle, de 1406 à 1412, il enleva aux Mores dix villes ou forteresses. Dans le district d'Antequera, qui est compris entre deux chaines de montagnes et formait comme le bouclier de la province de Malaga, il ne laissa au roi de Grenade qu'une place, Archidona; c'était cent lieues carrées qu'il ajoutait au territoire castillan. Après qu'il fut privé de ce brave et sage tuteur, le roi don Juan devint le jouet de factions effrénées; son règne, qui dura encore plus de quarante ans, est tissu de guerres civiles. La seule fois qu'il se mit en campagne contre les Mores (1), il remporta, sous les murailles de Grenade, une victoire éclatante dont il ne sut pas profiter; il se hâta de rentrer en Castille, où les intrigues armèrent contre lui les seigneurs, que la vue de l'étendard moresque avait fait serrer autour de sa personne. De toutes les places que ses généraux gagnèrent, Huelma seule lui resta (2). Son fils, don Enrique-l'Impuissant,

(1) 1431.

(2) Benamaurel et Benzalema (gagnées en 1433) furent

l'un des plus misérables rois que la Providence ait jamais fait subir à un peuple, acquit Gibraltar et Archidona par la valeur de deux particuliers (1). Il ne contribua lui-même en aucune façon à ces conquêtes importantes, quoiqu'au début de son règne il eût pris pour devise une grenade ouverte. S'il continua de la porter, il oublia qu'elle lui imposait des obligations ; et lorsque les factions, déchirant le royaume, menaçaient de lui faire perdre sa couronne, ce prince imbécille n'eut pas même la pensée de recourir au remède infaillible que cette devise lui indiquait. Il appartenait à sa sœur, la reine Isabelle, de s'en servir avec un double succès, achevant l'œuvre de huit siècles par la réoccupation complète du territoire espagnol et l'établissement de l'ordre légal.

perdues en 1445. Huesca (1434), Velez-el-Rubio, Velez-el-Blanco, Galera et Castilleja (gagnées en 1435) furent perdues en 1446, au plus fort des guerres civiles occasionées par l'ambition du connétable don Alvaro de Luna.

(1) Voici le tableau détaillé des acquisitions faites sur les Mores depuis le règne de don Sancho-le-Brave, jusqu'à l'avènement d'Isabelle :

1292, Tarifa; 1309, Quesada, Quadros, Chanquin, Tempul (frontière de Jaen); 1311, Alcaudete (au nord de Grenade); 1328, Olvera, Torre-Alhaquin (près Ronda), Ardales (district d'Antequera); 1330, Teba, Cañete-la-Real (district d'Antequera); 1341, Alcala-la-Real, Carcabuey, Priego, Rute, Benameji (frontière de Cordoue), Matrera (près Ronda); 1344, Algesiras; 1407, Zahara, Aya-

monte, Audita, Zagrete (près Ronda), Ortejicar, las Cuevas (district d'Antequera); 1408, Pliego (près Ronda), Castillo de Locubin (près Alcala-la-Real); 1410, Antequera, Isnajar (près Antequera); 1438, Huelma (frontière de Jaèn); 1456, Ximena, Estepona (près Gibraltar); 1462, Gibraltar, Archidona (près d'Antequera); 1472, Cardela, Garciago (près de Ronda).

## CHAPITRE XVII.

---

DONA ISABELLE-LA-CATHOLIQUE.

Conquête du royaume de Grenade.

( 1482 à 1484. )

Jamais les circonstances ne présagèrent moins un grand règne que lorsque doña Isabelle monta sur le trône de Castille. C'était la première fois que l'on voyait une femme s'y asseoir, et il aurait alors fallu pour gouverner, une main qui sût tenir à la fois l'épée et le sceptre, abattre et édifier, car il ne restait plus debout que des ruines auxquelles s'appuyaient toutes les végétations mauvaises que les ruines engendrent. L'autorité royale était anéantie, cinquante années de guerres civiles avaient habitué les sujets à ne plus reconnaître d'autre droit que le fait, et les nombreuses révolutions de cette sanglante période avaient ôté au fait lui-même la majestueuse autorité des choses qui durent. L'aristocratie avait grandi

démesurément, sans se fortifier pour cela; elle possédait, en outre de ses domaines héréditaires, la moitié du domaine royal, elle occupait tous les postes d'autorité, mais elle était divisée en plusieurs factions égales entr'elles, et se trouvait ainsi frappée d'impuissance au faîte des usurpations. Le pays, bouleversé, ravagé par les luttes incessantes dont chaque province avait souffert tour-à-tour, se transformait en un désert où la famine et la peste visitaient périodiquement les misérables propriétaires d'un sol inculte. Les ouvriers émigraient tous.

On n'apercevait nulle part les élémens d'une reconstitution politique. La reine avait elle-même quelque peu trempé dans les désordres du règne précédent; elle s'était mise plus d'une fois sous la protection des nobles armés contre leur souverain, et avait donné l'exemple de la révolte, en épousant, malgré la défense du roi son frère, l'héritier présomptif de la couronne d'Aragon, don Fernando Luc de Montblanch, roi titulaire de Sicile. Le titre qu'elle invoquait pour régner était fort contestable, car don Enrique-l'Impuissant n'avait jamais admis, même à l'article de la mort, l'illégitimité prétendue de sa fille doña Juana, princesse distinguée que ses ennemis appelèrent toujours *l'excellente*. Isabelle commençait donc par une guerre de succession dont les chances ne pouvaient être prévues, et qui par conséquent rejetait le royaume dans l'anarchie, conviant chacun à jouer, comme par le passé, tous les

rôles que lui conseillait son intérêt. Il n'était pas jusqu'à l'époux de la reine qui ne menaçât d'ajouter encore à toutes ces causes de destruction. Don Fernando revendiquait pour lui-même la couronne, alléguant l'usage constamment suivi en Espagne de substituer les hommes à l'exercice du droit que les femmes apportaient (1); mais la crainte que son caractère absolu inspirait aux nobles factieux, avait fait repousser de si justes prétentions, et le jeune prince parlait de retourner en Aragon, d'où peut-être il ne serait revenu qu'à la tête d'une armée. Partout des dangers, nulle part des ressources; Isa-

(1) Une seule reine propriétaire, doña Urraca, fille de don Alonso VI, roi de Castille, et femme de don Alonso Ier, roi d'Aragon, avait essayé d'exercer elle-même l'autorité; cette prétention ne fut reconnue ni par son mari ni par son fils, don Alonso-Remondez. Elle prévalut, si toutefois on peut dire qu'une autorité exercée, jusqu'à la fin, au milieu des horreurs de la guerre civile, ait été établie et constitue un précédent. Les exemples de la transmission du sceptre par les reines propriétaires, à leurs maris et à leurs fils, sont nombreux; en voici la liste : 739. Hermesinda, héritière de don Favila; son mari, don Alonso Ier, est roi de Léon.—1028. Nuña, héritière de don Garci-Sanchez, comte de Castille; son mari, don Sancho (roi de Navarre), est comte de Castille : en 1034, ils cédèrent tous deux la comté à leur fils don Fernando Ier.—1037. Sancha, héritière de don Bermudo, roi de Léon; son mari, don Fernando Ier, roi de Castille, est roi de Léon. — 1137. Pétronilla, héritière de don Ramiro II, roi d'Aragon; son mari, don Ramon-Berenguer IV, comte de

belle en trouva dans son génie, dans son courage, dans l'excès des maux. Elle débuta en grand homme, en politique consommé; sans dédaigner l'intrigue, il faut l'avouer, elle employa principalement les nobles ressorts, fit un appel aux sentimens de nationalité, rallia autour d'elle tous ceux qui voulaient le bien, sans distinction de parti, repoussa les autres, et se présenta hardiment dans la lice, appuyée, à ce qu'il semblait, sur l'intérêt général. Dans la répartition des prérogatives de la souveraineté, qui fut faite entre la reine et le roi, Isabelle avait conservé tout ce qui pouvait flatter l'orgueil castillan; elle adoucit par une sage déférence l'inégalité de ce

Barcelone, exerce l'autorité sans prendre le titre de roi : après lui, du vivant de Petronilla, don Alonso II, leur fils, est roi d'Aragon.—1217. Berenguela, héritière de don Enrique Ier, roi de Castille; son fils, don Fernando III, prince royal de Léon, est roi de Castille; il exerce seul l'autorité du vivant de sa mère.—1274. Jeanne, héritière de Henri Ier, roi de Navarre; son mari, Philippe-le-Bel, roi de France, est roi de Navarre.—1328. Jeanne II, héritière de Charles-le-Bel, roi de Navarre; son mari, Philippe-d'Evreux, est roi de Navarre.—1425. Blanche, héritière de Charles III, roi de Navarre; son mari, don Juan II, roi d'Aragon (père de Fernando), est roi de Navarre du vivant de sa femme, et force son fils, le prince de Viana, à lui céder la couronne, après une longue guerre.—1504. Juana, héritière d'Isabelle, reine de Castille; son mari, Philippe-le-Beau, est roi, et son fils, Charles-Quint, en prend le titre conjointement avec elle, en 1516, gardant seul l'autorité.

partage, et s'acquit ainsi l'affection de don Fernando, sans lequel sa cause aurait succombé sur les champs de bataille. Les droits de dona Juana, excellens en eux-mêmes, avaient le tort d'être soutenus par le roi de Portugal, époux promis à cette princesse; Isabelle exploita l'aversion que le nom portugais inspirait en Castille, et tua les factions de la noblesse du même coup qui renversait sa rivale. Elle sut l'art de faire croire au peuple que son bonheur dépendait de l'agrandissement du pouvoir royal. En s'occupant de réformes, dès les premiers jours de son règne, elle se donna les masses pour auxiliaires, et l'aristocratie, minée par sa base, se sentit chanceler si fort qu'elle accepta sans résistance les réformes qui portaient sur elle-même. Isabelle, en cinq années, changea la face de la Castille, conquit la paix au-dehors et au-dedans (1), doubla les revenus de la couronne, créa la police, rouvrit quelques-unes des sources de la richesse publique, en un mot, elle fonda l'ordre. Nous ne parlons ici que des premiers résultats. Nous jugerons ailleurs cette réforme, nous dirons ce qu'elle coûta et ce qu'elle produisit par la suite; nous aurons alors plus à blâmer qu'à louer.

(1) Isabelle monta sur le trône le 11 décembre 1474. La guerre de succession fut terminée en octobre 1479, par le traité conclu avec le roi de Portugal, et la guerre civile en janvier 1480, par la soumission du marquis de Villena, duc d'Escalona, le dernier des grands vassaux révoltés.

Mais lorsqu'on ne va pas au fond des choses, en laissant de côté ce qui touche à la constitution politique et à la morale, en tenant compte seulement du monde matériel où les effets sont à la fois plus prompts et plus apparens, on peut dire avec vérité qu'Isabelle fonda l'ordre. Pour l'affermir, rien n'était plus propre qu'une déclaration de guerre contre les Mores; elle en cherchait les prétextes, lorsque le roi de Grenade lui en fournit un, bien spécieux, mais suffisant dans l'état où se trouvaient alors les esprits.

Muley-Abdallah-Ali-Aboul-Hasan régnait à Grenade depuis l'année 1466. A l'avènement d'Isabelle, en 1474, il avait accordé à la Castille, plutôt que reçu d'elle, une trève de trois années, qu'il tint religieusement. Après l'expiration du délai, Aboul-Hasan fit d'abord acte d'hostilité; puis il envoya demander une prorogation. Cette démarche rendit Isabelle exigeante. Un ambassadeur partit de Séville, avec ordre de réclamer l'arriéré du tribut de douze mille doublons que, suivant les anciens traités, les rois de Grenade devaient payer en signe de vassalité; mais la fière réponse d'Aboul-Hasan : « Les rois qui payaient tribut aux chrétiens sont morts, et dans notre hôtel des monnaies nous ne frappons plus que des fers de lance, » rabattit les prétentions de la reine. Isabelle n'était pas encore en mesure de se tourner de ce côté; elle « thésaurisa son ressentiment, » et consentit à renouveler la trève. Dans la convention qui fut signée en 1478, on avait intro-

duit la réserve ordinaire en faveur des batteurs d'estrade des deux partis, c'est-à-dire qu'il devait être réciproquement permis de faire des expéditions de maraude et d'attaquer les châteaux de la frontière, pourvu que la troupe mise en campagne n'eût pas d'artillerie, pas d'étendards, mais de simples pennons, et que le siége d'une place ne durât pas plus de trois jours. C'est en vertu de cette réserve que Muley-Aboul-Hasan s'empara par escalade, dans la nuit du 26 au 27 décembre 1481, du château de Zahara, dont le commandant faisait très-mauvaise garde : mille soixante chrétiens qui formaient la garnison du château, et la population de la ville, furent tués ou réduits en esclavage. La reine l'apprit avec une indignation vraie ou feinte, dont elle ne ménagea pas l'expression, car rien ne l'empêchait plus alors d'exécuter son projet favori. Aussitôt elle fit sommer Muley-Aboul-Hasan de restituer Zahara, et de réparer le dommage. On pouvait aisément prévoir quelle serait la réponse du roi more : elle était écrite dans le traité de 1478; Aboul-Hasan n'en donna pas d'autre, et, jugeant bien les circonstances, il se prépara dès lors à la guerre.

Le royaume de Grenade, tel que les dernières conquêtes l'avaient laissé, comprenait encore onze cents lieues carrées. Ce n'est, à proprement parler, qu'un massif de montagnes où l'on distingue cependant plusieurs chaînes. Du côté de l'Orient, la grande cordillière qui forme comme l'échine de la Pénin-

sule ibérique, et la traverse du nord-ouest au sud-est, vient s'y terminer par le cap de Gata. Les Mores occupaient les deux versans de cette cordillière, pendant une quarantaine de lieues, depuis le cap de Gata jusqu'aux sources du Guadalquivir (1). A partir de ce point, leur frontière était tracée, du nord-est au sud-ouest, par une chaîne d'élévation médiocre, qui suit de loin le cours du grand fleuve espagnol. Cette chaîne se divise en deux branches à la hauteur de Ronda; l'une se rabat droit au midi, et aboutit au rocher de Calpe : c'est contre celle-là que les Mores avaient été refoulés. Ils s'appuyaient de ce côté à la Serrania de Ronda, formidable massif où la nature a dispensé les hommes de recourir à l'art des ingénieurs pour se donner des remparts. Les principales forteresses échelonnées sur la ligne de la frontière étaient Ronda et Setenil, à l'extrémité du massif; Alora, en face d'une coupure que fait le fleuve Guadalquivirejo; Loja, située au milieu de la ligne, à l'endroit où la vallée du Xenil ouvre un autre passage; Illora et Moclin, que l'on nommait *les deux yeux de Grenade;* Cambil, le seul des postes avancés que les Mores eussent conservé de tous ceux qu'ils possédaient autrefois dans le

(1) C'est ce qui formait les districts de *Rio d'Almanzora* et *Sierra de Filabres* (au midi, versant oriental, versant occidental), *Sierra de Velez* et *Partido de Baza* (au nord, versant oriental, versant occidental).

royaume de Jaen; enfin Baza, que ses magnifiques jardins, parsemés de tours, rendaient inabordable. En outre de ces places, une foule de châteaux couvraient le pays, et tous les villages étaient fortifiés; les maisons isolées elles-mêmes offraient autant de points défendables : ainsi, la marche d'une armée pouvait être entravée à chaque pas; il faut dire qu'elle pouvait être arrêtée seulement par une victoire en rase campagne, car ces fortifications, élevées suivant l'ancienne méthode, n'avaient pas l'épaisseur suffisante pour résister à l'artillerie.

Tous les Mores du royaume de Grenade étaient habitués à manier les armes; ils excellaient dans les petites expéditions, et leur premier choc était souvent irrésistible; mais ils ne savaient pas combattre en masse. Ils aimaient les embuscades, cherchaient l'abri des murailles, reculaient devant les longueurs d'un siége, et se dispersaient après quelques jours de marche. Leur marine, jadis puissante, était réduite à de misérables fustes que les galères espagnoles surveillaient, de sorte qu'ils n'avaient rien à attendre de leur suzerain, l'empereur du Maroc, dont la marine également ruinée ne pouvait plus servir qu'à faire la course. Ils ne devaient donc compter que sur eux-mêmes. Les immenses difficultés du terrain, la dépopulation et l'appauvrissement de la Castille leur offraient seules des chances de succès dans la guerre qui s'approchait; ces chances auraient encore été assez grandes si la désunion ne s'était pas

glissée dans la famille royale, et de là dans le peuple.

Aboul - Hasan avait distingué parmi ses esclaves une chrétienne, Isabelle de Solis, fille du commandeur Sancho Ximenez de Solis, alcayde de Martos et Bedmar; en lui faisant embrasser l'islamisme, il lui donna le nom de *Fatimah :* l'histoire la désigne plus ordinairement par son surnom poétique, *Zoraya* « étoile du matin ». Cette femme causa la ruine de Grenade. Captivé par elle, Aboul-Hasan avait peu à peu négligé sa première favorite, Ceti-Fatimah-Aïscha, princesse du sang royal, que l'abandon blessa profondément. La rivalité entre les deux sultanes était encore excitée par l'amour maternel, toutes deux ayant donné au roi des enfans pour lesquels elles ambitionnaient la succession de leur père. Aïscha recrutait des partisans à son fils aîné, Mohammed-Abdallah-Abou-Abdilehi (1), et s'efforçait de jeter une couleur odieuse sur le caractère sévère du vieux roi, tandis que Zoraya, dévoilant ses trames, excitait Aboul-Hasan à faire périr et le jeune prince et sa mère. Rien de cela ne paraissait encore au-dehors; mais le jour n'était pas éloigné où une révolution

(1) Esclave de Dieu, Père de l'esclave de l'Eternel.

Tous les rois de Grenade portèrent le nom d'Abdallah; leur titre (muley) répond à celui de roi. Personne avant eux ne l'avait porté en Espagne, où l'on ne connaissait que des émirs et des caliphes.

de harem mettrait la moitié du royaume aux prises avec l'autre. Pour le moment, il semblait que la concorde la plus parfaite régnât parmi les Mores, et dementît le dicton de leur turbulente inconstance.

On en jugeait ainsi à la cour de Castille. La conquête de Grenade y était résolue, mais on ne s'en dissimulait pas les difficultés. Pour réussir dans cette entreprise, il fallait du temps et de l'argent, deux choses qui manquaient. Le roi don Fernando n'avait consenti qu'avec peine à sacrifier encore une fois ses affaires à celles de la reine : il voulait bien faire une campagne, mais à charge de recevoir ensuite main-forte pour chasser les Français du Roussillon; et ce n'était pas en une campagne que le réduit des Mores pouvait être forcé. L'argent disponible, malgré l'augmentation du domaine royal et l'économie que présentait le système militaire de la féodalité, suffisait au plus aux dépenses d'une grande *algara* comme en avaient fait les rois précédens. Isabelle ne se laissa pas décourager : elle voulait attacher son nom à la destruction du dernier trône moresque; ses prières vainquirent la répugnance du roi, et tous les moyens de battre monnaie furent employés. On frappa des contributions extraordinaires sur les Mudejares (un ducat par tête); l'inquisition, nouvellement établie, versa au trésor le produit des amendes et des confiscations; le clergé, soumis à la taxe du tiers de la dîme (*las tercias*), en vertu d'une bulle du pape, fournit cent mille florins d'Aragon, par

forme de compromis; enfin la croisade fut prêchée, et les bulles d'indulgence que l'on vendit, pour la première fois en Espagne, rapportèrent des sommes considérables; les particuliers prêtèrent aussi tout ce qu'ils purent épargner. La reine avait fait pénétrer partout la colère qui l'animait : un évènement inattendu la changea en enthousiasme, et redoubla l'élan de la nation.

A la fin de février de l'année 1482, le marquis de Cadix (1) exécuta le coup de main le plus audacieux que l'on pût imaginer. Ses adalids lui avaient appris que la ville d'Alhama, située au cœur du royaume de Grenade, était occupée par une faible garnison, mal gardée par son alcaïd, et pouvait être surprise. Sur ces renseignemens, il la fit reconnaître par un escaladeur, nommé *Ortega de Prado,* qui confirma le rapport des adalids. Le marquis alors fit part de son projet à l'adelantado d'Andalousie et à *l'assistant* (2) de Séville; tous deux l'approuvèrent et lui amenèrent leurs forces. Les troupes qu'ils rassemblèrent à la hâte se montaient à sept mille hommes; le marquis les conduisit, sans être aperçu, par des chemins détournés, et au milieu de la nuit du 27 au 28 février, il escalada le château d'Alhama. Les ha-

(1) Don Rodrigo Ponce de Léon.

(2) *L'assistente* de Séville était l'adelantado de cette grande cité, qui formait un district distinct de l'adelantamiento d'Andalousie.

bitans se défendirent dans la ville pendant tout le jour suivant; ils venaient de succomber, quand Muley-Aboul-Hasan parut devant les remparts (1). Le roi de Grenade n'amenait que peu de monde, ayant espéré arriver à temps pour soutenir la résistance des Mores; l'assaut qu'il donna fut en pure perte. Il revint, avec de la petite artillerie et quinze mille hommes, quelques jours plus tard, mais alors toute l'Andalousie était en armes, quarante-cinq mille soldats s'avançaient sous le commandement du duc de Medina-Sidonia (2), le roi don Fernando lui-même était en route. Aboul-Hasan essaya d'emporter la place par un coup de vigueur, puis se retira, le 29 mars, lorsque l'armée chrétienne se montrait au-delà du défilé d'Antequera.

Cet évènement décida de la tournure de la première campagne. Tous les efforts des Mores eurent pour but de reprendre Alhama, tous ceux des chrétiens de ravitailler la garnison et de l'appuyer par la conquête de places voisines. Au mois de mai, Aboul-Hasan revint à la charge sans plus de succès qu'auparavant, quoiqu'il eût des pièces de siége; car l'inhabileté de ses artilleurs ne lui permit pas de tirer plus de trois coups avec sa *lombarde* (3), et un

(1) La ville avait six cents *vecinos* ou chefs de famille, huit cents personnes furent tuées, et trois mille réduites en captivité.

(2) Don Enrique de Gusman.

(3) Les lombardes étaient des pièces d'artillerie de onze

accident arrivé aux échelles d'escalade le força de s'en retourner à Grenade avec perte. Il y était d'ailleurs rappelé par les intrigues d'Aïscha ; et à son retour, il fit jeter en prison la sultane, ainsi qu'Abdallah-Abou-Abdilehi. De son côté, don Fernando éprouva un échec considérable devant la ville de Loja, qu'il assiégea depuis le 5 jusqu'au 14 juillet, avec de mauvaises milices levées dans les villes d'Andalousie. Cette année il ne fit plus qu'une expédition pour dégager encore une fois Alhama, et dévaster le pays environnant. Sur la fin d'août, il licencia ses troupes, en se promettant de profiter l'année suivante des leçons qu'il avait prises, et d'appliquer le vieux proverbe : *Grain à grain se mange la grenade*. Mais dans l'intervalle il s'était accompli chez les Mores une série de révolutions qui valaient pour les chrétiens bien des victoires.

Après le second siége d'Alhama, Abou-Abdilehi, délivré de sa prison par une ruse de la sultane Aïscha, avait chassé son père de Grenade. Le vieux roi s'était réfugié d'abord auprès du gouverneur d'Almeria, puis il était rentré dans sa capitale avec des renforts ; cependant Abou-Abdilehi se maintenait dans la partie de la ville que l'on nomme *l'Albayzin*,

pieds de long, qui lançaient des boulets de quatorze pouces de diamètre. Le canon était fait avec des barres de fer de deux pouces de large, jointes par des cercles et serrées par des écrous en fer ; il était adhérent à l'affût.

et l'alcaïd Yousef-Aben-Comixa conservait même une des tours du palais de l'Alhambra. Les deux rois, à la tête de leurs partisans, livraient chaque jour de sanglans combats où ils se rencontrèrent plus d'une fois face à face. Aboul-Hasan, pour y mettre un terme, voulut aller chercher la confirmation de son titre légitime sur les champs de bataille contre les chrétiens; on lui devait la levée du siége de Loja et la conquête de Cañete-la-Real, qu'il prit au mois d'août, après la retraite de don Fernando. Comme il revenait à Grenade, fier de ces succès, il apprit avec étonnement que le peuple entier s'était déclaré pour Abou-Abdilehi, l'intronisant à l'Alhambra, dont Aben-Comixa s'était emparé en son absence. Il jugea dès-lors inutile de continuer sa route, et chercha un asile à Malaga, où commandait son frère Mohammed-Abdallah-Abou-Abdilehi, surnommé *El-Zagal* (le Vaillant), pour le distinguer de l'autre, que l'on appela *El-Zaguir* (le Petit), jusqu'à ce que ses malheurs eussent fait changer ce surnom en celui de *Zogoybi* (le Malencontreux) (1). Ainsi deux princes irréconciliables se partageaient le royaume de Grenade, que toutes les forces chrétiennes attaquaient.

L'émulation qui en résulta eut des effets désas-

(1) Les auteurs espagnols l'appellent le roi *Chico* ou *Chiquito*, ce qui est la traduction du mot arabe *El-Saguir*. Ils écrivent son nom de ces trois manières : *Bohardilles, Baudili, Boadili*. De là dernière nous avons fait *Boabdil*.

treux pour Abou-Abdilehi-El-Saguir. Muley-Aboul-Hasan, dans sa retraite, se faisait regretter à Grenade; le 21 mars 1483, il avait battu sévèrement un corps d'armée que le grand-maître de Saint-Jacques et le marquis de Cadix conduisaient aux fourrages; ses cavaliers étaient rentrés à Malaga, rapportant un millier de têtes, et poussant devant eux près de neuf cents prisonniers, dont au moins deux cents cinquante appartenaient à la première noblesse d'Andalousie; cette victoire, gagnée par cinq cents Mores sur quatre mille chrétiens, excitait l'enthousiasme de la multitude. Le jeune roi craignit de se voir renversé s'il restait dans l'inaction; par le conseil de sa mère et de son beau-père Aliatar, guerrier célèbre, il se mit en campagne à son tour, le 20 avril de la même année, mais avec un succès bien différent. Les alcaïds de la frontière chrétienne étaient sur leurs gardes depuis la fatale aventure de Malaga; celui de Lucena, qu'Abou-Abdilehi alla chercher, donna l'éveil au moyen de feux allumés sur les montagnes; aussitôt toute la contrée se couvrit de troupes. Les Mores voyaient à chaque instant et de tous les côtés paraître une nouvelle bannière, lorsqu'arriva le comte de Cabra, qui, dans sa précipitation, au lieu de prendre l'étendard bien connu de Baena, son chef-lieu, avait pris celui de Cabra, dont la devise (une chèvre) ressemble à celle d'Ubeda et de Baeza, villes fort éloignées du théâtre de l'action. Aliatar connaissait assez bien les blasons des cheva-

liers et des villes d'Andalousie; souvent il avait vu la bannière d'Ubeda, jamais celle de Cabra, qui sortait rarement. Trompé par la ressemblance, il crut que l'Andalousie entière était en armes, et conseilla au roi de faire retraite; elle s'opéra en bon ordre, jusqu'à ce que les Mores fussent parvenus à un ravin, d'où s'élança l'alcayde de Luque, à la tête de cent-cinquante hommes, faisant sonner d'une trompette italienne. Alors commença la déroute : dix mille hommes prirent la fuite devant deux mille. A une lieue de Lucena, au passage d'un ruisseau nommé *Arroyo - de - Martin - Gonzalez,* le cheval d'Abou-Abdilehi fut tué; le roi mit pied à terre et se cacha dans des ronces, où deux soldats le découvrirent. Tel était le désordre de la retraite, qu'Aliatar lui-même ne s'aperçut pas de l'absence de son gendre; il continua de s'enfuir vers Loja, et périt, noyé, dans le Xenil, avec la plus grande partie de l'armée. Trois mille hommes seulement échappèrent au massacre. Abou-Abdilehi, garrotté par les deux soldats qui l'avaient saisi, se fit reconnaître quand le comte de Cabra revint de la poursuite. C'était un riche butin, et il fit naître bien des disputes; mais sa rançon devait être mise à un prix auquel des seigneurs ne pouvaient pas prétendre. Dès que le roi Fernando eut été averti de cet évènement, il se hâta de se rendre à Cordoue; là, il fut décidé que l'on rendrait la liberté au prisonnier, s'il voulait souscrire aux conditions suivantes :

payer chaque année 12,000 doblas zaenis de tribut (14,000 ducats de Castille), s'avouer vassal, et s'engager comme tel à paraître aux Cortès, céder les places que l'armée castillane gagnerait par elle-même, et promettre de lui livrer passage toutes les fois qu'elle le réclamerait; enfin, relâcher en cinq années sept cents captifs, dont trois cents au choix du roi. Pour sûreté, don Fernando exigeait qu'il remît en otage son fils aîné avec douze chevaliers des plus considérables de sa cour; et comme Aboul-Hasan était rentré à Grenade, aussitôt après que la nouvelle de la capture d'Abou-Abdilchi avait été connue, don Fernando s'empressa de publier qu'il accordait une trève de deux ans à toutes les villes qui tiendraient pour le jeune roi. Il était impossible d'user de la victoire d'une manière plus modérée; jamais parti aussi avantageux n'avait été fait en Espagne à un prince musulman. Cette modération était due aux conseils du marquis de Cadix et du cardinal Pedro Gonzalez de Mendoza, qui s'appuyèrent sur l'autorité de l'Evangile pour démontrer l'excellence d'une pareille ligne de conduite. Don Fernando pensa aussi que la sentence : *Tout royaume divisé contre lui-même périra*, ne trouverait jamais mieux qu'alors son application: il entraîna la reine. Doña Isabelle, dont les vues étaient facilement troublées par les passions religieuses lorsqu'il s'agissait des Mores, aurait voulu savourer le plaisir de voir un roi musulman dans ses fers. Elle

se rendit avec peine à la raison, mais elle s'y rendit, et au mois de septembre, Aboul-Abdilehi quitta ses suzerains, le cœur plein de reconnaissance.

Ceti-Fatimah-Aïscha lui avait ménagé les moyens de rentrer à l'Albayzin de Grenade, mais il ne fit qu'y passer; son alliance avec les chrétiens dégoûtait de lui beaucoup de ses anciens partisans. Après avoir bataillé quelques jours, il se retira d'abord à Guadix, puis à Vera, et fixa enfin sa cour dans la grande ville d'Almeria. De là il commença une guerre de dévastation contre les districts qui reconnaissaient l'autorité d'Aboul-Hasan; l'adelantado de Murcie reçut ordre de lui prêter secours, ainsi que le commandant de la frontière de Jaën. De son côté, le roi don Fernando établit si bonne garde sur la frontière de Séville, que les incursions des Mores tournèrent toutes à leur désavantage. Zahara fut repris le 28 octobre, par le marquis de Cadix. La garnison d'Alhama était parfaitement avitaillée, le petit fort de Tajara, qui l'incommodait, avait été rasé au mois de juin, en même temps qu'Almabula et trois cents tours de la plaine de Grenade; cet état de choses parut au roi très-satisfaisant. A l'automne, don Fernando s'achemina vers l'Aragon, parfaitement déterminé cette fois à s'occuper de ses propres intérêts, pendant que le traité de Cordoue porterait ses fruits.

## CHAPITRE XVIII.

DOÑA ISABELLE-LA-CATHOLIQUE.

Conquête de Grenade.

(1484 à 1487.)

Presque tous les grands de Castille favorisaient les intentions du roi; ils désespéraient de voir la fin de cette guerre qui occasionait tant de dépenses et les tenait sur pied toute l'année. Mais la volonté d'Isabelle fut plus puissante que celle de son époux; et dans les cortès tenues à Tarragona, au mois de février 1484, après bien des contestations, on décida que, toute autre affaire cessante, on pousserait la conquête jusqu'à sa conclusion. Le cardinal d'Espagne, archevêque de Tolède, qui contribua le plus à cette décision, accepta le titre et les charges de capitaine-général de l'entreprise; on obtint du pape la concession des *tercias* ecclésiastiques pour vingt

ans ; de nouveaux efforts furent demandés à la nation, des troupes furent levées à l'étranger, et les plans de campagne, élaborés avec plus de soin, donnèrent à la guerre une physionomie toute nouvelle.

Le roi, la reine et les seigneurs d'Andalousie prirent chacun leur tâche. Les derniers devaient garder la frontière pendant les suspensions d'armes occàsionées par les mauvaises saisons, et empêcher la récolte des fruits sur le territoire moresque; la reine, veiller avec le cardinal à l'approvisionnement des armées; le roi, diriger chaque année deux expéditions, l'une au printemps, l'autre à l'automne. L'occupation d'Alhama commandait la marche des opérations militaires. Cette ville est située au centre d'une Sierra qui porte son nom et coupe en deux le royaume de Grenade, laissant à l'Occident les provinces de Malaga et Ronda; sur le flanc de ces provinces, les chrétiens possédaient plusieurs places qui leur en facilitaient l'entrée, tandis que la garnison d'Alhama pouvait gêner l'arrivée des secours qui partiraient de Grenade; on devait donc diriger à l'occident les premiers coups. Dix-huit mille hommes, sous les ordres du marquis de Cadix, ravagèrent, au mois de mars, les vallées des environs de Malaga; au mois de juin, don Fernando entra par la coupure du Guadalquivirejo, et s'empara d'Alora, qui commande le cours de ce fleuve. Les Mores d'Alora, terrifiés par l'effet de la grosse artillerie, rendirent au bout de neuf jours leur ville, qui était réputée imprenable;

mais beaucoup de réputations de ce genre s'écroulèrent devant les artilleurs et les pionniers castillans. Tout ce que les habitans demandèrent fut la vie sauve et la permission d'émigrer; ceux d'Alozayna et de Benamaquez, villes voisines, se soumirent sans combattre. Le roi les reçut à merci, en leur accordant ce que l'on appelait le *parti des Mudejares,* c'est-à-dire liberté de conscience, sûreté pour les personnes et les propriétés, maintien de leurs tribunaux, et le *statu quo* en matières d'impôts et charges. Là se bornèrent les résultats de la campagne d'été. Celle d'automne amena, en quinze jours, la reddition de Setenil, place importante qui couvrait Ronda; les habitans en sortirent le 20 octobre avec leurs meubles.

Chacun de ces siéges avait été suivi d'une *tala,* genre d'expédition que les Espagnols goûtaient beaucoup. La tala consistait à détruire les arbres fruitiers et à renverser les maisons des paysans; elle se faisait sur une grande échelle, car la division qui en était chargée ne se composait jamais de moins de deux mille hommes. On ne comprend pas que don Fernando, prince éclairé, après avoir fait l'épreuve de ses forces, ait eu recours à ce moyen barbare de réduire un ennemi, obstiné il est vrai, mais digne d'être attaqué par d'autres armes que la famine; il lui était aisé de voir que, dans un temps donné, ce pays appartiendrait à la Castille, et qu'il dévastait ainsi les domaines de la reine. Son empres-

sement d'en finir avec Grenade peut seul expliquer une si grande faute, si toutefois il la commit volontairement; peut-être n'était-il pas assez fort pour contraindre le génie espagnol, et alors il préféra lui donner libre carrière.

Le succès inespéré du siége de Setenil avait montré ce que l'on pouvait attendre de la grosse artillerie, depuis que l'organisation d'un corps de six mille pionniers permettait de la faire arriver sur les points que, jusqu'alors, on croyait inabordables. Très-peu de villes moresques étaient entourées de fossés, presqu'aucune n'avait d'ouvrages détachés du corps de la place; leurs fortifications se composaient d'une chemise pour le faubourg, d'un rempart très-élevé, quelquefois flanqué de tours, qui couvrait la ville, et d'un château perché sur la hauteur. Tout cela, garni de petites pièces, ne servait de rien dès que de puissantes machines se mettaient en jeu. Pendant l'hiver, le roi fit fabriquer de nouvelles lombardes et fondre des boulets de fer (1). Il porta jusqu'à huit bouches à feu cette grosse artillerie, dont il donna la direction à Francisco Ramirez de Madrid, élève des écoles d'Allemagne. Un grand nombre de pièces d'artifice furent aussi préparées. La reine introduisit un ordre admirable dans l'administration des vivres et dans le service médical. Les ressources financières, qui s'étaient beaucoup accrues, permettaient désormais d'entrete-

(1) Jusqu'alors on ne s'était servi que de boulets de pierre.

nir des troupes régulières, en outre de celles que fournissaient chácun des grands vassaux. Le noyau de cette armée permanente, chose nouvelle en Espagne, existait déjà dans les escouades de la Sainte-Hermandad, l'une des créations d'Isabelle. Tout annonçait donc une campagne brillante, et l'on s'inquiéta peu des avantages que les Mores de Grenade remportèrent à cette époque du côté d'Almeria. Aboul-Hasan avait failli s'emparer de son fils : le jeune roi, surpris par El-Zagal dans son palais même, n'avait dû son salut qu'à la présence d'esprit de la sultane Aïscha ; il était réfugié dans la petite ville de Velez-el-Blanco, sur la frontière de Murcie, et toute la province tenait le parti d'Aboul-Hasan. Don Fernando chargea l'adelantado de Murcie de prêter appui à El-Zaguir, ce qui devait au moins neutraliser les forces du gouverneur d'Almeria; puis, au mois d'avril, il ouvrit la campagne avec quarante mille hommes, en assiégeant à la fois trois places dans le district de Malaga.

L'une d'elles était Benamaquez, la même qui, l'année précédente, avait fait sa soumission. Lorsqu'elle fut prise, tous les gens de guerre qu'on y trouva payèrent de leur vie leur infidélité; les autres habitans furent réduits en esclavage, et la ville brûlée. Il était besoin d'un exemple; quelque sévère que soit celui-là, on ne peut blâmer le roi de l'avoir donné. Les deux autres villes, Coïn et Cartama, éprouvèrent un sort plus doux; les Mores en sortirent

avec leur bagage. La forteresse de Coïn fut rasée, et celle de Cartama reçut une garnison. À la suite de ces évènemens, six bourgs ou villages demandèrent et obtinrent *le parti des Mudejares.* Don Fernando feignit alors de se porter sur Malaga, dont il n'était qu'à cinq lieues. Aussitôt tous les jeunes gens des villes voisines, qui observaient de loin ses mouvemens, coururent à Malaga pour renforcer la garnison de cette capitale : c'était là-dessus qu'avait compté le roi. Pendant que le gros de son armée ravageait les vallées du Guadalquivirejo et du Guadalmedina, une division de onze mille hommes, commandée par le marquis de Cadix, investit Ronda, où ne se trouvait plus que le tiers de ses défenseurs. Toute l'armée arriva dans les premiers jours de mai devant cette place, et les batteries de siége, dont les *plates-formes* avaient été préparées par le marquis, ouvrirent sur le champ leur feu contre le château. Les Mores firent une brave défense ; ils ne parlèrent de capitulation qu'après avoir perdu leurs faubourgs, ainsi que les puits d'où ils tiraient toute l'eau potable, et vu tomber sous les coups des lombardes la dernière tour de la citadelle. Don Fernando exigea qu'ils évacuassent la ville ; mais il promit de leur donner en échange les terres que l'inquisition avait confisquées sur les Juifs relaps d'Andalousie, et de les recevoir sous sa protection, comme Mudejares, partout où ils voudraient se fixer. Moyennant ces conditions, Ronda lui fut remise le 23 mai. Il y eut cent familles en-

tières qui profitèrent de l'offre du roi; on les établit à Séville, Alcala-del-Rio et Carmona, dans les maisons confisquées : d'autres se dispersèrent dans les montagnes de Ronda; le plus grand nombre passa en Afrique.

La soumission de Ronda détermina celle de tout le massif : Casarabonela se rendit le 2 juin; Monda, Tolox, Yunquera et Burgo, immédiatement après; le marquis de Cadix prit possession, sans coup-férir, des bourgs et villages de la Sierra de Villaluenga, qui confinait à son domaine d'Arcos; les pâtres de la Sierra de Gaucin et ceux du Havaral, autre chaîne de montagnes qui occupe le centre du massif, ne firent pas non plus de résistance; ceux de la Sierra-Bermeja n'attendirent que la prise de Marbella, leur chef-lieu pour demander, comme les autres *le parti des Mudejares*. Marbella était alors un port assez considérable; don Fernando envoya dire à l'alcaïd qu'il voulait avoir sa ville et en chasser les habitans; mais qu'il les ferait transporter à ses frais en Afrique, ou les laisserait vivre librement dans les campagnes, et que, s'ils n'acceptaient pas ces conditions, il les réduirait en esclavage. L'alternative parut si dure aux Mores, qu'ils se décidèrent seulement à l'approche de l'armée castillane. Lorsqu'ils la virent paraître, toute velléité belliqueuse s'évanouit chez eux; ils apportèrent les clés de la citadelle et plièrent bagage, sans demander d'autre adoucissement que la liberté pour les gens de guerre de se retirer à Malaga. Les habi-

tans firent voile pour l'Afrique sur les vaisseaux du roi. Don Fernando agit dans cette circonstance, comme à Ronda, en ennemi loyal et en prince éclairé. Il aurait compromis sa sûreté en n'exigeant pas l'évacuation complète de postes si importans; mais il s'efforça de conserver pour sujets ceux qu'il venait de vaincre. Quelques soldats ayant violé le sauf-conduit des Mudejares, il les punit avec la dernière rigueur, et fit même restituer aux familles des émigrés tout ce qui leur avait été pris injustement, soit avant, soit pendant le passage. Cette honorable conduite porta ses fruits : les Mores des vallées voisines, d'abord inquiets, se rassurèrent; ils revinrent à leurs travaux; et en quittant le massif de Ronda, don Fernando y laissa une population aussi dévouée que soumise. De ce côté du Guadalquivirejo, les Mores conservèrent seulement deux petits postes, Mijas et Osnar. Tout le reste, c'est-à-dire quatre-vingt-cinq villes ou villages fortifiés, avait été conquis en trois mois.

L'inaction de Muley-Aboul-Hasan pendant cette campagne, indisposa vivement les Grenadins. Le vieux roi devenait aveugle; il s'était cassé subitement, et ne pouvait plus tenir le sceptre, quand le sceptre était une épée : on le lui fit comprendre sans peine, disent les historiens arabes. Son fils lui-même, Cidi-Alnayar, l'aurait engagé, dit-on, à condescendre aux vœux du peuple, qui appelait Aboul-Abdilehi-El-Zagal. Il est certain qu'au mois de juin

El-Zagal remplaça, sans difficulté, son frère sur le trône de Grenade; mais comme Aboul-Hasan mourut très-peu de temps après empoisonné, à ce que l'on prétendit, rien n'est moins probable que cette abdication volontaire. De quelque façon que le nouveau roi ait obtenu son élévation, la faveur du peuple l'abandonna bientôt. Il avait débuté par une victoire signalée, qu'il remporta le 3 septembre sur le comte de Cabra, devant Moclin; deux échecs, subis immédiatement après, effacèrent tous ses mérites. Ces deux échecs étaient la prise de Zalea (1) et celle de Cambil. Mahomed-Lentin, alcaïd de Cambil, rendit cette place le 23 septembre, quand il ne lui resta plus un pan de muraille pour s'abriter; les lombardes avaient tiré cent quarante coups en un seul jour. La garnison obtint la vie sauve, et la permission de se retirer : elle entraîna dans sa fuite les habitans de Arenas, de Fines et d'Isnalleuz; en sorte que de ce côté la frontière resta ouverte jusqu'à Grenade. Zalea, vendu par un More qui avait à se venger de l'alcaïd, était tombée au pouvoir des chevaliers d'Alhama, et tous ses habitans avaient été réduits en esclavage. Les Grenadins consternés, surtout de la perte de Cambil, tournèrent de nouveau leurs regards vers Abou-Abdilehi-El-Saguir : la protection que les rois catholiques accordaient à ce prince parut, à quelques-uns, plus efficace que celle du brave

(1) Près d'Alhama.

El-Zagal; un parti se forma sous la direction de la sultane Aïscha, et les cris de *vive El-Saguir!* apprirent un matin au frère d'Aboul-Hasan que son neveu régnait à l'Albayzin.

L'hiver se passa bien différemment en Castille et à Grenade; là, tous les moyens étaient mis en œuvre pour stimuler le zèle de la nation, ici la guerre civile épuisait les forces des Mores. Cependant, les Alfaquis s'interposèrent entre les deux rivaux, et les contraignirent à s'accommoder : ils donnèrent à l'oncle la moitié du royaume, avec l'Alhambra; au neveu, l'autre moitié, celle du nord, avec l'Albayzin. El-Zagal accepta de bonne grâce la part qu'on lui offrait; mais El-Saguir, tout en se soumettant au partage, ne voulut pas renoncer pour l'avenir à faire valoir ses droits. Dès que cet arrangement temporaire fut conclu, il envoya prier don Fernando d'attaquer Malaga, lui promettant libre passage et appui. Don Fernando marchait alors sur Loja, la clé de la vallée du Xenil, et en quelque sorte du royaume, car l'occupation de cette place, reliée à celle d'Alhama, devait avoir pour réultat d'isoler Malaga en même temps que d'ouvrir la riche *Vega* (1) de Grenade à toutes les incursions. Il reçut le message d'Abou-Abdilehi avec d'autant plus de déplaisir, que les termes du traité de Cordoue étaient de la

(1) *Vega* est le terme consacré pour désigner le bassin de Grenade. Il signifie proprement *plaine fertile*.

dernière clarté : pour exécuter ses plans militaires, il lui fallait violer sa parole. L'intérêt l'emporta sur la bonne foi; le roi continua sa marche en répondant que Loja, de tout temps, avait été exceptée de la trève. El-Saguir n'eut que le temps de se jeter dans cette place, devant laquelle don Fernando arriva au commencement de mai 1486; soixante mille hommes en formèrent aussitôt le siége, qui dura jusqu'au 29. L'artillerie produisit son effet ordinaire. Les chevaliers castillans, excités par la présence d'aventuriers français et anglais, déployèrent une valeur irrésistible. Abou-Abdilehi-El-Saguir reconnut trop tard la faute qu'il avait commise en s'enfermant dans Loja, au lieu de tenir la campagne; il ne put en sortir qu'après avoir signé un nouveau traité bien plus dur que l'autre. Par celui-ci, il s'engageait à échanger le titre de *roi de Grenade* contre celui de *duc de Guadix;* à livrer sa capitale, s'il y rentrait, dès que les forces castillanes auraient réduit El-Zagal à la soumission; et jusqu'alors à tenir secrètes ces conventions, qui n'étaient pas faites pour lui donner des partisans. Les articles ostensibles du traité regardaient seulement les habitans de Loja, auxquels on accordait la vie sauve, la conservation de leurs biens-meubles, et la faculté de résider, comme Mudejares, en Castille ou en Aragon. Aucun d'eux ne profita de cette liberté; le marquis de Cadix les escorta jusqu'aux portes de Grenade. Abou-Abdilehi passa d'abord à Priego, puis il se rapprocha de la frontière, épiant le moment de

la franchir. Il put être le témoin de la prise d'Illora, de Moclin, de Colomera, de Montefrio, en un mot de tous les boulevards de la Vega, qui tombèrent l'un après l'autre dans le courant du mois de juin. El-Zagal en avait fait sortir les habitans; les garnisons capitulèrent et se replièrent sur Grenade. Ainsi finit la campagne de 1486. Don Fernando n'eu entreprit pas d'autre cette année; il réservait toutes ses ressources pour frapper l'année suivante un grand coup, en achevant la conquête de la province de Malaga.

Au commencement de mars 1487, pendant que l'armée castillane se rassemblait à Cordoue, on y apprit qu'Abou-Abdilehi-El-Saguir était encore une fois rentré à Grenade, et qu'il occupait l'Albayzin. El-Saguir faisait savoir en même temps que sa position, très-précaire, exigeait de prompts secours. Cela engagea le roi à se hâter d'ouvrir la campagne: il envoya d'abord quelques compagnies d'*espingardiers* à Grenade, sous les ordres de l'alcaïd de Colomera; puis, lorsqu'il fut arrivé le 16 avril devant Velez-Malaga, quoique les contingens de plusieurs seigneurs ne l'eussent pas encore rejoint, il détacha Gonzalo Fernandez de Cordova, le *Grand-Capitaine*, avec trois mille hommes, pour appuyer le parti d'El-Saguir. Moyennant ces renforts, les habitans de l'Albayzin se trouvèrent en état de tenir tête au parti d'El-Zagal, qui formait la grande masse de la population. El-Zagal, après avoir bataillé dans les rues pendant quelques jours, reconnut l'inutilité de pro-

longer une lutte où les Mores s'entr'égorgeaient ; il laissa garnison à l'Alhambra, et sortit de Grenade emmenant tout ce qu'il put ramasser de monde, c'est-à-dire environ vingt mille hommes. Il pensait avec raison qu'une victoire gagnée sur les chrétiens serait décisive en sa faveur ; mais il avait trop tardé à prendre cette résolution. Quand il approcha de Velez-Malaga, toujours harcelé par les troupes d'El-Saguir, il trouva que les montagnards de la Sierra de Bentomiz (1), sur lesquels il comptait pour se grossir, étaient entrés déjà en pourparlers avec don Fernando ; en cas d'échec, la retraite lui était coupée. Cette circonstance paralysa son énergie : au lieu d'attaquer l'armée castillane de concert avec la garnison de Velez, comme il en était convenu, il rôda autour du camp, et se laissa prévenir dans une position désavantageuse. Dès que l'artillerie, conduite par le marquis de Cadix, eut paru sur le plateau qu'il occupait, ses vingt mille hommes s'enfuirent à la débandade, et l'entraînèrent ; il n'en rallia quelques-uns qu'à une grande distance du champ de bataille : en même temps, il apprit qu'El-Saguir s'était emparé de l'Alhambra. Jugeant alors sa cause perdue, il abandonna toute idée de retour à Grenade. Son beau-frère, Zelim-Alnayar, commandant de la province d'Almeria, lui avait toujours été fidèle ;

(1) La Sierra de Bentomiz est le prolongement de celle d'Alhama.

ce fut auprès de lui qu'il se retira, laissant El-Saguir se débattre entre ses sujets inconstans et ses dangereux auxiliaires.

Velez-Malaga ne fit pas de résistance après la retraite d'El-Zagal. Redouan-Benegas, qui en avait pris le commandement pour diriger la grande sortie projetée quelques jours auparavant, s'aboucha aussitôt avec le comte de Cifuentes, et demanda quartier. Ce Redouan (1) passait pour le plus parfait chevalier de Grenade ; il avait eu pour prisonnier le comte de Cifuentes, et s'en était fait un ami : à sa considération, le comte s'entremit volontiers d'obtenir un bon parti aux assiégés. Le roi, de son côté, pressé d'aller à Malaga, se montra conciliant ; il accorda six jours de trève, sauf-conduit pour les personnes et leurs biens-meubles, libre passage en Afrique, et permission de vivre daus le pays à ceux qui voudraient rester dans leurs terres. Le traité fut signé le 27 avril, et le 3 mai la ville était évacuée. Quelques Mores se retirèrent à Grenade, d'autres en Castille ; la plupart restèrent comme Mudejares, ou gagnèrent les côtes barbaresques. Redouan, accueilli avec distinction, devint un chaud partisan du roi ; il se fit baptiser secrètement, et servit contre El-Saguir en zélé converti ; mais on ne voit pas qu'il ait jamais porté les armes contre son maître et son bienfaiteur El-Zagal.

(1) Il était l'arrière-neveu d'un renégat de la noble maison des Venegas, seigneurs de Luques.

Ce type des chevaliers grenadins est resté, dans l'histoire comme dans la poésie, un modèle de loyauté.

Cinquante bourgs ou villages des districts de Velez-Malaga et de la Sierra de Bentomiz envoyèrent leur soumission aussitôt que la ville fut rendue. Le roi les reçut *au parti des Mudejares,* en leur donnant les sûretés ordinaires pour la vie, les biens, les impôts, la liberté de conscience et la juridiction des tribunaux musulmans. Il avait témoigné plus que jamais, dans cette campagne, qu'il entendait traiter les Mores en sujets, et non en ennemis. Par ses ordres, les seigneurs avaient empêché leurs soldats de ravager les jardins autour des camps, de piller les villages, de battre les marchands, comme c'était l'habitude. En outre des vues générales qui l'engageaient à se conduire ainsi, don Fernando avait un but particulier en cette circonstance : le siége de Malaga l'effrayait, et, avant de l'entreprendre, il voulait assurer ses derrières. C'est pour cela qu'il accorda aux Mores de Bentomiz une protection spéciale ; et il ajouta la menace de les punir sans ménagement, s'ils lui donnaient lieu de soupçonner leur fidélité (1).

(1) Peine de mort et de confiscation pour celui qui entretiendra des communications avec les sujets d'El-Zagal ; *idem* pour celui qui recélera des captifs fugitifs ; *idem* pour celui qui sera trouvé dans le rayon des places fortes après le coucher du soleil, ou, pendant le jour, muni d'armes quelconques.

Malaga était alors la place la mieux fortifiée du royaume de Grenade. Ses deux faubourgs, coupés de jardins, offraient un terrain favorable à la guerre de chicane, dans laquelle excellaient les Mores; quatre-vingts tours saillantes flanquaient ses murailles; et quatre châteaux, reliés entre eux par des chemins couverts ou par le rempart des faubourgs, garnis d'ailleurs d'une forte artillerie, battaient toutes les positions qu'une armée assiégeante pût occuper. Les deux premiers, nommés *le château Génois* et *les Atarazanas*, défendaient la plage et le port; les deux autres dominaient la ville, s'élevant en étages sur une montagne à deux gradins : c'était l'*Alcazaba* et *Gibralfaro*. Ces fortifications donnaient une telle confiance aux Mores, que pendant le siége de Velez ils profitèrent de l'absence de leur gouverneur, Yousef-Aben-Comixa, pour mettre à l'Alcazaba et Gibralfaro des partisans d'El-Zagal, préférant la guerre à l'humiliation qu'Abou-Abdilehi-El-Saguir faisait peser sur ses sujets. Don Fernando s'était cru au moment d'entrer dans Malaga sans coup-férir, lorsqu'il avait vu arriver à son camp Aben-Comixa porteur de propositions; il s'irrita singulièrement du parti que prirent les Mores, et il les envoya sommer de choisir entre l'esclavage et la capitulation de Velez. En même temps, il essaya de séduire les trois nouveaux capitaines, Ahmed-Zelim-El-Zegri, Ibrahim-El-Zeneta et Hasan-de-Santacruz. Ahmed, auquel il offrit la seigneurie de Coïn avec quatre mille dou-

blons, répondit noblement : « On m'a choisi comme le meilleur des Mores pour défendre la ville : je serais le plus mauvais si je la vendais à ce prix : que les messagers ne reviennent plus, je les traiterais en ennemis. » Et il tint parole, car il ne voulut pas même entendre la seconde sommation.

Le roi se mit donc en route, décidé à exécuter sa menace. Il arriva le 7 mai devant Malaga : les difficultés du siége lui parurent alors si grandes, qu'il revint une troisième fois à la charge, offrant non plus aux trois capitaines, mais aux habitans, l'alternative d'une soumission immédiate ou de l'esclavage, s'il prenait la ville. Il n'y avait à Malaga que huit mille hommes de guerre, et soixante mille soldats les entouraient. Quelques voix s'élevèrent pour réclamer la soumission ; c'étaient celles des riches marchands et des Juifs : elles furent étouffées par celle d'Ahmed-El-Zegri, qui déclara que l'Alcazaba et Gibralfaro tireraient sur la ville, si l'on mettait seulement de la mollesse dans la défense. Le roi, ne recevant pas de réponse, fit alors ses dispositions pour l'attaque ; et afin de stimuler le zèle des chevaliers, il pria la reine de se rendre au camp. Cependant, quelque vigueur qu'il mît dans les opérations préliminaires, trente jours s'écoulèrent avant que l'artillerie fût en état de jouer.

Il serait trop long de raconter en détail ce mémorable siége, dont les épisodes montrèrent sous un jour très-favorable le caractère des Mores, et dont la

conclusion ne fait malheureusement pas honneur à don Fernando. Ahmed-El-Zegri déploya tous les genres de mérite, courage, activité, constance; il défendit son terrain pied à pied, les dehors, les faubourgs, l'enceinte de la ville; et quand il vit les chrétiens maîtres des principales tours, il monta à Gibralfaro, déterminé à s'ensevelir sous les ruines de ses remparts. Il s'était fait tellement craindre, qu'au mois de juillet les grands de Castille offrirent au roi de soutenir à eux seuls toute la dépense du siége, tant qu'il se prolongerait, pourvu qu'on ne les menât pas à l'assaut. Ibrahim-El-Zenete ne se distingua pas moins qu'Ahmed par sa valeur et son habileté : il dirigeait d'ordinaire les sorties de la garnison, et les rendait toujours funestes aux assiégeans. Un jour il rencontra sur son chemin une troupe d'enfans, les fils des plus grands seigneurs, qui, se croyant en sûreté, jouaient dans la prairie en dehors du camp : « Allez, allez, petits, retrouver vos mères, » leur dit-il en les caressant du bois de sa lance. Comme on lui demandait pourquoi il n'avait pas frappé de la pointe : «C'est,» répondit-il, «que je n'ai pas vu de barbes. » Ce trait charmant a touché même le fanatique chroniqueur qui le rapporte (1); il ne fit pourtant pas trouver grâce à Ibrahim devant don Fernando. Il est juste d'ajouter que le roi, déjà fort irrité de la longueur du siége, le fut encore davan-

(1) Le curé de los Palacios, chapitre 84.

tage par une tentative d'assassinat qu'un santon des Alpuxares commit sur sa personne. Les habitans de Malaga payèrent cher le crime du santon et l'opiniâtreté de leurs défenseurs. Dans le courant du mois d'août, Ahmed les avait abandonnés à leur sort; touché de compassion pour les maux qu'ils souffraient, il s'était retiré à Gibralfaro avec sa vaillante troupe de Gomères, soldats africains que le zèle de l'islam amenait en Espagne, les renégats et quelques Juifs andalous condamnés par l'inquisition. Dès qu'ils furent libres, ces malheureux députèrent auprès du roi un riche marchand, nommé *Ali-Dordux*, qui négocia pour lui-même beaucoup mieux que pour la communauté. Dordux se fit accorder *le parti des Mudejares*, ainsi qu'à une quarantaine de familles de sa parenté; mais les autres habitans ne purent obtenir que la vie sauve, à la condition de rendre sur le champ la ville et les trois citadelles dont ils étaient maîtres. La remise de ces forteresses eut lieu le 18 août; le 20, Ahmed-Zelim-El-Zegri capitula aussi, car il n'existait plus à Gibralfaro une tour debout ni un grain de blé. Le brave More fut jeté honteusement en prison, sans que son rang, sa gloire le missent à l'abri des outrages. Il resta dans les fers plus grand que son vainqueur. On lui reprochait sa *rébellion*, et le mal qu'il avait causé aux habitans de Malaga : « J'ai reçu avec le commandement, » répondit-il, « l'obligation de mourir ou d'être pris en défendant ma religion, la ville, et l'honneur de

celui qui me l'avait confiée. Si j'avais trouvé des hommes pour me soutenir, je serais mort, et non captif. »

Don Fernando, il est pénible de le dire, usa de la victoire d'une manière méprisable : c'est une tache dans la vie de ce grand homme, une tache d'autant plus marquante, qu'elle est la seule de ce genre. On voudrait pouvoir rejeter ses torts sur d'autres que lui; mais quoiqu'il ait eu la main forcée, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, ses panégyristes l'excuseront difficilement. D'abord, il surprit la bonne foi des habitans de Mijas et d'Osnar, en leur faisant offrir le *parti* de Malaga comme une faveur : les Mores de ces deux bourgs l'acceptèrent, croyant qu'il était avantageux; ils se rendirent : on en fit un troupeau, et on les jeta, de même que les Gomères de Gibralfaro, dans une cour de l'Alcazaba, où s'opérait le partage du butin. Le roi garda un tiers des captifs, qu'il destinait à servir d'échange dans les bagnes de la côte barbaresque; il distribua le second tiers aux seigneurs de son armée; les ducs eurent chacun cent hommes; les comtes, cinquante; les chevaliers, un moindre nombre : le roi s'adjugea encore le dernier tiers, sur lequel il fit des présens. Il envoya cinquante Moresses à la reine de Naples, trente à la reine de Portugal, quelques-unes aux femmes de doña Isabelle, et cent Gomères au pape Innocent VIII, qui les exposa en procession dans les rues de Rome, puis leur administra le baptême.

Les renégats furent tués à coups de lance (1), et les contumaces de l'inquisition brûlés. Après avoir ainsi disposé des gens de guerre, don Fernando s'occupa des paisibles habitans.

Ceux-ci étaient au nombre d'environ douze mille, dont quatre cent cinquante appartenaient à la nation juive. Les synagogues de Castille traitèrent de la rançon de ces derniers, moyennant vingt-sept mille ducats, et le fermier-général des rentes royales avança la somme. Quand les Juifs voulurent apporter en paiement leurs bijoux, le roi les laissa faire jusqu'à ce qu'ils eussent vidé leurs cassettes ; alors il déclara que tout cela lui appartenait déjà, et ne pouvait passer pour acompte. Les Mores, à ce dernier trait, comprirent ce qu'ils avaient à faire. Leurs trésors étaient bien cachés ; ils déclarèrent qu'ils laisseraient au roi le soin de les trouver ; mais ils rusaient avec plus habile qu'eux tous, quoiqu'ils fussent de cauteleux marchands : don Fernando les fit tomber dans un autre piége. Il leur permit de se racheter à raison de trente-six ducats par tête, et en leur donnant huit mois de terme, à condition qu'ils se rendraient tous solidaires, livreraient immédiatement leurs bijoux et autres objets de valeur, réside-

(1) *Se acanavearon.* C'est-à-dire qu'on se servit d'eux pour but de ce jeu de cannes dans lequel les Espagnols aimaient à montrer leur adresse. Un pareil raffinement de cruauté fait horreur.

raient en Castille, et seraient esclaves au bout des huit mois, s'ils n'avaient pas payé entièrement l'énorme somme qu'on leur demandait (1). Il arriva ce que le roi avait prévu : quelques ducats manquèrent au total, malgré les contributions qu'envoyèrent les Grenadins, et, huit mois après la prise de Malaga, les malheureux Mores de cette ville, condamnés à un esclavage perpétuel eux et leur race, servaient les seigneurs espagnols, versant le vin dans les vases d'or qui leur avaient appartenu.

Don Fernando supposa sans doute qu'une conduite si indigne d'un roi changerait les dispositions de ses nouveaux sujets. Avant de quitter la province, il désarma tous les Mudejares, et les cerna dans un cercle de fer, entre les garnisons de Malaga, de Velez, d'Alhama, de Loja, d'Archidona, d'Antequera, d'Alora, de Ronda, de Marvella et de Cartama, surveillés par quinze petits postes répartis dans les montagnes ; il leur était impossible de bouger sans se perdre. Tranquille de ce côté, le roi laissa au gouverneur de Malaga, don Garci Fernandez Maurique, la garde de la frontière occidentale, et donna pour l'année suivante rendez-vous à ses chevaliers sur la frontière opposée, à Murcie.

(1) C'était environ quatorze millions de nos francs.

## CHAPITRE XIX.

DONA ISABELLE-LA-CATHOLIQUE.

Conquête du royaume de Grenade.

(1488 à 1490.)

La campagne de 1488 fut courte, mais heureuse. Le roi, retenu dans le royaume de Valence par les cortès, qui lui accordèrent, en échange de cette perte de temps, soixante-quinze mille livres de contributions extraordinaires, partit de Murcie seulement au mois de juin. Il n'emmenait qu'une vingtaine de mille hommes, et comptait sur la réputation de ses armes pour suppléer au nombre : il ne se trompait point. A son approche, les Mores de la vallée d'Almanzora firent leur soumission; il leur accorda *le parti des Mudejares*, en exceptant ceux de Vera, qu'il contraignit à évacuer leur ville pour habiter ses faubourgs ou les villages voisins. Ceux du district d'Oria (1)

(1) Oria est situé dans la Sierra de son nom, entre Baza et Velez.

et ceux du district des deux Velez (1) n'essayèrent pas non plus de résister. Leur position sur le versant oriental des hautes chaînes qui séparent le royaume de Grenade de celui de Murcie ne leur permettait pas d'espérer qu'ils se soutiendraient long-temps, et don Fernando menaçait de l'esclavage quiconque s'opposerait à sa marche. En un mois, plus de soixante villes, bourgs ou villages reçurent garnisons chrétienne. Le roi s'arrêta aux cîmes de la Sierra de Filabres; il n'occupa que quatre points sur le versan occidental de cette chaîne, Belefique, Torrillas, Guebro et Nijar. Une reconnaissance qu'il poussa jusqu'aux portes d'Almeria, et dans laquelle il fut sévèrement accueilli, lui démontra l'impossibilité de continuer les opérations dans cette partie du territoire d'El-Zagal, tant qu'il ne serait pas maître de Baza, qui en est la clé : or, il n'avait pas assez de monde pour entreprendre le siége d'une place de si grande importance. Remettant à l'année suivante l'exécution de son plan, il remonta la Sierra de Filabres, donna une alerte à la garnison de Baza, et rentra le 12 juillet en Andalousie, après s'être emparé de Huescar, Orce; Galeras, Torralba, Castilleja, Benamaurel et Cullar, petites villes voisines de Baza, dont elles étaient en quelque sorte les ouvrages avancés.

El-Zagal s'efforça en vain de réparer cet échec pen-

(1) Velez-el-Rubio, Velez-el-Blanco.

dant l'hiver; il reprit bien Nijar, qui lui était de peu d'utilité, et le château de Competa dans la Sierra de Bentomiz, ce qui l'avançait encore moins, puisqu'il n'était pas menacé de ce côté; mais il fut battu à Cullar; et quoique les garnisons de la vallée d'Almanzora souffrissent beaucoup du froid et du dénuement, elles maintinrent dans l'obéissance les Mudejares de ce district. La mauvaise conduite d'un alcayde castillan aurait pu avoir de plus graves conséquences dans la province de Ronda, si le marquis de Cadix n'y avait pas mis ordre. Cet alcayde, qui commandait à Gaucin, poussa les Mores à la révolte par ses traitemens injurieux. Déjà l'insurrection gagnait la Sierra Bermeja, le château de Gaucin était tombé au pouvoir des rebelles : le marquis apaisa tout en se montrant: il écouta les plaintes, fit rendre justice à ceux qui avaient souffert; et lorsqu'il arriva devant le château, il avait pour soldats les mêmes hommes qu'il était venu combattre. Grâce à sa prudence exemplaire, cette étincelle disparut sans allumer d'incendie. Au printemps, don Fernando retrouva ses conquêtes dans l'état où il les avait laissées; il pouvait s'occuper uniquement du siége de Baza.

Baza est située sur les bords de la rivière du même nom, au fond d'un bassin vaste et fertile. Les derniers gradins de cette célèbre Sierra-Nevada, qui traverse longitudinalement le royaume de Grenade, arrivent à quatre portées de trait de ses remparts; la garnison pouvait communiquer par ce côté avec les

belliqueuses populations des Alpuxares et de la vallée d'Almeria, recevoir des vivres et au besoin des renforts. Devant la ville, dans la plaine, il y avait alors des jardins qui occupaient une lieue d'étendue. Vus d'ensemble, ces jardins offraient l'aspect d'une forêt épaisse. Lorsqu'on avait franchi la lisière des arbres, on trouvait devant soi un labyrinthe inextricable, coupé en tous sens de murs et de canaux d'irrigation : l'artillerie et la cavalerie devenaient inutiles dans ce terrain. Un millier de tours, disséminées dans les jardins, défendaient le passage de mur en mur; chacune d'elles exigeait un siége, et pouvait le soutenir long-temps. Tous ces obstacles étant vaincus, il restait les imposantes fortifications de la ville, une enceinte solide flanquée de grosses tours qui faisaient bastions, et l'Alcazar ou la citadelle adossée à la montagne. Dix mille hommes formaient la garnison de Baza; El-Zagal y avait jeté l'élite de ses troupes; et tous les Mores qu'animait le zèle de l'islam s'y étaient donné rendez-vous, ou s'apprêtaient à faire diversion sur les flancs de l'armée chrétienne. De part et d'autre, on considérait comme décisive la campagne qui allait s'ouvrir; mais il s'en fallait de beaucoup que don Fernando eût les moyens de la mener avec la vigueur nécessaire. Les pestes et la guerre des années précédentes avaient emporté les quatre cinquièmes de la population de l'Andalousie; le trésor royal était à sec; la reine, après avoir emprunté cent millions de maravédis et mis tous ses

bijoux en gage, vendait ses rentes à raison de dix pour cent; au lieu de soixante grands vassaux qui s'étaient rendus en personne au siége de Malaga, quinze seulement prirent part à l'expédition de Baza: ce fut donc avec des efforts inouis que le roi réussit à rassembler douze mille chevaux et cinquante mille fantassins. Il partit de Jaen vers la fin de mai 1489, à la tête de ces forces; et dans les premiers jours de juin, il était devant Baza. Cinq petites places, Zujar, Bacor, Freyla, Benzalema et Caniles lui avaient fait perdre dix jours d'un temps précieux; mais aussi lorsqu'il les eut prises ou plutôt occupées, car Zujar seule se défendit sérieusement, Baza se trouva de fait investie, sauf du côté de l'Alcazar.

La première affaire se livra dans les jardins. L'armée chrétienne, victorieuse après un combat acharné, prit position entre les jardins et une palissade que les Mores avaient élevée en avant de leurs faubourgs; elle ne put s'y soutenir plus d'un jour, et rétrograda. Le roi, ébranlé par les difficultés de son entreprise, pensait à convertir le siége en blocus; cependant, un autre avis l'emporta dans le conseil : doña Isabelle promit de pourvoir à tous les besoins, et on résolut de procéder avec plus de prudence. La première chose à faire était de détruire les jardins, où l'avantage devait nécessairement rester aux Mores, qui en connaissaient les détours. Quatre mille pionniers furent désignés pour cette opération; ils l'exécutèrent en qua-

rante jours, sous le couvert de toute l'armée. Chaque homme nétoyait par jour dix pas devant lui. Les chroniqueurs contemporains s'émerveillent d'un tel travail, qui s'accomplit avec plus de fatigue encore que de danger, quoique les escarmouches fussent incessantes et meurtrières. Lorsque l'on eut entièrement abattu le magnifique boulevard de Baza, on reconnut qu'il serait impossible de cerner la ville avec des troupes seulement. Alors commença une autre opération gigantesque. Le roi fit creuser un fossé de deux lieues de circuit, dans lequel on amena les eaux de la rivière et de ses affluens. En arrière de ce fossé, il fit élever une palissade et deux murailles à quatre pas de distance l'une de l'autre; de trois cents en trois cents pas une forte tour, avec trois cents hommes de garnison, surveillaient l'enceinte continue. Quatre mois suffirent pour mettre en état parfait des ouvrages si considérables; mais l'automne était arrivé, et les soldats, habitués à rentrer chez eux à l'approche de la mauvaise saison, se plaignaient de ne pouvoir tenir sous de misérables tentes : on leur ferma la bouche en bâtissant une ville. Après tout cela, le découragement s'empara du roi, des seigneurs, de l'armée entière. Les assiégés ne donnaient pas signe de faiblesse; chaque jour ils venaient défier au bord du fossé quelque chevalier célèbre, et faire honte à ceux qui n'osaient sortir en rase campagne, de peur d'encourir la colère du roi, car les escarmouches et les combats singuliers étaient défendus. On savait d'ail-

leurs que les vivres ne manquaient pas à Baza; El-Zagal, dans la prévision du siége, l'avait fait avitailler pour quinze mois. Don Fernando voyait périr de froid ceux de ses soldats que le fer épargnait (il perdit vingt mille hommes), et les remparts de Baza étaient encore intacts. Rester ou partir lui paraissaient également désastreux : dans cet embarras, il voulut que la reine jugeât par elle-même ce qu'il y avait à faire. Peut-être, pensait-il, les Mores en la voyant arriver se décideraient à parlementer; peut-être, et cette raison était goûtée par les plus braves seigneurs, Isabelle, en reconnaissant l'état des choses, regretterait moins la perte de tant d'argent, de temps, de monde. Il pria donc la reine de se rendre au camp sans retard. Soit qu'elle pénétrât les secrets motifs de cette demande, soit que d'autres affaires la retinssent, Isabelle ne condescendit au désir du roi qu'après de nombreuses instances : elle partit enfin de Jaen, et le 5 novembre elle était au milieu de ses troupes.

Ce qui se passa entre elle et les capitaines qui commandaient à Baza est un mystère. On peut supposer que la clé d'or ouvrit les portes jusqu'alors si bien fermées, à moins que la détermination que l'arrivée de la reine au camp à l'entrée de l'hiver semblait indiquer, n'ait trompé, atterré les Mores. De fait, les escarmouches cessèrent aussitôt, ainsi que le feu de la place; et quoique toutes les chances dans cette saison fussent pour les assiégés, l'alcaïd

de Baza envoya dire qu'il écouterait volontiers des propositions.

En outre de cet alcaïd, nommé *Mohammed-Hasan-le-Vieux,* qui avait la garde de la ville, il se trouvait à Baza, comme chef des gens de guerre, un prince du sang royal, Cidi-Yahia-Alnayar, propre neveu d'El-Zagal : Isabelle paraît s'être servi de lui principalement pour amener à bonne fin son œuvre de séduction. Dans une entrevue qu'elle eut avec Cidi-Yahia, elle déploya, dit-on, toutes les ressources de l'esprit féminin, et convertit le prince musulman non seulement à ses intérêts, mais encore au christianisme. Yahia prétendit avoir eu des apparitions miraculeuses, il se fit baptiser; mais sa conversion resta secrète jusqu'à ce qu'il eût fini de jouer le rôle peu honorable qu'Isabelle lui confia, et qui commençait par la reddition de Baza.

Cette reddition eut lieu le 7 décembre, du consentement d'El-Zagal, qu'une lettre de Yahia et le rapport de Mohammed-Hasan trompèrent sur le véritable état du siége. La garnison sortit avec armes et bagages. Les habitans de la ville passèrent dans les faubourgs, où ils jouirent de toutes les exemptions des Mudejares. Pendant que les chrétiens prenaient possession du château, il arriva au camp des émissaires de plusieurs alcaïds mores, qui venaient offrir de rendre leurs villes aux mêmes conditions que Baza, pourvu que le roi s'engageât à les indemniser des frais de la guerre : c'était sous cette for-

mule, suggérée par Cidi-Yahia, qu'ils déguisaient leur honteux marché. Don Fernando et doña Isabelle s'empressèrent d'accepter leur proposition, sans rien changer à ces termes étranges ni discuter le taux de ces consciences vénales. Vainqueurs, ils payèrent les frais de la guerre, ce qui ne s'était jamais vu encore; mais ils reçurent immédiatement toutes les forteresses comprises entre Almeria et Baza. Un seul alcaïd, celui de Purchena, refusa de se souiller comme les autres; il repoussa les présens qu'Isabelle voulait le forcer d'accepter, et se retira en Afrique après avoir demandé à la reine, comme seule faveur, de lui donner sa parole royale que les traités de capitulation seraient religieusement observés.

Il restait à Cidi-Yahia un dernier acte de trahison à commettre pour gagner les riches seigneuries qu'Isabelle lui avait fait entrevoir. Abusant de la confiance que son oncle lui accordait, il détermina El-Zagal à déposer les armes entre les mains des rois catholiques. Il l'alla trouver à Guadix. Le malheureux prince crut entendre l'arrêt de Dieu sortir de la bouche de son neveu. Il écouta en silence, sans remuer la paupière, dit le chroniqueur arabe, un discours artificieux que lui tint Cidi-Yahia. Après être resté long-temps pensif, il jeta un grand soupir, et répondit : « Si Allah n'avait pas décrété la « chute du trône de Grenade, cette main l'aurait « empêchée : que sa volonté s'accomplisse! » Là-

dessus, il prit le chemin d'Almeria en compagnie de Yahia, qui le précéda au camp du roi de Castille, et conclut pour lui l'arrangement suivant : El-Zagal s'engageait à livrer ou faire rendre les forteresses des provinces d'Almeria, de Guadix et du district de Motril, renonçant à tout droit de souveraineté sur ces forteresses et provinces, moyennant que les habitans des villes et des campagnes seraient maintenus sans réserve dans leurs propriétés, avec les priviléges des Mudejares ; il conservait, avec le titre de *roi d'Andarax*, la propriété de cette ville, des Alpuxares, du Val-de-Lecrin (1) et de la moitié des salines de Maleha ; d'autres terres lui étaient assignées éventuellement, de façon à ce qu'il eût en tous cas deux mille vassaux et quatre millions de maravédis de rentes (2). Ce traité fut signé le 22 décembre 1489, devant Almeria, dans la tente royale. Don Fernando traita El-Zagal avec la courtoisie la plus raffinée. Il ne voulut pas lui permettre de s'humilier jusqu'au baisement de main, et fit des reproches amers aux seigneurs de son escorte qui l'avaient laissé descendre de cheval pour rendre hommage. Tant de bontés ravirent El-Zagal ; en un instant ce fier adversaire devint le partisan zélé du roi. Il est

(1) Le val de Lecrin est situé au midi de Grenade, entre la Vega de cette ville et les Alpuxarres.

(2) Environ 140,000 fr., valeur intrinsèque ; au moins 1,400,000 francs, valeur relative.

vrai que sa haine contre Abou-Abdilehi-El-Saguir agissait aussi bien vivement au fond de son cœur. Don Fernando avait calculé tout cela; il remua les sentimens de son nouveau vassal avec une rare habileté; et lorsqu'il le quitta, le 2 janvier, à Guadix, il put se dire qu'il envoyait, pour régner dans les Alpuxares, l'homme le plus jaloux de planter l'étendard de Castille sur les tours de l'Alhambra.

## CHAPITRE XX.

DONA ISABELLE-LA-CATHOLIQUE.

Siége et reddition de Grenade.

(1490 à 1492.)

Toutes les circonstances qui avaient été prévues dans la convention de Loja venaient de recevoir leur accomplissement par la soumission d'El-Zagal; avant de rentrer en Castille, don Fernando l'envoya notifier à son vassal, Abou-Abdilehi, qu'il somma d'échanger, suivant l'article secret de cette convention, la souveraineté de Grenade contre celle de Guadix, avec le titre de *duc*. Abou-Abdilehi-El-Saguir répondit à l'ambassadeur du roi qu'il était prêt à livrer l'Alhambra, mais qu'il ne pouvait en faire autant de la ville et de la forteresse de l'Albayzin, n'y ayant pas assez d'autorité. En effet, le peuple versatile de Grenade s'était retourné contre lui depuis la chute de son compétiteur. Tous les jours une foule furieuse hurlait aux portes de son palais, le stigmati-

sant des noms de *traître, parricide, renégat*. El-Saguir était moins roi que prisonnier à Grenade ; les hautes murailles de l'Alhambra, le dévouement de quelques serviteurs à la tête desquels il avait placé son séïde, l'alcaïd Yousef-Aben-Comixa, le défendaient à peine contre les ressentimens de la populace. Dans cette extrémité, il s'avisa d'un expédient hardi, car il avait des éclairs de génie. Il envoya prier le comte de Tendilla, capitaine-général de la frontière, de faire une incursion dans la Vega, prétextant qu'il lui serait alors plus facile d'exécuter la volonté du roi, tandis qu'en réalité il espérait y trouver l'occasion de rétablir son crédit. Le comte tomba dans ce piége; il se mit en campagne, au cœur de l'hiver, avec des forces peu considérables : El-Saguir alors sortit de l'Alhambra à la tête de sa chevalerie; et quand il repassa victorieux sous la voûte de la porte d'Elvire, il fut salué d'acclamations unanimes. Ce n'était plus le Zogoybi, celui dont l'horoscope annonçait la fin de l'empire musulman à Grenade; c'était le défenseur de l'islam, le roi national, la dernière colonne de l'indépendance.

Don Fernando ne s'était attendu ni à la résistance d'Abou-Abdilehi ni au retour de sa popularité; il croyait en avoir fini avec cette longue guerre, qui lui était plus que jamais à charge, dans un moment où l'état embrouillé des affaires de France le conviait à faire valoir ses droits sur le Roussillon et la Cerdagne. D'ailleurs, le peuple castillan était à bout d'efforts.

La campagne de Baza, pendant laquelle les demandes de contributions se succédaient de vingt en vingt jours, l'avait épuisé; il ne fallait donc pas compter que l'on pourrait entreprendre cette année le siége de Grenade, et le roi se désolait de voir ainsi ajourné à deux ans le moment où il serait libre de s'occuper enfin de ses propres intérêts. Toutes ces considérations le portèrent à négocier, quoi qu'il en coûtât à son honneur. Un envoyé partit pour Grenade, porteur d'un double message. Il devait offrir à El-Saguir de nouvelles terres en outre de Guadix, et aux magistrats de Grenade toutes les garanties désirables pour le peuple, ainsi que des faveurs personnelles, s'ils consentaient à laisser occuper seulement quelques tours et quelques maisons dans l'Albayzin. L'envoyé trouva El-Saguir en marche sur Padul, petit bourg du Val-de-Lecrin; il put assister à la prise de cette forteresse, dont l'importance était grande, car le Val-de-Lecrin, le plus riche des domaines concédés à El-Zagal, est en quelque sorte le grenier de Grenade. Cela seul indiquait assez le sens de la réponse qu'El-Saguir se chargea de faire tenir au roi par son confident, Yousef-Aben-Comixa : elle était négative en son nom et en celui du peuple. Don Fernando la reçut à Séville, le 10 mai 1490, en même temps que la nouvelle de la prise de Padul. Il entra dans un accès de rage, et, sans se donner le temps de convoquer même les seigneurs d'Andalousie, partit sur le champ avec ceux qui se trouvaient

près de lui, une dixaine environ ; d'autres le rejoignirent sur la route, ainsi que le capitaine-général de la frontière. A Moclin, il reçut deux cents chevaux que lui amenait en personne El-Zagal, et cent cinquante sous les ordres de Cidi-Yahia-Alnayar. Sa colère n'était pas encore passée ; elle l'empêcha de voir qu'il allait commettre une faute pareille à celle du comte de Tendilla, en procurant à El-Saguir l'occasion de se rehausser dans la faveur du peuple par de petits succès. Pendant douze jours il battit la campagne, faisant la guerre aux arbres de la Vega, et perdant beaucoup plus de monde qu'il n'en tua aux Mores de Grenade. Enfin, mieux avisé, il se replia sur Moclin, après avoir mis deux cents hommes de garnison dans Alhendin, forteresse située à deux lieues au sud de Grenade, et autant à Isna-Roman.

Alhendin était une des places d'El-Zagal, et Isna-Roman avait été pris dans cette expédition par Cidi-Yahia, qui s'en rendit maître au moyen d'un artifice « très-gentil, » dit un chroniqueur espagnol : on en va juger. Cidi-Yahia usant de son double déguisement, si toutefois il était déjà baptisé à cette époque, se présenta devant la porte d'Isna-Roman avec cent cavaliers castillans vêtus comme lui du costume moresque, et demanda un asile contre les chrétiens qui le poursuivaient. Les trente hommes de la garnison de ce petit fort ne le connaissaient pas ; ils le prirent pour un capitaine grenadin, et s'empressèrent de l'accueillir. Aussitôt qu'il fut introduit, Cidi-Yahia

les désarma; un reste d'honneur l'empêcha pourtant de les laisser massacrer : il les renvoya sous escorte à Grenade, où le détail de cette trahison causa une indignation dont l'effet rejaillit sur El-Zagal. Tous ceux qui pensaient encore au vaillant frère de Muley-Aboul-Hasan, le renièrent dès lors comme plus infâme que ne l'avait jamais été son neveu; on le proscrivit lui et tous ses serviteurs; on le fit maudire dans les mosquées, même celles des Alpuxares, et ses vassaux n'attendirent plus qu'un mot d'El-Saguir pour se révolter contre lui. Don Fernando avait brisé son plus utile instrument.

Peut-être aussi la mauvaise foi avec laquelle doña Isabelle viola les capitulations d'Almeria et de Guadix, faisant consacrer au culte chrétien les mosquées de ces deux villes, agit-elle d'une manière fâcheuse sur l'esprit des vassaux d'El-Zagal. L'armée royale avait à peine repris ses positions défensives, qu'une révolte éclata dans les Alpuxares et la vallée d'Almeria; elle se serait étendue jusqu'à Guadix, si le marquis de Villena, instruit du complot par un traître, n'en avait pas prévenu l'explosion : mais au midi de la Sierra-Nevada, tout se déclara pour El-Saguir. Les chrétiens se trouvèrent tout-à-coup bloqués dans les petites places de la côte, Adra, Salobreña, Castilferruh. En même temps, El-Saguir assiégea et prit Alhendin, qu'il rasa. Il tomba ensuite sur le château de Salobreña, auquel il attachait une grande importance, parce qu'il commandait une assez bonne rade

où les galères barbaresques abordaient volontiers. Ce mouvement imprévu remettait en question le sort de Grenade ; heureusement pour la Castille, don Fernando n'était pas éloigné, et son activité répara une grande partie du mal. Il arriva dans la Vega vers la fin du mois de juillet avec trente mille hommes, dont il détacha une division sur Salobreña, pour couper la retraite à El-Saguir, pendant que Cidi-Yahia défendait Adra (1), et qu'El-Zagal attaquait, au centre des Alpuxares, le château de Lanjaron.

Cette manœuvre suffit pour terminer la campagne : El-Saguir s'empressa de rentrer à Grenade, et Cidi-Yahia soumit le val d'Almeria ; mais El-Zagal échoua dans les Alpuxares, où le terrain offrait plus d'avantage aux insurgés. La révolte de vassaux jadis si dévoués, l'éclaira sur le rôle honteux qu'il jouait ; il y renonça, vendit ses domaines, en partie à Cidi-Yahia, en partie à la reine Isabelle, et passa en Afrique avec un petit nombre de serviteurs. Quelles que soient ses fautes, on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de pitié en apprenant le sort que ce malheureux prince trouva dans sa dernière retraite ; le roi de Fez le fit aveugler, et l'envoya quêter son pain avec un écriteau qui disait : « Je « suis l'infortuné roi d'Andalousie. » Don Fernando

(1) Salobreña est situé au midi de Grenade, et Adra près d'Almeria. Les Alpuxares sont encadrées par deux rivières dont ces deux villes commandent les embouchures.

d'Andalousie et de Castille envoyèrent leurs contingens sous la conduite d'officiers subalternes. Don Fernando débuta par brûler quinze villages du Val-de-Lecrin; et le 26 avril, après s'être emparé de Padul, il assit son camp dans la Vega, près d'une fontaine nommée *los ojos de Guetor*, à l'endroit où s'élève maintenant Santa-Fé. Cet emplacement convenait bien au but qu'il se proposait, si les historiens ne se sont pas trompés en prétendant qu'il s'agissait uniquement de bâtir une place d'armes en face de Grenade; il ne répondait à rien si don Fernando voulait faire un siége. Deux lieues d'un terrain planté, entrecoupé de canaux d'irrigation, protégé par de nombreuses tours, séparait de la ville moresque le camp espagnol, qui n'interceptait pas la seule communication utile aux assiégés, celle des Alpuxares. Guetor était donc une position défensive. L'armée commença par s'y retrancher derrière des fossés, des palissades et des remparts. Les tentes disparurent bientôt pour faire place à des baraques en bois. Jusqu'à la fin de mai, il n'y eut d'autres engagemens que des escarmouches entre la garde du camp et la chevalerie grenadine. A cette époque, les travaux étant à-peu-près terminés, doña Isabelle se rendit avec toute sa cour au milieu des troupes, que sa présence encourageait toujours à supporter les plus grandes privations.

Il était déjà besoin qu'elle vînt ranimer leur courage. Le peu d'espoir que l'on avait de prendre Gre-

nade, l'absence du stimulant ordinaire, car la Vega n'offrait plus rien à piller, faisaient de cette campagne quelque chose de triste et de rebutant pour des hommes rassasiés de sang et de gloire. Beaucoup de soldats désertaient avant d'avoir fini leur temps de service; ce fut en relevant les contingens cinq fois, que la reine parvint à maintenir sur pied les cinquante mille hommes nécessaires à la défense du camp. Cependant, don Fernando ne voulait pas se départir de son système de temporisation, quelqu'inconvéniens qu'il présentât. Son plan était de couper cette année tous les arbres de la Vega, de raser toutes les tours ; et il l'exécutait lentement, évitant les batailles, les escarmouches même, lorsqu'il le pouvait. Il avait défendu à ses chevaliers d'accepter aucun défi. Une seule fois, quelque chose qui ressemblait à une affaire sérieuse, fut amené par la nécessité vraiment étrange où se trouvèrent les assiégeans d'entreprendre une opération en règle, afin de procurer à la reine le plaisir de jeter un coup-d'œil sur l'Alhambra. Deux divisions d'élite se mirent en marche le 18 juin : l'une, qui était composée des troupes du marquis de Villena, de celles du comte d'Ureña et d'Alonso d'Aguilar, occupa le petit village de la Zubia ; l'autre, que commandaient le marquis de Cadix, les comtes de Tendilla et de Cabra, et don Alonso Fernandez de Montemayor, s'étendit en rideau dans la plaine. Doña Isabelle avait recommandé à ses capitaines de refuser la bataille si les Mores sortaient

de Grenade ; elle monta sur la terrasse d'une maison que les voyageurs remarquent encore aujourd'hui, et contempla pendant quelques instans seulement ces tours de l'Alhambra, massives constructions qui renfermaient de fraîches salles émaillées, dentelées, « ouvrées à merveille, » *labradas à maravilla,* comme dit la ballade. Il faillit lui en coûter cher. Les Mores pressèrent si vivement l'avant-garde du marquis de Cadix, qu'ils la culbutèrent sur le corps de bataille, où ils portèrent le désordre ; on put croire un moment que la division de réserve, frappée de panique, se débanderait. La reine se repentit cruellement alors de sa curiosité. Tombant à genoux, elle fit vœu d'élever à la Zubia un monastère de franciscains, sous l'invocation de saint Louis, roi de France, si la victoire était arrachée d'entre les mains des infidèles. Le Ciel exauça son vœu ; le marquis rétablit tout à coup l'affaire par une charge brillante à la tête de douze cents lances. Le comte de Tendilla l'appuya d'un côté, et le comte de Cabra de l'autre ; les Mores se retirèrent, redoutant quelque stratagème, et cette crainte avait beaucoup contribué à rompre leur élan. Deux pièces d'artillerie, six cents têtes, douze cents prisonniers, furent les trophées de la journée du 18 juin, que l'on nomma *l'escarmouche de la reine.* Les chroniqueurs espagnols n'accusent pas les pertes de leur parti ; mais elles durent être considérables.

Ce qui réussissait mieux que les batailles rangées,

c'était ces *talas* exécutées par l'admirable corps des pionniers, sous le couvert de la cavalerie. Don Fernando en dirigea deux très-heureuses, le 8 et le 12 juillet. Le 16 du même mois, le marquis de Cadix intercepta un convoi qui arrivait des Alpuxares par la vallée du Darro ; et deux jours après, le commandeur de Sabiote porta la flamme dans les vergers d'Aynadamar, d'où les Grenadins tiraient sinon leur subsistance, au moins leurs rafraîchissemens. Ces deux dernières expéditions, conduites avec beaucoup de hardiesse, produisirent surtout un grand effet moral ; elles prouvaient que les jardins situés en arrière de Grenade, que les montagnes et les étroites vallées du Xenil et du Darro, par lesquelles passait le chemin des Alpuxares, n'étaient pas tout à fait impraticables à la cavalerie, comme on l'avait cru jusqu'alors. Si l'on avait pu les renouveler souvent, elles auraient suppléé à l'investissement, que la nature et l'étendue du terrain ne permettaient pas de faire ; mais un accident détourna d'un autre côté l'attention des Espagnols, et donna du relâche aux assiégés. Le jeudi 14 juillet, pendant la nuit, le feu prit à la tente de la reine par l'imprudence d'une femme de chambre ; en un clin d'œil il se communiqua aux barraques des soldats ; tout ce qui se trouvait sous le vent fut consumé : la présence d'esprit du roi sauva seule l'armée d'une perte totale, et la fermeté d'Isabelle répara le dommage. Quatre-vingts jours après, il y avait à la place d'un camp une ville bâtie

en pierres, qui prit à bon droit le nom de *Santa-Fé*. Lorsqu'elle fut terminée, au mois de septembre, don Fernando ne pensait plus qu'à l'approvisionner et à partir (1). C'est à ce moment que lui arrivèrent, de la part d'Abou-Abdilehi, les propositions les plus inattendues : le roi de Grenade, effrayé ou prétendant l'être par quelques balles perdues qui la veille avaient touché la porte de Biballacha, demandait une suspension d'armes, pour traiter des capitulations.

On peut imaginer l'empressement avec lequel les rois catholiques accueillirent cette demande. Ils accordèrent, sans marchander suivant leur habitude, une trève de soixante-dix jours, à compter du 5 octobre, moyennant que les négociations commenceraient sur le champ. Doña Isabelle désigna pour ses commissaires Gonzalo Fernandez de Cordova, celui qui plus tard devint le *Grand-Capitaine*, mais il n'était alors recommandé que par ses relations d'intimité avec les Mores de Grenade, et Fernando de Zafra, vieux serviteur des rois de Castille, secrétaire de leurs conseils. Abou-Abdilehi confia aux visirs Yousef-Aben-Comixa et Aboul-Cacim-Abdelmalek, le soin d'obtenir, pour lui d'abord, pour son peuple ensuite, les conditions les plus favorables.

Un mystère profond déroba aux habitans de Grenade le secret de ces négociations. Quelques entrevues s'effectuèrent dans l'Alhambra; mais les risques

(1) Zurita, p. 368.

qu'elles faisaient courir aux négociateurs, et au roi more lui-même, engagèrent Abou-Abdilehi à les rendre aussi peu nombreuses que possible. Le lieu ordinaire des conférences était Churriana, village situé à une lieue de Grenade. Les commissaires s'y rencontraient de nuit; un signal convenu avertissait chaque parti de l'arrivée de l'autre. Les séances étaient nécessairement fort courtes, puisque les vizirs devaient sortir du palais et y rentrer entre deux soleils. Chaque jour les clauses arrêtées entre les négociateurs étaient soumises à la discussion et à l'approbation des rois. La rédaction des articles dura ainsi deux mois environ. Enfin, le 25 novembre un premier traité, qui stipulait certains avantages spéciaux pour Abou-Abdilehi, fut signé de part et d'autre (1). Celui qui concernait la ville de Grenade et ses habitans reçut, trois jours après, les sanctions royales. Le Zogoybi justifiait son horoscope.

Mais dès que les Grenadins eurent appris la conclusion du traité, il se manifesta parmi eux une menaçante fermentation. Bientôt, excités par leurs alfaquis, vingt mille hommes prirent les armes en tumulte, et déclarèrent leur volonté de ne pas se soumettre. Il se joignit à eux quelques capitaines d'un caractère énergique, entre autres Mousa-Ben-Abil-Gazan, commandant de la cavalerie, qui ne croyait pas encore arrivé le moment de se rendre avec hon-

(1) Pièces justificatives, n° VII.

neur. Etait-ce une vérité ou une illusion? A la distance où nous sommes des évènemens, nous ne pouvons guère décider cette question; mais il est certain que don Fernando penchait pour l'opinion de Mousa, car il s'empressa d'adresser aux révoltés une épître à la fois comminatoire et suaditoire, dont les expressions méritent d'être attentivement pesées:

« DON HERNANDO ET DONA ISABELLE, PAR LA GRACE DE DIEU, etc.,

« Aux alcaïds, cadis, ulémas, lettrés, alfaquis, alguazils, écuyers, prud'hommes et nobles, au peuple, petits et grands de la très-insigne cité de Grenade et de l'Albaycin.

« Nous vous faisons savoir que nous sommes déterminés à tenir votre ville assiégée depuis celle-ci que nous faisons bâtir, et à porter notre armée sur les points de la Vega où il sera nécessaire de la faire agir, jusqu'à ce que, Dieu aidant, notre volonté s'accomplisse. Ayez cela pour certain. Nous jurons par le Dieu très-haut que c'est la vérité, et celui qui vous dira le contraire est votre ennemi (1). Par la pré-

(1) Ceci est clair et net, sans doute. Don Fernando aurait-il pu tenir son serment? C'est une autre question. Quant à l'histoire fameuse de la chemise d'Isabelle, il faut la ranger dans cette classe de faits que les Espagnols appel-

sente, nous vous admonestons et nous vous conseillons de venir en bref à notre service ; et ne soyez pas la cause de votre propre perdition, comme ont fait les habitans de Malaga, qui n'ont pas voulu nous croire, mais ont suivi la voie des ignorans et sont restés dans leur obstination jusqu'à ce qu'ils fussent perdus. Si vous venez en bref à notre service, nous vous récompenserons par un bon traitement ; si vous nous livrez vos forteresses, nous vous donnerons sécurité pour vos personnes et vos biens. Celui qui voudra passer en Afrique, qu'il y passe, à la bonne heure ; mais celui qui voudra rester avec nous, qu'il se tienne dans sa maison avec ses biens et son avoir, comme il y était auparavant. Cela nous le faisons parce que vous, Grenadins, vous êtes un peuple brave, noble et distingué ; nous vous désirons pour nos serviteurs ; nous avons intention de vous faire des faveurs, et nous vous promettons, en jurant par notre foi et notre parole royale, que si en bref et de bonne volonté vous consentez à nous servir, à entrer sous notre royale domination, et nous livrer vos forteresses, chacun de vous pourra sortir, cultiver son héritage, et aller là où il lui plaira dans

lent *una solenne patraña* (une sornette solennelle). L'érection de Santa-Fé n'a pas non plus une grande signification. Devant Baza, on l'a vu, don Fernando avait eu recours à ce stratagême au moment même où il communiquait à Isabelle son désir de lever le siége.

tous nos royaumes, cherchant son profit partout où il le croira trouver. Nous vous maintiendrons dans votre loi et vos coutumes, et dans la possession de vos mosquées, comme vous êtes maintenant. Celui qui voudra passer de l'autre côté de la mer pourra vendre ses biens à qui il voudra, quand il lui plaira, et nous le ferons transporter sans délai, s'il veut aller sur nos navires, sans que pour cela il soit obligé de payer chose au monde. Et puisque notre volonté est de vous faire toute espèce de bien, et qu'il est pour vous utile et avantageux de profiter de cette volonté, déterminez-vous promptement à venir à notre service. Mandez bientôt un de vous qui vienne nous parler, négocier avec nous, capituler et conclure ces choses. Nous vous donnons un délai de cinquante jours, dans lequel il faut que la capitulation s'effectue. Voyez maintenant où est votre avantage ; délivrez vos corps de la mort et de l'esclavage. Si, passé le terme de cinquante jours, vous n'êtes pas venus à notre service, vous ne nous accuserez pas, mais vous vous accuserez vous-mêmes, car nous vous jurons sur notre foi qu'ensuite nous ne vous admettrons plus en notre présence, et nous n'écouterons pas une parole de plus là-dessus. En vos mains sont le bien et le mal ; choisissez comme bon vous semblera. Pour nous, après ce que nous vous avons dit, nous lavons notre face devant le Dieu très-haut.

« Fait en notre quartier royal de la Vega de Gre-

nade, le 29e jour du mois de novembre de l'an 1491.

« Moi LE ROI. — Moi LA REINE.

« Par ordre du roi et de la reine,

« HERNANDO DE ZAFRA, *secrétaire.* »

La publication de ce manifeste produisit quelque effet; elle détermina les révoltés à rentrer momentanément dans l'ordre et à laisser faire leur roi; et quoiqu'il fût facile de prévoir, d'après l'attitude du peuple, que le terme fixé pour la reddition des forteresses n'arriverait pas sans qu'une explosion nouvelle remît en question tout ce qui avait été convenu, peut-être même à cause de cette crainte, la consignation de cinq cents otages entre les mains des chrétiens fut effectuée aussitôt. Les angoisses d'Abou-Abdilehi ne permirent pas à ce triste roi de jouir jusqu'au dernier moment de son éphémère royauté. Si les idées de résistance se réveillaient parmi les Mores, il courait risque de sa vie; s'il n'exécutait pas lui-même la sentence qu'il avait portée contre Grenade, il perdait le fruit de sa soumission. Rester, c'était mourir sous les coups des assassins; s'enfuir, c'était prendre, comme son oncle El-Zagal, l'écriteau du mendiant. Le Zogoybi sortit de cette alternative par un acte de surprise. Trente jours avant celui qui

était convenu, il fit offrir à don Fernando de lui remettre, sans délai, les clés de l'Alhambra et des Tours Vermeilles. La sultane walidé, Aïscha *la horra*, qui avait, en stimulant chez son fils une ambition parricide, amené la ruine du royaume des Alhamar, fut, à ce qu'il semble (1), chargée de porter ce dernier coup à sa patrie. Sur sa demande personnelle, les rois catholiques firent expédier le 30 décembre 1491, comme préliminaires de l'exécution du traité, deux lettres de privilége signées et confirmées par eux, par les infans leurs héritiers, et par dix-huit prélats, dix-neuf grands-officiers, neuf ducs, cinq marquis, quinze comtes, six grands-maîtres, commandeurs ou prieurs d'ordres militaires, enfin par les quatre notaires mayeurs des royaumes castillans (2), ce qui représentait tous les pouvoirs de l'Etat. La première de ces lettres contenait une copie des conventions conclues avec Abou-Abdilehi, et relatives à ses intérêts privés : elle lui assurait la liberté individuelle, la liberté de conscience, un apanage et de nombreuses franchises (3). La seconde contenait *in extenso* le traité de capitulation stipulé

(1) *Voyez* Pièces justificatives, n° IX, vers la fin.

(2) Léon, Castille-Vieille, Tolède et Andalousie. La guerre de Grenade, quoique soutenue par les deux couronnes, se faisait au profit de celle de Castille, dont le nouveau royaume augmenta les domaines.

(3) *Voyez* le texte de cette convention, Pièces justificatives, n° VIII.

par le roi de Grenade en faveur de ses sujets, et dont voici la substance (1) : 1° Les Grenadins soumis à Leurs Altesses catholiques « en esprit de paix, d'amour et de bonne volonté, » conservaient leur liberté, leur religion, leur langue, leurs costumes et leurs usages, leurs biens, leurs lois, leurs tribunaux. Ils devaient être jugés et administrés par des officiers musulmans de leur nation, honorés et bien traités par les officiers chrétiens, protégés par ceux-ci contre les particuliers, et spécialement par le roi contre les violences possibles des officiers chrétiens. Deux articles étendaient toutes ces immunités aux renégats, renégates et enfans de renégats, considérés en tout comme musulmans de race. 2° Les prisonniers faits pendant la guerre et les esclaves grenadins devaient être immédiatement élargis. Le territoire de Grenade était déclaré terre d'asile et de franchise pour les esclaves mores, nés dans les provinces de Castille et d'Aragon, qui parviendraient à s'y réfugier. Tous les habitans musulmans de ce territoire étaient exemptés à perpétuité du service militaire, des corvées, des réquisitions et des impôts ordinaires autres que ceux dont les rois mores avaient établi l'usage. 3° Les Mores de Grenade pouvaient émigrer librement en Afrique (aux frais des rois pendant trois ans seulement, mais à leurs frais en tout temps), et néanmoins conserver leurs propriétés, les admi-

(1) Pièces justificatives, n° IX.

nistrer et en percevoir les revenus, sans que ces revenus fussent soumis à une taxe, en raison de leur destination. La faculté de voyager dans les pays barbaresques, y séjourner temporairement, y entretenir des relations de commerce et d'affaires, leur était garantie à jamais. 4° Les bénéfices de ce traité s'étendaient aux Mores de tout le royaume qui se soumettraient dans le délai de trente jours, leur territoire devant alors avoir le même privilége d'affranchissement que celui de Grenade; aux Mores grenadins qui résidaient à cette époque en Afrique, et qui rentreraient en Espagne avant trois ans; aux Juifs non apostats. En échange, le peuple de Grenade consentait à ouvrir les portes de sa ville, et à livrer à Leurs Altesses toutes les armes à feu, petites ou grandes; aux armes à feu se bornait le désarmement. Une place de sûreté insignifiante, la vieille citadelle du petit port d'Adra, était aussi concédée à El-Saguir, qui d'ailleurs, avec son apanage composé des Alpuxares et du Rio d'Almanzora, aurait encore pu compter comme un prince respectable, si quelque artillerie lui eût été laissée.

Lorsque don Fernando et dona Isabelle eurent apposé sur les parchemins « scellés du scel de plomb pendant à des lacs de soie verte » leurs royales signatures, YO EL REY, YO LA REYNA, au centre de la roue qu'entouraient les noms des grands de l'Etat (1),

(1) La capitulation de Grenade fut le dernier acte diplo-

ils attendirent avec une vive impatience la seconde aurore de l'année nouvelle. Le soleil de ce jour devait éclairer le plus grand triomphe des armes chrétiennes, et voir se clore la lutte qui avait commencé, au pied du rocher de Calpé, sept siècles, quatre-vingts années, huit mois et deux jours auparavant, le jeudi 30 avril 711. Ce 2 janvier 1492, qui mit le sceau à la régénération de l'Espagne, tomba un vendredi. A la troisième heure du jour, rapprochement merveilleux qui n'a point échappé aux plumes pieuses des chroniqueurs espagnols, la croix d'argent de la croisade, la bannière de saint Jacques et l'étendard royal de Castille parurent l'un après l'autre sur le sommet de la plus haute tour de l'Alhambra (1). En ce moment, Muley-Abdallah-Abou-Abdilehi, à peine escorté, gagnait, par les terrains déserts qui s'étendent derrière la célèbre forteresse, le pont jeté sur le Genil, en dehors de la ville de Grenade. Il rencontra sur ce pont même le roi don Fernando à genoux. Don Fernando avait une royale délicatesse : aussitôt qu'il eut aperçu Abou-Abdilehi, il se hâta de remonter à

matique expédié dans cette forme, le dernier *privilegio rodado*. Isabelle s'affranchit depuis lors de l'obligation de faire confirmer par les grands les traités, elle les signa avec le roi seulement.

(1) Dans le diocèse de Grenade, une indulgence est accordée aux fidèles qui, à ce jour, à cette heure, disent trois *pater* en honneur de la prise de possession.

cheval, s'avança vers lui, et le retint vivement en selle, prévenant le mouvement de ce prince infortuné, qui allait se jeter aux pieds de son maître; tout ce que le suzerain accepta de son vassal fut un baiser sur le bras droit. «Roi puissant et exalté,» dit le Zogoybi en baissant les yeux, » nous t'appartenons, et nous te livrons avec notre cité notre « royaume; Allah le veut! Nous croyons avec con- « fiance que tu useras de ta victoire en prince clé- « ment et généreux (1).» Le vizir Yousef-Aben Comixa remit alors au roi d'Aragon les clés de l'Alhambra et des autres forteresses; puis Abou-Abdilehi, sans détourner la tête, poussa son cheval vers le Val-de-Lecrin. Sa marche fut bientôt interrompue par celle d'Isabelle. La reine s'avançait à la tête de son armée, entourée de ses dames et de ses capitaines. Les musiciens de sa chapelle faisaient entendre l'hymne d'allégresse consacré par l'Eglise à célébrer les triomphes des rois. Au milieu de ce brillant cortége, Abou-Adilehi retrouva son fils, qu'il reprit des mains de la reine avec une déchirante effusion de tendresse. Quelques instans après, il s'arrêtait une dernière fois pour regarder Grenade, et jetait ce cri d'amère résignation : « Allah akbar! » (Dieu est grand!) que l'écho répète encore aujourd'hui. Les Mores nomment le lieu où il fut poussé:

(1) Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, liv. 4, chap. 43.

*Fex Allah akbar* (1), et les Espagnols : *El ultimo suspiro del Moro.* La sultane Aïscha, qui le précédait sur la route de l'exil, demanda ce que faisait son fils. « Il pleure, » lui répondit-on. « Qu'il pleure « comme une femme, » dit-elle alors, « le royaume « qu'il n'a pas su défendre en homme. » Propos abominable dans la bouche d'une mère, et d'une princesse aussi coupable envers son pays que l'était la sultane Aïscha. Lorsqu'il fut rapporté à l'infortuné Zogoybi, ce propos mit le comble à ses douleurs. « Si je l'avais entendu, s'écria-t-il, je serais rentré à « Grenade pour y mourir ou y régner (2). » Mais il n'en était déjà plus temps : les quatorze portes de Grenade avaient été saisies par les troupes chrétiennes. Un morne silence planait sur la ville, que l'on eût pu croire inhabitée ; les rues étaient désertes, les maisons closes comme à l'invasion de la peste. Surpris par l'heure de la servitude, les fiers descendans des conquérans africains doutaient encore ; ils ne voulaient pas voir les hallebardes espagnoles briller entre les créneaux de leurs remparts intacts. Le passage de quelques détachemens, qui s'emparaient des places et des carrefours, ne fit pas entr'ouvrir une seule jalousie, n'attira pas même l'œil curieux d'un enfant; et l'occupation de Grenade se

(1) *Fex,* colline. Cet endroit se trouve entre Alhendin et Padul.

(2) *Voyez* Pièces justificatives, n° X.

complėta au milieu de la stupeur des uns, de la défiance des autres, dans un calme aussi alarmant que solennel.

FIN DU PREMIER VOLUME.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## N° I (*page* 35).

*Liste des princes qui ont régné en Espagne depuis l'invasion des Arabes jusqu'à l'expulsion des Morisques.*

(Les dates se rapportent à la fin des règnes.)

### PRINCES MUSULMANS.

1° Emirs, lieutenans des califes de Damas.

*De l'an* 711 *à l'an*

712. Tharik.
713. Mousa.
716. Abdelazis.
716. Ayoub.
719. Al-Horr.
721. Al-Zamah.
721. Abderrhaman-al-Gaféki.
726. Ambiza.
726. Odhra.
727. Yahia.
728. Odeïfa.
729. Othman-Abou-Nesa.
729. Al-Haïtan.
729. Mohammed.
732. Abderrhaman-al-Gaféki.
736. Abdelmalek-al-Fehri.
741. Okba.
742. Abdelmalek-al-Fehri.
743. Baleg.
743. Thaalaba.
755. Yousef-al-Fehri.

2° Emirs indépendans (de la Maison d'Ommeyah).

*De l'an* 755 *à l'an*

788. Abderrhaman Ier.
796. Hescham Ier.
822. Al-Hakem Ier.
852. Abderrhaman II.
886. Mohammed Ier.
888. Al-Mondir.
912. Abdallah.

3° Califes (de la Maison d'Ommeyah).

961. Abderrhaman III.
976. Al-Hakem II.
1009. Hescham II.
1009. Mohammed II.
1010. Soliman.
1010. Mohammed II.
1013. Hescham II.
1016. Soliman.
1023. Abderrhaman IV.
(De 1016 à 1023, le trône est disputé aux Ommiades par 1° Ali-Ben-Hamud-el-Edrisi (1018) et Alcasim-ben-Hamud-el-Edrisi (1023).
1023. Abderrhaman V.
1025. Mohammed III.
1026. Yahia-ben-Ali (*el Edrisi*).
1031. Hescham III, dernier calife de la Maison d'Ommeyah.

*L'empire est alors divisé en plusieurs principautés dont la chronologie n'est pas bien connue. Cette division subsiste jusqu'en l'année* 1091, *que toute l'Espagne musulmane, moins la principauté de Saragosse, est conquise par les Almoravides.*

4° Emirs, ou sultans Almoravides.

*De l'an* 1091 *à l'an*

1103. Yousef-Aben-Taschfin.
1144. Ali-ben-Yousef.
1146. Taschfin-ben-Ali.
1146. Abou Ishac Ibrahim.

5° Emirs, ou sultans Almohades.

*De l'an* 1146 *à l'an*

1164. Abdelmoumen.
1184. Yousef-Abou-Yacoub-ben-Abdelmoumen.
1199. Yacoub-Almanzor-ben-Yousef.
1213. Mohammed-Annasir-Leddin-Allah-ben-Yacoub.
1224. Abou-Yacoub-Yousef.
1224. Abdelmelek-Abdelwahid.
1227. Abdallah-Aladel-Billah.
1232. Almamoun-ben-Yacoub-Almanzor.

Nota. *Il n'est pas tenu compte ici des petits princes qui résistèrent quelques temps aux Almohades, tels que l'émir de Valence*, etc.

### 6° Emirs de la maison de Houd.

*De l'an 1232 à l'an*

1237. Mohammed-Aben-Houd.

### 7° Rois de Grenade.

*De l'an 123.... à l'an*

1273. Mohammed Ier, Alahmar, ou Aben-Alahmar.
1303. Mohammed II, Abdallah.
1309. Mohammed III, Aben-Alahmar.
1314. Nasar.
1325. Ismaïl Ier, Aboul-Oualid-Aben-Feradj.
1333. Mohammed IV, Aben-Ismaïl.
1354. Yousef Ier, Aboul-Hegiag.
1359. Mohammed V, Lagous.
1360. Ismaïl II.
1362. Mohammed VI, Abou Saïd.
1391. Mohammed V, Lagous.
1396. Yousef II, Abou-Abdallah.
1408. Mohammed VII, Aben-Balba.
1423. Yousef III, Aben-Yousef.
1427. Mohammed VIII, Al-Hayzari.
1429. Mohammed IX, Al-Zaguir.
1432. Mohammed VIII, Al-Hayzari.
1432. Yousef IV, Aben-Almao.
1445. Mohammed VIII, Al-Hayzari.
1453. Mohammed X, Aben-Ozmin-le-Boiteux.
1466. Mohammed XI, Aben-Ismaïl.
1482. Ali-Aboul-Hasan.
1483. Mohamed XII, Abdallah-Abou-Abdilehi-el-Saguir.
1485. Ali-Aboul-Hasan.

1487. Mohammed XIII, Abdallah-Abou-Abdilehi-el-Zagal.

1492. Mohammed XII, Abdallah-Abou-Abdilehi-el-Zaguir.

*La couronne de Grenade est réunie à celle de Castille.*

## PRINCES CHRÉTIENS.

### 1° Rois de Léon.

*De l'an* 716 *à l'an*

737. D. Pelayo.
739. D. Favila.
757. D. Alonso Ier, le Catholique.
768. D. Froïla Ier.
775. D. Aurelio.
783. D. Silo.
789. D. Mauregato.
791. D. Bermudo Ier.
842. D. Alonso II, le Chaste.
850. D. Ramiro Ier.
866. D. Ordono Ier.
910. D. Alonso III, le Grand.
914. D. Garcia.
924. D. Ordono II.
925. D. Froïla II.
930. D. Alonso IV.
950. D. Ramiro II.
955. D. Ordono III.
956. D. Ordono IV.
967. D. Sancho Ier, le Gros.
982. D. Ramiro III.
999. D. Bermudo II.
1027. D. Alonso V.
1037. D. Bermudo III.

*Dona Sancha, héritière de D. Bermudo III, porte la couronne de Léon à son mari don Fernando Ier, roi de Castille. Les deux couronnes sont réunies jusqu'à l'an* 1065. (Voir *Castille.*) *Celle de Léon était alors donnée à D. Alonso VI, Main-Percée, qui la conserve jusqu'en* 1071 ; *D. Garcia son frère est roi de Galice, de l'an* 1065 *à l'an* 1071. *Elle est remise de nouveau à celle de Castille, depuis l'an* 1071 *jusqu'à l'an* 1157. (Voir *Castille.*)

*De l'an* 1157 *à l'an*

1188. D. Fernando II.
1230. D. Alonso VIII.

*La couronne est définitivement réunie à celle de Castille.*

## 2° Comtes et rois de Castille.

*De l'an 92.... à l'an*

970. D. Ferrant Gonzalez.
995. D. Garci Fernandez.
1021. D. Sancho Garcez.
1028. D. Garci Sanchez.

*Dona Nuna, héritière de D. Garci Sanchez, porte la couronne à son mari D. Sancho-le-Grand, roi de Navarre. Celui-ci la porte jusqu'en 1034. Il la cède alors à son fils D. Fernando Ier, qui prend le titre de roi de Castille, et hérite en 1037 de la couronne de Léon, en vertu de ses droits comme mari de dona Sancha, héritière de D. Bermudo III.*

### Rois.

*De l'an 1034 à l'an*

1065. D. Fernando Ier, le Grand.
1074. D. Sancho II, le Batailleur.
1109. D. Alonso VI, Main-Percée.
1126. Dona Urraca.

Nota. *Quelques chronologistes comptent parmi les rois de Castille, D. Alonso-le-Batailleur, roi d'Aragon.*

1157. Don Alonso VII (Alonso Remondez ou l'empereur.)
1158. D. Sancho III, le Désiré.
1214. D. Alonso VIII, le Noble.
1217. D. Enrique Ier.

*Dona Bérenguela, héritière de son frère D. Enrique, et femme de D. Alonso VIII, roi de Léon, donne la couronne à son fils D. Fernando-le-Saint, du vivant de son mari.*

1252. D. Fernando III, le Saint.
1284. D. Alonso IX, le Sage.
1295. D. Sancho IV, le Brave.
1312. D. Fernando IV, l'Assigné.
1350. D. Alonso X, aussi nommé le Dernier, *el Ultimo,* pour éviter la confusion qui

s'est introduite dans l'ordre chronologique des Alonso, depuis le règne de dona Urraca.

1369. Don Pedro-le-Cruel.

1379. D. Enrique II, le Bâtard ou de Trastamar.

1390. D. Juan I^er^.

1406. D. Enrique III, le Dolent.

1454. D. Juan II.

1474. D. Enrique IV, l'Impuissant.

1504. Dona Isabelle-la-Catholique, conjointement avec son époux D. Fernando d'Aragon, cinquième du nom en Castille.

Dona Juana-la-Folle, héritière, femme de *Philippe*-le-Beau, d'*Autriche*, porte la couronne à son époux.

1506. D. Felipe I^er^, le Beau.

1516. Dona Juana et D. Fernando V.

*De l'an* 1516 *à l'an*

1556. Dona Juana et D. Carlos I^er^ (l'empereur Charles-Quint), rois de Castille, Léon, Aragon, Navarre, princes de Catalogne.

1598. D. Felipe II, le Prudent, roi de Portugal depuis l'an 1580.

1621. D. Felipe III, roi de toutes les Espagnes.

### 3° ROIS DE NAVARRE.

*De l'an* 8... *à l'an*

857. Garcia Inigo Arista.

882. Garcia Iniguez.

905. Fortoun.

926. D. Sancho I^er^, Abarca.

970. D. Garcia I^er^.

993. D. Sancho II.

1003. D. Garcia II.

1035. D. Sancho III, le Mayeur ou le Grand.

1054. D. Garcia III.

1076. D. Sancho IV.

*La couronne est réunie à celle d'Aragon jusqu'à l'année* 1134. (Voir *Aragon*.)

*De l'an 1134 à l'an*

1150. D. Garcia IV.
1194. D. Sancho VI.
1234. D. Sancho VII.
1253. Thibault Ier de Champagne, petit-fils de D. Sancho VII.
1270. Thibault II.
1274. Henri Ier.
1305. Jeanne Ire et son époux Philippe-le-Bel, roi de France.
1316. Louis-le-Hutin, roi de France.
1316. Jean Ier, roi de France.
1322. Philippe-le-Long, roi de France.
1328. Charles-le-Bel, roi de France, premier du nom en Navarre.
1349. Jeanne II et son époux Philippe, comte d'Evreux.
1388. Charles II, le Mauvais.
1425. Charles III.
1441. Blanche et son époux D. Juan, depuis roi d'Aragon.
1479. D. Juan, roi d'Aragon, par usurpation sur son fils D. Carlos, prince de Viana.
1480. Léonore et son époux Gaston de Foix.
1482. François Phébus.
1512. Catherine et son époux Jean d'Albret.

*Le royaume est conquis en partie par D. Fernando-le-Catholique, et la couronne réunie à celle de Castille.*

4° ROIS D'ARAGON.

*De l'an 1035 à l'an*

1063. D. Ramiro Ier, le Bâtard, fils de D. Sancho-le-Mayeur, roi de Navarre.

Nota. *Nous ne tenons pas compte de D. Gonzalo, qui régna quelques années sur le Sobrarbe et la Ribagorza.*

1094. D. Sancho, roi d'Aragon et de Navarre, premier du nom en Aragon, cinquième en Navarre.

1105. D. Pedro I$^{er}$, roi de Navarre et d'Aragon.
1134. D. Alonso I$^{er}$, le Batailleur, roi de Navarre et d'Aragon.
1137. D. Ramiro II, le Moine, roi d'Aragon seulement.

*Dona Petronilla, fille de D. Ramiro, porte la couronne à son époux D. Ramond Bérenguer, prince de Barcelone, qui prend seulement le titre de prince d'Aragon.* (Voir *Catalogne.*)

*De l'an* 1137 *à l'an.*

1162. D. Ramond Bérenguer, troisième du nom en Catalogne.
1196. D. Alonso II.
1213. D. Pedro II.
1276. D. Jayme I$^{er}$, le Conquérant.
1285. D. Pedro III, le Grand.
1291. D. Alonso III.
1327. D. Jayme II.
1336. D. Alonso IV.
1388. D. Pedro IV, le Cruel.
1395. D. Juan I$^{er}$.
1410. D. Martin.
1416. D. Fernando I$^{er}$, l'Honnête.
1458. D. Alonso V, le Magnifique.
1479. D. Juan II.
1516. D. Fernando II, le Catholique, roi de Castille et d'Aragon, cinquième du nom en Castille.

*La couronne est réunie à celle de Castille.*

## 5° CATALOGNE.

### ROIS DE FRANCE.

*De l'an* 801 *à l'an*

840. Louis-le-Débonnaire.
877. Charles-le-Chauve.
879. Louis-le-Bègue.
884. Carloman.
888. Charles-le-Gros.

*Les comtes de Barcelone se rendent alors indépendans.*

COMTES DE BARCELONE.

907. Vinifred Ier, le Velu.
912. Vinifred II.
929. Mir.
967. Seniofred.
993. Borell.
1017. D. Ramon Borell.
1035. Berenguer.
1076. D. Ramon Bérenguer Ier.
1082. D. Ramon Bérenguer II, Tête d'étoupe.
1092. D. Bérenguer Ramon.
1131. D. Ramon Bérenguer III.
1162. D. Ramon Bérenguer IV, époux de dona Petronilla d'Aragon.

*La couronne est réunie à celle d'Aragon.*

6° ROIS DE PORTUGAL.

*De l'an* 1094 *à l'an*

1112, Henri de France, dit de Besançon ou de Lorraine, époux de dona Teresa, fille de D. Alonso VI, roi de Castille.

*Il est seulement comte de Portugal.*

1185. D. Affonso Ier Enriquez, aussi comte de Portugal jusqu'en 1135, et roi depuis cette année.
1212. D. Sancho Ier.
1223. D. Affonso II, le Gros.
1245. D. Sancho II, Capelo.
1279. D. Affonso III.
1325. D. Dionis.
1357. D. Affonso IV.
1367. D. Pedro-le-Cruel.
1383. D. Fernando.
1433. D. Joao Ier, d'Avis ou le Grand.
1438. D. Duarte.
1481. D. Affonso V, l'Africain.
1495. D. Joao II.
1521. D. Manoel.
1557. D. Joao III.
1578. D. Sebastiam.
1580. D. Enrique II.

*La couronne est réunie à celle de Castille.*

## N° II (*page* 61).

*Liste de quelques termes qui ont passé de la langue arabe dans la langue castillane.*

---

*Adalid*, chef d'éclaireurs.
*Almogavar*, cavalier de troupes légères.
*Almocaden*, capitaine de fantassins.
*Alferez*, porte-enseigne.
*Alarde*, montre de troupes.
*Alcamiz*, revue.
*Algara*, expédition de partisans.
*Zaga*, arrière-garde.
*Adarga*, bouclier.
*Almofar*, casque.
*Aljaba*, carquois.
*Alfange*, poignard.
*Alfaneque*, tente.
*Atabal*, timbales.
*Atambor*, tambour.
*Jaez*, harnais.
*Atalaya*, tour de garde.
*Almenara*, signaux.
*Adarve*, parapet.
*Albacara*, ouvrage avancé.
*Atarazana*, darse, arsenal.
*Alquitran*, goudron.
*Rehen*, otage.

*Alcalde*, *Alguazil*, *Mustazaf*, magistrats municipaux et officiers de police.
*Arrabal*, faubourg.
*Aldea*, village.
*Alcarria*, maison de campagne.
*Albaran*, affiche.
*Alquilar*, louer.
*Almoneda*, vente à l'enchère.
*Ajuar*, dot et meubles.
*Alajor*, cens emphytéotique.
*Albacea*, exécuteur testamentaire.
*Ahorrar*, affranchir.
*Alfaqueque*, rédempteur de captifs.
*Cafila*, caravane.
*Alhondiga*, halle.
*Almuerta*, droit de halle.
*Arancel*, tarif.

*Arroba*, mesure de poids.
*Fanega*, mesure de contenance.
*Celemin*, mesure de contenance.
*Almotacen*, vérificateur des poids.
*Alamin*, vérificateur-juré.
*Almudero*, garde des étalons.
*Seca*, hôtel de la Monnaie.
*Maravedi*, monnaie.
*Mazmodi*, monnaie.
*Quilate*, titre de la monnaie.
*Aduana*, douane.
*Almoxarife*, percepteur d'impôts.
*Alcavala*, gabelle.
*Farda*, impôt.
*Alvala*, cédule.

*Alberca*, étang.
*Algibe*, citerne.
*Azude*, écluse.
*Noria*, machine hydraulique.
*Arcaduz*, canal.
*Acequia*, canal d'irrigation.
*Almadraba*, madrague.
*Alema*, portion d'eau d'arrosage.
*Almoceda*, droit d'irrigation réglé par jour.
*Atahona*, moulin à vent.
*Acena*, moulin à eau.
*Màquila*, droit de mouture.
*Almazara*, moulin à huile
*Aljerife*, filet.
*Azeyte*, huile.
*Alcorza*, bonbon.
*Azahar*, fleur-d'orange.
*Almacen*, magasin.
*Alholi*, grenier.
*Arrecife*, chaussée.

*Alarife*, architecte.
*Albanir*, mâçon.
*Argamasa*, ciment.
*Alizaze*, fondations.
*Acitara*, talvane.
*Tabique*, cloison.
*Tapia*, mur de terre.
*Alcova*, alcôve.
*Zaquizami*, grenier.
*Zaguan*, petite cour.
*Azotea*, terrasse.
*Aldaba*, marteau et verrou.
*Alacena*, placard.
*Anaquel*, étagère.
*Alboaïre*, feston.
*Azulejo*, lambris de faïence.
*Alizar*, frise ornée.
*Ataujìa*, marquetterie.

*Alcatifa*, tapis.
*Sofa*, sofa.
*Almohada*, coussin.

*Albeytar*, vétérinaire et maréchal.
*Alfayate*, tailleur.
*Alfiler*, aiguille.
*Alhaquin*, tisserand
*Acicalar*, brunir les métaux.
*Alfagem*, barbier.
*Alfarero*, potier.
*Cordovan*, cuir maroquin.
*Aljemifao*, mercier..

*Alcayceria*, halle à la soie.
*Hafiz*, *Geliz*, *Tartir*, *Motalef*, } officiers employés dans l'alcayceria.

La soie était soumise à un monopole.

*Almaden*, mine.
*Azogue*, mercure.
*Almagre*, ocre.
*Elixir*, élixir.
*Alkermez*, alkermès.
*Alkali*, alcali.
*Algebre*, algèbre.
*Zenith*, zénith.
*Nadir*, nadir.

*Laud*, luth.
*Anafil*, trompette.
*Azedrez*, échiquier.
*Jubon*, justaucorps.
*Alhaja*, joyau.

Cette liste, fort incomplète (1), montre encore assez combien les Mores étaient supérieurs aux Espagnols en civilisation. Nous ne prétendons pas que toutes les sciences, tous les arts, toutes les industries dont les termes techniques

(1) Les étymologies m'ont toutes été fournies par le savant orientaliste Louis Dubeux. Quelques-unes sont tirées du persan, mais tous les termes cités ont passé par l'arabe avant d'arriver dans la langue espagnole. Il y a cependant quelques doutes à élever sur l'étymologie du mot *azulejo*. Je dois beaucoup à M. Dubeux pour la correction de mon travail, dans toutes ses parties, et je suis heureux de l'en remercier ici.

ont été empruntés aux Mores par les Espagnols, soient absolument d'origine arabe; mais il est évident que les Mores avaient au moins apporté dans un grand nombre de sciences, d'arts, de métiers, des perfectionnemens dont les Espagnols profitèrent. L'élève nomme les choses comme les nommait son maître, et en tout les Espagnols en étaient revenus aux rudimens. Nous ne prétendons pas non plus que les Espagnols n'eussent déjà profité un peu de leurs relations avec les Mores, lorsque la prise de Tolède et celle de Saragosse firent entrer au sein de leur société de grandes masses de Mozarabes, mais c'est à l'époque de la conquête de ces deux villes que l'élément moresque fit invasion dans la civilisation espagnole. Les dialectes des provinces septentrionales de la Péninsule ne contiennent que peu, ou point de mots arabes : les titres anciens de dignité sont *romans* (on disait autrefois *Merino* (Mayorinus), *Castellano* (Castellanus), au lieu d'*alcalde-mayor* et d'*alcayde;* je doute qu'*Alferez* soit antérieur au douzième siècle). D'une autre part, on voit s'effacer peu à peu tout le côté moresque de la civilisation espagnole, à mesure que les Mozarabes se fondent dans le reste de la population. Les caractères arabes disparaissent d'abord des monnaies, et les monnaies elles-mêmes prennent des noms nouveaux tirés du latin; sur les monumens publics, les inscriptions se gravent en caractères gothiques (*letra francese*); la langue espagnole est adoptée enfin pour les écritures notariées; quelques termes arabes sont rejetés (*Alfagem* est remplacé par *Barbero*, *Alfayate* par *Sastre*, etc.); les dignités nouvellement créées prennent des titres *romans* (*Canciller*, *Adelantado*, *Frontero*, etc.), et cependant le nombre des Mores soumis aux couronnes de Castille et d'Aragon, des Mores qui vivaient au milieu des Espagnols sans répudier aucune de leurs coutumes arabes, augmentait considérablement. Ces deux observations auraient besoin d'être bien développées, et il faudrait

démontrer leur parallélisme, mais l'espace nous manque pour le faire. Nous ne pouvons ici que renvoyer aux monumens, et conclure comme si nous avions prouvé. Le rôle d'intermédiaires que nous assignons aux Mozarabes doit être tenu en compte, si l'on veut s'expliquer comment les Espagnols, dans leurs relations avec les Mores, comme dominateurs, se montrèrent encore plus intolérans en matière de mœurs qu'en matière de religion; et ce fut là le grand point. Jamais un Castillan ne voulut admettre que tout ce qu'il savait ne lui vînt pas des Goths, et tout usage purement moresque était à ses yeux un signe d'hérésie; jamais Morisque ne put comprendre qu'en Espagne l'habit fait le moine, et, au sortir de la messe, il se laissait brûler pour ne pas quitter son burnous, ou ne pas dire *Buenos Dias* au lieu de *Sabah el Kheir*. Ce n'eût pas été cependant un grand tour de force que de parler encore arabe en parlant espagnol.

## N° III (*page* 66).

Les deux pièces suivantes pourront servir à se former une opinion sur l'état des chrétiens dans le royaume de Grenade. Nous les extrayons de l'ouvrage du chanoine don Francisco Bermudez de Pedraza, intitulé : *Historia ecclesiastica*, etc., *de la Ciudad de Granada* (1), et nous les donnons avec toutes leurs longueurs, par respect pour l'exactitude.

« Il y avait peu de temps que Mohammed-Aben-Balba régnait à Grenade, quand deux religieux de l'ordre de Saint-François vinrent dans cette ville, dans le dessein de

(1) Martyres de deux saints religieux de l'ordre de Saint-François, frère don Juan de Cetina et frère Pedro de Ducnas, page 125 et suiv.

l'illuminer par leur doctrine, et de la sortir des ténèbres de son infidélité. Ils s'appelaient *frère Juan de Cetina* et *frère Pedro de Duenas.* Le premier était prêtre et prédicateur, natif de la ville de Cetina, dans le royaume d'Aragon, sur la frontière de la Castille. Son père se nommait *Juan Lorenzo de Cetina,* et tous deux avaient pris leur nom du lieu de leur naissance. Frère Juan passa les premières années de sa vie dans une telle pauvreté, car celle de ses parens était fort grande, qu'il se vit réduit à servir un seigneur considérable de son pays. Il sortit de la maison de ce seigneur, pauvre comme il y était entré, mais si riche en désirs de servir Dieu, que, pour accomplir à son gré ces désirs, il se retira dans l'ermitage de San-Gines, auprès de Murcie, où il vécut solitairement pendant quelques années, se livrant aux saints exercices de l'oraison et de la pénitence; cela lui servit de noviciat à la vie religieuse, état plus sûr auquel Dieu l'amena pour l'employer ensuite à un rôle héroïque. Il prit l'habit de Saint-François dans le couvent de Monte-Santo, en Aragon, où il vécut profès, à la grande édification des autres religieux, jusqu'à ce qu'il reçût les ordres de prêtrise. De là, il passa dans le couvent de son ordre à Barcelone, et il y étudia les arts ainsi que la théologie; il fit de si rapides progrès dans la science sacrée, qu'il devint bientôt un prédicateur insigne, puissant en œuvres et en paroles. Il aimait beaucoup à prêcher les Mores et les Juifs, qu'il recherchait particulièrement pour les ramener au chemin du salut. Mais voulant lui-même marcher dans ce chemin avec plus d'assurance, et remplir avec perfection les devoirs de son état, il se retira auprès de Valence, dans un monastère réformé où l'on observait étroitement la règle de son ordre, car il savait que dans ces laboratoires on raffine les bons désirs, qui chaque jour s'accroissent à mesure que les exercices sont plus élevés. Comme il était dans cette maison, il apprit le martyre de quatre saints franciscains qui avaient

été torturés à Jérusalem, ce qui alluma chez lui le désir de les imiter. En effet, saint Maxime l'a dit : « Les martyrs ne « souffrent pas seulement à leur profit; les tourmens qui « leur font gagner la couronne enflamment encore d'autres « âmes et provoquent de nouveaux triomphes. » Le désir de souffrir le martyre prit tant de force dans le cœur de frère Juan, qu'il l'obligea de passer à Rome, avec la permission de ses supérieurs, et de se jeter aux pieds du Pontife romain, pour demander congé d'aller à Jérusalem prêcher les infidèles. Le vicaire du Christ reconnut l'élévation de son esprit et la sainteté de sa vie, car la sainteté se cache difficilement; se promettant de grandes choses de cette ferveur et de ce zèle, il condescendit à ses prières en lui donnant la bénédiction pontificale. Frère Juan quitta Rome et se résolut de venir au royaume de Grenade, où il lui paraissait qu'il trouverait plus tôt, et avec non moins de certitude, le sort qu'il ambitionnait. Il passa d'abord par Séville; il y trouva le provincial de la province d'Andalousie, qui se nommait *frère Juan Vidal,* auquel il déclara son projet, lui demandant sa bénédiction. Le provincial le retint avec prudence pour éprouver ses forces; car c'est une sage mesure de chercher à savoir si les hauts désirs viennent de Dieu, et beaucoup ont failli au meilleur moment pour n'avoir pas subi cette censure. Il l'envoya ensuite, comme conventuel, au monastère de Saint-François-du-Mont, dans la Sierra-Morena, près de Cordoue, école de sainteté et théâtre de vie religieuse. Frère Juan y résida une année, dans une pauvre cellule qu'il avait fabriquée de ses mains. Ses austères pénitences lui acquirent du crédit, non seulement parmi les religieux, mais encore parmi les séculiers, qui l'estimaient et le vénéraient comme un saint. Dieu confirmait cette opinion en accordant beaucoup de miracles à son intercession; quelques-uns de ces miracles sont rapportés dans les chroniques de l'ordre de Saint-François, et

d'autres par les auteurs qui ont écrit l'admirable vie de cet homme. Il insistait beaucoup auprès du provincial pour obtenir la permission qu'il avait demandée; mais le provincial, craignant de prendre seul un parti dans une affaire de cette importance, reculait toujours, jusqu'à ce qu'enfin il en fit l'objet d'une proposition dans le chapitre qui se célébra, l'an 1396, à Burgos, où, du commun consentement des Pères, il fut décidé que la permission serait accordée. Le provincial la lui remit, par écrit, et frère Juan la reçut avec une si grande joie, que toute démonstration lui parut insuffisante pour la célébrer. Il disposa tout pour son voyage, et se choisit pour compagnon un frère lai, novice de ce couvent, de peu d'années, car il n'avait pas dix-huit ans, mais de grande vertu, accompli en humilité et patience, qui sont les émaux de la vie religieuse et les qualités nécessaires pour le martyre : sans elles le triomphe est impossible. Le couvent s'opposait au départ du novice, mais le saint frère Juan insistait, disant que celui-là devait l'accompagner, car Dieu le voulait pour lui. Ses instances furent plus puissantes que la résistance des frères; on donna en même temps au novice la profession et le congé pour son voyage. Les deux soldats du Christ partirent pour l'expédition désirée, armés d'une épée de zèle et de charité, d'une cuirasse de foi, d'un bouclier de patience. Ils arrivèrent à Alcala-la-Real, frontière de Grenade, et deux lieues plus loin ils aperçurent la palissade du combat auprès de laquelle ils espéraient, avec l'aide de Dieu, remporter une glorieuse victoire. Ils cheminaient déjà sur la terre infidèle, ils rencontraient beaucoup de personnes qui, étonnées de les voir, leur demandaient où ils allaient et ce qu'ils voulaient faire; ils répondaient courageusement qu'ils allaient à Grenade prêcher le Christ, Dieu véritable, et tirer les Mores de l'erreur dans laquelle ils vivaient en suivant leur secte menteuse. Quoique les Mores comprissent ces choses, aucun ne mit la main sur

eux ni les empêcha de continuer leur chemin; Dieu le permettait ainsi, pour que ses serviteurs donnassent de leur courage une marque plus éclatante à Grenade, où ils arrivèrent un dimanche, 28 janvier de l'année 1396. Ils entrèrent par la porte d'Elvire, et là, le saint frère Juan s'écria à haute voix: « O cité de malédiction, que Dieu te sanctifie, « pour que tu mérites d'être appelée cité de Dieu! » Aux paroles du saint, à l'apparition des envoyés du Ciel, il s'assembla une grande foule; le cadi, gouverneur suprême ou premier magistrat de la ville, fut averti aussitôt; il fit comparaître les frères devant lui, et leur demanda qui ils étaient? quel motif les amenait? Frère Juan lui répondit: « Nous sommes deux religieux, et nous venons dans cette « ville prêcher la foi en Jésus-Christ, et vous déclarer l'er-« reur dans laquelle vous êtes en suivant la loi de votre faux « prophète, et vous avertir que vous perdez pour toujours « vos corps et vos âmes. » Le cadi répliqua: « Ces folies « sont bonnes pour les chrétiens, qui ont la simplicité d'y « croire, mais non pour les Mores, qui s'en rient. » Il les fit conduire à la maison des marchands catalans, où il y avait pour chapelains deux religieux, l'un franciscain et Portugais, qui se nommait *frère Eustache,* et l'autre, de l'ordre de la Merci, qui s'occupait d'une rédemption de captifs au nom de la province de Valence. Frère Juan cependant continuait sa prédication, et les Mores, irrités, se plaignirent au cadi, qui le fit rappeler, et chercha, d'abord par la douceur, ensuite par les menaces, à le détourner de son projet. Cela ne servant de rien, il ordonna que frère Juan et son compagnon fussent conduits au bagne des captifs, où on les laissa libres, sans chaînes, jusqu'à ce que le roi Mahomad fût revenu de Malaga. Les hommes de Dieu employèrent ce temps à prêcher et à consoler les pauvres captifs avec beaucoup de succès. Le roi revint à Grenade, le 17 de février. Dès qu'il fut informé de ce qui se passait, il fit

transporter les frères dans une prison plus étroite, où ils restaient, chargés de chaînes, tout le temps qu'ils ne travaillaient pas à la construction d'une grande citerne près de l'Alhambra. Là, frère Juan disait la messe pour les captifs tous les dimanches et jours de fête, et il leur prêchait la parole divine. Il arriva un dimanche que cette mazmorra, si étroite qu'à peine soixante hommes y pouvaient tenir, fut élargie miraculeusement, de façon que trois cents personnes y assistèrent au sermon du saint, et il y avait encore de la place pour trois cents autres, merveille si grande qu'elle excita l'admiration de tous les témoins, et les confirma dans la croyance de notre sainte religion. Ce qui causa le plus de colère aux Mores, fut que le second dimanche après Pâques, frère Juan, expliquant ces paroles de l'Evangile : « Je « suis le bon pasteur, » dit que Jésus-Christ, Notre-Seigneur, était le vrai pasteur des âmes, et que le maudit Mahomet n'était pas un pasteur, mais un loup ravisseur qui cherchait à tuer les âmes de ses sectateurs. Ils restèrent étourdis de la liberté avec laquelle il parlait, sans craindre le mal qui pouvait lui arriver en injuriant si ouvertement leur foi. Ils s'en plaignirent au roi, qui fit amener les deux religieux devant lui. Frère Juan marchait avec grande joie, et il animait frère Pedro à souffrir pour le Christ. « Réjouis-toi, mon frère et mon compagnon, lui disait-il, « voilà que le Seigneur nous appelle, et il nous promet deux « couronnes de confesseurs, si nous sortons victorieux des « tourmens qui se préparent. » Quand ils furent arrivés auprès du roi, frère Juan le salua par ces paroles : « O roi ! « que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu et homme véritable, te convertisse à sa sainte foi, toi et les tiens ! » Le roi s'approcha de lui, et lui prenant le bréviaire qu'il portait sous son bras, il lui demanda son nom ; le saint répondit qu'il se nommait frère Juan. Le roi répliqua : « Qui t'amène « dans mon royaume avec cette folie? Es-tu celui qui prê-

« che contre notre loi, et qui injurie notre saint prophète? » Frère Juan répliqua vertueusement : « Nous ne sommes pas « arrivés comme des fous dans ton royaume ; nous y venons « prêcher l'erreur de la secte de Mahomet, que vous suivez « en aveugles, annoncer la foi de Notre-Seigneur Jésus-« Christ, le salut des âmes rachetées par son sang, pour que, « après cette vie, vous obteniez la vie éternelle, dans laquelle « personne ne peut entrer sans être chrétien véritable. » Le roi, indigné de cette réponse, leva un bâton qu'il tenait à la main, et en frappa le saint sur la tête avec tant de force, qu'il lui fit sauter un œil ; mais le valeureux martyr ne changea pas de figure, et, au contraire, il dit avec douceur : « Que ce soit pour l'amour de mon Seigneur Jésus-Christ. » Le roi lui demanda : « Qui est Jésus-Christ? » et frère Juan répondit : « C'est le Dieu véritable, engendré de toute éter-« nité par le Père, promis dans les temps anciens par les « prophètes, envoyé au monde quand le temps de sa venue « fut accompli ; conçu et fait homme véritable dans le sein « de la vierge Marie, Notre-Dame, pour réconcilier avec « le Père-Eternel la famille humaine, que le péché de nos « premiers pères avait perdue. » Le roi barbare, aveuglé par la colère, se répandit alors en blasphêmes, disant que ces folies étaient indignes de réponses ; et possédé d'une fureur diabolique, il fit dépouiller le frère pour le fouetter avec une corde, jusqu'à ce qu'il fût fatigué. Un Portugais renégat, qui était son écuyer tranchant, l'assistait dans cette exécution. Lorsque le renégat vit que le roi était fatigué, il reprit la corde, et fouetta le saint avec une telle rage, qu'il lui mit les entrailles à nu du côté du dos. Frère Pedro était présent. Il considérait attentivement la patience de son saint compagnon au milieu des tortures, et frère Juan se tournant vers lui, lui dit : « Frère Pedro, mon frère, sois ferme et cons-« tant, apprends à souffrir pour le Christ. » Frère Pedro répondit : « Notre-Seigneur sait que je suis prêt à souffrir

« tous les tourmens pour confesser son saint nom, et toi, « mon père, tu sais que je n'ai pas eu d'autre but en t'ac- « compagnant. Je désire déjà que tu aies fini la bataille pour « y entrer à mon tour, et, avec la grâce divine, vaincre les « ennemis du nom de Christ. » Les bourreaux, fatigués de fouetter le saint, retournèrent auprès du roi, qui s'était retiré, et lui dirent que ce chrétien obstiné était invincible; car, après avoir été mis en morceaux, il se montrait plus constant et plus ferme que jamais dans son projet. Il sembla au roi qu'il rendrait un grand service à Mahomet, et donnerait à ses sujets une marque notable de son zèle, s'il en finissait avec le saint. Il vint à lui; et saisissant son cimeterre, d'un seul coup il lui coupa la tête, servant lui-même de bourreau, pour rendre plus illustre et mémorable le triomphe de cet insigne martyr. Il se retourna ensuite du côté de frère Pedro, avec une figure sévère et féroce, et lui dit de considérer ce qui était arrivé à son compagnon; que s'il ne voulait mourir de la même manière ignominieuse, il se désistât de son projet. « Ta vie est entre mes mains, « lui dit-il; choisis de deux choses l'une, ou vivre honora- « blement à ma cour en suivant la loi de Mahomet, ou de « mourir mis en morceaux pour servir d'exemple à ceux qui « seraient de ton sentiment. » Le vaillant jeune homme fit peu de cas des promesses et des menaces du roi barbare; au contraire, il l'excitait par ses paroles à commencer bien vite la torture. Quelques renégats voyant cela, et mus d'une fausse compassion, tirèrent à part frère Pedro; ils voulaient le convertir à leur secte, et le pressaient de profiter des offres du roi. « Vois, lui disaient-ils, tu commences la vie, tu « es à la fleur de l'âge, pourquoi veux-tu suivre cette erreur « des chrétiens et te sacrifier à une fausse espérance de bien « imaginaire? Embrasse la foi de Mahomet, qui promet et « donne les délices dans cette vie et dans l'autre. » Le saint religieux persévéra dans sa fermeté, sans se rendre aux

exhortations de cette vile canaille. Les renégats, outrés du mépris qu'il témoignait pour eux et pour leur dieu, retournèrent auprès du roi, et lui dirent qu'ils prenaient une peine inutile en essayant de convertir un homme ignorant et obstiné. Le roi le fit fouetter non moins vigoureusement que son compagnon. Pendant qu'on le fouettait, en présence du roi et de beaucoup de seigneurs, le saint s'adressait à eux, en disant : « Misérables aveugles ! achevez votre œuvre, car j'aime « mieux mourir comme mon compagnon que mener avec « vous une vie de perdition. » Ce courage fatigua le roi, qui craignit que la force de l'exemple ne fît revenir les renégats à la loi du Christ, comme cela s'était vu en beaucoup d'occasions. Il tira son cimeterre, et abattit la tête du saint religieux, servant ainsi d'instrument à son triomphe. Les Mores qui étaient présens emportèrent de l'Alhambra les corps des deux martyrs et les jetèrent dans un égoût pour que les chiens les mangeassent. Les enfans s'en emparèrent alors, et les liant par les pieds, ils les traînèrent avec grande réjouissance dans la ville et par les rues, en leur prodiguant les injures ; ils les laissèrent hors de la porte de Bibarrambla, dans un autre égoût voisin de cette porte, où ces corps vénérables restèrent exposés pendant trois jours. Enfin, les chrétiens les enlevèrent de là et leur donnèrent la sépulture, après s'être partagé quelques reliques, dont les unes furent envoyées à Séville et Cordoue, et les autres à Vique, en Catalogne, où on les voit aujourd'hui. Cette victoire fut remportée un samedi, le 12 de mai de l'année 1397, dans l'alcazar de l'Alhambra.

*Martyre du saint frère Guillen Sanz* (1).

« Un des martyrs les plus distingués, de l'ordre de Notre-Dame-de-la-Merci, fut frère Guillen Sanz, religieux vénérable par sa vieillesse et sa vertu plus qu'ordinaire. Il

(1) *Ibid.*, page 128 et suiv.

était natif de Valence, profès et commandeur du couvent que l'ordre possède dans cette ville. Il vint à Grenade, l'an 1409, dans le mois d'octobre, pour y faire une rédemption; mais comme il y trouva les Mores en rumeur à cause de la guerre qu'ils préparaient contre l'infant don Hernando (régent de Castille), qui ne voulait pas accorder une prolongation de trève, il fut obligé de s'arrêter plus long-temps qu'il n'avait compté, et de s'occuper d'abord de mettre en sûreté l'argent destiné aux rançons; car dans ces temps de troubles, il courait un danger manifeste de le perdre. Pendant sept mois, il vaqua aux soins de son ministère, au milieu desquels il rencontra des fatigues qui ne se peuvent décrire, non plus que la patience admirable qu'il mit à les supporter, se montrant supérieur à tous les dangers. Ce fut alors que Dieu lui fournit une occasion de manifester sa grande valeur et son zèle pour le salut des âmes. Il y avait à Grenade une demoiselle, fille d'un seigneur africain et d'une captive chrétienne; sa mère l'avait baptisée le jour même de sa naissance, à l'insu du père. La jeune fille vivait, extérieurement, à la façon des autres femmes mores, mais dans l'intérieur comme une chrétienne, car sa mère la maintenait dans la foi, quoique, à vrai dire, il n'y eût pas grande différence d'elle à une musulmane, tant ses relations avec les infidèles la rendaient tiède et pécheresse. La mère passait ses jours dans le chagrin, voyant sa fille suivre le chemin de la damnation; cependant elle n'osait pas la réprimander, de peur que le père, homme féroce et cruel, qu'elle craignait beaucoup, ne vînt à connaître son secret, et ne s'en vengeât en la faisant mourir ou en la séparant de sa fille, qui alors serait totalement perdue. Cette femme fut une des premières que frère Guillen Sanz racheta, touché de sa misère, dont l'avaient informé les captifs, qui connaissaient les mauvais traitemens du mari vis-à-vis d'elle; mais elle était extrêmement peinée de quitter Grenade sans emmener

sa fille bien-aimée, et la douleur lui arrivait à l'âme quand elle pensait qu'en laissant cette enfant parmi les Mores, elle l'exposait à oublier le peu qu'elle savait de la religion chrétienne, et à suivre celle de son père, d'autant plus que sa grande beauté et sa grâce singulière la faisaient chérir par l'Africain. D'un autre côté, elle ne voulait pas montrer sa douleur ni parler de ses soucis, car elle voyait bien que le remède était impossible à trouver. Elle pleurait toute seule, elle soupirait amèrement, et malgré elle faisait voir dans son air l'implacable chagrin qui la torturait. Frère Guillen, après avoir payé sa rançon, l'avait déposée chez un marchand catalan, nommé *Anton Tarrazona*. Celui-ci la voyant si affligée et toujours en pleurs, supposa qu'elle regrettait de s'être séparée du More, chez lequel elle était dans l'abondance. Il fit part de ses soupçons au saint homme, et lui dit : « Cette femme se repent de s'être fait racheter, car du « jour où vous l'avez amenée dans ma maison, elle n'a ja« mais cessé de soupirer et de pleurer, sans que rien puisse « lui donner de la consolation ; prenez-y garde, avant qu'elle « ne vous échappe d'entre les mains ; elle vous laissera, sans « craindre de vous désappointer, et le prix de sa rançon « sera perdu. » Frère Guillen avisa sur le champ à conjurer le danger ; il alla trouver la captive, lui parla en particulier, et lui déclara ses soupçons. « Quelle est la douleur qui « t'afflige? lui dit-il. Quand les autres captifs chassent la « tristesse et se réjouissent parce que le beau jour de la li« berté s'approche, tu es si malheureuse que tu n'admets au« cune consolation. A en juger par ce que tu laisses voir, tu « te repens d'avoir quitté cet infidèle, et tu m'as trompé « lorsque tu m'as dit que tu désirais être tirée hors de sa « puissance, pour éloigner les occasions d'offenser Dieu. Tu « es ingrate envers les bienfaits de la main divine. Plus ils « sont grands, plus sera lourd le fardeau que tu porteras au « jour du jugement dernier ; le mépris que tu en as fait te

« sera compté à charge. Penses-tu me tromper? Prétendrais-« tu tourner le dos à Dieu? Considère bien ce que tu fais, « ne souille pas ton âme, et crains de commettre une si « grave offense contre la majesté divine. » Quand la femme entendit ces paroles et connut les soupçons qu'elle avait inspirés, elle donna encore de plus grandes marques de douleur; et pour ne pas tenir davantage en suspens l'esprit du rédempteur, elle lui expliqua le principe et la cause de sa peine, tant pour se justifier que pour obtenir remède, si c'était possible. Le saint homme la consola, et lui promit de s'employer de toutes ses forces à sauver sa fille du péril où elle se trouvait, dût-il perdre la vie dans cette entreprise. Il fit de nombreuses démarches pour arriver jusqu'à la jeune fille, et connaître ses intentions. Les difficultés qui se présentèrent furent innombrables, mais sa persévérance et son adresse vinrent à bout de tout; finalement, il lui parla, il lui rapporta tout ce que sa mère avait dit, il lui montra par des raisons vives, efficaces, pleines de feu et de zèle pour son salut, combien il lui importait de sortir de chez son père pour venir en pays chrétien, où elle pût suivre la loi du Christ; il la persuada. La jeune fille répondit qu'elle était déterminée à persévérer dans la foi, et qu'elle désirait beaucoup suivre sa mère, car elle voyait bien le danger que courait son âme si elle restait à Grenade. Sur cette réponse, frère Guillen Sanz, mettant son espérance en Dieu, alla trouver le roi Yousef, et lui exposa toute l'affaire avec intrépidité, lui disant que l'Africain, contre tout droit et toute raison, voulait retenir cette jeune fille, qui était chrétienne; que les rois de Castille et d'Aragon, s'ils l'apprenaient, ne le prendraient pas en bien, et que certainement ils s'en vengeraient. Le roi resta fort embarrassé. D'une part, il aurait voulu prendre le parti de l'Africain, et d'une autre, il désirait satisfaire le rédempteur, espérant que, par son moyen, il obtiendrait de l'infant don Fernando ou la paix

ou une prolongation de trêve; et il fallait qu'il fît quelque chose de signalé en faveur des chrétiens pour réparer l'erreur de ses Mores, qui, sans ordres, avaient enlevé le château de Priego, et parcouru, les armes à la main, toute la frontière de Castille. Il se décida enfin à mettre la jeune fille en liberté provisoirement, et à la faire garder en lieu sûr, jusqu'à ce qu'elle eût elle-même déclaré si elle voulait être musulmane ou chrétienne. La chose fut exécutée ainsi : on la conduisit au quartier des Catalans, où elle fut interrogée en présence de quelques seigneurs mores, du rédempteur et d'autres chrétiens. Comme elle était prévenue et instruite, elle répondit que toujours elle avait été chrétienne, et que sa volonté était de suivre sa mère dans le pays des fidèles, pour y vivre et mourir sous la loi du Christ. Les Mores furent confondus de cette déclaration. Le roi, dès qu'il la connut, fit livrer la jeune fille au rédempteur, à charge de payer auparavant la rançon. Le père essaya de s'y opposer; mais comme il vit que le roi refusait opiniâtrément de révoquer son ordonnance, il complota une vengeance contre le rédempteur. Les marchands chrétiens en furent avertis, et cachèrent le bon moine pendant quelques jours, jusqu'à ce que le roi eût mis ordre à ces projets, ou que l'émotion des Mores fût calmée par quelque autre moyen. Dieu conduisit les choses de manière que l'Africain, enragé de se voir privé de sa fille, et hors d'état de se venger sur celui qui la lui avait enlevée, mourut en peu de temps, et frère Guillen sortit alors de sa réclusion. Le saint homme triomphait de cette victoire, et, à dire la vérité, il avait un juste motif d'orgueil, car il n'est pas pour le juste de joie pareille à celle qu'il obtient lorsque Dieu se sert de lui pour sauver une âme. On peut dire de ces confesseurs qu'ils consomment la Passion de Notre-Seigneur, puisqu'ils font connaître leurs obligations à ceux que le Christ a rachetés de son sang, leur montrant combien ils ont coûté, et

les amenant, par une considération parfaite du sacrifice, à faire une juste estime d'eux-mêmes, afin qu'ils ne se vendent pas pour un vil prix au démon. Peu après, frère Guillen termina sa rédemption, paya la rançon, et prit congé du roi Yousef. Il mit en ordre la troupe des captifs rachetés, au milieu de laquelle marchait la jeune fille, par l'ordre du roi ; et quand il fut sorti de la ville, avant de se mettre en route, il prononça un sermon dans lequel il représentait aux captifs le nouveau bienfait qu'ils avaient reçu de la main divine, et qui les obligeait à être reconnaissans. Il y avait près de là beaucoup de Mores, et parmi eux quelques-uns plus considérables de la ville, qui observaient les mouvemens du saint. Excités par les parens de la jeune fille, ils ne contraignirent plus la diabolique fureur qu'ils réprimaient depuis plusieurs jours. L'homme de Dieu, en dépit de leurs machinations, était arrivé à ses fins ; ils s'en indignaient contre eux-mêmes, et se précipitèrent sur lui, le frappant à coups de poings, à coups de pieds, le traînant par terre en lui disant : « Chien! tu ne te contentes pas de t'être moqué de « toute cette ville, et à la vue de tout le monde, à la honte « de notre loi, d'emmener une si jolie fille pour la faire « chrétienne, mais il faut qu'ici, publiquement, impudem- « ment, tu oses prêcher ton crucifié! Le crime n'en est pas « à toi, mais à celui qui a souffert la première insulte et « t'enhardit à la seconde. » Le saint leur répondit avec douceur que ses paroles s'adressaient seulement à ses captifs, avec lesquels ils n'avaient plus rien à voir, puisqu'ils étaient payés, et qu'il était bien juste de prêcher la loi du Christ à ceux que le Christ avait rachetés. Cela n'apaisa pas les Mores ; ils avaient alors secoué la crainte qui liait auparavant leurs mains; et lâchant la bride à la rage qui les animait, ils blasphémèrent le nom du Christ, au milieu de haineuses imprécations contre son serviteur. Le saint homme se sentit enflammer d'un zèle parfait pour l'honneur de Dieu, lorsqu'il en-

tendit les blasphêmes et les paroles outrageantes des Mores. Il se releva, et se mit à prêcher Jésus-Christ crucifié avec une ardeur et un courage qui achevèrent de porter au comble l'irritation des infidèles. La foule s'était grossie ; tous en masse se ruèrent sur lui, poussant des cris furieux ; ils le renversèrent, le foulèrent aux pieds, déchargèrent sur lui des coups terribles et lui arrachèrent la langue ; moitié le traînant, moitié le portant, ils l'amenèrent sur la place de la ville la plus voisine, où ils mirent fin à ses tortures en lui coupant la tête, qu'ils jetèrent aux chiens de bouchers. Mais le souverain Père de la clémence pour lequel ce valeureux soldat avait souffert le martyre défendit miraculeusement sa tête, et aucun des chiens voraces n'osa la toucher ; circonstance qui ne causa pas une médiocre admiration aux témoins de cette scène merveilleuse. La nouvelle du massacre du saint se répandit dans la ville. Le roi Yousef s'en montra fort troublé ; on ne sait toutefois s'il ne feignait pas la colère qu'il exprima, car il y eut des personnes qui prétendirent qu'il avait envoyé secrètement les auteurs de cette énorme atrocité, pour punir le rédempteur de sa hardiesse à réclamer la jeune fille. Quoi qu'il en soit, comme il voulait complaire au roi d'Aragon, son allié, et apaiser l'infant don Hernando, qui le menaçait, il fit exécuter quelques châtimens disproportionnés à la gravité du cas, sur les coupables les plus connus, et l'on vit encore, en cette occasion, qu'il cherchait plutôt à pallier ses torts qu'à faire bonne justice. Il renvoya aussi les captifs dans leur pays, et avec eux des excuses qui ne lui servirent de rien, car l'infant don Hernando fut poussé à bout par ce dernier grief, et ouvrit la campagne qu'il préparait de longue main. Ce fut alors que les chrétiens gagnèrent Antequera, ville importante du royaume de Grenade. Le triomphe de frère Guillen Sanz, martyr insigne, eut lieu dans le mois d'avril de l'année du Christ 1420.

## N° IV (*page* 112).

La conquête de Valence, par le Cid Rodrigo Diaz de Bivar, est mentionnée sans détails dans les chroniques espagnoles qui jouissent de quelque crédit. Les chroniques arabes, traduites par Conde, s'expriment, à l'égard de cet évènement, dans les termes suivans :

« La nouvelle de la mort du roi de Valence, Yahia-Alcadir, et celle de l'entrée des Almoravides dans cette ville, où ils avaient été appelés par le cadi Ahmed-Ben-Geaf, se répandirent dans toute l'Espagne. On disait aussi que le cadi, en récompense de ses services, avait été conservé comme wali de la ville. Le seigneur de Santa-Maria-d'Aben-Razin, qui se nommait *Abou-Merouan-Abdelmelic-Ben-Huzeïl*, allié et parent du roi Alcadir, fit soulever les arrayaces de Murbite, de Jativa et de Denia, qui étaient également opprimés par les Almoravides; tous ceux-là se réunirent à Roderic, capitaine des chrétiens, connu sous le titre de *el Cambitor*, qui se piquait aussi d'amitié pour Alcadir, Abou-Merouan et pour leurs parens. Ils formèrent une troupe d'élite de cavaliers et fantassins chrétiens ou musulmans, avec laquelle, sous le commandement du Cambitor, ils assiégèrent la ville de Valence. Ils resserrèrent tellement ceux de la ville, qu'ils contraignirent le wali Aben-Geaf à se rendre, car il n'avait pas d'espérance d'être secouru à temps, suivant la nécessité qui le pressait. Ahmed-ben-Geaf conclut pour lui, sa famille et les autres habitans, un traité qui leur assurait sûreté pour la vie et les biens; le Cambitor promit de n'y toucher sous aucun motif ou prétexte, et aussi qu'il laisserait Aben-Geaf en possession de son gouvernement. Moyennant ces conventions, les portes de la ville furent ouvertes, et le Cam-

bitor (Allah le maudisse !) fit son entrée avec tous ses gens et ses alliés, dans le mois de giumada-al-aouël de l'année 487 (1094 de Jésus-Christ). Il resta dans Valence avec ses chrétiens et les musulmans sans découvrir ses intentions ; Ahmed-ben-Geaf y résidait aussi avec toute confiance et sécurité, continuant à remplir ses fonctions de cadilcoda, aveuglé par la satisfaction de commander, jusqu'à ce qu'au bout de l'an, quand il s'y attendait le moins, le Cambitor le fit jeter en prison, lui et tous ceux de sa famille. Il agissait ainsi pour le forcer à déclarer où étaient les trésors du roi Yahia-Alcadir, et il n'épargna pour arriver à cette fin, ni prières, ni promesses, ni menaces, ni ruses, ni tortures. Il fit allumer sur la place de Valence un grand bûcher dont la flamme était si ardente qu'elle brûlait à une grande distance ; il fit amener auprès de ce bûcher Ahmed-ben-Geaf enchaîné, ses enfans et sa famille, et ordonna qu'on les y jetât tous. Alors tous les assistans, musulmans et chrétiens, se récrièrent, demandant qu'au moins on épargnât les enfans et les innocens. Le tyran Cambitor ne l'accorda qu'après une grande résistance ; il avait fait creuser au milieu de la place une grande fosse pour le cadi ; sur son ordre, on l'y enterra jusqu'à la ceinture, ensuite on apporta du bois tout autour, on y mit le feu, et il s'éleva une grande flamme. Ahmed alors se couvrit la figure en disant : « Au nom de « Dieu clément et miséricordieux ! » et il se jeta sur ce feu, qui eut bientôt consumé son corps ; son âme alla comparaître devant la miséricorde divine. Cela se passa un jeudi de giumada-al-aouël, l'an 488 (1095 de Jésus Christ), dans le même mois que, l'année précédente, el Cambitor-le-Maudit et les vengeurs du roi Alcadir-Yahia-ben-Dylnun étaient entrés à Valence. Le Cambitor mit ordre au gouvernement de la cité, qu'il laissa au pouvoir des chrétiens, pour la conserver à ses alliés musulmans, et il partit avec le principal d'entre ces alliés, qui était Abdelmelic-Aben-Merouân-ben-

Huzeïl, seigneur de Santa-Maria-d'Aben-Razin. Il laissa dans Valence, comme naïb, ou lieutenant de Abou-Merouan, Abou-Iza-ben-Lebun-ben-Abdelazis, seigneur de Murbiter. » (CONDE, *Historia de la dominacion de los Arabes en Espana,* 3e partie, chap. XXII.)

D'après ce récit, le Cid n'aurait été que l'instrument du prince arabe, et la capitulation de Valence ne devrait pas nous occuper. Je crois volontiers, malgré l'assertion contraire des chroniqueurs espagnols, que Rodrigue de Bivar n'eut en effet que l'autorité et non le titre de maître dans la ville, qu'il domina pendant quelques années; mais il ne sera pas inutile de présenter ici au lecteur un autre récit qui aurait trouvé place dans le corps de notre histoire, si l'on n'avait mis en doute son authenticité. Celui-ci fait passer le Cid du rôle d'auxiliaire à celui de suzerain des mêmes princes d'Albarazin, de Morviedro, de Jativa; il donne de grands détails sur la capitulation de Valence, et la manière dont elle fut observée. Nous l'empruntons à la *Cronica general d'Espana,* compilée par les ordres du roi don Alonso-el-Sabio, en partie d'après les histoires de Lucas de Tuy et de Rodrigue de Tolède. Tout ce qui se rapporte au Cid paraît pris des traditions populaires, et par conséquent n'a pas une grande valeur historique quant aux faits; mais la liberté dont le chroniqueur a usé envers le héros de l'Espagne chevaleresque, donne plus de force à son témoignage, si on applique le témoignage à la politique générale des Espagnols, en matière de capitulation. Voici le passage de la *Cronica general* (page 270 et suiv.) :

« Aben-Jaf (Ahmed-Aben-Geaf) envoya son messager à un almoxarife du Cid, qui avait nom *Aben-Ahadiz,* prudhomme que le Cid honorait beaucoup, parce qu'il ne l'avait jamais quitté tout le temps qu'avait duré le siége de Va-

lence, et le Cid lui promit de faire pour lui tout ce qu'il lui demanderait. Alors Aben-Ahadiz accepta la charge de négocier avec le Cid; et il entraît dans la ville pour porter aux Mores les paroles du Cid, et il revenait auprès du Cid rapporter les paroles de ceux de la ville, jusqu'à ce qu'il eût conclu entre eux une convention, comme nous allons le dire. Aben-Jaf envoya trois prudhommes avec cet almoxarife pour confirmer le traité qu'ils avaient fait, et la convention entre eux fut celle-ci : Que ceux de Valence enverraient leurs messagers au roi de Saragosse et au roi de Murcie, qui était seigneur des Almoravides et s'appelait *Aben-Haxa,* pour leur demander du secours, et si dans les quinze jours ils n'étaient pas secourus, qu'ils rendraient la ville au Cid à ces conditions : Qu'Aben - Jaf conserverait dans la ville la même autorité que par le passé; qu'il serait assuré de son corps et de ses biens, de même ses enfans et ses femmes; que l'almoxarife du Cid, Aben-Ahadiz, serait inspecteur des impôts; que l'alguazil de la ville serait un More qui avait nom *Mouza* (ce Mouza était l'homme d'affaires et le grand-officier du roi de Valence. Après la mort du roi, il n'avait jamais quitté le Cid, qui l'avait fait alcaïd d'un château, et l'avait toujours trouvé loyal; c'est pour cela qu'ils voulaient tous qu'on lui confiât la garde des portes de la ville ); que la garnison serait composée d'almocadens et de fantassins chrétiens pris parmi les Mozarabes qui vivaient au milieu des Mores; que la demeure du Cid serait à Juballa, cette ville qu'il avait peuplée; que le Cid ne toucherait pas aux priviléges des Mores (*fueros*), suivant qu'ils les possédaient depuis long-temps, et ne changerait ni le taux des impôts ni la monnaie. La capitulation, ainsi réglée entre eux, fut signée aussitôt. Le jour suivant, cinq prudhommes partaient pour Saragosse, et autant d'autres pour Murcie. Le Cid était convenu avec eux qu'ils emporteraient seulement cinquante maravédis pour leur dépense, et qu'ils iraient sur un

navire de chrétiens jusqu'à Denia, puis de Denia continueraient leur chemin par terre. Ces messagers entrèrent donc dans le navire avec leur suite, et le Cid ordonna au capitaine du navire de ne pas mettre à la voile jusqu'à ce qu'il eût fait visite aux messagers, et il alla de sa personne jusqu'au rivage. Là, il commanda que l'on recherchât sur ces messagers pour savoir s'ils n'emportaient rien de plus que ce qui était convenu, et il trouva qu'ils emportaient beaucoup de choses de grande valeur, en or, en argent, en nacre et en pierres précieuses, dont une partie leur appartenait et l'autre était à des marchands qui l'envoyaient à Murcie, car ils pensaient s'échapper de Valence. Le Cid leur prit tout, excepté cinquante maravédis à chacun, suivant leurs conventions. Ce jour-là, les vivres se vendaient dans la ville aux prix que nous allons dire : la livre de blé, trois maravédis ; la livre d'orge, un maravédi et demi ; la livre de panis, trois maravédis moins un quart ; l'once de fromage, trois dinars ; l'once de chenevis (1), quatre dinars ; la livre de choux, un maravédi et deux dinars d'argent ; la livre de cuir de vache, un maravédi. De toute autre viande, il ne s'en trouvait plus dans la ville, où il n'y avait d'autres bestiaux que la mule d'Aben-Jaf, le cheval de son fils, et un mulet appartenant à l'un des messagers de Saragosse. Un autre More qui avait un cheval, le vendit aux bouchers pour deux cents maravédis d'or, à condition qu'on lui donnerait dix livres de la chair ; et les bouchers revendirent ce cheval à six maravédis la livre au commencement, ensuite à douze maravédis, et enfin la tête fut achetée quinze maravédis d'or (2).

« Cependant les Mores de Valence prenaient courage en

(1) Je suppose qu'il s'agit ici de la pâte de chenevis ou haschischa, dont les Arabes se servent comme d'opium.

(2) Le maravédis d'or pesait un septième d'once.

pensant qu'ils seraient secourus bientôt. Les chrétiens ne les resserraient plus autant; les gardes et les rondes faisaient leur service comme à la veille d'un jour où la prison doit s'ouvrir, et ceux du dehors commencèrent à vendre aux assiégés les vivres qu'ils avaient, de sorte que ceux-ci se reconfortèrent un peu. Ainsi se passèrent les jours jusqu'au terme convenu. Aben-Jaf demanda alors aux Mores de la ville qu'ils attendissent encore trois jours, pas davantage. Mais ils répondirent qu'ils ne le voulaient ni le pouvaient faire. De son côté, le Cid leur fit déclarer, avec de grands sermens, que s'ils laissaient passer un moment après le délai qu'il leur avait accordé, il ne se regarderait plus comme tenu à observer la capitulation; néanmoins un jour s'écoula sans qu'ils ouvrissent leurs portes, et quand les négociateurs qui avaient arrangé la capitulation se présentèrent devant le Cid, celui-ci leur dit qu'il n'était plus tenu à rien, puisque le délai était dépassé. Alors ils lui répondirent qu'ils se remettaient entre ses mains pour qu'il fît d'eux à sa volonté. Le lendemain, Aben-Jaf sortit pour signer le traité avec le Cid; ils firent leurs lettres, que signèrent d'une part les principaux des chrétiens, et de l'autre les principaux des Mores; ainsi fut confirmé le traité avec les articles que nous avons déjà rapportés. Aben-Jaf rentra dans la ville, et à l'heure de midi l'on ouvrit la porte. Tout le peuple se réunit pour voir entrer les chrétiens. On aurait dit que ces malheureux sortaient de la fosse; ils se montraient pâles et défaits comme ils paraîtront au jour du jugement dernier, lorsque les hommes sortiront de leurs tombeaux pour se présenter devant la majesté de Dieu. Cela eut lieu le jeudi, dernier jour du mois de juin, après la fête de Saint-Jean, que les Mores appellent *Alhazaro*. Quand ils ouvrirent la porte, Aben-Jaf était, avec une grande compagnie de ses hommes et de ceux de la ville, auprès de la porte en dedans, et les chrétiens, à mesure qu'ils entraient, s'em-

raient des tours et des remparts, et Aben-Jaf leur criait : « Pourquoi montez-vous sur les remparts? ce n'est pas dans les conventions. » Mais ils ne laissaient de le faire pour cela.

Les revendeurs qui étaient dans l'Alcudia (1) entrèrent dans la ville, où ils apportèrent du pain et des fèves ; ceux de la ville allaient aussi à l'Alcudia acheter des vivres suivant leurs facultés, et ceux qui n'avaient pas de quoi payer cueillaient les herbes des champs et les mangeaient. Ils allaient et venaient sans empêchement. Ceux qui étaient sages se tenaient sur leurs gardes, sachant ce qui les menaçait : car, lorsque les vivres furent abondans, la santé ne revint qu'à ceux qui mangeaient modérément; les autres, qui se rassasiaient, mouraient tous, et la mortalité fut si grande que les campagnes étaient couvertes de tombeaux.

Après que les chrétiens se furent emparés de Valence, le jour suivant le Cid fit son entrée dans la ville avec un grand cortége. Il monta sur la tour la plus haute des remparts, et examina toute la cité. Les Mores vinrent à lui et lui baisèrent la main en lui donnant la bienvenue, et le Cid les honorait beaucoup. Il ordonna en cette occasion de murer les fenêtres des tours qui donnaient sur la ville, pour que les chrétiens ne vissent pas ce que les Mores faisaient dans leurs maisons. Les Mores l'en remercièrent beaucoup. Il ordonna encore aux chrétiens de respecter les Mores et de leur faire honneur, de les saluer quand ils passaient près d'eux, et de leur céder le pas. Les Mores surent beaucoup de gré au Cid de l'honneur que leur faisaient les chrétiens ; ils disaient que jamais ils n'avaient vu homme si sage ni si honorable, ni qui eût une troupe si bien disciplinée.

Aben-Jaf, désireux de gagner les bonnes grâces du Cid, et se rappelant la grande colère que le Cid avait témoignée cette fois qu'il était allé le voir sans lui offrir un présent, comme

(1) Faubourg de Valence où campait le Cid.

nous l'avons raconté plus haut, prit de riches objets, qu'il avait enlevés pendant le siége aux marchands de vivres qui vendaient trop cher, et il les porta au Cid. Or, entre ces marchands qu'il avait dépouillés, il se trouvait des habitans des îles Mayorques, et le Cid, qui apprit d'eux toute l'affaire, ne voulut pas recevoir le présent, mais il fit crier dans la ville et la banlieue que tous les chevaliers et hommes honorables se réunissent dans son jardin de Villa-Nueva, où il demeurait, et quand ils furent arrivés, le Cid vint s'asseoir dans un endroit bien garni de tapis ou de nattes, et il les fit asseoir devant lui, et il commença de leur parler en ces termes :

« Je suis un homme qui n'a jamais possédé de royaume, et personne de mon lignage n'en a eu; mais du jour que j'ai vu cette ville, je l'ai trouvée à mon gré et l'ai convoitée, et j'ai demandé à Dieu qu'il m'en rendît maître (1); et voyez quelle est la puissance de Dieu! le jour que j'ai mis le siége devant Juballa, je n'avais que quatre pains, et maintenant Dieu m'a fait la grâce de me donner Valence, et j'y suis établi en maître. Si je m'y conduis avec justice, et si j'en dirige bien les affaires, Dieu me la laissera; si j'agis avec orgueil et malice, je sais bien qu'il me la reprendra. Ainsi, que chacun retourne à son héritage et le possède comme auparavant; celui qui trouvera sa vigne ou son jardin libre, qu'il y entre aussitôt; celui qui trouvera son champ cultivé, qu'il paie le travail du cultivateur, et rentre en possession, comme l'ordonne la loi des Mores. Je veux aussi que les

(1) Suivant la *Cronica general,* le Cid était venu pour la première fois à Valence comme aventurier à la solde du roi Yahia-Alcadir, et il avait fait naître les occasions de changer plusieurs fois de rôle, jusqu'à ce qu'enfin il accomplît ce projet dont il fait ici naïvement la confidence. Toute cette partie de sa vie est peu honorable; les Espagnols ont fini par le comprendre, et le père Risco a essayé de le montrer sous un autre jour, dans une chronique dont l'authenticité est fort douteuse.

collecteurs d'impôts dans la ville ne prennent pas plus que la dîme, suivant votre usage; et j'ai arrangé que j'entendrais vos raisons deux jours dans la semaine, le lundi et le jeudi; mais si vous avez quelque affaire pressée, venez quand vous voudrez, et je vous écouterai, car je ne me renferme pas avec des femmes pour boire et chanter, comme vos seigneurs que vous ne pouvez jamais voir; je veux régler toutes vos affaires par moi-même, vous être comme un compagnon, vous protéger comme un ami et un parent; je serai votre alcalde et votre alguazil; et chaque fois que l'un de vous se plaindra de l'autre, je rendrai justice.» Après avoir ainsi parlé, il leur dit encore: «On m'a rapporté qu'Aben-Jaf a fait du tort à plusieurs d'entre vous, auxquels il a pris leur bien pour me le donner en cadeau, et il l'a pris parce que vous vendiez le pain trop cher; je n'ai pas voulu accepter un tel présent, et si j'avais envie de votre bien, je saurais le prendre sans le demander à lui ni à d'autres; mais Dieu me garde de faire violence à personne pour avoir ce qui ne m'appartient pas. Que ceux qui ont trafiqué de leurs biens en gardent le profit, si Dieu le permet, et que ceux auxquels Aben-Jaf a enlevé quelque chose aillent le lui redemander, je le forcerai à le rendre.» Il leur dit ensuite: «Vous avez vu ce que j'ai pris aux messagers que j'envoyais à Murcie; cela m'appartenait par droit; je l'ai pris en guerre, et parce qu'ils avaient violé leurs conventions; mais quoique cela m'appartienne par droit, je veux le leur rendre jusqu'au dernier dinar; ils n'en perdront rien. Je veux que vous me fassiez serment d'accomplir les choses que je vous dirai, et que vous ne vous en écartiez pas. Obéissez-moi, et ne manquez jamais aux conventions que nous ferons; que tout ce que j'ordonnerai soit observé, car je vous aime et je veux vous faire du bien; j'ai pitié de vous, je vous plains d'avoir supporté si grande misère, la faim, la mortalité. Si ce que vous avez fait à la fin, vous vous étiez

pressé de le faire, vous n'en seriez pas arrivés là, vous n'auriez pas payé le blé mille maravédis; enfin, maintenant restez chez vous tranquilles et assurés, car j'ai défendu à mes hommes d'entrer dans votre ville pour y trafiquer : je leur ai assigné l'Alcudia pour marché ; cela je le fais à votre considération. J'ai ordonné qu'on ne fasse pas entrer de captifs dans la ville ; si quelqu'un contrevenait à cet ordre, tuez-le et délivrez le captif, vous n'encourrez aucune peine.» Il leur dit encore : « Je ne veux pas entrer dans votre ville, je ne veux pas y demeurer, mais je veux établir sur le pont d'Alcantara une maison de plaisance où je viendrai me reposer. et que j'aurai prête, s'il m'en est besoin, pour toût ce qui se présentera. » Quand il leur eut dit tout cela, il les renvoya chacun dans sa maison, et les Mores le quittèrent bien satisfaits. Ils s'émerveillaient de toutes ses promesses, de la bonne figure qu'il leur avait montrée, et ils se rassurèrent dans leurs cœurs, perdant la crainte, et se croyant délivrés de tous maux, car ils tenaient pour vérités les promesses qu'il leur avait faites.

Aben-Ahadiz, l'almoxarife, se rendit à la maison de l'almoxarifazgo, où il fit le recensement de tous les hommes, et assigna son service à chacun. Lorsque cela fut terminé, les Mores voulurent aller reprendre leurs héritages, selon ce que le Cid leur avait dit ; mais les chrétiens qui en étaient en possession, leur répondirent : « Comment vous les rendrions-nous ? le Cid nous les a donnés pour notre solde de cette année. » D'autres leur dirent qu'ils les avaient affermés, et que la rente de l'année était déjà payée. Alors ils s'en retournèrent, et ils attendirent jusqu'au jeudi que le Cid vînt juger les procès, comme il le leur avait annoncé.

Quand ce fut le jeudi, tous se présentèrent dans le jardin, où le Cid parut avec sa suite. Le Cid vint à eux, s'assit sur son estrade, et commença de leur dire des choses qui ne ressemblaient en rien à ce qu'il leur avait dit la pre-

mière fois. « Si je reste sans mes hommes, leur dit-il, je serai comme celui qui a perdu le bras droit, ou comme un chevalier qui entre au tournoi sans lance et sans épée. La première chose à laquelle je dois aviser, dans ce débat, est donc de prendre les meilleures mesures pour que moi et mes hommes nous soyons bien gardés ; car si Dieu a bien voulu me donner la ville de Valence, je n'entends pas qu'il y ait ici d'autre maître que moi : mais je vous dis que, si vous voulez obtenir ma faveur, il faut que vous mettiez Aben-Jaf en mon pouvoir. Vous savez tous la vilaine trahison qu'il a commise contre le roi de Valence, son seigneur, et qu'il lui a fait subir de grandes misères, ainsi qu'à vous, pendant que je vous assiégeais. » Lorsqu'ils eurent entendu cela, ils furent étonnés que le Cid ne tînt pas mieux ce qu'il leur avait promis, et ils répondirent qu'ils se consulteraient avant de rien arrêter. Ensuite, trente hommes des meilleurs et des plus honorables allèrent bien vite s'emparer d'Aben-Abadyz, et ils lui dirent : « Nous te demandons en grâce de nous donner le meilleur et le plus loyal conseil que tu connaisses, car nous croyons que tu es obligé de le faire, puisque tu es de notre religion ; et l'affaire sur laquelle nous voulons être conseillés est celle-ci : Le Cid nous a promis l'autre fois beaucoup de choses, et nous voyons maintenant qu'il ne nous en reparle plus, et qu'il met en avant d'autres raisons nouvelles. Toi, tu connais bien son caractère, puisqu'il t'a employé pour nous faire savoir sa volonté : dis-nous si nous devons obéir ; mais quand nous ne le voudrions pas, nous ne sommes pas en mesure de nous opposer à ce qu'il demande. » Aben-Ahadiz, lorsqu'il eut entendu cela, répondit : « Braves gens, le conseil est facile à donner. Vous voyez bien qu'Aben-Jaf a fait grande trahison contre son seigneur ; arrangez-vous donc maintenant pour le remettre entre les mains du Cid, et ne craignez rien ; ne pensez pas surtout à faire autre chose, car je sais bien qu'après cela

vous ne demanderez jamais rien au Cid sans qu'il vous l'accorde. » Ils répondirent qu'ils feraient ainsi volontiers, et le quittèrent.

Les Mores retournèrent aussitôt vers le Cid, et lui dirent qu'ils tombaient d'accord de tout ce qu'il leur avait dit. Ensuite, ils prirent une grosse troupe d'hommes armés, et ils entrèrent dans la ville, et ils allèrent à la maison d'Aben-Jaf, dont ils enfoncèrent les portes, et ils se saisirent de lui et de toute sa famille, et ils les amenèrent devant le Cid. Le Cid fit jeter en prison Aben-Jaf et tous ceux qui avaient participé au meurtre du roi Yahia-Alcadir. Lorsque tout cela fut fini, le Cid dit aux prud'hommes : « Puisque vous avez fait ce que je vous avais ordonné, demandez ce que vous désirez, et je l'exécuterai sur le champ, mais à cette condition, que ma demeure sera dans l'Alcazar de la ville, et que mes chrétiens garderont toutes les forteresses. » Les prud'hommes, quand ils entendirent cela, répondirent: « Seigneur Cid, ordonne ce que tu croiras bon; nous y consentons d'avance. » Et le Cid leur dit que, pour leurs coutumes, ils demandassent ce qu'ils voudraient; mais que, pour l'autorité, il voulait être puissant et seigneur de tout: quant aux impôts, qu'il demandait seulement la dîme des fruits recueillis dans leurs héritages. Cela leur plut beaucoup, et ils lui demandèrent de nommer son alguazil, et de leur donner pour alcaïde (cadi, juge) un alcaïde qui s'appelait *Alhugi* (1), et que celui-ci choisît qui lui plairait pour l'aider à expédier les procès. Après que le Cid eut tout pacifié dans la ville de Valence, ce More se convertit, et le Cid le fit chrétien, comme l'histoire vous le racontera.

L'histoire raconte que le Cid assiégea pendant neuf mois la noble ville de Valence; et au bout de neuf mois, il fut mis en possession des murs de la cité et de toutes les autres

(1) Alhaggi, le pélerin, je suppose.

choses, comme nous l'avons dit plus haut. Les pourparlers avec les gens de la ville durèrent un mois, jusqu'à ce qu'Aben-Jaf fût emprisonné; et les neuf mois s'accomplirent le dernier jour du mois de juin, après la Saint-Jean, dans l'année 1125 de l'ère de Jules-César, 1097 de l'Incarnation, et la 21e de l'empire de Henri. Dès que le Cid eut fini ses négociations avec les Mores de Valence, il monta à cheval avec toute sa suite, qui était bien armée et bien brillante, et son étendard déployé était porté devant lui; et toutes ses troupes venaient après, jetant des cris d'allégresse. Il entra de cette manière dans la ville de Valence, et descendit devant l'Alcazar; toute sa suite prit des logemens autour de l'Alcazar, dans de bonnes maisons, et il fit planter son drapeau sur la tour la plus haute qui se trouvât à l'Alcazar. De ce jour, le Cid fut maître de toutes les forteresses qui dépendaient de Valence, et il resta ainsi paisiblement dans sa conquête, et les siens firent avec lui de grandes réjouissances. Le jour suivant, le Cid fit mener Aben-Jaf à Juballa, où il lui donna la torture jusqu'à ce qu'il fût près de mourir. On le retint deux jours à Juballa; ensuite on le ramena à Valence, et on le mit en prison dans le jardin du Cid. Le Cid lui ordonna d'écrire de sa main la liste de tout ce qu'il possédait, et Aben-Jaf écrivit les colliers, les bagues, les draps précieux, les nobles habits et autres meubles riches, et aussi les dettes qu'il avait. Le Cid lui faisait faire cela pour voir s'il avait dans son trésor autant de richesses qu'en possédait le roi de Valence (1). Quand on lut cette liste au Cid, le Cid fit venir les Mores prud'hommes et honorables, et Aben-Jaf prêta devant eux serment qu'il ne possédait rien autre chose (2). Le jeudi suivant, le Cid réunit les Mores

(1) S'il ne lui cachait rien des trésors du roi de Valence. Aben-Jaf avait fait périr le roi Yahia.

(2) La chronique de Cardena ajoute qu'Aben-Jaf fut aussitôt convaincu d'avoir soustrait le trésor du roi Yahia, et condamné à mort pour cela.

dans l'Alcazar, et s'assit sur une estrade très-riche, et tous les Mores devant lui. Alors, il fit comparaître Aben-Jaf et les autres prisonniers, et il commanda à cet alfaqui qu'il avait fait alcaïde, et aux prud'hommes, de prononcer suivant leur loi la peine que méritaient les meurtriers de leur seigneur. Ils répondirent : « Seigneur, suivant notre loi ils doivent être lapidés. » Aussitôt le Cid ordonna qu'on les fît mourir de cette manière. Il y en avait, avec Aben-Jaf, trois cent trente. Lorsque cette exécution fut finie, le Cid ordonna aux Mores de paraître devant lui le jour suivant, pour régler les rapports qu'ils auraient entre eux désormais.

Cette nuit, le Cid tint conseil avec Alvar Fanez et Pero Bermudez, et les autres de sa privauté, et ils ordonnèrent comment serait leur manière de vivre entre les Mores. Le jour suivant, les Mores de Valence se réunirent à l'Alcazar; et le Cid étant sur son estrade, avec tous ses grands-officiers autour de lui, commença de haranguer de cette façon: « Prud'hommes de l'Aljama de Valence, vous savez combien j'ai servi et j'ai aidé votre roi, et combien de misère j'ai supporté avant de gagner cette ville. Maintenant que Dieu a bien voulu m'en rendre maître, je la veux pour moi et pour ceux qui m'ont aidé à la gagner, sauf la suzeraineté de monseigneur le roi don Alfonso. Vous êtes tous en ma puissance pour faire ce que je voudrai et trouverai bon. Je pourrais vous prendre tout ce que vous possédez au monde, vos personnes, vos enfans, vos femmes; mais je ne le ferai pas. Il me plaît, et j'ordonne que les hommes honorables d'entre vous, ceux qui se sont toujours montrés loyaux, demeurent à Valence dans leurs maisons avec leurs gens; mais je ne veux pas que vous ayez chacun plus d'une mule et d'un serviteur, et que vous portiez des armes ni en gardiez chez vous, si ce n'est en cas de besoin, avec mon autorisation : tous les autres, je veux qu'ils me vident la ville et demeurent à l'Alcudia, où j'étais auparavant. Vous aurez vos

mosquées à Valence, et dehors dans l'Alcudia; vous vivrez sous votre loi; vous aurez vos alcaïdes et votre alguazil que j'ai nommés; vous posséderez vos héritages, mais vous me donnerez le droit du seigneur sur toutes les rentes, et la justice m'appartiendra, et je ferai faire ma monnaie. Ceux qui voudront rester avec moi sous mon gouvernement, qu'ils restent; ceux qui ne voudront pas rester, qu'ils s'en aillent à la bonne aventure, avec leurs personnes seulement, sans rien emporter; je les ferai mettre en sûreté. » Quand les Mores de Valence entendirent cela, ils furent bien tristes; mais ils n'étaient plus à temps pour faire autre chose que ce que le Cid voulait. Sur l'heure même, tous les Mores commencèrent à sortir de la ville avec leurs femmes et leurs enfans, excepté ceux que le Cid gardait; et comme les Mores sortaient, les chrétiens de l'Alcudia entraient pour les remplacer. Et l'histoire raconte que le nombre des sortans était si grand, que deux jours se passèrent à les faire défiler; cependant il restait encore des Mores auxquels le Cid avait donné la permission de rester dans leurs maisons. Ce jour-là, le Cid et sa compagnie firent de grandes réjouissances, et les choses durèrent ainsi environ deux mois. Et de là en avant, le Cid fut appelé *mon Cid Campeador, seigneur de Valence.* »

La *Cronica del Cid* (de Cardena), dont la rédaction est probablement postérieure à celle de la *Cronica general*, raconte à peu près les mêmes choses dans les mêmes termes. On voit par-là que les Espagnols ne se piquaient pas de beaucoup de fidélité à remplir leurs engagemens, et l'on peut supposer que partout les choses se passèrent comme le chroniqueur les imagine en cette occasion.

## N° V (*page* 181 et 230).

Les *adalids*, dont le nom reparaît quelquefois dans la suite de cette histoire, étaient des capitaines de troupes légères ; ils prenaient rang après les chevaliers, et ils avaient pour charge, à la guerre, d'éclairer le pays devant l'armée. Leurs devoirs et leurs prérogatives sont décrits tout au long dans la seconde des *Siete partidas*, au titre 22, qui traite uniquement de cet objet. Les soldats auxquels commandaient les adalids s'appelaient *almogavares*. On trouve dans l'*Histoire de Catalogne*, de Bernardo Desclot, quelques détails curieux sur les almogavares. Voici ce qu'en dit cet auteur, qui vivait au treizième siècle :

« Les almogavares sont des gens qui ont pour métier de rôder toujours les armes à la main ; ils ne vivent pas dans les endroits peuplés, mais dans les bois et les solitudes, escarmouchant sans cesse avec les Mores, pénétrant dans le pays ennemi jusqu'à deux et trois journées de marche, s'embusquant et faisant du butin. Ils ramènent ensuite leurs captifs sur les marchés chrétiens, où ils les vendent, et ces profits leur donnent de quoi vivre. Ils supportent des fatigues et des privations auxquelles d'autres ne pourraient résister, car il leur arrive souvent de se passer de pain un et deux jours, et, s'il le faut, ils se nourrissent d'herbe sans dégoût et sans en être incommodés. Les adalids, qui connaissent les sentiers, les guident pendant leurs expéditions. Les almogavares ne portent pour tout vêtement, en hiver comme en été, qu'une *ropilla* ou chemise très-courte, et des caleçons étroits de cuir. Ils ont pour armes un *alfange*, qui est une épée mince et large, suspendue à une courroie, leur pique ou lance courte, et deux dards. Ils mettent dans une gibecière, qu'ils jettent sur leur épaule, des vivres pour deux

ou trois jours, une pierre à feu et de l'amadou. Ils sont très-agiles à la course; presque tous sortent des montagnes de la Catalogne et de l'Aragon. Ceux qu'on nomme *golfines* sont Catalans, Galiciens ou des montagnes de Castille, et la plupart gentilshommes. La pauvreté, qui ne leur permet pas de tenir leur rang, ou le jeu qui les a ruinés, ou quelque affaire qu'ils se sont faite avec la justice, les réduit à prendre ce genre de vie. »

En Castille, les almogavares étaient tous à cheval; ils avaient en-dessous d'eux les *almocadens,* qui étaient les chefs des éclaireurs à pied; en sorte que le titre d'*adalid* était celui du troisième grade supérieur. « Du bon fantassin (1) se fait le bon almocaden, du bon almocaden le bon almogavar à cheval, et de celui-ci le bon adalid, » dit la loi 6, tit. 22 de la seconde *partida.* L'office d'adalid fut conservé en Espagne long-temps après la réunion de tous les royaumes de la Péninsule sous le même sceptre.

Puisque l'occasion s'en présente, nous donnerons ici, pour n'y plus revenir, l'explication de tous les titres castillans d'offices ou dignités militaires qui n'ont pas leur équivalent exact en français.

Dans la constitution féodale, la noblesse était divisée en trois classes : celle des *hijosdalgo*, celle des *infanzones,* et celle des *ricos homes.* Nous ne parlons pas de la chevalerie. 1° L'*hijodalgo* (par contraction *hidalgo,* « fils de quelque chose »), servait de sa personne seulement; il se présentait aux revues avec ses armes et son cheval, et devait marcher à la réquisition du roi ou de son seigneur : en échange de cette obligation, il jouissait de franchises en matière d'impôts ou de péages. Sa qualité était constatée, au besoin, par un brevet (*carta ejecutoria*) qui, dans les derniers temps, s'obtenait avec facilité moyennant finance. On accordait les

(1) *Peon de fecho,* c'est l'Almogavar dont parle Desclot.

mêmes priviléges, en échange des mêmes charges, à des roturiers qui prenaient le nom de *caballeros quantiosos*. Une ordonnance du 17 juin 1563, règle ainsi les conditions nécessaires pour prendre rang parmi les caballeros quantiosos : Etre âgé d'au moins vingt ans, et de moins de soixante; posséder une fortune de 1000 ducats d'or ou 375,000 maravédis, les maisons ne pouvant être comptées pour plus de 40,000 maravédis, quelle que fût leur valeur; paraître aux revues trois fois par an avec armes et chevaux équipés à la genette, c'est-à-dire à la légère. Si le quantioso, après avoir été admis dans cette milice, perdait plus de 100,000 maravédis de sa première fortune, il devait être rayé des listes. Une ordonnance de l'an 1600 exigea que la fortune du postulant fût au moins de 2000 ducats.

2° *L'infanzon*, qui tenait le second rang dans la milice féodale, et qui jouissait, en outre des exemptions attachées à l'*hidalguia*, du privilége de droit d'asile dans sa maison, devait amener avec lui à la guerre au moins cinq cavaliers équipés, et environ dix fantassins. C'était, on le voit, beaucoup plus que notre homme d'armes. Il avait pour bannière un guidon (1). Le roi don Juan Ier, qui régna de l'an 1379 à l'an 1390, abolit le titre d'*infanzone*, et le remplaça par celui de capitaine, en modifiant l'organisation du corps.

3° Le *rico home* (riche homme) était originairement, comme son nom l'indique assez, un grand propriétaire dont le fief relevait immédiatement de la couronne. Il avait le droit de se qualifier de *don* (*dominus*), droit de logement chez les roturiers, droit d'armer des chevaliers; il confirmait les traités et chartes de donations ou de priviléges (*privilegios rodadros*) octroyés solennellement par les rois, et il ne pouvait être jugé pour aucun méfait, si ce n'est par le

(1) *Vandera, sena quadrada mas luenga que ancha bien el tercio del asta ayuso e non farpada.* (Voyez *Siete partidas*, partida 2, titre 23, loi 14.)

roi en personne ou par un de ses pairs, en vertu d'une commission royale spécialement donnée pour ce cas. Si le roi l'exilait, il avait huit jours (et dès le onzième siècle il eut trente jours) pour vider le pays ; sa femme, ses enfans et ses biens restaient alors sous la protection spéciale de la couronne. A la guerre, il déployait son pennon en forme de cornette (1) à côté de l'étendard royal, et faisait porter devant lui une chaudière, en signe que l'entretien des hommes rangés sous son pennon était entièrement à sa charge : de là vient que l'on trouve si fréquemment des chaudières dans les armoiries des anciennes familles espagnoles (2). Le rico home se nommait aussi quelquefois *vassal du roi*, par exclusion des autres seigneurs, qui ne tenaient que des arrière-fiefs. Il prenait ce titre lorsqu'il tenait un fief dépendant du domaine de la couronne, en outre des siens propres. Il n'était obligé de marcher hors de ses domaines que si le roi en personne ou un prince du sang royal se mettait à la tête de l'expédition.

Dans chaque compagnie appartenant à un rico home, il n'y avait après le chef qu'un officier, l'*alferez* ou le porte-drapeau, dont les fonctions étaient, en outre de celles que son titre indique, de maintenir l'ordre dans les campemens, et de guider les hommes d'armes pendant la marche ou l'action. Il répondait ainsi à notre porte-drapeau, notre adjudant-major et notre maréchal-des-logis.

Le roi avait deux *alfereces*, l'*alferez del pendon*, qui remplissait dans la compagnie particulière du roi l'office que nous venons de décrire, et l'*alferez mayor*, qui avait l'autorité de notre connétable. C'était l'alferez mayor qui jugeait toutes les causes militaires, qui assignait leurs postes aux ricos homes, qui réglait les contestations survenues entre

(1) *Pendon cabdal, quadrado y farpado en cabo.* (Voyez *Siete partidas,* partida 2, titre 23, loi 13.)

(2) C'est la marmite des Odas des janissaires turcs.

eux, et qui dirigeait les mouvemens de l'armée sous les ordres du roi. Dans les *privilegios rodados*, sa signature entoure celle du roi au centre d'une roue, dont les signatures des prélats et des ricos homes entourent le cercle. L'usage de ces roues avait été adopté probablement pour éviter les difficultés de préséance; et la place qu'occupe la signature de l'alferez mayor prouve que cet officier tenait le premier rang parmi ceux de la couronne.

Dans les villes, les bourgs, les communes qui n'avaient pas de seigneur ou jouissaient des immunités attachées au titre de *concejo*, le service militaire était organisé sur une base différente. Le conseil municipal (*cabildo de concejo*) désignait pour chaque expédition les miliciens de service, nommait leurs capitaines, ainsi que leurs alferces. Cette troupe devait marcher et faire la guerre à ses frais pendant huit jours (on calculait qu'un homme pouvait emporter avec lui des vivres pour ce temps), aux frais du concejo pendant trois mois ensuite, et aux frais du roi et du concejo, par moitié, pendant six autres mois. Elle était ordinairement conduite par le corrégidor ou l'un des régidores; et le pennon du concejo, pennon en cornette comme celui des ricos homes, était porté par l'alferez mayor. La charge d'alferez mayor était souvent héréditaire. A Tolède, à Séville, à Grenade, à Murcie, etc., le commandement des milices expéditionnaires appartenait au premier magistrat de police, qui se nommait l'*alguazil mayor*, et qui d'ordinaire était un grand personnage. L'office d'alguazil mayor était le premier office militaire et de judicature parmi les Mores; il fut conservé dans les provinces conquises. Il y avait des *alguaziles mayores* de royaume et de district, qui remplissaient dans le territoire de leur juridiction les mêmes fonctions que les alguaziles mayores des capitales.

Lorsque les armées régulières commencèrent à se former, il n'y eut d'abord en Espagne que des compagnies; puis de

ces compagnies réunies on forma les *tercios*, où il y avait des officiers de quatre grades, le mestre de-camp, le sergent-major de bataille, les capitaines et les alfereces.

Jusqu'à saint Ferdinand (1217 à 1252), le gouvernement des provinces était donné à des ricos homes, qui prenaient le titre de *comte* de la province mise sous leur autorité. On en voit encore pendant le règne d'Alphonse-le-Sage (1252 à 1284), mais ils disparaissaient; et Alphonse XI (1312 à 1350) fit de ce titre celui d'une simple dignité héréditaire sans office, dignité attachée à la terre érigée en majorat. Les comtes furent remplacés dans leurs fonctions par les *adelantados*, qui exerçaient dans les provinces l'autorité royale pleine et entière. Ils commandaient les troupes, et rendaient la justice. L'on appelait à eux des sentences du *merino* ou premier officier judiciaire. La défense de la province, si c'était une province frontière, était confiée, sous les ordres de l'adelantado, à un rico home que l'on nommait *frontero* ou *fronterizo*. L'évêché de Jaen n'avait pas d'adelantado, mais un *cabdillo mayor*, et il y eut quelquefois un adelantado général de la frontière. L'office d'adelantado fut supprimé de fait sous le règne d'Isabelle-la-Catholique; le titre resta seul, et devint héréditaire. La maison de Ribera garda celui d'Andalousie, la maison de Fajardo celui de Murcie, les Padilla celui de Castille, les Manrique celui de Léon, les Sarmiento celui de Galice, les Cardenas celui de Grenade. Le titre de cabdillo mayor de Jaen resta dans la maison de Benavides, et celui d'adelantado de Cazorla (l'adelantamiento de Cazorla est un district dépendant de l'archevêché de Tolède) dans la maison de los Cobos. Quant à l'office en lui-même, il fut partagé entre le capitaine-général pour le commandement militaire, et l'alcalde mayor pour l'administration de la justice, sous les ordres du président de l'une des deux chancelleries du royaume.

Le gouvernement des lieux fortifiés était donné à un offi-

cier qui s'appela d'abord *castellano* « châtelain, » et ensuite *alcayde*. Sa juridiction s'étendait plus ou moins loin autour de la forteresse qu'il occupait. Les alcaydias avaient leurs limites bizarrement tracées. Quelquefois on en comptait plusieurs dans la même ville ; à Tolède, par exemple, où chaque porte de la ville avait son alcayde, et à Grenade, où le Ginalariph fait, avec d'autres maisons de plaisance, une alcaydia indépendante de celle de l'Alhambra.

Il ne faut pas confondre avec les simples alcaydes le grand-officier de la couronne, que l'on nommait *alcayde de los donzeles*. Sa charge fut créée par Alphonse X, après la bataille du Rio-Salado, en 1340, et c'était toujours un membre de la maison de Cordova qui l'exerçait. On n'est pas tout à fait d'accord sur ces donzeles du roi, qui n'étaient ni des pages, car ils allaient en corps à la guerre, où ils formaient une troupe d'élite fort redoutée, ni les gardes du roi, quoiqu'ils fussent attachés à la personne royale et élevés dans le palais. On les recrutait parmi les jeunes gentilshommes qui aspiraient à devenir chevaliers. Les alcaydes de los donzeles disparaissent d'assez bonne heure ; on n'en parle déjà plus sous Charles-Quint.

Nous n'avons pas besoin de dire ce que c'était que l'*almirante* ; nous rappellerons seulement que cette charge, instituée par saint Ferdinand pendant le siége de Séville, étant devenue héréditaire dans la maison d'Enriquez dès le règne de don Juan II (1405 à 1454), le commandement effectif des flottes fut ordinairement confié à un officier nommé *capitaine-général de la mer*, qui recevait sa commission temporairement quand il en était besoin. Les capitaines de galères pouvaient recevoir le commandement d'une escadre de croisière ; mais le capitaine-général, choisi en vue d'une expédition, était toujours un homme de haute naissance et d'expérience militaire, ou un prince. Le célèbre don Juan d'Autriche débuta par-là dans la carrière des armes.

Le roi don Juan Ier fut le premier qui, à l'imitation des Français, créa un connétable et des maréchaux (en 1382). Le connétable, comme nous l'avons dit, remplaça l'alferez mayor del rey. Les maréchaux de Castille avaient les mêmes attributions que les nôtres à la même époque. Il arriva de ces charges comme de celles d'adelantado et d'amiral; des seigneurs se les firent donner héréditairement, ce qui les réduisit à n'être plus qu'un titre. La maison de Vélasco s'empara de celle de connétable, sous le règne d'Isabelle, et insensiblement se laissa enlever la plus belle prérogative de cette charge, celle de conduire les armées à la guerre. Les attributions des maréchaux passèrent aux mestres-de-camp généraux.

## N° VI (*page* 255).

*Formule de serment des Juifs.* (Voyez *Forum Valentinum*, in extravaganti.)

1° Si tu sais la vérité, que tu ne la dises pas, et que tu sois parjure, que ces malédictions retombent sur toi, et qu'elles te confondent. Dis *amen.*

2° Tu seras maudit dans la cité, de même que la prière que tu feras dans ton orgueil te servira de malédiction. Dis *amen.*

3° Le fruit de tes entrailles sera maudit, ainsi que celui de tes terres, le joug de tes bœufs et les agneaux de tes brebis; tu seras maudit en entrant et en sortant. Dis *amen.*

4° Le Seigneur Dieu enverra sur toi la famine, la misère, et le déshonneur dans tout ce que tu entreprendras, jusqu'à ce que tu crèves et que tu sois détruit par les mauvais ouvrages que tu auras lus. Dis *amen.*

5° Que le Seigneur te donne la peste et la famine, jusqu'à ce que tu ailles pourrir dans la terre, que tu es destiné à aller alimenter. Dis *amen.*

6° Que le Seigneur Dieu te fasse cadeau de misère, de fièvre aiguë, de feu, d'ardeur, d'air corrompu et de vermine, et qu'il te poursuive jusqu'à ce que tu périsses. Dis *amen*.

7° Que le Seigneur te donne de la poussière sur la terre au lieu de pluie, et qu'il tombe sur toi du ciel des cendres, jusqu'à ce que tu crèves. Dis *amen*.

8° Fasse Dieu que tu entres parmi tes ennemis par un chemin, et que tu fuies par douze, et que tu erres épouvanté sur toutes les contrées de la terre. Dis *amen*.

9° Que ton visage soit dévoré par tous les oiseaux du ciel et par toutes les bêtes de la terre, et que personne ne te réclame. Dis *amen*.

10° Que le Seigneur Dieu te fasse cadeau de souffrances cruelles (1) dans cette partie de ton corps par où tu rejettes les excrémens de ton ventre, et qu'il t'envoie la teigne et la vermine, de sorte que tu ne puisses jamais guérir! Dis *amen*.

11° Que le Seigneur te fasse cadeau de folie, de dérangement du cerveau (2), de cécité, de sueur, de soucis, et que tu ailles en tâtonnant en plein jour, comme fait l'aveugle dans les ténèbres; que dans aucun temps Dieu ne mette de l'ordre dans tes idées; que tu sois constamment sous le poids de la calomnie; que tu sois tenu pour cruel, et que personne ne te soit en aide. Dis *amen*.

12° Que tu te maries, et qu'un autre couche avec ta femme. Dis *amen*.

13° Que tu bâtisses une maison sans pouvoir l'habiter; que tu plantes une vigne sans pouvoir la vendanger; que ton bœuf soit tué en ta présence, et que tu ne puisses en manger. Dis *amen*.

(1) Le mot *oradura* n'a d'autre signification que celle de *folie*. Cependant, dans le sens de cette phrase, je crois qu'il vaut mieux se servir du mot *souffrance*. N'aurait-on pas voulu dire *hémorroïdes*, ou peut-être *constipation?* maladies que craignent beaucoup les peuples orientaux.

(2) Encore *oradura* après le mot *folie*.

14° Que ton âne soit volé devant toi, et qu'il ne te soit pas restitué; que tes brebis soient données à tes ennemis, et que personne ne te rende justice. Dis *amen*.

15° Que tes enfans soient conduits dans des contrées lointaines; que tes yeux le voient, qu'ils défaillissent, et que la force manque à ton bras pour agir. Dis *amen*.

16° Que les fruits et les produits de tes terres soient dévorés par des peuples que tu ne connaîtras pas; que tu sois pendant tout ce temps sous le poids de la calomnie; que tu sois poursuivi toute ta vie, et que tes yeux soient épouvantés de tout ce qu'ils verront. Dis *amen*.

17° Que le Seigneur te fasse cadeau de plaies aux genoux et sur les cuisses, dont tu ne puisses jamais guérir, de même que de celles qui te couvriront depuis la tête jusqu'aux pieds. Dis *amen*.

18° Que le Seigneur Dieu vous conduise, toi, ta femme et tes enfans, vers des peuples que ne connaîtront tes parens ni toi! Tu serviras des dieux étrangers, le bois et la pierre, et tu seras tourné en ridicule par les peuples vers lesquels Dieu t'aura conduit. Dis *amen*.

19° Tu jeteras beaucoup de semences sur la terre, et tu n'en recueilleras que très-peu, car elles seront dévorées par les sauterelles. Dis *amen*.

20° Tu planteras des vignes, tu les bêcheras et tu ne les vendangeras pas, ni ne boiras de leur vin, car les insectes les ravageront. Tu auras des olives dans toutes tes propriétés, et tu ne te saliras pas de leur huile, car elle sera répandue et détruite. Dis *amen*.

21° Tu auras des enfans et ne pourras t'en servir, car ils seront conduits en captivité. Tous les arbres et les produits de tes propriétés seront rongés par les insectes, et l'homme étranger vivant avec toi s'élevera et tu seras abaissé; il sera le chef, et tu seras à ses ordres. Dis *amen*.

22° Toutes ces malédictions retomberont sur toi; elles

t'atteindront et te poursuivront jusqu'à ce que tu crèves. Dis *amen*.

23° Tu écriras à l'ennemi que le Seigneur enverra vers toi, accompagné de la famine, de la sécheresse, de la misère et de la nudité, et il mettra le joug sur ton cou jusqu'à ce que tu crèves. Et le Seigneur enverra vers toi des gens qui habitent les terres les plus éloignées, ayant les visages des aigles qui volent, et elles tomberont sur toi sans que tu puisses comprendre leur langage. Dis *amen*.

24° Des peuples enragés, qui n'épargneront pas la vieillesse, et qui n'auront aucun égard du peu, avaleront les agneaux de tes brebis et les moissons de tes champs jusqu'à ce que tu meures. Ils ne te laisseront ni blé, ni vin, ni huile, ni agneaux, jusqu'à ce que tu sois détruit et que tu aies crevé. Tu mangeras le fruit de ton ventre, les chairs de tes enfans, pour lesquelles Dieu te donnera du dégoût; et en cet état, tes ennemis te subjugueront. Dis *amen*.

25° Que ton visage soit consumé par toute espèce de maux, que tes champs ne produisent aucun fruit, que tes arbres soient stériles, et que le Seigneur envoie vers toi les bêtes des champs, afin qu'elles te consument, ainsi que tes troupeaux, et que tout ton bien s'anéantisse. *Le Seigneur brise le* (1) *bourdon de ton pain;* qu'il t'en diminue le poids, afin que tu ne puisses jamais être rassasié. Que le Seigneur ne te fasse pas miséricorde, et que plus tu imploreras sa clémence, plus il soit irrité contre toi. Que ta haine retombe sur toi, et que toutes ces malédictions tombent sur toi telles qu'elles sont écrites. Que le Seigneur détruise ton nom de dessous le ciel; qu'il te consume en haine des douze tribus d'Israël, et conformément aux malédictions écrites sur ce papier. Dis *amen*.

(1) Il n'y a nul doute que cette phrase soit figurée, et son véritable sens serait celui-ci : Que le Seigneur éloigne de toi le pain qui doit te soutenir, qu'il t'en diminue le poids, etc.

26° Que tes enfans soient orphelins, que ta femme soit veuve, et qu'ils soient dispersés comme la paille devant le vent. Que l'ange du Seigneur poursuive ta postérité, et qu'elle erre épouvantée. Que l'ange du Seigneur t'anéantisse; que ta table soit un lieu de scandale en ta présence. Que ta vue s'obscurcisse, et que ton dos se courbe tous les jours de plus en plus. Dis *amen*.

27° Que le Seigneur t'envoie sa haine, et que tu sois anéanti par la force de tes chagrins. Dis *amen*.

28° Que Dieu t'envoie malheur sur malheur, et que tu ne puisses jamais être compris dans sa justice. Que ta maison soit détruite, que personne ne puisse l'habiter. Que le Seigneur Dieu efface ton nom du livre des vivans, et qu'il ne soit pas inscrit parmi les justes. Dis *amen*.

29° Que ton sang soit dispersé comme la fumée, et ton corps comme du fumier! Que ton or et ton argent ne puissent te venir en aide le jour de la vengeance du Seigneur. Dis *amen*.

30° Que le Seigneur te fasse cadeau de toutes les plaies qu'il envoya à Pharaon et à son peuple, si tu sais la vérité, que tu la caches, et que tu mentes. Dis *amen*.

31° Que le Seigneur envoie sur toi, comme il envoya sur l'Egypte, du sang, des grenouilles, des mouches, et la mortalité qui anéantit ces premiers peuples. Dis *amen*.

32° Que la malédiction qui maudit Ayon et son peuple retombe sur toi, sur ta maison, et sur tout ce que tu possèdes. Dis *amen*.

33° Que ta femme et tes enfans aillent mendiant de porte en porte, et que personne ne leur fasse du bien. Dis *amen*.

34° Tu engendreras des enfans qui coucheront avec toi, et qui te tourneront en ridicule. Dis *amen*.

35° Que tu t'attires la haine et le mauvais vouloir du Seigneur roi, et de tous ceux qui te verront. Dis *amen*.

36° Que tes amis deviennent tes ennemis, et que pen-

dant ce temps ils se moquent de toi; que tu tombes, et qu'il ne soit personne qui t'aide à te relever. Dis *amen*.

37° Si tu sais la vérité et que tu mentes, que les cheveux tombent de ta tête et les dents de ta bouche. Dis *amen*.

38° Que tu meures pauvre et misérable, et que personne ne veuille t'ensevelir. Dis *amen*.

39° Si tu sais la vérité, que tu prêtes serment et que tu mentes, que ton âme aille habiter le lieu où les chiens se couchent et où ils font leurs ordures. Dis *amen*.

## N° VII (*pages* 255, 266, 268, 269.)

### ORDONNANCES ROYALES,

*concernant les Mores Mudejares, ou les Mores esclaves,*

qui ont été portées en Castille et en Aragon, depuis la rédaction des *Siete partidas* et du *Fuero de Valencia*, jusqu'à la conquête de Grenade.

### CASTILLE.

*Don Alonso XI.* (Alcala, 1348.) Il défend aux Juifs et aux Mores de prêter à usure.

(Madrid 13 ...) Défend aux Juifs et aux Mores d'occuper, soit pour le roi, soit pour les seigneurs, aucun emploi dans les finances, sous peine de confiscation de tous les biens, et de punition corporelle.

Défend d'être avocat dans une cause plaidée entre chrétiens.

*Don Enrique II.* (Burgos, 1368.) Il renouvelle ces deux défenses.

Défend aux Juifs et aux Mores de faire aucun marché à crédit avec un chrétien.

(Toro, 1371.) Il déclare que toute terre vendue par un chrétien à un More sera soumise comme par le passé à payer la dîme ecclésiastique.

Défend aux Juifs et aux Mores de prendre des noms chrétiens. Leur ordonne de porter sur leurs vêtemens un signe distinctif, «Almogia.»

*Don Juan I.* (Soria, 1380.) Il renouvelle l'interdiction relative aux emplois des finances.

Défend d'insulter les convertis en les appelant *marranos* (cochons) ou *tornadizos*, sous peine d'une amende de 300 maravédis, ou de quinze jours de prison.

Défend aux chrétiens d'élever un enfant more, sous peine d'une amende de 600 maravédis; permet aux laboureurs chrétiens de se faire fermiers d'un More et d'accompagner leur maître dans ses voyages, « parce que, d'autre manière, beaucoup de gens s'enhardiraient à le tuer ou le déshonorer.»

Déclare qu'à l'avenir le More esclave d'un Juif que son maître aurait fait judaïser, ne sera plus affranchi par le fait, mais retenu en esclavage, ainsi que le maître coupable de ce crim .

(Briviesca, 1387.) Défend aux Juifs et aux Mores de vivre chez les chrétiens ou d'avoir un chrétien dans leur maison, sous peine de confiscation de leurs biens et de punition corporelle.

Défend également aux chrétiens d'entretenir chez eux un Juif ou un More qui ne serait pas leur esclave, sous peine de 6000 maravédis d'amende, à moins que ce Juif ou More soit médecin et qu'il y ait cas d'urgence.

Défend aux Juifs et aux Mores de travailler en public le dimanche, sous peine d'une amende de 30 maravédis.

Leur ordonne de quitter la rue où passerait le Saint-Sacrement, ou s'il ne le peuvent par quelque embarras, de s'agenouiller, sous peine de confiscation de leurs vêtemens, au profit du chrétien qui les saisira et les amènera devant le juge.

(Valladolid, 1388.) Renouvelle aux chrétiens la défense de vivre avec un More et d'élever ses enfans, sous peine du fouet.

Renouvelle l'interdiction relative aux emplois de finances.

*Don Juan II* (*mineur.*) (Valladolid, 1408.) Il renouvelle l'interdiction relative aux emplois de finances, sous peine d'une amende de 2000 maravédis pour le Juif ou le More qui aurait accepté cet emploi, et de la même amende pour le chétien qui l'aurait conféré.

Défend aux Juifs et aux Mores de boire et manger avec les chrétiens ; d'employer des ouvriers chrétiens, sous peine de cent coups de fouet, et, à la récidive, d'une amende de 1000 maravédis, adjugés pour le tiers au dénonciateur; d'aller aux fêtes des chrétiens et d'être parains dans un baptême, sous peine d'une amende de 2000 maravédis ; de visiter les chrétiens malades, sous peine d'une amende de 800 maravédis; d'exercer les métiers de chirurgien, apothicaire, épicier, droguiste, marchand de comestibles, sous peine d'une amende de 2000 maravédis et de punition corporelle.

Ordonne aux Mores de vivre dans un quartier séparé, ou *moreria,* et défend aux communautés mores ou *aljamas,* d'établir des octrois.

Supprime les tribunaux particuliers des Mores en recommandant toutefois aux alcaldes chrétiens de juger en toute cause d'après les droits que leur confèrent leurs priviléges authentiques.

Défend aux seigneurs de terres d'accueillir chez eux les Mores qui changeraient de domicile, sous peine d'une amende de 50,000 maravédis, de 100,000 à la récidive et de la confiscation de leurs seigneuries à la troisième fois.

Déclare qu'un More mudejare qui sera pris en flagrant délit de fuite vers la frontière de Grenade, perdra sa liberté et deviendra esclave du roi ; ses biens seront con-

fisqués au profit du chrétien qui aura opéré son arrestation.

*Don Juan II* (*majeur.*) (Ocana, 1422.) Défend sous les plus grandes peines à un More d'en empêcher un autre de se faire chrétien, fût-ce son propre fils.

Adjuge pour esclaves les Mores grenadins à l'adalid qui les fait prisonniers sur les terres chrétiennes.

(Madrigal, 1435.) Défend aux chrétiens de souscrire aux Juifs des lettres d'obligation, excepté s'il s'agit de l'acquisition d'une terre appartenant à un Juif; mais il permet qu'ils en souscrivent aux Mores, pourvu qu'il ne soit pas stipulé d'intérêt pour la dette. (Les Juifs avaient alors, vu les besoins du peuple, la permission de prêter à 75 p. cent. d'intérêt.)

(Madrid, 1438.) Déclare nul et inadmissible en justice le serment d'un chrétien qui reconnaît devoir de l'argent à un More ou à un Juif, à moins que ce More ou ce Juif ne soit fermier de rentes royales.

*Doña Isabelle.* (Madrigal, 1476.) Elle permet aux Mores, dans les villes où malgré l'ordonnance de 1408 ils avaient continué de juger entre eux leurs procès, de connaître des causes civiles seulement, se réservant les criminelles, avec appel pour toutes à la chancellerie de Valladolid, et donne néanmoins à chacune des parties le droit de contraindre l'autre à paraître devant le juge chrétien.

Défend aux Mores de porter sur eux ou d'avoir dans les harnais de leurs chevaux de la soie, de l'or, de l'argent et du drap écarlate, sous peine de confiscation des objets défendus; leur ordonne de porter sur l'épaule un morceau de drap rouge, et sur la tête un capuchon vert, aux femmes un morceau de drap bleu large de quatre doigts, comme en avaient un les Juives.

(Tolède, 1480.) Renouvelle l'ordonnance de 1408 sur la séparation des Mores avec les chrétiens; en remet l'exécution aux seigneurs des villes, sous peine pour ceux qui ne l'auraient pas accomplie dans le délai de deux ans, de perdre

leurs pensions héréditaires (maravédis de Juro de heredad). Permet aux Mores de rebâtir leurs mosquées dans ces nouveaux quartiers, et déclare qu'à l'avenir ils ne paieront plus les impôts destinés à la solde des officiers de police.

Adjuge comme esclaves les Mores mudejares fugitifs, aux chrétiens qui les arrêteront.

## ARAGON ou VALENCE.

*Don Jayme I.* (1268.) Il limite à trois jours la durée du droit d'asile dans les églises, pour les esclaves mores qui viennent y demander le baptême. Après ce temps, le More baptisé doit être rendu à son maître, sans aucune redevance.

*Don Pédro III.* (Valence, 1283.) Il déclare que tout sujet de la couronne d'Aragon, de quelque religion qu'il soit, peut choisir le lieu de sa résidence, vendre et acheter librement.

Interdit aux Mores et aux Juifs tout emploi de judicature, police et finances.

Ordonne que les Juifs et les Mores s'engagent par serment, devant les magistrats, à ne prêter qu'à l'intérêt de 20 p. 100 par an, sous peine d'une amende de 5 livres d'argent ; déclare que le témoignage d'un More en matière de dettes, lorsque ce témoignage n'est pas corroboré par un instrument écrit, ne peut valoir que pendant quinze jours après la livraison de la somme prêtée ; que les dettes non contractées pardevant les magistrats sont annulées au bout de six ans, lorsque le prêteur est Juif ou More.

*Don Jayme II.* (1301.) Il déclare que dorénavant, dans les procès pour dettes, le témoignage de deux chrétiens de bonne renommée sera valable contre un More, sans qu'il soit besoin, comme par le passé, du témoignage d'un autre More.

*Don Alonso IV.* (Valence, 1328.) Il déclare que dans les procès contre des Mores, lorsque le délit n'est punissable que d'une amende, le seigneur propriétaire, mais non seigneur immédiat, jugera seul et gardera entièrement pour lui le produit de l'amende; que dans les procès où le crime pourra entraîner mort civile ou naturelle, mutilation ou cent coups de fouet, le seigneur propriétaire connaîtra de la cause avec l'assistance du cadi royal ou du seigneur suzerain, avec lequel il partagera le produit de l'amende, si l'on entre en composition pécuniaire pour la remise de la peine, comme cela se faisait souvent.

*Don Pédro IV.* (Valence, 1342.) Il explique les anciennes ordonnances relatives à la juridiction, dans le sens suivant : Les Mores domiciliés sur les domaines royaux ou sur les terres des ordres religieux, ressortissent, au civil et au criminel, du bailli (*batle* ou *bajulus*), officier royal; ceux qui sont domiciliés sur les terres des *richs homens* et des *cavallers* ou terres nobles militaires, ressortissent du substitut (*portant veu* ou porte voix), du procureur-général, officier chargé de maintenir les droits et priviléges des quatre ordres ou *bras* du royaume.

Il défend au substitut du procureur-général ou à ses officiers de s'entremettre dans les marchés pour commutation de peine. (Cet officier n'étant payé que sur le produit des amendes, commuait volontiers les peines corporelles en peines pécuniaires.)

Il défend aux notaires de rédiger, au profit des Mores, des contrats de dettes où l'intérêt serait fixé à plus de 20 p. 100 par an.

(San-Matheo, 1370.) Défend aux Mores de quitter le royaume pour passer en Barbarie ou à Grenade, en payant le cinquième de leurs biens, comme ils le faisaient précédemment.

(1371.) Déclare que l'on ne doit pas imposer aux Juifs

et aux Mores un *mustazaf* ou officier de police spécialement chargé de les surveiller, comme voulait le faire le bailli.

*Don Juan,* lieutenant du roi *don Pedro IV*. (Valence, 1374.) Confirme le privilége accordé aux Juifs et aux Mores qui se faisaient chrétiens, de ne pouvoir être déshérités par leurs parens.

*Don Juan Ier*. (Monzon, 1389.) Il défend aux captifs mores qui ne sont pas originaires du royaume de Valence, et qui ont été rachetés, de quêter pour recouvrer le prix de leur rachat, sous peine de retomber en esclavage.

*Don Martin*. (Valence, 1403.) Il défend aux Mores étrangers, mais domiciliés dans le royaume, de quêter pour couvrir les frais de leur rachat; annulle tous les engagemens pris par des chrétiens, juifs, sarrasins, universités ou aljamas, de concourir à racheter un captif de nation étrangère, de façon à ce que l'argent destiné à ces rachats ne puisse jamais être tiré du royaume, mais bien des pays sous la domination musulmane; confirme, au contraire, aux Mores ses sujets, le privilége de quêter dans le royaume pour obtenir leur propre rédemption.

Ordonne que le bailli seul accorde des lettres portant permission de quêter pour les *aljamas* ou communautés de Mores.

Déclare que les Mores qui émigreraient à Grenade ou en Barbarie perdront tous leurs biens, et seront réduits en esclavage si l'on peut les saisir; adjuge le produit de la confiscation, par tiers, au roi, au seigneur du lieu d'où le fugitif est parti, et au seigneur du lieu où ce fugitif sera captivé.

Défend aux Mores de passer d'une seigneurie à une autre avant d'avoir rendu leurs comptes pour les terres qu'ils tiennent à ferme ou autres redevances; rend comptable envers le seigneur propriétaire celui sur les terres duquel le More se réfugie. L'apuration des comptes doit être faite par le seigneur propriétaire, qui envoie le compte réglé et au-

thentique au seigneur adopté par le More vassal ; celui-ci est tenu alors, sous peine d'une amende de 1000 sous, de payer le reliquat dans le délai d'un mois, ou de renvoyer le More pour qu'il reste en prison jusqu'à parfait paiement de ses dettes et des frais de justice.

Renouvelle au substitut (*portant veu*) du procureur-général la défense de s'entremettre dans les marchés pour commutation de peine ; accorde au seigneur propriétaire la moitié du produit des compositions que les officiers royaux auraient consenties dans les seigneuries dont le roi était seigneur suzerain.

Met les *morerias* des villes sous la surveillance du mustazaf ou officier de police chrétien ; défend d'y laisser subsister des maisons de jeu ; interdit aux Mores l'usage d'appeler à la prière du haut des tours de la mosquée, soit en proclamant le nom de Mahomet, soit en sonnant de la trompette (*anafil*), sous peine de mort dans les lieux de la juridiction royale ou ecclésiastique, et de 60 sous d'amende dans les lieux de seigneurie militaire.

Prononce la peine capitale contre le Juif ou le More qui aurait blessé un chrétien hors le cas de légitime défense ; et si la blessure a été faite pendant une rixe, déclare que le More paiera une amende double de celle qu'aurait payée un chrétien.

Accorde à la communauté de Valence le droit de juger et faire exécuter, sans appel, les corsaires barbaresques pris ou rachetés.

(1408.) Explique de la manière suivante l'ordonnance relative aux Mores qui s'enfuient du royaume : Elle ne s'entend ni des Mores étrangers qui se livrent à un trafic légitime, ni des marchands qui fournissent caution de leur retour, ni des marins employés au commerce, ni des captifs rachetés qui rentrent dans leur patrie. Pour tous les autres, il leur est défendu d'émigrer, même avec une permission

signée de quelque officier que ce soit; l'officier qui aurait donné cette permission devrait payer une amende de 50 maravédis; le marin qui passerait un émigrant devrait payer 300 maravédis d'amende; et le charretier qui transporterait ses effets, 100 maravédis en outre de la confiscation de ses bestiaux.

*Don Alonso V.* (Valence, 1418.) Déclare que la défense d'émigrer s'étend même aux Mores qui auraient obtenu l'agrément de leur seigneur propriétaire.

Déclare que dans un procès entre More et More, ou entre More et chrétien, la juridiction appartient au bailli. Si le procès est en matière criminelle, et peut entraîner la peine capitale ou la mutilation, la juridiction revient au *justicia* de Valence, comme elle lui appartient, pour tous les cas, dans les procès entre Juifs et chrétiens.

Défend au bailli et aux autres officiers royaux d'empêcher les compositions pour rachat de peines corporelles, comme ils le faisaient depuis qu'ils n'avaient plus qu'une faible part dans les amendes (par l'effet de l'ordonnance de 1403).

Annulle d'avance toute obligation fournie par les personnes ou les universités du royaume, pour le rachat d'un captif more non regnicole.

(Traygüera, 1428.) Confirme aux seigneurs le droit de juger tous leurs vassaux, Juifs, Mores ou chrétiens, même dans les cas où ils seraient accusés de malversations, comme receveurs ou administrateurs d'impôts.

Déclare que les Mores ne peuvent se qualifier de *pauvres* pour se soustraire à la juridiction de leurs seigneurs, et réclamer d'être jugés au tribunal du gouverneur du district, suivant le privilége accordé aux pauvres, les frais de justice étant moindres devant les officiers royaux que devant les officiers seigneuriaux.

*Don Juan,* lieutenant du roi *don Alonso V.* (Valence, 1446.) Interprète dans le sens suivant les ordonnances relatives

aux Mores qui changent de seigneur : Si un More change de domicile avant l'apuration de ses comptes, et qu'il y ait lieu à confiscation de ses biens, la confiscation s'étendra sur les biens immeubles comme sur les biens meubles. S'il a changé de domicile sans la permission de son seigneur propriétaire, il sera réduit en esclavage avec sa femme et ses enfans, pour que le produit de sa vente et celui de la confiscation de ses biens soit partagé par tiers entre le roi, le seigneur suzerain et le seigneur propriétaire. Le seigneur sur les terres duquel le More s'est réfugié doit le rendre trente jours après la première sommation formelle, sous peine de 1000 florins d'amende. En rentrant en possession de ce vassal fugitif, le seigneur propriétaire peut renoncer à le vendre et à confisquer ses biens; et alors il ne doit pas payer au roi le tiers qui lui revient sur le produit de la vente, pourvu qu'il jure n'avoir pas fait à cet égard une composition à prix d'argent.

*Don Fernando II.* (Orihuela, 1488.) Déclare que la confiscation et l'occupation des biens meubles du More fugitif auront lieu nonobstant tout acte de l'autorité chargée de protéger les Mores (*le cort* agissant par le ministère du *portant-veu*), soit que le fugitif ait été saisi sur le territoire ou hors du territoire de son seigneur; que le seigneur qui recèle effectivement ce More fugitif ne pourra se soustraire à payer l'amende de 1000 florins, en disant qu'il ne l'a pas sur ses terres, ou qu'il lui a donné le sauf-conduit appelé *guiatge.*

Défend aux Mores du royaume de Valence de sortir de ce royaume, même pour passer en Aragon ou en Catalogne, sauf le cas où ils suivraient leur maître étant à son service personnel, ou s'ils voyagent pour le commerce; et alors ils ne peuvent avoir avec eux leurs enfans âgés de moins de quatorze ans.

Décide que les officiers royaux, s'ils se refusent à opérer sur les terres de leur juridiction l'arrestation d'un More fu-

gitif, paieront toutes les amendes que ce More aurait subies.

Permet néanmoins à tout régnicole ou étranger, de quelque religion qu'il soit, de commercer dans le royaume.

Déclare qu'une femme more esclave, si elle devient grosse du fait de son maître, ne sera de droit affranchie qu'à la condition que le maître reconnaîtra l'enfant pour sien. Si elle est grosse notoirement du fait d'un chrétien qui n'est pas son maître, ce chrétien est obligé de prendre l'enfant, sous peine d'être fouetté nu dans les rues de la ville; et si l'esclave meurt en couches, son amant doit en payer la valeur à son maître.

## N° VIII (*page* 341, 346).

Aux noms de Dieu tout puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, qui sont trois personnes et une seule essence divine, qui vit et règne à toujours, sans fin, et de la bienheureuse Vierge, la glorieuse sainte Marie, mère de Dieu, que nous tenons pour dame et avocate dans toutes nos actions, à son honneur et en son service, et du bienheureux apôtre le seigneur saint Jacques, lumière et miroir des Espagnes, patron et gardien des rois de Castille et de Léon, et aux noms de tous les autres saints et saintes de la cour céleste, nous voulons que tous présens et à venir apprennent par notre présente lettre de privilége marquée à la roue, ou par sa copie signée d'un écrivain public, comme quoi, nous, don Fernando et dona Isabel, par la grâce de Dieu, rois de Castille, de Léon, d'Aragon, de Sicile, de Tolède, de Valence, de Galice, de Mallorca, de Séville, de Sardaigne, de Cordoue, de Corse, de Murcie, de Jaen, des Algarves, d'Algeziras, de Gibraltar, comte et comtesse de Barcelone, seigneurs de Biscaye et de Molina, ducs d'Athènes et de Néo-

patria, comtes de Roussillon et de Cerdagne, marquis de Oristan et de Gociano, nous avons vu certains articles qui, par notre ordre, ont été établis et convenus dans le traité de capitulation du roi Muley-Abdallah-Abou-Abdilehi, rédigés de la manière suivante :

1° Il est établi et convenu que leurs altesses font présent, à titre d'héritage pour toujours, au roi Abou-Abdilehi, des bourgs et villages des Taas de Verja, Dalias, Marchena, Luchar, Andarax, Jubiles, Uxixar, Jubilein, Ferreyra, Poqueyra, et Orgiba, qui sont dans les Alpuxares, avec tous les héritages, droits, redevances et autres rentes quelconques qui appartiennent à leurs altesses, dans lesdites Taas, pour que cela soit à lui, qu'il le puisse vendre ou engager, et en faire à son plaisir ; pourvu que, s'il le veut vendre ou engager, leurs altesses soient d'abord requises de déclarer si elles désirent l'acquérir, et si leurs altesses l'acquièrent, elles feront payer la somme qui aura été convenue.

2° *Item*.... Que leurs altesses pourront élever et entretenir des fortifications dans la ville d'Adra, et établir des tours sur la côte de la mer ou sur les autres points qu'elles jugeront propres à être fortifiés. Si elles élèvent une nouvelle citadelle au bord de la mer, près de la ville d'Adra, la citadelle ancienne restera audit roi Abou-Abdilehi, après que celle de leurs altesses aura été mise en état de défense; et le roi Abou-Abdilehi ne devra rien payer pour la garde et la réparation des dites forteresses et tours, mais au contraire ses rentes resteront franches.

3° *Item*.... Que leurs altesses feront donner au roi Abou-Abdilehi, aussitôt qu'il livrera les forteresses d'Alhambra et Alhizan, trente mille castillans d'or, qui valent 14 millions, et cinq cent-cinquante mille maravédis en monnaie courante (1).

(1) 300 livres d'or pesant.

4° *Item*.... Que leurs altesses font présent audit roi, de tous les héritages, moulins à huile, terres et champs qu'il a possédés depuis le temps du roi Aboul-Hasan son père, et qu'il possède maintenant dans le territoire de Grenade comme dans les Alpuxares.

5° *Item*.... Que leurs altesses devront faire, et font dès maintenant, présent aux reines sa mère et ses sœurs, à la reine sa femme, et à la femme de Muley-Aboul-Nacer, de tous leurs jardins, de leurs terres, champs, moulins, bains et héritages qu'elles possèdent dans ledit territoire de Grenade et dans les Alpuxares, pour que le tout leur appartienne et soit à leurs héritiers et successeurs par droit d'héritage à toujours, et qu'elles le puissent vendre, céder, engager, en jouir aux mêmes titres et de la même manière que ledit roi jouira de ses susdits héritages.

6° *Item*.... Que tous lesdits héritages dudit roi, desdites reines et de la femme dudit Muley-Aboul-Nacer, soient libres et francs de tous droits comme ils l'ont été jusqu'ici, maintenant et à jamais.

7° *Item*.... Que toutes fois et quand ledit roi Muley-Abdallah-Abou-Abdilehi, lesdites reines et ladite femme de Muley-Aboul-Nacer, leurs fils, petit-fils et descendans, leurs alcaïds et leurs domestiques ainsi que les femmes de ceux-ci, les employés de leurs maisons et leurs domestiques, leurs chevaliers et écuyers, et autres personnes grandes et petites de leur maison voudront passer de l'autre côté de la mer, leurs altesses leur feront frêter maintenant et après maintenant, en quelque temps que ce soit, à jamais, deux carraques gênoises s'il s'en trouve au moment où ils voudront s'embarquer, et sinon lorsqu'il s'en trouvera, pour qu'elles transportent de l'autre côté de la mer lesdites personnes, masculines et féminines; et lesdites carraques seront fournies par leurs altesses, libres, franches et quites de tout droit de frêt ou autres, pour que lesdites personnes

puissent y embarquer leurs corps, leurs biens, effets, marchandises, or et argent, joyaux, bestiaux et armes, pourvu qu'elles n'emportent point d'armes à feu, grandes ou petites. A l'embarquer ou au débarquer, leurs altesses ne leur prendront ni feront prendre aucune somme ou autre chose pour lesdits droits ou frêts, et leurs altesses les feront transporter sûrement et honorablement et avec égards, et sous bonne garde, dans quelque port que ce soit des côtes des Turcs du Levant ou du Poneut, d'Alexandrie, Tunis ou Oran, ou du royaume de Fez, qu'il préféreront choisir pour y débarquer.

8° *Item*.... Que si, au moment de leur embarquement, ledit roi, sesdits fils, petits-fils, arrière petits-fils et descendans, lesdites reines, etc., ne pouvaient pas vendre quelqu'un desdits biens immeubles, ils pourront laisser et laisseront des procureurs en leur place, qui recueillent les fruits et reçoivent les rentes; lesquels procureurs pourront porter librement lesdites rentes dans les pays où les propriétaires se trouveront, sans qu'il y soit mis empêchement.

9° *Item*.... Qu'après la signature de ce traité, leurs altesses feront restituer librement audit roi Abou-Abdilehi (qui s'engage à les bien traiter), tous les bourgs et villages des Alpuxares qui se seraient soumis à leurs altesses avant la reddition des forteresses d'Alhambra et Alhizan.

10° *Item*.... Que leurs altesses n'ordonneront ni maintenant ni en aucun temps, à jamais, au roi Abdilehi, à ses serviteurs, etc...., de rendre ce qu'ils auraient pris à des chrétiens ou à des Mores dans le temps des guerres, soit meubles soit immeubles. Et si, par une convention faite avec quelque personne particulière, leurs altesses avaient besoin d'ordonner la restitution de quelque objet ou de quelque héritage, elles le paieront. Elles feront que sur cette matière aucun chrétien ni aucun More n'ait autorité petite ou grande; elles feront punir celui qui agirait contre cette convention, à

laquelle il ne pourra être opposé contradictoirement aucun droit dérivant des lois chrétiennes ou mahométanes.

11° *Item*.... Que ledit roi Abou-Abdilehi pourra envoyer, lorsqu'il le voudra, un de ses alcaïds ou de ses domestiques de l'autre côté de la mer avec des marchandises, sans que pour cela il puisse être réclamé ni soit réclamé de lui aucune chose à titre de droit quelconque, soit au départ, soit pendant le séjour, soit au retour.

12° *Item*.... Qu'il pourra envoyer dans toutes les parties des royaumes de leurs altesses six mules de somme et les faire charger de marchandises destinées à son usage et approvisionnement; on les laissera passer librement en franchise, sans que nulle part on lui fasse supporter aucun droit de péage ou octroi.

13° *Item*.... Que ledit roi Abou Abdilehi, lorsqu'il sortira de Grenade, pourra résider où il lui plaira dans un des lieux qui lui sont concédés, et sortir de la ville avec ses domestiques, ses alcaïds, alimes, chevaliers, et avec ceux du commun peuple qu'il voudra emmener ou qui voudront le suivre; lesquelles personnes emmèneront leurs chevaux et bêtes de somme, leurs femmes, leurs enfans, leurs domestiques des deux sexes, grands et petits; il leur sera permis d'emporter leurs armes à la main, ou comme il leur plaira, et aucune ne leur sera prise, excepté les armes à feu; et ni maintenant ni après maintenant, en aucun temps, à jamais, il ne leur sera mis une marque extérieure sur leurs personnes ou en aucune autre manière, ni à eux ni à leurs descendans; ils jouiront des bénéfices de toutes les capitulations qui sont et seront faites avec les habitans de la cité de Grenade.

14° *Item*.... Que de tout ce qui est dit leurs altesses feront expédier et expédieront audit roi Muley-Abou-Abdilehi, auxdites reines, etc., le jour où seront remises à leurs altesses ladite Alhambra et les autres forteresses comme dit est,

leurs lettres de privilége fortes et fermes, marquées à la roue, scellées avec leur scel de plomb pendant à des lacs de soie, confirmées par le prince don Juan, etc., etc., en la forme et de la manière ici contenue pour que elles soient valables, etc., etc.; et que leurs altesses feront délivrer audit roi, auxdites reines et à chacune des personnes susdites, des lettres de privilége pour elles et en ce qui touche chacune d'elles en particulier. Et maintenant la reine Zeti-Fatima-Aïxa, mère dudit roi Muley-Abou-Abdilehi, nous a suppliés et demandé en grâce que nous lui confirmassions et approuvassions lesdits articles ci-dessus incorporés en tant qu'ils regardent et concernent ladite reine.

Et nous les seigneurs dits, roi don Fernando et reine dona Isabel, voulant accomplir et accomplissant ce qui a été ainsi établi d'après nos ordres, par cette présente lettre de privilége, etc., etc., louons, approuvons, etc., etc.

Donné en notre quartier royal de la Vega de Grenade, le 30 décembre de l'an de la naissance de N.-S.-J.-C. 1491.

MOI LE ROI, MOI LA REINE.

Moi Fernando de Zafra, secrétaire du roi et de la reine nos seigneurs, ai signé par leur ordre.

Et nous les susdits roi, etc., etc., confirmons.

Don Juan par la grâce de Dieu, etc.

(Ce traité est confirmé par les mêmes personnes que le suivant); on y trouve en outre à la suite les deux signatures suivantes:

D. Bernadino de Carvajal, évêque de Badajos, conf.

D. Pedro-Fernandez de Solis, évêque de Cadix, conf.

Moi Fernando-Alvarez de Tolède, secrétaire du roi et de la reine nos seigneurs, et Gonzalo de Bueza, archiviste de leurs altesses, régentd e la grande secrétairerie, etc.

## N° IX (*page* 347).

### CAPITULATIONS

*qui se firent entre les rois catholiques et le roi Muley-Abdallah-Abou-Abdilehi de Grenade, pour la reddition de la cité* (1).

Les choses qui, par l'ordre des très-hauts, très-puissans et très-illustres princes, le roi et la reine nos seigneurs, furent établies et convenues avec Abou-Calcim-el-Maleh, au nom de Muley-Abou-Abdilehi, roi de Grenade, et en vertu des pouvoirs dudit roi, signés de son nom et scellés de son scel, que ledit Aboul-Cacim-el-Maleh a montrés, sont les suivantes:

1° Il est établi et convenu que ledit roi de Grenade, les alcaïds, alfaquis, cadis, alguasils, alemahs, mestis, anciens et nobles hommes, et la communauté des petits et des grands de ladite ville de Grenade, de l'Albaycin et ses faubourgs, devront livrer et livreront à leurs altesses ou à leur mandataire reconnu, en esprit de paix et de concorde, réellement et en effet, dans les soixante jours qui suivront le vingt-cinquième de novembre, jour où cet écrit et ces capitulations ont été réglés, les forteresses d'Alhambra et Alhizan, les portes et tours desdits Alhambra et Alhizan, les portes de la cité de l'Albaycin, qui donnent sur la campagne, et les tours desdites portes; mettant tout ce qui dit est au pouvoir de leurs altesses, de leurs capitaines et

(1) Extrait, ainsi que la pièce précédente, de l'*Histoire de Grenade*, par D. Francisco Bermudez de Pedraza. Pedraza donne cette pièce d'après une copie qui se trouvait entre les mains d'un arrière petit-fils de D. Hernando de Zafra. L'original du traité est dans les archives de la maison d'Escalona.

de leurs troupes. Et leurs altesses ordonneront aux prévôts qu'il ne permettent ni tolèrent qu'aucun chrétien monte sur le mur d'enceinte qui est entre l'Alcazaba et l'Albaycin, d'où l'on découvre l'intérieur des maisons des Mores; et si quelqu'un y monte il sera puni.

2° Il est établi et convenu qu'après l'expiration dudit délai, lesdits Mores accorderont à leurs altesses obéissance loyale et fidèle, accomplissant tout ce que de bons et loyaux vassaux doivent à leurs roi et reine, et seigneurs naturels. Comme gage de la reddition desdites forteresses, le roi Muley-Abdallah-Abou-Abdilehi, les alcaïds et autres personnes sus mentionnées, un jour avant la remise de l'Alhambra, livreront à leurs altesses, dans ce quartier royal et en leur pouvoir, l'alguasil Yuseph-Aben-Comixa, avec cinq cents personnes prises parmi les fils ou frères des principaux de la ville et de l'Albaycin ou ses faubourgs, afin que lesdites personnes restent en otage entre les mains de leurs altesses pendant dix jours, jusqu'à ce que lesdites forteresses d'Alhambra et Alhizan soient réparées, armées et approvisionnées. Lorsque ledit temps sera passé, leurs altesses devront remettre et remettront librement lesdits otages au pouvoir dudit roi de Grenade, de ladite cité, Albaycin et faubourgs. Pendant tout le temps que les otages seront détenus, leurs altesses les feront bien traiter et leur feront donner toutes les choses dont ils auront besoin pour leur entretien. Et quand toutes les choses susdites et chacune d'elles auront été accomplies en la forme et de la manière ci-indiquée, leurs altesses et le prince don Juan, leur fils, pour eux et leurs descendans, prendront et recevront ledit roi Muley-Abdallah-Abou-Abdilehi, lesdits alcaïds, cadis, alfaquis, alemahs, mestis, alguasils, chevaliers, écuyers, et la communauté des petits et grands, hommes et femmes habitant ladite cité de Grenade, son Albaycin et ses faubourgs, les bourgs et villages de son territoire, ainsi que les habitans

les Alpuxares et des autres territoires qui entrent dans le traité de capitulation, pour leurs vassaux et sujets naturels, sous leur protection, sûreté et défense royales ; ils les maintiendront et feront maintenir, de présent et en tout temps, à toujours, dans la propriété et possession de leurs maisons, héritages, biens meubles et immeubles, sans qu'il leur soit causé mal ni dommage, ni tort aucun contre la justice, ni qu'il leur soit pris quelque chose de ce qui leur appartient; mais au contraire ils seront favorisés et bien traités par leurs altesses et leurs honorables officiers, comme de bons vassaux et serviteurs.

3° Il est établi et convenu que le jour où leurs altesses feront prendre possession de ladite forteresse d'Alhambra, elles ordonneront que leurs troupes entrent par les portes de Bib-el-Achar et Bib-Esseyde, ou par le terrain qui est en dehors de la ville, suivant le plaisir de leurs altesses ; et que, pour éviter le scandale, les personnes qui doivent résider dans l'Alhambra ne traverseront point ladite ville le jour de la reddition.

4° Il est établi et convenu que le jour où seront livrées à leurs altesses lesdites forteresses d'Alhambra et Alhizan, leurs portes et tours, les portes et tours de la ville, son Albaycin et ses faubourgs, celles qui donnent sur la campagne (1), comme il est déclaré plus haut, leurs altesses feront rendre audit roi Muley-Abou-Abdilehi l'infant son fils, qui est retenu à Moclin au pouvoir de leurs altesses ; et ledit jour elles remettront en toute liberté, au pouvoir dudit roi, les autres ôtages mores qui ont été livrés avec ledit infant entre les mains de leurs altesses, ainsi que leurs serviteurs des deux sexes qui ne se seraient pas fait chrétiens.

(1) Il y avait à Grenade une enceinte fortifiée qui séparait l'Albaycin de l'Alcazaba. C'est de là que vient la réserve « celles qui donnent sur la campagne. »

5° Il est établi et convenu que leurs altesses, en leur nom et pour leurs descendans, à toujours, promettent de laisser vivre dans leur religion ledit roi Muley-Abou-Abdilehi, ses alcaïds, cadis, alemahs, mestis, alguasils, alfaquis, chevaliers, écuyers, anciens et nobles, et la communauté des petits et des grands; ils ne leur feront pas ôter leurs mosquées, les tours et les almuedans d'où ils proclament l'heure de la prière; elles laisseront et feront laisser aux mosquées leurs biens et leurs rentes comme c'est établi maintenant. Les Mores seront jugés d'après leur loi, suivant la décision de leurs cadis; ils se maintiendront et seront maintenus dans leurs usages et bonnes coutumes.

6° Il est établi et convenu qu'on ne leur prendra ni fera prendre leurs ânes et leurs chevaux, ni autre chose aucune, maintenant ni plus tard, à jamais, excepté toutes les armes à feu grandes et petites, qu'ils devront livrer incontinent à leurs altesses.

7° Il est établi et convenu que toutes lesdites personnes, hommes et femmes, grands et petits de ladite ville et dudit Albaycin, de ses faubourgs et son territoire, des Alpuxares et autres territoires compris dans ce traité de capitulation, qui voudront aller habiter de l'autre côté de la mer ou dans d'autres contrées qui leur conviendront, pourront vendre leurs propriétés, biens meubles et immeubles à qui ils voudront; et que leurs altesses ni leurs descendans, maintenant ni en aucun temps, à jamais, ne pourront empêcher et n'empêcheront aucune personne de les acheter; et si leurs altesses veulent les acquérir, on les leurs vendra plutôt qu'à d'autres, pourvu qu'elles les achètent et paient de leurs deniers; et si leurs altesses ne sont pas alors dans ladite cité, elles laisseront procuration authentique à des personnes qui aient d'elles pouvoir pour les acheter et payer le prix entier de la propriété qui se vendra.

8° Il est établi et convenu que leurs altesses et leurs descen-

dans, à jamais, laisseront lesdites personnes qui voudront aller habiter de l'autre côté de la mer ou dans d'autres contrées, émigrer et passer librement avec tous leurs biens et leurs marchandises, bijoux, or, argent, armes et autres objets quelconques, excepté lesdites armes à feu; pour ceux qui voudront incontinent passer de l'autre côté de la mer, leurs altesses feront frêter dans ceux de leurs ports qu'on désignera, dix grands navires, afin qu'ils transportent dans les soixante premiers jours suivans, tous ceux qui voudront s'embarquer; lesdits émigrans seront transportés librement, avec sécurité, dans les ports de Barbarie, où les marchands ont l'habitude de débarquer leurs marchandises.

De là en avant, pendant les trois premières années suivantes, leurs altesses feront donner à ceux qui voudraient pendant ce temps passer de l'autre côté de la mer, des navires sur lesquels ils prennent passage. Ces navires seront fournis dans les ports de leurs altesses, que l'on désignera toutes les fois que, durant ledit terme de trois ans, les Mores qui voudront passer de l'autre côté de la mer le demanderont; pourvu que leurs altesses soient requises de ce faire cinquante jours avant celui de l'embarquement; et de même lesdits émigrans seront transportés librement et avec sécurité dans les ports où les marchands débarquent leurs marchandises. Pendant le terme de cesdites trois années, leurs altesses ne feront payer et ne percevront aucun droit ni taxe aucune pour ledit passage ou le frêt desdits navires.

Après que le terme desdites trois années sera passé, en quelque temps que ce soit et à toujours, leurs altesses laisseront émigrer ceux qui voudront aller de l'autre côté de la mer, et pour ledit passage elles ne leur demanderont qu'une *dobla* par tête; leurs altesses feront donner des navires auxdits émigrans, et en paieront le frêt.

Si lesdits émigrans ne peuvent pas vendre les biens qu'ils possèdent dans la ville de Grenade, son Albaycin, ses

faubourgs et son territoire, dans les Alpuxarres et les autres territoires compris dans ce traité de capitulation, ils pourront établir pour eux des procureurs sur ces propriétés, ou ils pourront les confier à des personnes qui auront pouvoir d'en recueillir les fruits ou rentes, et ce qui sera ainsi recueilli de revenus pourra être envoyé aux propriétaires de l'autre côté de la mer ou en quelque pays que ce soit, sans qu'il y soit mis empêchement.

9° Il est établi et convenu que ni maintenant ni en aucun temps, leurs altesses ni ledit seigneur prince, ni leurs descendans, ne pourront forcer ni forceront les Mores, ceux qui vivent aujourd'hui ni ceux qui proviendront d'eux, à porter sur leurs vêtemens des marques distinctives.

10° Il est établi et convenu que leurs altesses, pour donner une marque de bienveillance et de faveur audit roi Muley-Abou-Abdilehi et aux habitans de ladite cité de Grenade, de son Albaycin et ses faubourgs, leur feront remise, pendant les trois premières années suivantes, qui commenceront à être comptées de la date de ce traité ou capitulation, de tous les droits qu'ils payaient pour leurs biens et leurs maisons; à la condition qu'ils devront payer et donner, payeront et donneront à leurs altesses les dîmes du bled et du panis, également la dîme des troupeaux, qu'ils posséderont au temps du dîmer, c'est-à-dire dans les mois d'avril et de mai; il est entendu que cette dîme se prélevera seulement sur le bétail né dans l'année, suivant la méthode des chrétiens.

11° Il est établi et convenu que ledit roi Muley-Abou-Abdilehi et les autres susdites personnes de la ville de Grenade, son Albaycin, ses faubourgs et son territoire, des Alpuxarres et autres territoires compris dans ce traité de capitulation, devront donner et livrer, donneront et livreront à leurs altesses au moment de ladite reddition, librement et sans rançon, tous les captifs et les captives, chrétiens et

chrétiennes qu'ils ont en leur pouvoir, dans lesdits lieux ou autres endroits. Mais si quelqu'un d'eux a possédé un captif ou une captive qu'il ait vendu de l'autre côté de la mer, et si on le lui réclame en prétendant qu'il le retient, il suffira qu'il jure et qu'il fasse affirmer sous serment par des témoins que le captif en question a été vendu antérieurement à cette convention, qu'il ne lui appartient plus et n'est plus en sa possession, alors il ne serait pas obligé de le représenter.

12° Il est établi et convenu que leurs altesses ne feront prendre au roi Abou-Abdilehi et aux autres personnes susdites, ni leurs serviteurs ni leurs chevaux, mules et bestiaux pour les employer à quelque corvée, excepté à ceux qui les fourniront de bonne volonté; et à ceux-ci l'on paiera équitablement le salaire de la journée.

13° Il est établi et convenu qu'aucun chrétien ne pourra prendre la hardiesse d'entrer, sans la permission des alfaquis, dans les mosquées où les Mores font la *zala;* si quelqu'un force l'entrée desdites maisons de prières, il sera puni par leurs altesses.

14° Il est établi et convenu qu'aucun Juif ne sera percepteur ou receveur des impôts, ni établi en autorité ou juridiction sur les Mores.

15° Il est établi et convenu que ledit roi Muley-Abou-Abdilehi et lesdits alcaïds, cadis, alfaquis, alemahs, mouphtis, alguazils, chevaliers et écuyers de ladite ville de Grenade, de son Albaycin, ses faubourgs, son territoire, desdites Alpuxares et des autres territoires compris dans ce traité, seront honorés et bien considérés par leurs altesses; que leurs paroles seront écoutées, leurs bons usages et leurs coutumes maintenus; que les cadis et alfaquis jouiront de leurs exemptions, droits, franchises, émolumens, de toutes autres choses en général et en particulier, suivant la manière dont ils en jouissent aujourd'hui, comme ils le possèdent et en doivent jouir.

16° Il est établi et convenu que si un débat ou un procès s'élève entre Mores, ils seront jugés d'après leur loi du droit de la *Sunnah* et par leurs cadis, selon l'usage des Mores.

17° Il est établi et convenu que leurs altesses ne logeront point d'hôtes, ne prendront point d'effets, de volailles, de bestiaux dans les maisons des Mores; que leurs altesses ni leurs gens ne vivront point aux dépens des Mores, et ne donneront point chez eux, contre leur volonté, des bals, repas ou festins; enfin, ne leur feront aucun autre tort.

18° Il est établi et accordé que si quelque chrétien entre par violence dans la maison d'un More, leurs altesses ordonneront à la justice de procéder contre lui.

19° Il est établi et convenu qu'en matière d'héritages, les Mores suivront leurs coutumes et seront jugés par leurs cadis.

20° Il est établi et convenu que tous les habitans des villes et villages du territoire de ladite cité de Grenade, des Alpuxares et des autres territoires compris dans cette capitulation, et des autres territoires quelconques qui se soumettront à leurs altesses trente jours après ladite livraison des forteresses, jouiront des bénéfices de ce traité de capitulation, et de ladite franchise de trois années.

21° Il est établi et convenu que les rentes des mosquées et des confréries, les fonds des aumônes, les rentes des écoles destinées à élever les jeunes enfans, resteront sous l'administration des alfaquis; ces aumônes seront dépensées et distribuées par lesdits alfaquis suivant les convenances et les besoins qu'ils reconnaîtront. Leurs altesses ne s'entremettront en aucune manière dans l'administration desdites rentes et aumônes; elles ne les feront prendre ni séquestrer, ni maintenant ni en aucun temps, à jamais.

22° Il est établi et convenu qu'aucun officier de justice ne pourra procéder contre la personne d'un More pour raison

d'un délit qu'un autre aurait commis, et que le père ne souffrira pas pour le fils, le fils pour le père, le frère pour le frère, le cousin pour le cousin, mais que celui qui aura commis la mauvaise action sera seul puni pour elle.

23° Il est établi et convenu que leurs altesses accorderont et accordent pardon aux Mores des villages qui ont trempé dans l'emprisonnement de l'alcaïd Hamet-Abou-Ali; des chrétiens et des Mores qui ont été tués dans cette occasion et de toutes les choses qui ont été pillées, il ne leur sera rien reproché ni demandé en aucun temps.

24° Il est établi et convenu que leurs altesses pardonneront et pardonnent aux Mores de Cabtil toutes les choses qu'ils ont faites et commises contre le service de leurs altesses, les meurtres d'hommes aussi bien que les autres excès.

25° Il est établi et accordé que si quelque More captif s'enfuit et se réfugie dans ladite ville de Grenade, son Albaycin, ses faubourgs, ou sur une autre partie du territoire compris dans ce traité, il sera libre; les officiers de justice et son maître ne pourront pas procéder contre lui, excepté s'il est nègre des îles Canaries ou de Yolof.

26° Il est établi et convenu que les Mores ne devront, donneront et paieront à leurs altesses pas d'autres impôts que ceux qu'ils donnent et paient aux rois mores.

27° Il est établi et convenu que si quelqu'un des habitans de ladite cité et tous autres territoires susdits est de l'autre côté de la mer, il lui est accordé un délai de trois ans pour rentrer et jouir de tout ce qui est contenu dans ce traité de capitulation.

28° Il est établi et convenu que si les susdits Mores ont emmené et vendu de l'autre côté de la mer des esclaves chrétiens qui ne sont plus en leur pouvoir, ils ne seront pas forcés de les représenter ni de rendre l'argent qu'ils ont reçu pour prix de ces esclaves.

29° Il est établi et convenu que si ledit roi Muley Abou-Abdilehi, sesdits alcaïds, etc., ou quelqu'un desdits habitans compris dans ce présent traité, après être passés de l'autre côté de la mer, ne trouvent pas convenable et agréable le séjour de ces contrées, il leur sera accordé un délai de trois ans pour s'en revenir et jouir de tout ce qui est contenu dans la capitulation.

30° Il est établi et convenu que tous les marchands de ladite cité, etc., pourront aller et venir librement et avec sécurité, pour traiter de leur commerce, de l'autre côté de la mer ; ils pourront voyager et trafiquer dans toutes les provinces soumises à leurs altesses, sans payer plus de droits d'octroi (1) que n'en paient les chrétiens.

31° Il est établi et convenun que si quelque chrétien ou chrétienne s'était fait musulman dans les temps passés, aucune personne ne puisse être assez hardie pour les injurier et insulter de quelque manière que ce soit ; et que si qnelqu'un le fait, il soit puni par leurs altesses.

32° Il est établi et convenu que l'on ne forcera aucun More, homme ni femme, à se faire chrétien.

33° Il est établi et convenu que si quelque More a pour femme une chrétienne qui soit devenue musulmane, on ne la pourra faire chrétienne sans sa volonté ; qu'elle sera interrogée en présence de chrétiens et de Mores, et que les fils ou filles nés d'elle ne pourront être contraints par force à devenir chrétiens.

34° Il est établi et convenu que si quelque femme more, mariée, veuve ou fille, voulait se faire chrétienne par raison d'amour, elle ne sera pas reçue à le faire jusqu'à ce qu'elle ait été interrogée et admonestée suivant les termes dudit

(1) *Derechos, rodas y castillerias ; roda,* droit sur les bêtes à laine ; *castilleria,* droit perçu par les châtelains pour le passage sur le territoire qui relevait d'un château.

droit; et si elle a enlevé des joyaux ou autre chose de la maison de son père, de ses parens ou d'autres personnes, ces objets seront restitués à leurs propriétaires; et la justice procédera, comme elle le doit, contre la personne qui les aura volés.

35° Il est établi et convenu que leurs altesses et leurs descendans, à jamais, ne réclameront ni permettront qu'il soit réclamé au roi Abou-Abdilehi, etc., ni aux autres personnes contenues dans cette capitulation, ni feront restituer par elles rien de ce qu'ils ont pris en temps de guerre, chevaux, bestiaux, effets, bétail grand et petit, or et argent ou autre chose quelconque appartenant aux chrétiens, aux Mores mudejares ou à d'autres Mores quelconques; elles ne feront pas non plus restituer les héritages dont les Mores se sont emparés. Et supposé que quelqu'un reconnaisse un objet qui lui aurait été pris, il n'aura pas le droit de le réclamer; s'il le réclame, il sera puni pour cela.

36° Il est établi et convenu que si, jusqu'à ce jour, un More a injurié, frappé, blessé ou tué un captif chrétien qui était en son pouvoir, il ne lui en sera rien reproché ni maintenant, ni en aucun temps.

37° Il est établi et convenu que, passé les trois années de franchise, les Mores ne paieront pas pour les terres qui relèvent du domaine royal une rente plus élevée que ne le comportent la justice et la valeur de ces terres; et ils seront taxés pour elles suivant le droit que paient les terres ordinaires.

38° Il est établi et convenu que les Juifs natifs de ladite ville de Grenade, etc., et des autres territoires compris dans ce traité, jouiront des bénéfices de la capitulation, et que les Juifs qui auparavant étaient chrétiens auront un délai de trois mois, compté depuis le 18 décembre prochain, pendant lequel ils devront passer de l'autre côté de la mer.

39° Il est établi et convenu que les gouverneurs, alcaydes et officiers de justice que leurs altesses établiront dans ladite cité et l'Albaycin, ainsi que dans les autres territoires compris sous cette capitulation, seront tels qu'ils sauront bien traiter et honorer les Mores, et maintenir tout ce qui est ici capitulé. Et si quelqu'un d'eux fait une chose indue, leurs altesses le révoqueront, le feront punir, et mettront à sa place un autre officier qui traite bien les Mores.

40° Il est établi et convenu que leurs altesses et leurs descendans, à jamais, ne demanderont compte au roi Abou-Abdilehi, ni aux Mores sus désignés, d'aucune chose qu'ils auraient faite de quelque manière que ce soit, jusqu'au jour de l'accomplissement du terme fixé pour la reddition de l'Alhambra, c'est-à-dire pendant les soixante jours qui doivent s'écouler jusqu'à ce que ladite forteresse de l'Alhambra soit livrée.

41° Il est établi et convenu qu'aucun chevalier, alcaïd ou serviteur du roi Zagal, qui a régné à Guadix, ne puisse avoir autorité et droit de commandement sur les Mores.

42° Il est établi et convenu que s'il s'élève débat ou procès entre un chrétien ou une chrétienne et un More ou une More, ledit procès sera jugé en présence d'un alcaïd chrétien et d'un autre alcaïd more, afin qu'aucune partie ne puisse se plaindre de la sentence portée contre elle.

43° Il est établi et convenu que leurs altesses, voulant donner une marque de faveur et de bienveillance au roi Muley-Abou-Abdilehi et aux autres habitans de la cité de Grenade, de son Albaycin et des villages de son territoire, il plaît à leurs altesses de faire auxdites personnes librement, sans rançon et sans réserve des droits de péage ou d'aucun droit, présent des Mores, hommes et femmes, natifs de ladite cité, de l'Albaycin, des faubourgs et des villages dudit territoire, qui sont esclaves dans quelque partie de leurs royaumes; lesquels captifs seront, d'après l'ordre de leurs altesses, livrés

de la manière suivante : Ceux qui sont en Andalousie, dans le terme de cinq mois ; ceux qui sont en Castille, dans le terme de huit mois. Et deux jours après que les captifs chrétiens auront été remis à leurs altesses, celles-ci livreront deux cents captifs mores, hommes et femmes, cent desquels sont retenus en otage, et cent autres ne sont pas en otage.

44° Il est établi et convenu que le jour où leurs altesses feront livrer les cent otages et les cent captifs, leurs altesses mettront en liberté Aben-Adrami, qui est au pouvoir de don Gonzalo Hernandez de Cordova; Hosmin, qui est au pouvoir du comte de Tendilla; Reduan, qui est prisonnier du comte de Cabra ; Aben-Mueddin et le fils de l'alfaqui Ademi, ainsi que les cinq écuyers qui se sont perdus dans la déroute d'Ibrahim Abencerrage, si toutefois l'on sait où ils sont.

45° Il est établi et convenu que tous les villages des Alpuxares qui se soumettront à leurs altesses, devront livrer et livreront, quinze jours après leur soumission, les captifs chrétiens des deux sexes qu'ils ont en leur pouvoir, sans que leurs altesses leur payent rien pour cela. S'ils ont des otages chrétiens, ils les livreront et donneront en même temps, et leurs altesses leur feront expédier leurs lettres de justice, pour que les chrétiens qui retiennent leurs otages mores livrent ces otages en échange.

46° Il est établi et convenu que leurs altesses feront donner et donneront un sauf-conduit, afin que les navires barbaresques qui sont maintenant dans les ports du royaume de Grenade puissent partir en sécurité, pourvu qu'ils n'emmènent et n'expédient dès maintenant aucun captif chrétien ; personne ne pourra leur faire tort ou dommage ni prendre rien de leur chargement. Mais s'ils emmènent ou expédient quelque captif chrétien, le dit sauf conduit n'aura plus de valeur. En conséquence, au moment de leur départ, leurs altesses pourront envoyer et enverront un ou deux chrétiens qui entreront dans chaque navire, demandant et

recherchant s'ils emmènent des chrétiens ou des chrétiennes.

47° Il est établi et convenu que les Mores ne seront appelés ni contraints à aucun service de guerre contre leur volonté. Si leurs altesses avaient besoin pour quelque guerre des chevaliers qui ont chevaux et armes, ceux-ci devront marcher quand leurs altesses les convoqueront pour agir dans les contrées de l'Andalousie, pourvu qu'il leur soit payé une solde, depuis le jour qu'ils partiront de leur maison jusqu'à ce qu'ils y soient rentrés.

48° Il est établi et convenu que les Mores pourront jouir et jouiront des héritages et biens qu'ils possédent à Motril.

49° Il est établi et convenu que leurs altesses leur feront conserver les aqueducs par lesquels l'eau va dans la ville, parce que c'est de cette eau là qu'ils boivent. Leurs altesses ne permettront pas et ne tolèreront pas que chrétiens ou Mores lavent leurs hardes dans lesdits aqueducs ni fassent aucune autre chose qui trouble ladite eau, et si quelqu'un le fait, il sera puni pour cela.

50° Il est établi et convenu que si quelque captif more a laissé, pour sortir d'esclavage, un autre More en otage, et que celui qui est ainsi laissé en otage s'enfuie dans la ville de Grenade ou un village de son territoire, lesdits Mores contenus dans ce traité ne seront obligés pour cela à chose aucune, et les officiers de justice ne les poursuivront pas à ce sujet.

51° Il est établi et convenu que les dettes contractées par contrats et obligations seront valables et exigibles, de manière que chacun paiera ce qu'il doit, aux termes du contrat, et cette capitulation n'anéantira point les dettes qui ont été contractées auparavant.

52° Il est établi et convenu que les alguazils que leurs altesses institueront pour surveiller les actions des Mores devront être et seront musulmans, maintenant et dans tous les temps à jamais.

53° Il est établi et convenu que les almotacems (vérificateurs des poids et mesures) desdits Mores seront également musulmans, et que leurs altesses n'établiront pas de chrétiens dans cet office maintenant ni jamais.

54° Il est établi et convenu que les marchés et les boucheries des chrétiens seront séparés des marchés et boucheries des Mores; que les marchandises et les viandes des Mores ne seront pas mêlées avec celles des chrétiens, et si quelqu'un le fait, il sera puni pour cela.

55° Il est établi et convenu que le jour où lesdites forteresses d'Alhambra et Alhizan, les portes et les tours seront remises à leurs altesses, comme dit est, leurs altesses feront délivrer au roi Muley-Abou-Abdilehi et à la ville de Grenade, leurs lettres de privilége, contenant tout ce qui est établi et convenu ici, fortes et fermes, marquées à la roue, scellées de leur scel de plomb pendant à des lacs de soie, confirmées par ledit seigneur prince, leur fils, le révérendissime cardinal d'Espagne, les maîtres des ordres, les prélats, archevêques, évêques, les grands, ducs, marquis et comtes, les adelantados, les notaires mayors, pour qu'elles vaillent, soient fermes et obligatoires, maintenant et en tout temps, à jamais, selon la manière ici contenue.

Nous, le roi et la reine de Castille, de Léon, d'Aragon, de Sicile, par la présente nous assurons et promettons, sur notre foi et parole royale, de tenir, garder et accomplir tout ce qui est contenu dans cette capitulation, en ce qui nous touche et appartient réellement et effectivement, les termes et délais, suivant et de la manière qui est contenue dans cette capitulation, et pour chaque chose en particulier, sans fraude aucune; et pour sûreté de cela, nous ordonnons d'expédier la lettre présente, signée de nos noms et scellée de notre scel. — Fait à notre quartier royal de la Vega de Grenade, le vingt-cinquième jour de novembre de l'an 1491.

En conséquence, NOUS, les susdits rois don Fernando et doña Isabel, voulant accomplir et accomplissant ce qui a été ainsi établi d'après nos ordres, par notre présente lettre de privilége, marquée à la roue, également par la présente copie signée d'un écrivain public, nous louons et approuvons le présent traité de capitulation, suivant et en la manière qu'il est rédigé; et nous l'avons pour bon, certain, ferme, valable, pour maintenant et en tout temps, suivant, en la forme et en la manière qu'il est ici rédigé; et par cette notre lettre de privilége, marquée à la roue, nous ordonnons au prince don Juan, notre très-cher et très-aimé fils, aux infans, ducs, marquis, comtes et aux prélats de nos royaumes, aux maîtres des ordres pieux, commandeurs et sous-commandeurs, aux alcaydes de nos châteaux, maisons fortes et de plaisance, à ceux de notre conseil, aux auditeurs de notre *audience*, aux alcaldes et alguazils de notre palais, et cour, et chancellerie, et à ceux de toutes les villes, de tous les bourgs et villages de nos royaumes et seigneuries, à nos capitaines-généraux et à nos autres capitaines et gens d'armes de terre et de mer; et aux autres personnes quelconques, nos sujets naturels, de quelque foi, état et condition qu'elles soient, de vous garder et faire garder tout ce qui est contenu dans le présent traité de capitulation, incorporé plus haut, et qu'ils n'aillent ni ne laissent aller à l'encontre, ni le transgressent ni le laissent transgresser en tout ou en partie, maintenant ni plus tard en aucun temps, pour jamais; qu'ils vous gardent au contraire et fassent garder tout ce qui est contenu dans ce présent traité de capitulation, en tout et pour tout, suivant la manière qui est ci-dessus contenue et déclarée. Et nous ordonnons et défendons expressément qu'aucun ni personne n'ait la hardiesse d'aller contre quelque chose qui soit ici contenue, avec la déclaration que nous faisons solennellement que tous ceux qui oseront aller ou laisseront aller contre le

contenu de ce traité de capitulation, encourront notre colère, et nous ferons procéder contre eux et nous leur ferons appliquer toutes les peines civiles et criminelles que méritent et subissent ceux qui transgressent et violent un traité, une capitulation, un sauf-conduit et une défense faits et établis par leurs roi et reine et leurs seigneurs naturels. Et pour plus ample déclaration, nous assurons, promettons et jurons, par notre foi et royale parole, que nous observerons et ferons observer tout ce qui est ici et y contenu, chaque chose et chaque partie, maintenant et après, maintenant et en tout temps, pour jamais, dans tout ce qu'il nous appartient d'observer, faire observer et accomplir, et que nous n'irons ni viendrons, ni laisser aller, venir ou passer contre ce traité ni contre chose ou partie qui en dépende, maintenant ni en aucun temps, à jamais; de tout quoi et de ce qui dit est, nous ordonnons d'expédier, par cette présente, notre lettre de privilége, marquée à la roue, écrite sur parchemin de cuir, et signée de nos noms, scellée de notre scel en plomb, pendant à des lacs de soie rouge.

Donné en notre quartier royal de la Vega de Grenade, le trentième jour du mois de décembre de l'année 1491 après la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ. MOI, LE ROI, MOI, LA REINE. Moi, Fernando de Zafra, secrétaire du roi et de la reine, nos seigneurs, ai fait écrire cette pièce par leur ordre.

Et nous, les susdits, roi don Fernando et reine doña Isabel, régnant ensemble, avec le prince don Juan et avec doña Isabel, princesse de Portugal, et avec les infantes dona Juana et dona Maria, et dona Catalina, nos très-chers et très-aimés enfans, sur Castille, Léon, Aragon, Sicile, Tolède, Valence, Galice, Mallorque, Séville, Sardaigne, Cordoue, Corse, Murcie, Jaen, les Algarves, Algésiras, Gibraltar; comte et comtesse de Barcelone, seigneurs de Biscaye et de Molina, ducs d'Athènes et Néopatria, comtes de

Roussillon et de Cerdagne, marquis d'Oristan et de Gociano, confirmons et approuvons ce privilége.

Don Juan, par la grâce de Dieu, prince premier né et héritier des royaumes de Castille, Léon, Aragon, Sicile, etc., confirmons ce privilége.

Dona Isabel, princesse de Portugal, infante de Castille et d'Aragon, je confirme ce privilége.

Don Diego Hurtado de Mendoza, archevêque de Séville, confirme.

Don Alonso de Fonseca, archevêque de Santiago, confirme.

Don Alonso de Cardenas, maître de l'ordre de chevalerie de Santiago, confirme.

L'ordre de chevalerie de Calatrava, dont le roi et la reine sont les administrateurs perpétuels, confirme.

Don Juan de Zuniga, maître de l'ordre de chevalerie d'Alcantara, confirme.

Don Alvaro de Zuniga, prieur de l'ordre de Saint-Jean, confirme.

Don Pedro Gonzalez de Mendoza, cardinal d'Espagne, archevêque de la sainte église de Tolède, évêque de Siguenza, primat des Espagnes, grand-chancelier de Castille, cousin du roi et de la reine, confirme.

L'infant don Enrique de Aragon, cousin du roi et de la reine, confirme.

Don Alfonso de Aragon, duc de Villa-Hermosa, neveu du roi, confirme.

Don Alvaro de Zuniga, duc de Bejar, comte de Vanares, grand-justicier de la maison du roi et de la reine, et leur vassal, confirme.

Don Pedro Fernandez de Velasco, connétable de Castille, grand-camérier du roi et de la reine, et leur vassal, confirme.

Don Diego Sarmiento, comte de Salinas, grand-échanson du roi et de la reine, et leur vassal, confirme.

Don Juan Tellez Giron, comte de Urena, notaire mayor de Castille, confirme.

Don Pedro Enriquez, grand-adelantado d'Andalousie, oncle du roi, et son vassal, confirme.

Don Gutierre de Cardenas, grand-commandeur de Léon, de l'ordre de Santiago, grand-trésorier (contador mayor) du roi et de la reine, confirme.

Don Juan Chacon, adelantado du royaume de Murcie, grand-trésorier du roi et de la reine, confirme.

Le commandeur Rodrigo de Ulloa, grand-trésorier du roi et de la reine, confirme.

Don Juan de Ribera, notaire mayor du royaume de Tolède, confirme.

Don Pedro Enriquez, notaire mayor d'Andalousie, confirme.

Don Fadrique Enriquez, grand-amiral de Castille, comte de Modica, cousin du roi, et son vassal, confirme.

Don Luis de Zuniga, évêque de Burgos, confirme.

Don Fray Alonso de Burgos, évêque de Palencia, comte de Pernia, chapelain mayor de la reine, et son confesseur, confirme.

Don Fray Fernando de Talavera, évêque d'Avila, grand-confesseur du roi et de la reine, confirme.

Don Pedro Ximenez de Prexano, évêque de Coria, confirme.

Don Inigo Manrique, évêque de Cordoue, confirme.

Don Alfonso de Valdivieso, évêque de Léon, confirme.

Don Juan Arias, évêque d'Oviedo, confirme.

Don Juan de Medina, évêque d'Astorga, confirme.

Don Juan Arias, évêque de Ségovie, confirme.

Don Juan de Meneses, évêque de Zamora, confirme.

Don Fadrique de Guzman, évêque de Mondonedo, confirme.

Don Enrique, évêque de Lugo, confirme.

Don Paulo, évêque d'Orense, confirme.

Don Enrique de Guzman, duc de Medina-Sidonia, comte de Niebla, cousin du roi et de la reine, et leur vassal, confirme.

Don Gaston de la Cerda, duc de Medina-Cœli, comte de Santa-Maria-del-Puerto, cousin du roi et de la reine, et leur vassal, confirme.

Don Inigo Lopez de Mendoza, duc de l'Infantado, marquis de Santillana, comte del Real, cousin du roi et de la reine, et leur vassal, confirme.

Don Fadrique de Toledo, duc de Alba, comte de Piedrahita, cousin du roi, et son vassal, confirme.

Don Pedro Manrique, duc de Najara, comte de Trevino, vassal du roi, confirme.

Don Beltran de la Cueva, duc d'Albuquerque, comte de Ledesma, vassal du roi et de la reine, confirme.

Don Rodrigo Ponce de Léon, duc de Cadix, marquis de Zahara, comte d'Arcos, vassal du roi et de la reine, confirme.

Don Pedro Ossorio, marquis d'Astorga, vassal du roi et de la reine, confirme.

Don Andres de Cabrera, marquis de Moya, vassal du roi et de la reine, confirme.

Don Garci Fernandez Manrique, marquis de Aguilar, vassal du roi et de la reine, confirme.

Don Rodrigo Alfonso Pimentel, comte de Benavente, vassal du roi et de la reine, confirme.

Don Diego Fernandez de Cordova, comte de Cabra, vicomte de Isnajar, seigneur de Baena, confirme.

Don Bernardino de Mendoza, comte de Coruna, vassal du roi et de la reine, confirme.

Don Bernardino de Quinones, comte de Luna, vassal du roi et de la reine, confirme.

Don Diego Lopez Pacheco, comte de Santistevan, vassal du roi et de la reine, confirme.

Don Juan Manrique, comte de Castaneda, vassal du roi et de la reine, confirme.

Francisco de Léon, notaire mayor du royaume de Léon, confirme.

Moi, Fernan Alvarez de Toledo, secrétaire du roi et de la reine, nos seigneurs, et Gonzalo de Baeza, archiviste (contador de relaciones) de leurs altesses, régent de la grande secrétairerie de leurs priviléges et confirmations, avons été présens à tout ce qui dit est. — Fernan Alvarez, Gonzalo de Baeza.

## N° X (*page* 351).

Ce fait est raconté d'ordinaire bien différemment, sur la foi d'Hernando-del-Pulgar; j'ai suivi la relation beaucoup plus vraisemblable que donne don Antonio de Guevara dans ses lettres, d'après un témoin oculaire.

Don Antonio s'exprime ainsi:

« Sachez, seigneur, que tant pour ma garde que pour m'enseigner le pays, j'ai avec moi dix arbalestriers dont, entr'autres, fait partie un vieux morisque, lequel en sortant de Grenade, comme nous avions monté une colline d'où l'on perd la vue de Grenade pour prendre celle du Val-de-Lecrin, se mit à m'adresser telles paroles en son langage mal formé : « *Si toi, alfaqui, vouloir t'arrêter ici un peu, moi raconter à toi chose grande, par Dieu! que le roi Chiquito et sa mère avoir fait ici.* » Comprenant qu'il voulait me conter l'histoire du roi Chiquito et de sa mère, il me plut de l'écouter et je le laissai commencer. « Tu dois savoir, dit-il, que la ruine du royaume de Grenade commença dès les différens qu'eurent ensemble le roi Muliabdeacen et les Abencerrages, chevaliers certes fort vaillans, habiles au

gouvernement et très-heureux à la défense du royaume. Ces fâcheries s'émurent à cause d'une belle More, les amours de laquelle furent si mal fortunés et si chers qu'ils amenèrent la mort du roi, la ruine des Abencerrages et la perte du royaume. Crois-moi, alfaqui, et n'en doute pas, si le roi Fernando a gagné ce royaume en si peu de temps et avec si peu de peine, ce n'a pas été par le grand nombre de gens d'armes qu'il avait, mais plutôt à cause des discordes qui existaient entre ceux du pays. Or, le lendemain après que la cité se rendit à lui, le roi Chiquito et sa mère partirent pour les Alpuxares, que la capitulation lui avait assignées pour qu'il en jouît et y fît sa demeure. Avec le roi Chiquito allaient ce jour-là sa mère la reine, en avant, et toute la chevalerie de la cour en arrière. Etant donc arrivé en ce lieu où toi et moi maintenant avons les pieds, le roi tourna la tête pour regarder Grenade et l'Alhambra qu'il n'espérait plus jamais revoir, encore moins recouvrer. Et nous souvenant, lui et nous qui étions avec lui, de notre très-grande défortune, nous nous prîmes tous à pleurer et à nous arracher la barbe, priant le Dieu miséricordieux et la mort de prendre notre vie. La reine-mère, qui allait un peu en avant, ayant appris ce que nous faisions, donna un coup de bâton à la haquenée qu'elle chevauchait, et dit ces paroles : « Il est juste que le roi et ses chevaliers pleurent à présent comme des femmes, puisqu'ils n'ont pas eu le courage de combattre comme des hommes. » Et maintes fois j'ouïs dire au roi Chiquito, mon seigneur, que s'il avait alors su, comme il le sut depuis, ce que sa mère avait dit de lui et des autres, ou bien nous nous fussions tous entre-tués en ce lieu, ou nous serions retournés à Grenade pour combattre les chrétiens. » Voilà ce que ce Morisque me récita. Quelques jours après, l'empereur me questionnant sur ce que j'avais vu dans ma visite, je lui racontai cette histoire, à quoi il répondit : « Véritablement la mère du roi

Chiquito eut toute raison de dire ce qu'elle dit, et le roi son fils n'en eut aucune de faire ce qu'il fit; car si j'eusse été en sa place, j'eusse plutôt choisi l'Alhambra pour ma sépulture, que de vivre sans royaume, exilé dans l'Alpuxare. »

(Fray-Antonio de Guevara. (*Epistolas aureas y familiares*. Madrid, 1618, page 247.) A Garci Sanchez de la Vega.)

On ne lira pas sans intérêt un fragment de poésie qui est attribué à Muley-Abou-Abdilehi, et qui répond assez à la relation de Guevara. Cette pièce est citée par Gonzalo Argote de Molina, dans son *Discurso sobre la poèsia castellana*, qu'on trouve à la suite du *Comte Lucanor*, édition de 1576. Nous n'essayons pas de restituer le texte donné par Argote, ni de vérifier l'exactitude de sa traduction, à laquelle les orientalistes trouveront peut-être à redire :

« Alhambra hanina goualcoçor taphqui
Ala marayali ia muley Bouabdeli.
Atini faraci gouadargati albayda
Vix nansi nicatar gouanahod Alhambra.
Atini faraci gouadargati didi
Vix nansi nicatar gouanahod aoulidi.
Aoulidi fi Gouadix vamarati fi Jolfata,
Hahatidi noui ia Seti-Ommalfata.
Aouldi fi Guadix gouana fi Jolfata,
Hahatidi noui ia Seti-Ommalfata. »

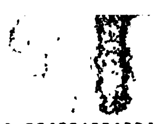
« O roi Bouabdeli, l'aimable Alhambra et ses châteaux t'accusent en pleurant de leur perte. Amenez-moi mon cheval, donnez-moi mon bouclier blanc, que j'aille combattre et conquérir l'Alhambra. Amenez-moi mon cheval, donnez-moi mon bouclier bleu, que j'aille combattre et délivrer mes enfans (1). Mes enfans sont à Guadix et ma femme à

(1) Il y a en effet quelque raison de croire que l'on essaya de séparer de lui ses enfans pour travailler à leur conversion.

Gibraltar (1). O Seti-Ommalfata! tu as causé ma ruine (2). Guadix possède mes enfans, et je suis prisonnier à Gibraltar! Seti-Ommalfata, c'est toi qui m'as perdu! »

(1) Le texte dit *Jolfata*, probablement pour *gebel alfétoh*, « le mont de la victoire ou de la clé, » ce qui est un des noms de Gibraltar; mais il faudrait peut-être entendre plutôt par-là Purchena, où Abou-Abdilehi résida quelquefois après la reddition de Grenade. Purchena est située à la tête de la vallée d'Almanzora, ou *rivière de la Victoire*; sa position répond très-bien à cette désignation de *gebel alfétoh*.

(2) *Seti-Ommalfata*, « princesse mère du victorieux. » Il désigne peut-être par-là sa mère, et, dans ce cas, la sentence qui termine cette pièce de poésie serait d'une complète vérité historique.



# TABLE

## DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

INTRODUCTION.

## PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES MOZARABES.

# HISTOIRE DES ARABES D'ESPAGNE

## SOUS LA DOMINATION DES CHRÉTIENS.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

# *ERRATA*

## DU PREMIER VOLUME.

---

Pag. lig.

24, *dernière*, vendaient, *lisez* vendirent.
31, 6, accordaient, *lisez* accordèrent.
35, 4, raconte, *lisez* rencontre.
51, 13, n'aurait pu, *lisez* n'avait pu.
55, 20, en quelques jours, *lisez* en quelques années.
5*, 23, 1037, *lisez* 1031.
63, 16, Fazfanes, *lisez* Farfanes.
75, 17, alarmes, *lisez* alertes.
89, 18, *après* don Alonso V, *ajoutez* de Léon.
113, *dernière de la note*, Hueta, *lisez* Huete.
117, 3, Espagne méridionale, *lisez* Espagne centrale.
119, 3, 1089, *lisez* 1109.
126, 18, à quelque distance en avant, *lisez* à six lieues de.
138, 11, 1453, *lisez* 1153.
*Id.*, 21, garnisons, *lisez* populations.
158, *au titre*, Almoravides, *lisez* Almohades.
159, 5, Aben-Yacoub, *lisez* Abou-Yacoub.
168, 5 *de la note*, Alamasi, *lisez* Alansari.
171, 9, renoncer à ses acquisitions, *lisez* renoncer à faire des acquisitions.
179, 13, Museron, *lisez* Museros.
192, 12, *après* les Aragonais, *ajoutez* auxquels revenait celle du royaume de Valence.
198, 20, Moïente .. Laïx, *lisez* Mojente... Saïx.
203, 7, Alonso, *lisez* Fernando.
209, *au titre*, 1243, *lisez* 1248.
*Id.*, *dernière de la note*, Aben-Massol, *lisez* Aben-Mafot.
216, *au titre*, 2266, *lisez* 1266.
225, 6, 1266, *lisez* 1265.
226, 9, la moitié de portion, *lisez* la moitié de la portion.
244, 6, *après* libre, *ajoutez* s'il naissait moins de neuf mois après, il était esclav.
245, 16, 17 et 18, *lisez ainsi :* la femme esclave ne pouvait ni épouser un noble ni même être sa maîtresse reconnue (*barragana*).
248, 11, elle, *lisez* il.



Pag. lig.

250, 9, l'acheteur, *lisez* l'auteur.

256, 13, prouver de leur honnêteté, *lisez* prouver leur honnêteté.

257, 23, (*portant-ven*) avocat du substitut ou procureur, *lisez* (*portant-veu*) avocat ou substitut du procureur.

268, 8, l'usurpation, *lisez* l'anéantissement.

274, *dernière*, Ayamonte, *lisez* Aymonte.

277, 19, don Fernando Luc de Montblanch, *lisez* don Fernando, duc de Montblanch.

290, *première*, *après* conservait même, *ajoutez* pour lui.

292, 5, elle, *lisez* la retraite.

293, 5, de lui, *lisez* à cette armée de.

*Id.*, 6, qu'elle, *lisez* que son général.

310, *avant-dernière*, El-Zeneta, *lisez* El-Zenete.

341, *dernière de la note*, n° VII, *lisez* n° VIII.

342, 1 *de la note*, *après* don Fernando, *ajoutez* voulait-il.

346, 23, n° IX, *lisez* n° VIII.

356, 26, remise, *lisez* réunie.

364, 19, *Asedrez*, *lisez* *Axedrez*.

374, 27, 1397, *lisez* 1396.

379, 11, quelques-uns plus, *lisez* quelques-uns des plus.

385, 9, nacre, *lisez* perles.

398, 29, rodadros, *lisez* rodados.

399, 16, ses domaines, *lisez* sa province.

413, 19, porte voix, *lisez* tenant-place.

*Nota.* Un très-grand nombre de noms propres ont été imprimés d'une manière fautive; il y aurait fallu remplacer l'*n* simple par un *ñ*, ainsi que dans le mot *doña*, fréquemment écrit *dona*. Cette inexactitude est presque sans inconvénient; et ceux de nos lecteurs qui connaissent l'espagnol, suppléeront facilement à l'*errata* qu'il serait trop long de dresser.

Les monnaies espagnoles ont été évaluées, dans ce volume, d'après une base fausse. Tout en renvoyant à la première Pièce justificative du second volume, nous redresserons ici les erreurs principales :

155, *à la note*, 15,050,000 fr., *lisez* 13,300,000 fr. environ.

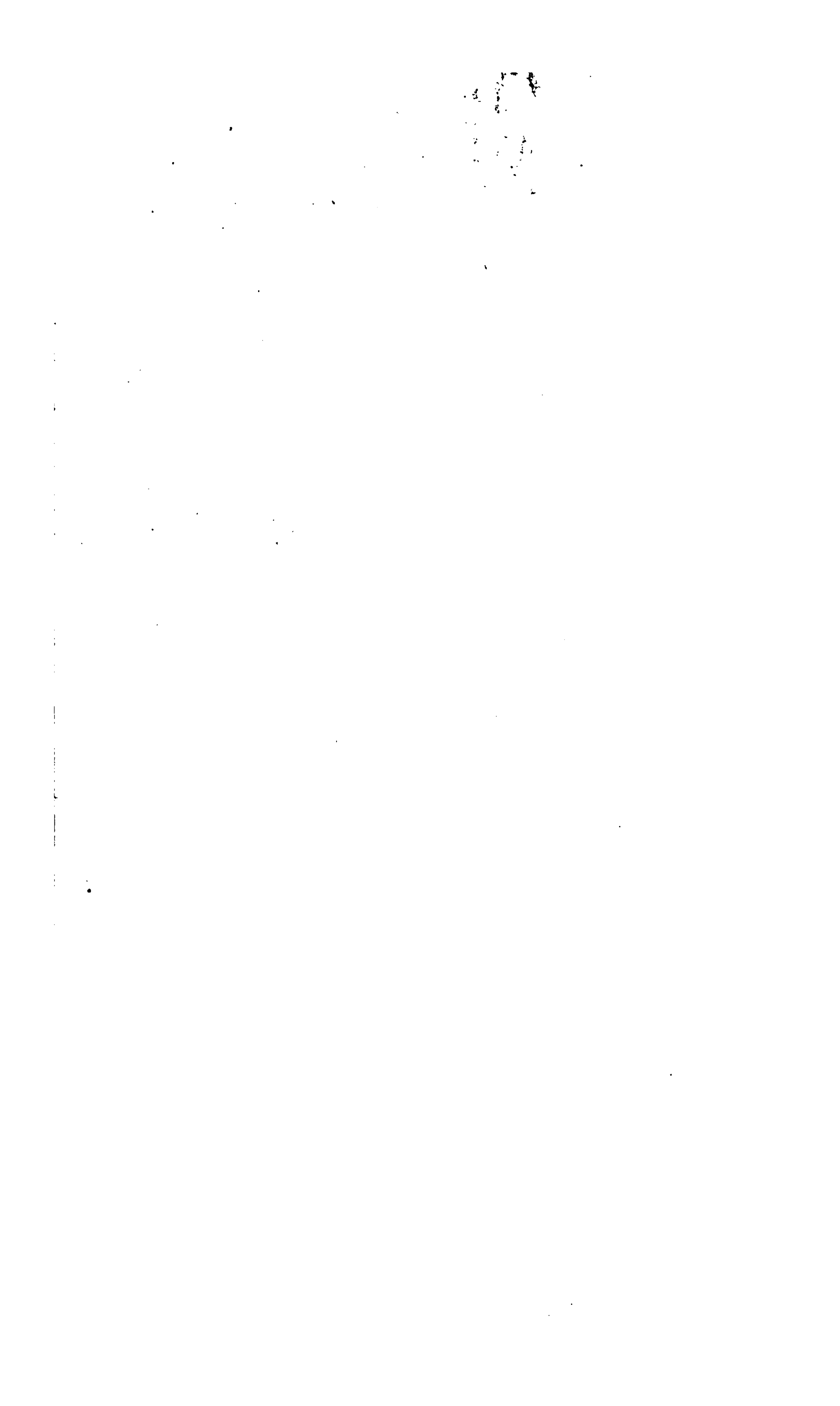
200, *à la note* (2), 752,500 fr., *lisez* 665,000 fr. environ.

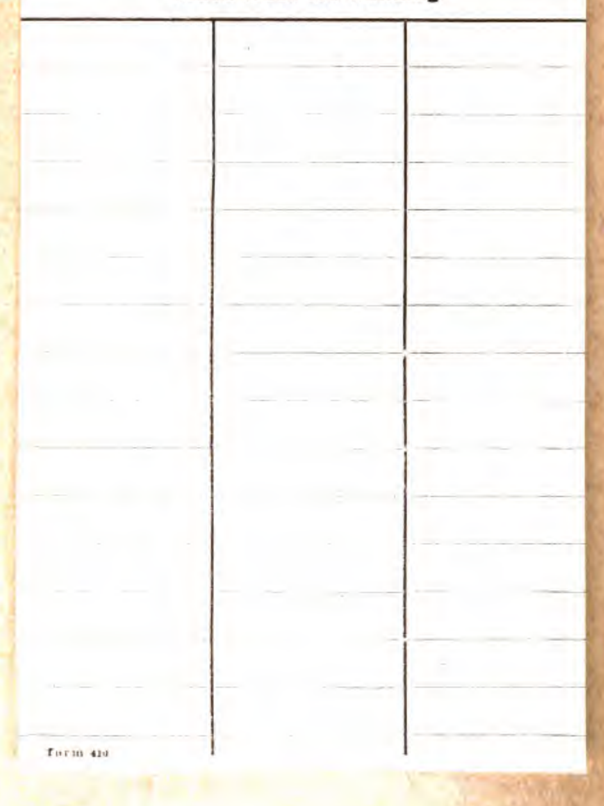
316, *à la note*, quatorze millions, *lisez* six millions.

326, *note* (2), 140,000 fr., *lisez* 115,000 fr.

*Id.*, *id.*, 1,400,000 fr., *lisez* 1,150,000 fr.

FIN DE L'ERRATA DU PREMIER VOLUME.




THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 410

